WIDENER LIBRARY
HX IHXU J

Digitized by Google

62 73.64.5

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

(Class of 1828).

Received 11 Feb. 1901.

Digitized by Google

Bouhours

Digitized by Google

REMARQUES NOUVELLES SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

TROISIÉME ÉDITION.

Dominique Bouhours

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

A PARIS,
Chez SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY,
Imprimeur du Roy, ruë Saint Jacques, aux Cicognes.

M. DC. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAIESTÉ.

Digitized by Google

62 3,64.5
7
HARVARD COLLEGE
FEB 11 1901
LIBRARY.
Minor fund

A MONSIEUR PATRU DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

MONSIEUR,

Je n'ose donner mes Remarques au public, ni esperer qu'elles en soient bien receûës, sans les faire paroistre sous vostre nom. Tous les livres qui regardent la

Digitized by Google

Langue Françoiſe vous doivent quelque ſorte d'hommage; & il ne faut pas un moindre credit que le voſtre, pour les autoriſer dans le monde.

Il y a long-temps qu'on vous conſulte ſur le langage; & M. de Vaugelas, qui eſtoit luy-meſme un ſi grand Maiſtre, avoüë franchement qu'il vous doit ſes principales lumieres. Il vous nomme un des plus grands ornemens du Barreau auſſi-bien que de l'Académie; & quoy-que la jeuneſſe ne ſoit pas trop un âge à oracle, il vous compte entre les oracles de la Langue, lors que vous n'eſtiez encore que dans la fleur de vos années.

Digitized by Google

Aprés cela je ne m'étonne pas, MONSIEUR, *que les Auteurs les plus polis de nostre siecle jugent leurs ouvrages indignes du jour, jusqu'à ce que vous les ayiez veûs. Je ne m'étonne pas mesme que ces Esprits rares qui se font admirer de toute la France, estiment peu l'approbation publique, s'ils n'ont la vostre auparavant. Car enfin on peut dire sans vous flatter, que vous avez le sens le plus droit, & le goust le plus seûr qui fut jamais. Quand on est assez heureux pour vous plaire, on peut n'estre pas mal-content de soy, & on est presque asseûré de contenter toutes les personnes raisonnables.*

Mais, MONSIEUR, *ce que j'admire davantage en vous, ce n'eſt pas le bon grammairien, & l'excellent connoiſſeur; c'eſt le bon ami, & l'honneſte homme. Ce cœur ſi bien fait & ſi généreux; cette humeur ſi agréable & ſi égale juſques dans la mauvaiſe fortune; ces principes de probité & d'honneur que vous avez receûs du ciel en naiſſant, me charment encore plus, que voſtre ſçavoir & voſtre éloquence.*

Ce ſont toutes ces belles qualitez qui vous attirerent autrefois l'amitié du grand Pompone de Belliévre; & ce ſont elles auſſi qui vous ont gagné les bonnes graces de ſon illuſtre ſucceſſeur.

Au reste, je ne prétens pas, MONSIEUR, *relever vostre merite par les choses que je dis de vous, & que je sens beaucoup mieux que je ne les dis. Toutes les personnes qui ont de la raison, & qui entendent nostre Langue, sçavent ce que vous valez. Vos ouvrages sont vos veritables éloges. Mais aprés nous avoir donné des modeles que nous avons de la peine à imiter, il est juste que vous nous donniez des regles que nous puissions suivre. C'est ce que nous attendons avec impatience; & mes lumieres ne sont, à l'égard des vostres, que ce qu'est, à l'égard du jour, cette clarté foible qui le précede, &*

qui l'annonce : car je ne publie ces Remarques que pour avertir le monde de celles que vous préparez; ou si j'ay quelque autre veûë, c'est de vous témoigner publiquement qu'on ne peut pas vous estimer, ni vous aimer plus que je fais. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre tres-humble, & tres-obéïssant serviteur B. J.

AVERTISSEMENT.

JE n'entreprens pas de faire une Préface dans les formes. Quand je voudrois en prendre la peine, mon travail seroit assez inutile aprés la belle Préface de M. de Vaugelas. Comme elle donne les veritables idées que nous devons avoir de nostre Langue, & qu'elle n'omet rien de ce qui se peut dire sur l'usage, elle peut servir pour ces nouvelles Remarques, en ce qui regarde les principes généraux. C'est donc assez que je rende compte au public de mon dessein & de ma methode; ou, pour parler plus clairement, de la maniere que j'ay suivie dans l'exécution de mon dessein.

Je ne pensois pas à faire un Livre, quand je commençay à faire des Remarques sur la Langue. Comme il vient plusieurs scrupules en lisant & en composant, pour peu qu'on sçache douter; & qu'il est bon de marquer ses doutes pour s'en éclaircir : je me suis accoustumé depuis quelques années à écrire les difficultez que j'ay eûës, sans autre dessein, que de m'instruire moy-mesme. Quelques personnes intelligentes me representerent que ce que je faisois pour

moy, pourroit estre utile aux autres, si je voulois m'appliquer un peu à démesler, & à résoudre tout ce qui me faisoit de la peine. Ils m'exhorterent mesme à faire des Remarques sur la Langue, & ils me disoient pour leurs raisons, que M. de Vaugelas n'avoit pas tout dit dans les siennes; que la Langue Françoise estoit un païs vaste, où il y avoit toûjours quelque chose de nouveau à découvrir, & une mine riche, qu'on ne pouvoit trop creuser; qu'il s'abolissoit & s'introduisoit tous les jours des façons de parler, dont il estoit à propos que le public fust informé.

Je me laissay presque persuader, & dés-lors je me mis à marquer mes difficultez avec plus de soin que je n'avois encore fait: pour en avoir l'éclaircissement, je ne me contentay pas de lire les Livres, & de consulter les Maistres; j'observay le plus exactement que je pus comment parloient les personnes qui parlent bien. Ces premieres difficultez en ayant attiré d'autres, je me servis des mesmes voyes pour les résoudre; & j'en ay toûjours usé de la mesme sorte dans la suite. En voulant quelquefois démesler moy-mesme ce qui m'embarassoit davantage, j'ay eû plusieurs veûës, & j'ay fait diverses réflexions, qui m'ont aidé à prendre le parti que je jugeois le meilleur. Tout cela a produit insensiblement ces nouvelles Remarques sur la Langue. Comme elles sont faites particulierement pour re-

gler le ſtile, elles regardent moins le peuple, que les perſonnes qui ſe meſlent un peu d'écrire. Ce n'eſt pas que je prétende m'ériger en maiſtre : je ne ſuis pas aſſez vain, pour me croire capable d'enſeigner les autres ; & je ſçais fort bien que quand les particuliers auroient droit de donner des regles pour le langage, cela n'appartiendroit pas à un homme comme moy, qui n'a nul caractere, ni nulle autorité dans le monde. Si je ſemble quelquefois décider, ce n'eſt pas de mon chef que je décide ; ce n'eſt qu'aprés avoir obſervé l'uſage, & avoir conſulté les perſonnes les plus habiles dans la Langue ; ce n'eſt que ſur le témoignage des bons Auteurs que je prononce. Mais comme je puis n'avoir pas bien obſervé l'uſage, ou avoir mal entendu les réponſes des Oracles, & les paſſages des Auteurs, je ne me fie pas trop moy-meſme à mes déciſions ; & on ne ſçauroit me faire plus de *plaiſir* que de me redreſſer, quand je m'égare. Je ne manqueray pas de me rétracter dés que je ſçauray en quoy je me ſuis mépris.

On jugera aiſément par toutes mes citations que je ne ſuis pas d'humeur à vouloir eſtre crû ſur ma parole, dans une matiere où la bonne foy ſeule ne donne pas de créance. Pour autoriſer un mot, j'ay rapporté quelquefois des périodes toutes entieres, afin qu'on viſt mieux l'uſage du mot ; car cela ne ſe voit point clairement,

à moins qu'on ne ſçache ce qui ſuit & ce qui précede, & comment le mot eſt enchaſſé dans le diſcours. Au reſte, je ne prétens pas qu'il n'y ait de bons Auteurs que ceux qui ſont citez dans ces Remarques; il y en a d'autres ſans doute, & d'un grand mérite; mais ou je ne les ay pas leûs, car on ne peut pas tout lire; ou ſi je les ay leûs, je n'y ay pas trouvé des exemples propres à mon deſſein. Les ouvrages meſme auſquels je me ſuis le plus attaché, ne m'ont pas toûjours fourni les exemples dont j'avois beſoin, & c'eſt ce qui m'a obligé quelquefois d'en faire.

Je ne loûë point expreſſément les Ecrivains, ou les autres perſonnes que je cite: car outre qu'ils ſont fort au-deſſus de mes loûanges, leur nom ſeul eſt un éloge; & il ſeroit auſſi inutile de les loûër en les citant, que d'avertir lors qu'on cite Ciceron ou Virgile, que ce ſont de bons Auteurs, & de beaux Eſprits. S'il méchappe quelques traits de loûange à l'égard de quelques-uns, ce n'eſt qu'en paſſant, & parce que je ne puis me défendre de dire un mot en leur faveur, ſoit que mon ſujet m'y conduiſe directement, ſoit que la reconnoiſſance, ou quelque autre raiſon particuliere m'y engage. Mais ſi je ſuis contraint quelquefois de ne pas approuver ce que diſent des Auteurs célébres, ce n'eſt pas préciſément pour les reprendre, ni par un eſprit de critique que je le fais; ce n'eſt

que pour rendre ſervice au public, & ſur tout aux Provinciaux, qui ſe perſuadent fauſſement qu'il ne peut y avoir rien de mauvais dans un bon livre. Car les plus excellens ouvrages ne ſont pas exempts de fautes : & comme on peut eſtre Saint, ſans eſtre confirmé en grace ; on peut eſtre bon Auteur, quoy-qu'on peche quelquefois, ou contre la grammaire, ou contre l'uſage.

Pour peu qu'on ſe donne la peine de lire ces nouvelles Remarques, on s'appercevra bien que je me ſuis attaché particulierement à faire connoiſtre les ſignifications differentes d'un meſme mot, ou à diſtinguer certains mots qui paroiſſent ſynonymes, & qui ſe confondent d'ordinaire : mais auſſi pour peu qu'on ait d'ouverture & de capacité en ces ſortes de choſes, on pourra bien s'appercevoir que je n'ay pas quelquefois tout dit. Il eſt malaiſé de tout voir en meſme temps dans une matiere ſi étenduë, & qui n'a preſque point de bornes. Quelque ſoin qu'on prenne, & quelque recherche qu'on faſſe, on laiſſe toûjours quelque choſe, meſme quand on ne veut rien omettre ; & ce n'eſt qu'aprés des réflexions infinies qu'on peut parvenir à épuiſer une Remarque. Cela fait que deux Ecrivains peuvent quelquefois traiter la meſme Remarque, ſans ſe rencontrer. Il arrive néanmoins ſouvent qu'ils ſe rencontrent, ſans s'eſtre commu-

niqué leurs pensées, comme il paroist par
quelques-unes des nouvelles Observations
de M. Ménage, & de ces nouvelles Re-
marques, qui ont assez de rapport ensem-
ble. Si la seconde édition du livre de M.
Ménage eust veû le jour avant le mien,
j'aurois retranché ce que nous avons de
semblable sur les mots de nombre, sur les
noms de ville, de province, & de royau-
me; sur les verbes *supplier* & *commander*,
&c. Mais comme l'impression de ces Re-
marques estoit déja fort avancée, quand
la seconde édition des Observations a pa-
ru; je n'ay pas jugé à propos de perdre ce
qui estoit imprimé : joint que nous n'al-
lons pas toûjours par la mesme route,
quoy-que nous battions le mesme païs.
M. Ménage fait bien d'autres découvertes
que moy; & puis, si nous nous rencon-
trons en deux ou trois choses, nous nous
écartons assez dans le reste.

Je n'ay observé aucun ordre en ces Re-
marques, à l'exemple de M. de Vaugelas;
estant persuadé comme luy qu'il y a une
certaine confusion qui a ses charmes aussi-
bien que l'ordre; si néanmoins on doit ap-
peller confusion, un agréable mélange de
diverses choses, dont chacune subsiste sé-
parément. Cependant je dois avertir qu'il
y a des Remarques dont l'une suppose l'au-
tre, & que pour entendre de certains en-
droits, il faut lire necessairement le livre
de suite. Je ne dis rien des avantages
qu'on

qu'on peut tirer de ces Remarques. Ceux qui les liront avec ſoin, y apprendront peut-eſtre des ſecrets pour l'exactitude du ſtile, à quoy ils n'avoient pas encore penſé.

Quoy-que cét avertiſſement ne ſoit déja que trop long, je ne puis me diſpenſer de répondre icy en peu de mots à quelques perſonnes qui n'approuvent pas une ſi grande exactitude dans le langage, & qui font dire là-deſſus à M. de Malleville, *que l'éloquence n'eſt point vetilleuſe.* A quoy bon, diſent-ils, tous ces ſoins ſi ſcrupuleux pour l'arrangement des paroles? A quoy bon cette délicateſſe, qui s'allarme d'un mot nouveau, & qui ne peut ſouffrir la rencontre de deux voyelles, ou la conſonance de deux ſyllabes? C'eſt la marque d'un petit eſprit, ajouſtent-ils, que de ſe tourmenter tant pour des bagatelles; c'eſt ſe réduire à ne plus parler, ou à ne parler qu'avec contrainte: il faut quelque choſe d'aiſé, de libre, & meſme de négligé dans l'éloquence. Enfin, diſent-ils, c'eſt cette juſteſſe extréme, qui affoiblit les penſées, qui amortit le feu de l'imagination, & qui deſſéche le diſcours.

Je répons en premier lieu, que ceux qui condamnent l'exactitude, s'en forment un fantoſme, qui ne reſſemble point à l'exactitude dont nous parlons dans ces Remarques, & qui conſiſte préciſément en ce que le diſcours n'ait rien qui choque. L'exacti-

tude bien entenduë est dans les ouvrages d'esprit, comme dans les bastimens & dans les tableaux, je ne sçay quoy de propre & de régulier, qui s'accorde bien avec quelque chose de grand & d'auguste. Car je dis en second lieu que l'exactitude n'est point la marque de la petitesse du génie. A la verité on voit de grands hommes, qui ne sont point exacts, mais ce n'est pas par cét endroit-là qu'ils sont grands. Les plus sublimes esprits de l'ancienne Rome estoient exacts jusqu'aux minucies. Ils se tourmentoient quelquefois étrangement pour un mot, & nous en avons un exemple remarquable dans Aulugelle. Pompée devant consacrer un Temple à la Victoire, & voulant y mettre son nom & ses qualitez, fut fort en peine s'il mettroit *Consul tertiò*, ou *tertiùm*. Il consulta tous les sçavans de la ville, & ceux qui entendoient le mieux la Langue. Les uns estoient pour *tertiò*, & les autres pour *tertiùm*. Ciceron, qui fut consulté le dernier, & que Pompée pria de décider là-dessus, prit un temperament admirable, pour ne choquer personne, & pour ne hazarder rien. Il fut d'avis qu'on ne mist ni *tertiò*, ni *tertiùm* tout au long, mais seulement *tert.* & l'inscription fut faite de la sorte, CONSUL TERT. Si Pompée & Ciceron n'eussent aimé l'exactitude, ils n'y auroient pas regardé de si prés; mais ces grands hommes sçavoient bien qu'en matiere de langage, on ne sçau-

roit estre trop religieux, & qu'il n'y a que le petit peuple qui se permette tout sans scrupule.

Au reste, c'est une erreur de croire qu'on veuille obliger ceux qui écrivent, à examiner tous les mots, & à compter toutes les syllabes en écrivant : on juge au contraire, qu'il ne faut presque point songer d'abord aux paroles, qu'il ne faut songer qu'aux choses sans lesquelles le discours est creux & vuide de sens. Ainsi quand on commence à composer, il faut jetter sur le papier tout ce qui vient en l'esprit; il ne faut refuser rien de ce que l'imagination presente; il faut s'abandonner à son feu, comme s'il n'y avoit ni grammaire, ni exactitude au monde. Il ne faut pas mesme dans la suite de la composition, s'attacher trop au langage; c'est assez que nous exprimions nos pensées, sans nous mettre en peine si toutes nos expressions sont justes. Mais aprés que nous avons achevé nostre ouvrage, il faut le revoir, & le retoucher; & c'est dans cette seconde composition qu'il faut songer aux paroles, & à cette justesse de stile qui est tant recommandée dans ces Remarques. Mais, pour donner à un ouvrage le tour & la forme qu'ont les ouvrages les plus justes, il faut avoir dans la teste l'idée de la perfection, & les regles qui y conduisent. Il faut néanmoins prendre garde de n'oster rien de la substance, & de l'agré-

ment du discours, à force de le limer, & de le polir. Car j'avoûë qu'il y a une exactitude outrée, qui rend les ouvrages secs, & si peu naturels, qu'ils ne sont point agréables avec tout ce qu'ils ont de correct & d'élegant; semblables en cela à ces personnes fort propres & fort ajustées, qui ne plaisent point, parce qu'elles sont toûjours droites & contraintes. L'exactitude que je demande n'a rien de forcé; & comme elle ne tend qu'à embellir le discours, elle s'accorde bien avec une certaine négligence, qui est peut-estre un des plus grands ornemens du stile.

REMARQUES NOUVELLES SUR LA LANGUE FRANCOISE.

5

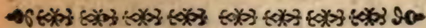

IL A EXTRE'MEMENT DE L'ESPRIT.

IL A EXTRE'MEMENT D'ESPRIT.

LA pluſpart du monde dit, *il a extrémement de l'eſprit*; & il ſemble que ce ſoit l'uſage. Cependant, pluſieurs perſonnes tres-polies diſent, *il a extrémement d'eſprit*; & c'eſt ce qui rend l'uſage douteux. On demande lequel

il faut dire ; ou ſi on peut dire l'un & l'autre. Ceux qui ſont pour *extrémement d'eſprit*, prétendent qu'*extrémement* a un régime, comme *peu* & *beaucoup* ; & que de meſme qu'on dit, *il a peu d'eſprit, il a beaucoup d'eſprit*, on doit dire, *il a extrémement d'eſprit*. Ils confirment leur opinion par ces exemples : *il y a cette année extrémement de bled, extrémement de vin*. Ceux qui ſont pour *il a extrémement de l'eſprit*, diſent qu'*extrémement* n'a point de régime, & que *de l'eſprit* ſe rapporte à *il a*. Ils confirment leur ſentiment par cét exemple, *il a bien de l'eſprit* ; & ils prétendent que l'adverbe mis entre le verbe & le ſubſtantif, n'empeſche pas que le ſubſtantif ne ſoit regi du verbe.

Je trouve de ſi grands ſuffrages des deux coſtez, que je n'oſerois condamner ni l'une ni l'autre de ces façons de parler. Le plus ſeûr ſeroit de dire, *il a de l'eſprit extrémement* ; mais il ne s'agit pas de cela, & c'eſt fuïr la difficulté, que de prendre ce

détour. Pour répondre donc à la queſtion, je penſe que l'un & l'autre ſe peut dire, *il a extrémement de l'eſprit*, *il a extrémement d'eſprit*. Il eſt certain qu'on doit dire, *extrêmement d'eſprit*, quand on met une négative devant *extrémement*; *elle n'a pas extrémement d'eſprit*: mais ce n'eſt pas à cauſe d'*extrémement*, c'eſt à cauſe de la négative; car on dit ſans *extrémement*, *elle n'a pas d'eſprit*. Monſieur de Voiture dit dans une lettre à Mademoiſelle Paulet, *c'eſt un jeune Gentilhomme fort blond & fort blanc, & qui a extrémement de l'eſprit*. Mais l'autorité de M. de Voiture ne décide pas tout-à-fait: quelque admirable qu'il ſoit en ce qui regarde la naïveté, l'enjoûment, la délicateſſe, l'air du monde; il n'eſt pas infaillible en matiere de conſtruction, & de pureté grammaticale. Ceux qui diſent, *il a extrémement d'eſprit*, diſent par la meſme raiſon, *il a extrémement de cœur*, *il a extrémement de mérite*; *il y avoit extré-*

mement de monde, &c. Il faut raisonner d'*infiniment* à proportion, comme d'*extrémement* : *il a infiniment de l'esprit, il a infiniment d'esprit*. Aprés tout il vaudroit peut-estre mieux s'abstenir de ces façons de parler hyperboliques, & dire simplement, *il a beaucoup d'esprit, il a bien de l'esprit*. C'est le sentiment de quelques personnes tres-éclairées.

PERSONNE.

SELON M. de Vaugelas, *personne* est toûjours feminin, quand il signifie l'homme & la femme tout ensemble ; mais aprés qu'on l'a fait feminin, on ne laisse pas de luy donner quelquefois le genre masculin, & mesme plus élegamment que le feminin. Il apporte pour preuve cét exemple de Malherbe : *J'ay eû cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de personnes qualifiées ont pris la peine de me témoigner le déplaisir qu'ils en ont eû* ; & il ajouste qu'*ils* est plus élegant que ne seroit

elles, parce que l'on a égard à la choſe ſignifiée. Ce principe eſt beau, mais il me ſemble que M. de Vaugelas ne l'a pas aſſez éclairci. Car ſi la choſe ſignifiée doit ſervir de regle pour changer de genre aprés *perſonne*, il y a des rencontres, où *ils* ſeroit un ſolécifme. Par exemple, ſi je parle des dames de la Cour, aprés avoir dit que ce ſont des perſonnes tres-ſpirituelles, je ne diray pas, *ils jugent bien des ouvrages d'eſprit* ; il faut neceſſairement dire *elles*, par rapport aux dames de la Cour, qui ſont la choſe ſignifiée. Au contraire, ſi je parle des docteurs de Sorbonne, aprés avoir dit qu'il y a en Sorbonne des perſonnes tres-ſçavantes, je diray, *ils ont une parfaite connoiſſance de la theologie*, & non pas *elles*, parce que les docteurs ſont la choſe ſignifiée.

Si je parle des hommes & des femmes qui ſont dans une compagnie, aprés avoir dit qu'il y avoit dans cette compagnie diverſes per-

sonnes de la Cour & de la ville, je diray, *ils parlerent des affaires de la guerre*, & non pas *elles*; car les hommes & les femmes sont la chose signifiée; & quand les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte.

Je ne voy donc pas pourquoy M. de Vaugelas dit absolument qu'*ils* est plus élegant qu'*elles*, puisque quand on met *ils* aprés *personnes*, on ne peut pas mettre *elles*, comme il paroist dans le dernier exemple, & dans celuy des docteurs de Sorbonne; & que quand on met *elles*, on ne peut pas mettre *ils*, comme on voit dans l'exemple des dames de la Cour. Il falloit dire plûtost qu'aprés *personne*, on met le genre masculin ou feminin, selon que la chose signifiée le demande.

Il y a encore une réflexion à faire sur ce que je viens de dire; c'est que quoy-que la chose signifiée soit un homme, on met le feminin aprés *personne*, quand le mot qui s'y rap-

porte y est joint en quelque façon. Par exemple, on dit : *Il y a en Sorbonne des personnes tres-sçavantes, & tres-discretes, ausquelles on peut se fier pour la conduite de ses mœurs.* Ce seroit mal dit *ausquels*, parce que le rélatif *ausquels* tient à *personnes*; il n'en va pas de mesme d'*ils*, qui en est comme détaché.

Personne signifie quelquefois le corps ou la figure exterieure, & est different de *personne*, qui signifie l'homme ou la femme. On dit en ce sens : *Sa personne plaist extrémement, elle a mille agrémens en sa personne, il y a mille charmes répandus en toute sa personne.* L'Italien se sert de *persona* en la mesme signification, comme ont remarqué les Académiciens de la Crusca dans leur Dictionaire.

ENCHANTÉ.

CE mot est depuis quelque temps fort en usage dans le discours familier. On dit presque de tout ce qui plaist, *Cela est enchanté, c'est une*

chose enchantée. Un beau portrait eſt *un portrait enchanté* ; un habillement qui ſied bien, eſt *un habillement enchanté* ; une perſonne qui a bon air, & qui fait tout de bonne grace, a *des manieres enchantées*. Le paſſif en toutes ces phraſes tient la place de l'actif: car, *ces choſes & ces manieres enchantées*, ſignifient proprement *des choſes & des manieres qui enchantent* ; ſi ce n'eſt qu'on ne parle de la ſorte, par rapport à ces palais enchantez, qui charment les yeux & l'eſprit. Ce ſont de ces expreſſions qui ont leur temps, comme les modes ; & qui ne plaiſent que par la grace de la nouveauté: elles ſont ſujetes à durer peu ; & il ſeroit ridicule de s'en ſervir, quand elles ſont paſſées. Il faut meſme prendre garde à ne s'en point trop ſervir, quand elles ſont le plus en vogue ; de-peur de tomber dans l'affectation, & de parler un langage précieux, qui n'eſtant point naturel, eſt inſupportable à noſtre langue.

GRAND AIR. AIR GRAND.

CE ſont deux choſes bien differentes, *avoir le grand air, &* *avoir l'air grand.* On dit d'un homme qui vit en grand Seigneur & à la maniere du grand monde, qu'*il a le grand air.* On dit d'un homme, dont la phyſionomie eſt noble, & la mine haute, qu'*il a l'air grand.*

Ce n'eſt pas la ſeule phraſe, où la diverſe ſituation de l'adjectif fait une ſignification differente. *Galant homme* & *homme galant* ſont de cette eſpece, comme remarque le Gentilhomme Bas-Breton dans les Doutes propoſez à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe. A quoy on peut ajoûter *ſage femme* & *femme ſage.* Car qui diroit, en parlant d'une femme prude & réguliere, *C'eſt une ſage femme,* ne diroit pas ce qu'il voudroit dire, à moins d'ajoûter devant *ſage* quelque choſe qui oſte l'équivoque, comme *tres, fort, plus: C'eſt une tres-ſage femme, c'eſt une fort ſage fem-*

me, c'eſt la plus ſage femme que je connoiſſe.

Auſſi M. de la Chambre dit dans le Diſcours de l'amitié & de la haine qui ſe trouvent entre les animaux, en parlant de la femelle du Butor: *Il n'y a qu'elle qui ait ſoin de ſa famille & de ſon ménage; & l'on pourroit dire que c'eſt la plus ſage femme du plus heureux mari qui ſoit entre les animaux.*

ALLER A LA CHINE, AU JAPON.

CETTE conſtruction eſt contre la regle commune, qui veut qu'aux verbes de mouvement on mette *en* devant les noms de province, ou de royaume, qui ſont le terme du mouvement; & qu'on mette *à* devant les noms de villes, ou de petit lieu, comme parlent les grammairiens. On dit, ſelon la regle, *aller en France, en Angleterre, à Paris, à Londres.* On dit cependant, *aller à la Chine, au Japon,* & non pas, *en Chine, en Japon.*

Quoy-que l'usage soit le maistre; & qu'en matiere de Langue il n'y ait point de meilleure raison pourquoy on dit une chose, que l'usage : il n'y a point de mal quelquefois de voir si l'usage n'est point fondé sur une raison; car ce souverain maistre des Langues n'est pas toûjours si déraisonnable que l'on pense. En recherchant la raison de l'usage dont il s'agit dans cette Remarque, j'ay trouvé que quand les noms de païs gardent constamment l'article au genitif & à l'ablatif, en sorte qu'ils ne puissent s'en passer, la particule *en* ne se met jamais devant. Les exemples le feront entendre. Nous disons toûjours *le Royaume de la Chine, du Japon ; je reviens de la Chine, du Japon;* & nous ne disons jamais, *le Royaume de Chine, de Japon; je reviens de Chine, de Japon;* comme nous disons, *le Royaume de France, d'Angleterre ; je reviens de France, d'Angleterre. De la,* & *du* qui vaut autant que *de le,* sont at-

tachez inſeparablement à *Chine* & *Japon*; & c'eſt pour cela que nous diſons, *aller à la Chine, au Japon.*

On dira peut-eſtre que j'explique une difficulté par une autre, & on demandera enfin pourquoy *Chine* & *Japon* conſervent toûjours leurs articles contre la regle commune, qui oſte quelquefois l'article aux noms de province & de royaume dans les cas obliques. Je répons que cette irrégularité a principalement lieu pour tout ce qu'on appelle le nouveau monde; que *Chine* & *Japon* ont le meſme régime que les autres païs nouvellement découverts; & que nous diſons, *aller à la Chine, au Japon*, comme *aller aux Indes, au Mogol, aux Philippines, aux Moluques, au Tunquin, au Pérou, au Méxique, au Braſil, au Paraquay, à la Floride, à la Guadeloupe, à la Virginie, à la Martinique, à la Cayenne, au Biledulgerid, à la Guynée, au Congo, au Mozambique*, &c. Car pour les païs que nous connoiſſons de-

puis long-temps, je n'en sçache gueres qui ne suivent la regle générale, excepté *le Peloponése, le Maine, le Perche; aller au Peloponése, au Maine, au Perche.*

Il faut excepter *le Canada* des nouveaux païs: nous disons, *aller en Canada;* & apparemment nous traitons ce païs-là comme les provinces de la France, parce qu'il porte le nom de France, & que nous ne le regardons pas tout-à-fait comme le reste du nouveau monde. Aprés tout, il seroit difficile de donner une bonne raison de tout cela: aussi faut-il avoüër que le caprice de l'usage y a plus de part que la raison; & il semble que cét usage bizarre prenne quelquefois plaisir à renverser toutes nos idées & tous nos raisonnemens. Outre ce que je viens de dire, je pourrois en apporter une preuve qui revient à la Remarque dont il s'agit; & c'est que nous disons, *le Kaire, la Méque, le Mans, le Lude,* quoy-que, selon la regle commune, les noms

propres de ville n'ayent point d'article. En quoy la bizarrerie de l'usage me paroist assez plaisante, d'avoir esté choisir en toutes les villes du Royaume, la capitale du Maine, & une petite ville d'Anjou, pour la mettre en parallele avec les deux plus fameuses villes de l'Egypte & de l'Arabie. Car pour les villes qui ont des noms appellatifs, comme *la Charité, la Capelle, le Catelet*, &c. il ne faut pas s'étonner qu'elles ayent retenu l'article des substantifs d'où elles tirent leur nom. On voit par là, selon le principe que j'ay établi d'abord, pourquoy nous disons, *aller au Kaire, à la Méque, au Mans, à la Charité, à la Capelle*, &c.

Desireux.

CE mot n'est point du bel usage; & il seroit difficile de traduire élegamment en François, le titre d'un Livre Italien intitulé, *Il desideroso*. Ceux qui parlent bien ne disent pas, *une personne desireuse de la gloire, desireuse de son salut*. On

dit encore moins, *deſireux de ſe ſauver, deſireux d'apprendre*, &c. quoyque M. de Balzac diſe : *Ce qu'il fait n'eſt pas eſtre deſireux d'inſtruire, & avoir envie de détromper les gens.* M. de Balzac eſt aſſeûrément un grand maiſtre, & noſtre Langue luy doit beaucoup : mais il ne laiſſe pas de s'égarer quelquefois comme un autre ; & on peut auſſi quelquefois ſe diſpenſer de le ſuivre.

REPETITIONS NECESSAIRES.

LES Italiens prennent des libertez dans leur Langue, que nous ne prenons pas dans la noſtre. Ils ne répetent pas toûjours les articles devant chaque nom, quand il y en a pluſieurs qui ſe ſuivent : ils diſent quelquefois, par exemple, *le torri, e caſe, e palazzi, e chieſe* ; & nous diſons toûjours, *les tours, les cabanes, les palais, & les égliſes.* Ce ſeroit parler barbarement, que de dire, à l'Italienne, *les tours, & cabanes, & palais, & égliſes.* Chaque

Il Torto e'l Diritto del non ſi può.

mot demande essentiellement son article, quand on a mis un article au premier mot. Car si ce premier mot estoit sans article, les autres noms n'en auroient que faire; & l'on diroit bien, *le vent renversa tours, cabanes, palais, églises.* Ainsi nous disons, *prieres, remontrances, commandemens, tout est inutile. Gloire, richesses, noblesse, puissance, ce ne sont que des noms imaginaires.*

Mais il ne faut pas seulement répeter les articles, il faut aussi répeter toûjours les verbes en de certaines rencontres. Un Auteur, qui a eû beaucoup de vogue en son temps, dit dans un de ses ouvrages : *J'ay esté nu, & vous m'avez habillé ; malade, & vous m'avez visité ; prisonnier, & vous estes venu pour me consoler.* Il falloit dire : *J'ay esté malade, & vous m'avez visité ; j'ay esté prisonnier, & vous estes venu pour me consoler.* La répetition de *j'ay esté,* bien loin d'estre vicieuse, est élegante, & mesme necessaire pour soûtenir le discours.

Auſſi l'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs n'a pas manqué de dire : *Vous ſerez ſa bouche, & il parlera par vous ; vous ſerez ſon œil, & il conduira par vous ; vous ſerez ſon bras, & il agira par vous.* Un Ecrivain moins exact auroit dit : *Vous ſerez ſa bouche, & il parlera par vous ; ſon œil, & il conduira par vous ; ſon bras, & il agira par vous.* Il y a néanmoins des endroits où la répetition ſeroit inutile ; & c'eſt quand le verbe qui eſt à la teſte de la période, ne rencontre point en ſon chemin d'autre verbe qui l'empeſche de ſe répandre ſur chaque partie du diſcours. Par exemple, M. Godeau dit au commencement de la Vie de Saint Paul : *Dans cét ouvrage on verra d'un coſté paroiſtre la puiſſance & la ſageſſe de Dieu, en l'établiſſement de la doctrine Evangelique ; & de l'autre, toutes les vertus d'un parfait Miniſtre de l'Evangile.* Aprés quoy il ajouſte : *La Synagogue y eſt démolie, l'Idolatrie renver-*

ſée, la Philoſophie confonduë, & la Croix triomphante. *Y eſt* ſert à *renverſée*, à *confonduë*, à *triomphante*, comme à *démolie* : & rien ne rendroit le diſcours plus languiſſant, que de mettre *y eſt* par tout; en diſant, par exemple, *La Synagogue y eſt démolie, l'Idolatrie y eſt renverſée, la Philoſophie y eſt confonduë, & la Croix y eſt triomphante.*

Il y a des répetitions d'une autre nature, & qui ſont plus délicates, mais qui ne me ſemblent pas moins neceſſaires. M. d'Ablancourt dit dans le Songe de Lucien, en faiſant parler l'Eloquence aprés la Sculpture: *Quitteras-tu tant d'honneur, de richeſſe, & de credit, pour ſuivre une pauvre inconnuë, qui eſt contrainte de travailler de ſes mains, & de ſonger plûtoſt à polir un marbre que ſoy-meſme?* Il falloit répeter *polir*, en y ajoûtant *ſe*, & dire, *qui eſt contrainte de travailler de ſes mains, & de ſonger plûtoſt à polir un marbre qu'à ſe polir ſoy-meſme*: car quoy-qu'on

diſe, *polir un marbre*, on ne dit pas *polir ſoy-meſme*, mais *ſe polir ſoy-meſme*.

Il faut répeter *en* à chaque participe, quand il y a pluſieurs participes de ſuite ſans la conjonctive *&*, & qu'on a mis *en* au premier. Par exemple: *Leur ſubtil conducteur, qui en combatant, en dogmatiſant, en meſlant mille perſonnages divers, en faiſant le docteur & le prophete, auſſi-bien que le ſoldat & le capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde,* &c. Qui diroit, *en combatant, dogmatiſant, meſlant mille perſonnages, faiſant le docteur & le prophete*, n'écriroit pas juſte. J'ay dit qu'il faut répeter *en*, quand on l'a mis au premier participe, & que les participes ne ſont point liez par la conjonctive *&*. Car ſi le premier participe eſtoit ſans la prépoſition *en*, il ne faudroit point la mettre aux autres: *Il alloit ſautant, chantant, riant,* &c. Ou ſi le premier participe avoit *en*, & qu'il fuſt joint au ſecond par

Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre.

tenant on n'en uſe point dans les livres : on ne le dit que dans la converſation ; encore ne le dit-on pas trop ſerieuſement. Une femme dira, en parlant d'elle, *Je ne ſuis ni jeune, ni gentille.* On dit à demi en riant, *C'eſt un gentil eſprit, c'eſt un gentil cavalier ; vous eſtes gentil*, pour dire, *vous eſtes plaiſant.*

Gentilleſſe peut trouver ſa place dans un diſcours. Un Ecrivain fort eſtimé, dit en parlant du Conneſtable de Bourbon : *La gentilleſſe de ſes mœurs luy avoit aquis l'amitié des François.*

Vous ne demandez pas, dit M. le Chevalier de Meré dans le jeu de l'hombre, *des inſtructions nuës & ſeches, ſans gentilleſſe, & ſans ornement.* Il y en a qui diſent *des gentilleſſes d'eſprit.* M. de Voiture écrit à M. de Balzac : *Toutes ces gentilleſſes que j'admire en voſtre lettre, me ſont des preuves de voſtre bon eſprit plûtoſt que de voſtre bonne volonté.* M. d'Ablancourt dit, en parlant de ſon Lu-

cien : *Comme la pluſpart des choſes qui ſont icy ne ſont que des gentilleſſes & des railleries, qui ſont diverſes dans toutes les Langues, on n'en pouvoit faire de traduction réguliere.* Et M. le Chevalier de Meré dit dans ſes Converſations: *Cette Reine d'Egypte rioit des bons mots & des gentilleſſes d'Antoine.*

On dit *gentilleſſes* dans le propre, pour de petites choſes jolies : *Il a acheté mille gentilleſſes à la Foire.* Cela revient à ce que M. Patru appelle *des bagatelles de Nevers*, dans le Plaidoyer pour Madame de Guenegaud : *Il y a deux guéridons de bois de noyer, & peut-eſtre pour cinquante francs de bagatelles de Nevers, ou de fauſſes porcelaines.*

OUBLIER, S'OUBLIER.

PLUSIEURS diſent, *je me ſuis oublié de faire cela ; je me ſuis oublié que j'eſtois engagé ; je me ſuis oublié de ce que je vous avois promis ; je ne m'oublieray pas de vous* : c'eſt tres-mal parler. Il faut dire, *j'ay*

oublié de faire cela ; j'ay oublié que j'estois engagé ; j'ay oublié ce que je vous avois promis ; je ne vous oublieray pas : ceux qui sçavent bien la Langue parlent de la sorte.

Les Athéniens, dit M. Charpentier en la Vie de Socrate, *n'oublioient jamais dans leurs qualitez de mettre le nom de leur peuple.*

En qualité de bon François, dit M. Costar dans une Lettre qu'il écrit à M. le Comte de Servien, *je n'oublie jamais de prier le ciel pour vous ; mais en qualité de philosophe, qui ne sçait pas estimer le bien ce qu'il vaut, j'oublie souvent de vous prier pour moy.*

M. Pelisson dit dans le Discours sur les Oeuvres de M. Sarasin, en parlant des Sçavans chagrins & misantropes : *Ils oublient que Socrate, leur fondateur & leur pere, rioit & dansoit comme un autre homme, & n'estimoit rien indigne de luy que le vice.*

Celuy qui sçait tout, & qui se souvient de tout, oublie, estant en colere, le legitime usage des metaphores, dit M.

M. de Balzac, en parlant des emportemens de Scaliger.

Le fidelle Traducteur de Rodriguez, car il y en a un qu'on peut appeller le Traducteur infidelle, pour ne rien dire de pis; celuy, dis-je, qui a intitulé son ouvrage, La Pratique de la Perfection Chrétienne, dit aussi: *Les emplois qui regardent la conversion des ames, ne doivent pas nous faire oublier ce que nous devons à nostre propre salut.*

Les livres sont pleins de pareils exemples; & je n'ay trouvé que deux bons Auteurs qui parlent d'une autre maniere.

Le Seigneur a juré, & il ne peut s'oublier du serment qu'il a fait à nostre pere Abraham, de donner ce puissant mediateur de nostre salut.

Quiconque s'oubliera du respect qu'il doit à ceux dont il a receû la vie, jusqu'à les maltraiter de paroles, sera puni de Dieu.

Mais rien ne confirme davantage la Remarque, que le témoignage de

M. le Cardinal de Richelieu, qui dît un jour à M. de Vaugelas, dont il avoit rétabli la pension de deux mille livres : *Et bien, Monsieur, vous n'oublierez pas du moins dans le Dictionaire le mot de pension.* Comme M. de Vaugelas parloit toûjours bien, & que d'ailleurs il estoit heureux en reparties ; *Non, Monseigneur,* répondit-il, *& moins encore celuy de reconnoissance.* L'un & l'autre n'avoit garde de dire, *vous ne vous oublierez pas du mot de pension ; je m'oublieray encore moins de celuy de reconnoissance.*

Histoire de l'Académie Françoise.

Oublier se dit toûjours de cette sorte, non-seulement en prose, mais aussi en vers ; & nos bons Poëtes n'y manquent jamais.

Il faut vous oublier, ou plûtost vous haïr.

N'alleguez point des droits que je veux oublier.

J'oubliay ma colere, & ne sceû que pleurer.

A la verité nous diſons, *ſe ſouvenir d'une perſonne, d'une choſe ;* & apparemment c'eſt ce qui fait dire à quelques-uns *s'oublier*, avec le meſme régime; mais en matiere de Langue, l'uſage doit l'emporter ſur l'analogie.

S'oublier ſe dit tout ſeul, & a une autre ſignification qu'*oublier*. On dit d'une perſonne qui a manqué à ſon devoir, *elle s'eſt oubliée en cette rencontre ;* on dit à une perſonne qui perd le reſpect, & qui s'emporte, *vous vous oubliez ;* on dit d'un homme de baſſe naiſſance élevé à une haute fortune, qui devient fier & orgueilleux, *il s'oublie*. Selon le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome au peuple d'Antioche, *le méchant s'oublie dans la proſperité, & les diſgraces le rendent encore plus méchant.* On dit encore d'un Auteur qui ne ſe ſoûtient pas par tout également, *il s'oublie quelquefois.* Et M. Des Préaux parle ainſi de Xenophon & de Platon dans la Traduction de

Longin : *Ces Heros de l'Antiquité sortis de l'école de Socrate, s'oublient quelquefois eux-mesmes, jusqu'à laisser échaper dans leurs écrits des choses basses & puériles.*

ALIÉNE.

ON dit, *aliéner* & *aliéné*. *Cela luy aliéneroit les esprits de la Province*, dit M. d'Ablancourt dans les Commentaires de Cesar. On peut dire, *les soldats furent aliénez du service par des discours séditieux*. Mais *aliéne* ne se dit point ; & ceux qui disent, *je n'en suis pas aliéne*, pour dire, *je ne suis pas éloigné de cét avis, je ne m'oppose pas à cela*, parlent mal. *Aliéne* n'a aucun bon sens en nostre Langue. Les bons Ecrivains, je ne dis pas du dernier Regne, mais du Regne des Valois, n'ont point dit *aliéne*. Et si Joachim du Bellay l'a employé dans *l'Illustration de la Langue Françoise*, en disant *que la vertu de l'Eloquence gist és mots propres, usitez, non aliénes du commun usage de*

parler; Charles Fonteine n'a pas manqué de l'en reprendre dans ſon *Quintil*, qui eſt la Critique de *l'Illuſtration* : *Tu dis aliénes pour étranges, écorchant là & par tout ce pauvre Latin ſans aucune pitié*, dit le Cenſeur. *Etranges* en cét endroit ne vaut gueres mieux maintenant, qu'*aliénes*; mais il valoit mieux alors. *Aliéne* n'a jamais rien valu nulle part; & c'eſt parler Latin en François, que de dire, *je n'en ſuis pas aliéne.* Auſſi pour l'ordinaire ceux qui le diſent, ſçavent plus de Latin que de François.

AFFECTIONNER.

IL faut prendre garde comment on ſe ſert de ce mot. On dit fort bien, *affectionner une affaire*; *c'eſt une affaire que j'affectionne*, pour dire, *à laquelle je m'intereſſe*; *c'eſt une choſe que je n'affectionne pas grandement.* Mais ce ſeroit mal parler que de dire, *affectionner une perſonne*, ſur tout quand elle eſt égale, ou qu'elle eſt au

tres, *affectionné serviteur* ne ſe dit qu'à l'égard des gens qui ſont au deſſous de la perſonne qui écrit; & nous ſçavons qu'un grand Miniſtre d'Eſpagne ayant receû une lettre d'un Prince de France, qui luy donnoit du *tres-affectionné*, ne put s'empeſcher avec tout ſon phlegme de dechirer la lettre devant tout le monde, & de ſe plaindre hautement de l'incivilité du Prince. Le Favori Eſpagnol fit voir par là qu'il entendoit le terme françois.

TOUT.

TOut ſe prend quelquefois élegamment pour les perſonnes. Un de nos plus illuſtres Ecrivains dit dans ſes Mémoires, en parlant des exilez qui furent rappellez aprés la mort du Cardinal de Richelieu: *Preſque tout ce qui avoit eſté banni, revint*. M. Peliſſon dit, au ſujet de ce grand Miniſtre, dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe: *Comme il eſtoit au lit, & que tout dormoit chez luy,*

Une autre perſonne, qui écrit ſi poliment, & qui a fait une ſi belle peinture de la fortune du Cardinal Mazarin, uſe de la meſme façon de parler dans la Converſation des ſouhaits. *Depuis les plus miſerables eſclaves, juſques aux plus grands Rois du monde, tout ſe plaint, tout murmure contre la fortune.* *Eloges du Cardinal Mazarin.*

L'Auteur de la Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg, ſe ſert de ce terme, lors qu'il parle des Eſpagnols, qui ne pouvant plus ſoûtenir l'effort des François, ſe réfugierent autour du Prince à la bataille de Rocroy : *Tout ce qui peut échaper de la fureur du Soldat, acourt en foule, pour luy demander la vie, & le regarde avec admiration.* Enfin l'Auteur de l'Arianiſme dit auſſi, en décrivant une Bataille : *Tout combatit, tout ſe meſla, tout fut confondu, ſans qu'il y euſt plus aucun ordre, ni diſtinction de corps.*

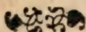

DE'TAIL. DE'TAILS.

D*E'tail* pour l'ordinaire n'a point de pluriel. On dit, *le détail d'une affaire ; c'eſt un grand détail ; je n'entre point dans ce détail.* Il y a une occaſion où *détails* ſe peut dire abſolument ; & c'eſt quand il s'agit de pluſieurs affaires. Quelqu'un me dit, par exemple, *avant que de vous dire le détail de l'affaire que je vous ay recommandée, il faut que je vous diſe le détail d'une autre affaire.* Je luy réponds, *je n'ay que faire de tous ces détails.* Selon ce principe, on diroit bien peut-eſtre, *pour avoir une connoiſſance parfaite des Finances, il faut deſcendre dans mille détails.* Le plus ſeûr eſt de dire, *dans le détail de mille choſes.*

ATTACHEMENT. ATTACHE.

CEs deux mots ne doivent pas eſtre toûjours confondus. On dit d'un Gentilhomme qui eſt au ſervice d'un Prince, *ſon attachement*

eſt auprés d'un tel Prince ; l'attachement qu'il a auprés du Prince, eſt une veritable ſervitude. On dit d'un homme amoureux, *il a de l'attachement pour une telle perſonne ; il a un grand attachement pour elle ;* ou ſans régime, *il a un attachement ; il a un grand attachement.* De-ſorte qu'*attachement* avec *auprés* ne marque qu'un ſimple engagement au ſervice de quelqu'un. *Attachement* avec *pour* marque une grande paſſion, ou un grand zele. Car on pourroit dire d'un courtiſan fort affectionné à ſon Prince, *l'attachement qu'il a pour ſon Prince luy fait negliger ſes propres intereſts.* Et M. Fléchier dit dans l'Oraiſon funébre de M. la Ducheſſe de Montauſier : *Il n'y eût jamais d'attachement plus fort que celuy qu'elle eût pour ce Prince ;* c'eſt de M. le Dauphin dont il parle. *Attache* ne viendroit pas trop bien en tous ces endroits ; & ce ſeroit aſſez mal dit, ce me ſemble, *ſon attache eſt auprés d'un tel Prince ; il a de l'attache*

une si haute idée des choses spirituelles, qu'oubliant, & méprisant tous les attachemens & les vanitez du monde, nous disions avec le Prince des Apostres, &c.

M. Corneille avoit dit auparavant dans son Polieucte,

Honteux attachemens de la chair
& du monde.

Attaches se peut dire à peu prés dans le mesme sens, & de la mesme maniere. Et le nouveau Traducteur de Rodriguez, que je viens de citer, dit au mesme chapitre où il se sert d'*attachemens*: *Quand on a une fois gousté ce qui c'est que Dieu & les choses spirituelles, tout ce qui se ressent des attaches & de la contagion de la chair & du sang, paroist insipide.*

L'Auteur de l'Education d'un Prince, dit aussi: *Toutes les amitiez humaines seront anéanties par la mort, & nous entrerons tous dans une solitude éternelle, où toutes nos attaches seront rompuës.*

Il faut remarquer enfin que quand *attachement* ſe dit des choſes, il régit d'ordinaire le datif comme *attache*; *attachement à la vie*; *attachement aux richeſſes.* Au contraire, quand il ſe dit des perſonnes, il régit d'ordinaire l'accuſatif avec une prépoſition, comme j'ay dit au commencement de cette Remarque; *Son attachement auprés du Prince*; *l'attachement qu'il a pour elle.*

On ne laiſſe pas quelquefois, quand il s'agit de la choſe, de mettre l'accuſatif avec *pour* aprés *attachement* & *attache*, comme s'il s'agiſſoit de la perſonne. Mais cela ne ſe fait gueres que quand on joint *attachement* & *attache* avec un mot qui demande ce régime. En voicy des exemples. *L'attachement & l'indifference pour la vie, ſont des gouſts de l'amour propre. Conſiderez quelle eſt l'ardeur & l'attache qu'un marchand a pour le gain. Indifference* & *ardeur*, qui veulent aprés eux l'accuſatif avec *pour*, entraiſnent *attachement* & *at-*

tache dans le meſme régime, pour rendre la conſtruction réguliere.

Néanmoins un bon Auteur a écrit : *Quiconque eſt ennemi de l'éclat, n'a pas un fort grand attachement pour les richeſſes.* Mais peut-eſtre qu'*attachement aux richeſſes* ſeroit plus exact ; peut-eſtre auſſi, qu'*attachement pour les richeſſes* dit quelque autre choſe qu'*attachement aux richeſſes*. L'un ne ſignifie-t-il point la paſſion qu'on a d'aquerir des richeſſes, & l'autre la paſſion avec laquelle on aime des richeſſes déja aquiſes ? Je laiſſe à juger aux perſonnes intelligentes, ſi cette diſtinction n'eſt point trop ſubtile.

E'CLAIRCIR. E'CLAIRCISSEMENT.

E*Claircir* ſe dit dans le propre & dans le figuré. *Le Soleil a éclairci le broüillard ; l'air eſt éclairci ; une eau qui éclaircit la veüe ; éclaircir une queſtion ; je n'ay pû encore éclaircir cela, m'éclaircir de cela.* Mais *éclairciſſement* ne ſe dit que dans le figuré ;

c'eſt un homme à éclairciſſemens, en parlant d'un homme d'épée qui eſt querelleux ; *je veux avoir un éclairciſſement avec vous*, c'eſt à dire, *m'expliquer avec vous* ; *j'ay une difficulté dont il faut que je demande l'éclairciſſement* : & qui diroit, *l'éclairciſſement de l'air* ; *l'éclairciſſement des broüillards*, *ou des nuages*, comme le dit un de nos plus célebres Ecrivains, ne parleroit pas François. Il n'y a rien à quoy il faille plus prendre garde, quand on veut bien parler, & bien écrire, qu'à diſtinguer ce qui ſe dit dans le figuré & dans le propre ; & la pluſpart des fautes qui ſe font en parlant, ou en écrivant, viennent de ce qu'on ne démeſle pas aſſez ces deux choſes.

FINESSE.

ON a dit dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, qu'il ſembloit que ce mot au pluriel n'euſt que ſon ancienne ſignification ; *de*

méchantes finesses ; toutes ses finesses ont esté découvertes. Mais on a remarqué depuis qu'il se dit au pluriel dans sa signification nouvelle ; *les finesses de l'art ; il sçait toutes les finesses de la Langue.* L'Auteur du Discours sur les œuvres de M. Sarasin dit de M. de Voiture : *Il se souvenoit de la liberté de nostre ancienne poësie ; il avoit devant les yeux celle de quelques Italiens, & les finesses des plus polis auteurs de Rome & de Grece.*

Le Traducteur de Longin dit de Longin mesme dans sa Préface : *En traitant des beautez de l'élocution, il a employé toutes les finesses de l'élocution.* Et en cela nous ressemblons aux Espagnols, qui ont leurs *finezas*, pour exprimer ce qu'il y a de plus parfait & de plus excellent dans une chose. *Prodigio y finezas del amor de Dios* ; c'est le titre d'un des ouvrages d'Eusebe Nieremberg, si renommé dans l'Espagne pour sa pieté & pour sa doctrine.

GROSSIERETÉ.

CE mot se dit depuis quelque temps dans le figuré, & est opposé à *politeſſe* ; *la groſſiereté du langage, de l'eſprit, des mœurs* ; *la groſſiereté d'un peuple.* Il ne se dit point dans le propre, non plus que *politeſſe* ; & comme ce seroit mal parler, que de dire, *la politeſſe du marbre, la politeſſe des perles,* quoy-qu'on dise, *un marbre poli, des perles polies* : ce ne seroit pas bien parler, que de dire, *la groſſiereté de l'air, la groſſiereté d'une étoffe,* quoy-qu'on dise, *un air groſſier, une étoffe groſſiere.* Au reste, bien que *groſſiereté* se dise, il ne se dit pas aussi communément que *politeſſe* ; mais il plaist à des personnes si habiles, qu'on peut juger qu'il plaira bientost à tout le monde. Le sçavant homme qui a rempli la place de M. de Gomberville dans l'Académie, usa de ce mot dans le Discours qu'il y fit, lors qu'il fut receû : *J'ay droit maintenant*, dit-il, *à cette loüange*

qui vous est si legitimement deûë, de vous estre assujéti l'usage, cét injuste tyran des langues; d'avoir purgé la nostre de la grossiereté & de la rudesse des siecles passez.

Un de nos bons Ecrivains s'en estoit servi avant luy dans la Vie de Saint François de Borgia: *Il proportionnoit ses instructions à la capacité de ses Auditeurs; & ne se rebutant jamais de la grossiereté des uns, ni de la legereté des autres, il ne se lassoit point de leur répeter les veritez éternelles.*

L'Auteur des Réflexions morales avoit dit encore auparavant, en parlant de l'amour propre, & des tenébres qui le cachent à luy-mesme: *De là viennent ses erreurs, ses ignorances, ses grossieretez, & ses niaiseries sur son sujet.*

Demander excuse.

C'est grand' pitié que cette sotte phrase ait tant de cours dans le petit peuple, & qu'elle se soit communiquée par contagion à quelques

femmes du monde, qui d'ailleurs ont de la politeſſe & du ſens. Les honneſtes gens de la Cour, & toutes les perſonnes ſçavantes en la Langue ne la peuvent du tout ſouffrir. *Demander excuſe* eſt un vray galimatias, qui choque également & l'uſage & la raiſon. Nous ne demandons à un autre, dans les regles de la grammaire, que ce qu'il peut nous accorder. On dit, *je vous demande pardon*; parce que celuy à qui je parle peut me répondre, *je vous accorde le pardon que vous me demandez*. Selon ce principe, on ne peut pas dire, *je vous demande excuſe*; parce que celuy à qui je parle ne peut pas me répondre, *je vous l'accorde : accorder une excuſe* eſtant barbare, & ne ſignifiant rien en noſtre Langue. On dit bien, *faire excuſe*, *recevoir des excuſes* : ainſi quand j'ay commis une faute envers quelqu'un, ou contre la civilité, ou contre la diſcrétion, je luy fais excuſe de mon procedé peu honneſte, & peu diſcret;

& quand il eſt content de ma ſatiſ-faction, il reçoit mon excuſe; mais il ne m'accorde point excuſe. Il faut donc dire toûjours, *je vous demande pardon,* ou *je vous prie de m'excuſer*; & toutes les perſonnes raiſonnables parlent de la ſorte.

Il n'y a qu'une occaſion, où je craindrois que cette méchante phra-ſe ne fuſt employée; c'eſt dans les ac-commodemens, où l'on cherche des termes foibles, pour ſauver un peu l'honneur de celuy qui fait ſatisfa-ction; & ce qui rend ma crainte juſ-te, c'eſt que la choſe eſt déja arrivée dans un ſujet remarquable.

Il y a trois ou quatre ans que le Prince Lokowis eût à Vienne avec M. le Chevalier de Grémonville un démeſlé qui éclata fort: on travailla à leur accommodement; & comme le Prince avoit tort, il fut condam-né à faire ſatisfaction au Chevalier. Il y conſentit, mais il ne put ſe réſou-dre à luy demander pardon. Le tem-perament que l'on trouva, fut qu'il

luy *demanderoit excuſe*; & en effet il luy *demanda excuſe*. Je pardonne à un Alleman, *demander excuſe*, & je le pardonnerois de bon cœur à tous les Etrangers; mais je ne puis le pardonner aux François, & ſur tout aux Pariſiens, qui devroient mieux parler que les autres. Si cependant on veut ſe ſervir de cette ridicule phraſe dans les accommodemens, par une délicateſſe & une fierté encore plus ridicule; qu'on s'en ſerve, à la bonne heure: mais qu'on ne l'employe jamais dans un diſcours ordinaire, où, *je vous demande pardon*, eſt ſans conſequence.

Car enfin il n'y a que les bourgeois & la populace, qui diſent *je vous demande excuſe*; & celuy qui s'eſt meſlé de donner des regles de la Civilité comme elle ſe pratique en France parmi les honneſtes gens, ne ſçait pas trop ce qu'il dit dans le chapitre de l'Audience d'un Grand, en diſant que *ſi la neceſſité nous obligeoit de le contredire, il ne le faut faire qu'aprés*

luy en avoir demandé excuse. La belle civilité françoise, *de ne contredire qu'aprés avoir demandé excuse!* C'est parmi les honnestes gens de la ruë Saint Denys que cette civilité se pratique; & c'est là sans doute que ce maistre des bienséances a appris un si beau précepte : car s'il avoit consulté les honnestes gens qui sçavent vivre, & qui parlent poliment; s'il sçavoit vivre, ou s'il parloit poliment luy-mesme, il ne se seroit jamais avisé d'instruire de la sorte ceux qui approchent les personnes de qualité. Ce seul article du livre de la *Civilité* me rend suspect tout le reste. Néanmoins il faut avoüer que ce livre n'est pas mauvais pour tous les peuples du Nort; il leur apprendra du moins à connoistre les bons morceaux, & à manger proprement : mais il est tout propre à gaster les provinciaux & les campagnards. Ils n'ont qu'à étudier le chapitre des complimens, pour estre des provinciaux & des campagnards achevez.

Car

Car ce nouveau maiſtre enſeigne la methode de faire des complimens en toutes rencontres ; & il ne luy reſte plus qu'à donner des regles pour rire à propos.

Au reſte, la converſation du jeune Cavalier & de la Demoiſelle qui peint dans ſon cabinet, eſt une choſe admirable, & l'Auteur a raiſon de la propoſer pour modele. Je crains ſeulement que ce modele ne ſoit au deſſus de l'imitation, comme ces originaux dont on ne peut faire que des copies imparfaites. *Ce reſpect qu'on doit au temple des muſes ; ce temple qu'on a peur de profaner ; ces muſes qui eſtoient neuf, quoy-que la Demoiſelle ſoit toute ſeule ; cette Demoiſelle, qui, toute ſeule, les vaut toutes neuf ; qui en ſçait plus que toutes ces neuf ſçavantes enſemble ;* & cent autres choſes de cette force, m'ont fait croire d'abord que c'eſtoit un extrait du *Secretaire de la Cour*, ou des *Complimens de la Langue Françoiſe*. Mais on m'a aſſeûré que ce

n'eſtoit ni le meſme tour ni les meſmes termes, & qu'il n'y avoit que les penſées qui fuſſent ſemblables. Aprés tout, je ne croy pas que l'Auteur de la *Civilité* ait volé Nerveze, ou la Serre. Il arrive tous les jours que deux Ecrivains ſe rencontrent; & quand on a le meſme caractere d'eſprit, on penſe d'ordinaire les meſmes choſes.

DESAGREMENT.

CE mot eſt nouveau, & commence à s'établir : *elle a un grand deſagrément en toute ſa perſonne. Deſagréable* & *deſagréer* ſervent à l'adoucir. On dit auſſi, *ce fut un grand deſagrément pour moy,* en parlant de quelque choſe qui a choqué; mais cette façon de parler ſemble à quelques-uns un peu précieuſe, & je croy que pour s'en ſervir communément, il faut attendre qu'elle ſoit plus autoriſée.

L'Auteur de l'Education d'un Prince écrit néanmoins à peu prés dans

le meſme ſens : *Il a raiſon, humainement parlant, d'eſtre fort offensé de ce procedé ; humainement parlant on ne ſçauroit trouver à redire à ſon reſſentiment ; humainement parlant c'eſt un grand deſagrément que cela.*

Courtois. Courtoisie.

CES mots commencent à vieillir, & ne ſont plus du bel uſage. Nous diſons, *civil, honneſte ; civilité, honneſteté.*

M. de Balzac ſe ſert de *courtois* & de *courtoiſie*. *L'un eſt le plus courtois & le plus civil de tous les hommes. Aprés cela, meſlons la courtoiſie avec la guerre. Ne ſçachant plus que faire, il s'adreſſe aux Graces, qui ſont les Déeſſes des courtoiſies.*

M. Coſtar aime *courtoiſie* ſur tout, & l'employe ſouvent. *La courtoiſie, quand elle eſt extréme comme la voſtre, releve le prix de tous les devoirs qu'on luy rend. Je me ſuis ſouvenu de ce qu'il vous plût de me dire il y a quelques années, que lors que vous ſe-*

de, le ſyſteme de Copernic. Depuis que M. de la Chambre a fait le *ſyſteme de l'ame*, on s'eſt accoûtumé à ce mot ; & comme il ſignifie proprement *conſtitution* & *ſituation*, on s'en eſt ſervi dans le figuré, pour exprimer bien des choſes.

Un de nos bons Ecrivains dit dans les Réflexions ſur la Poëtique d'Ariſtote : *Voilà en abregé le deſſein de la tragedie, ſelon le ſyſteme d'Ariſtote ; noſtre nation, qui eſt naturellement galante, a eſté obligée, par la neceſſité de ſon caractere, à ſe faire un ſyſteme nouveau de tragedie.* Il y en a qui diſent, *le ſyſteme de la Cour, le ſyſteme des affaires d'Allemagne :* mais cela n'eſt pas encore bien établi ; & je connois des gens habiles en noſtre Langue, qui ne peuvent ſouffrir ces expreſſions.

S'ETOURDIR.

CETTE locution eſt élegante en un certain ſens, mais il faut

un valet mal fait & sage, qu'un valet bien fait & fripon; de ces deux livres, lequel aimez-vous le mieux? de tous nos Ecrivains, c'est celuy que j'aime le mieux: ce n'est pas à dire, *j'ay plus d'amitié pour l'un que pour l'autre*, mais *je préfere l'un à l'autre; l'un m'accommode mieux que l'autre; c'est celuy qui me plaist davantage.*

Les Italiens disent *io amo meglio* dans le mesme sens. Aussi ont-ils pris de nous cette phrase, selon la remarque d'Henri Estienne; & le Cardinal Bembo, qui la met au nombre des locutions dérivées du François, l'explique par *io voglio più tosto*: ce qui marque de la préference, & non pas de l'amitié. Il est vray qu'on dit, *je l'aime bien*; mais *bien* en cét endroit signifie *beaucoup*: & quand *bien* signifie *beaucoup*, *plus* est le comparatif qui y répond, & non pas *mieux*. Avec tout cela l'usage a introduit *aimer mieux* pour *avoir plus d'amitié*. L'Auteur d'un

De la préexcellence du Langage François.

Ouvrage des plus polis de nostre Langue s'exprime ainsi : *La surprise de trouver l'homme du monde qu'il aimoit le mieux, le mit hors d'estat de pouvoir parler.* Et M. de la Chambre dit dans le discours de l'amitié des animaux : *Tout le monde sçait l'amour que le singe a pour ses petits ; de deux qu'elle fait à chaque fois, il y en a toûjours un qu'elle aime le mieux, parce que son amour est trop violente, pour estre également partagée à tous les deux.* J'ay, ce semble, condamné ces deux exemples dans la premiere édition des Remarques ; mais comme je suis de bonne foy, je me sens obligé de me condamner moy-mesme maintenant : car outre qu'un des Oracles de nostre Langue m'a asseûré qu'*aimer mieux* se disoit pour *aimer plus* ; j'ay reconnu que la pluspart des gens du monde parlent de la sorte. A la verité, *l'homme que j'aime le plus*, est plus selon la raison ; mais *l'homme que j'aime le mieux* est plus selon l'usage. L'un est asseûré-

ment plus grammatical, & l'autre est peut-estre plus françois, suivant le principe de Quintilien, *aliud grammaticè, aliud latinè loqui.* Il y a pourtant des endroits où je crois que *plus* seroit aussi bon, & mesme meilleur que *mieux.* Par exemple, *c'est l'homme du monde qu'il a le plus aimé; c'est l'homme du monde qui en estoit le plus aimé:* je n'aimerois pas tant, *c'est l'homme du monde qu'il a le mieux aimé, qui en estoit le mieux aimé.*

FIER.

LE mot de *fier* est tout françois en sa signification fine; & les mots qui luy sont semblables dans les autres Langues, n'expriment point ce que nous entendons par *une mine fiere, une beauté fiere. Ferus* & *ferox* ne répondent point à *fier.* Il y a bien de la difference entre *fier* & *sauvage, farouche, feroce, barbare, cruel.* Il y en a mesme entre *fier*, & *généreux* ou *hardi*, que *ferox* signi-

fie quelquefois, ſelon ces vers des deux meilleurs poëtes du ſiecle d'Auguſte;

Non vivida bello
Dextra viris, animuſque ferox, patienſque pericli.

Nec imbellem feroces
Progenerant aquilæ columbam.

Le *fiero* des Italiens & le *feroz* des Eſpagnols ont diverſes ſignifications. Outre qu'ils ſignifient l'un & l'autre le *ferus* des Latins, le ſecond ſignifie, *arrogant, hautain*; mais ils n'ont point la ſignification du *fier* des François. Car enfin *fier* dans le ſens que luy donnent les gens polis, n'a rien de choquant, & eſt plûtoſt une loûange qu'une injure. Il ſignifie quelque choſe de délicat & de vertueux: s'il y entre de l'orgueïl, de l'audace, de l'air galant; c'eſt un noble orgueïl, c'eſt une audace meſlée de pudeur, c'eſt un air galant honneſte. La *fierté* dont nous parlons eſt toûjours ac-

compagnée de la belle gloire, & n'eſt oppoſée ni à la douceur, ni à la modeſtie. Une meſme perſonne peut eſtre douce & *fiere* tout enſemble, & avoir dans la phyſionomie je ne ſçay quoy de *fier* & de modeſte. En un mot, ce que nous entendons finement par *fierté*, eſt bien éloigné de ce que les Latins entendent par *feritas*, les Italiens par *fierezza*, les Eſpagnols par *ferocidad*; & de ce que nous entendons nous-meſmes par *ferocité*, quand nous diſons que *la ferocité naturelle fait moins de cruels que l'amour propre.* *Reflexions morales.*

Fierté, quand il ſe dit d'une femme, ſignifie tout ſeul ces manieres dédaigneuſes, mais nobles & engageantes, que le Taſſe donne à la ſage Sophronie,

Con iſchive maniere e generoſe.

Il ſignifie encore cét orgueïl qui plaiſt, & cette ſeverité charmante que le meſme poëte fait entrer dans le portrait de la généreuſe Clorinde :

Armò d'orgoglio il volto, e si compiacque
Rigido farlo, e pur rigido piacque.

Car les Italiens ont besoin de plusieurs mots, pour exprimer ce que nous disons en un seul.

Quand *fierté* se dit d'un homme, il signifie particulierement, hauteur d'ame, passion pour la gloire, délicatesse d'honneur, je ne sçay quoy de grand & de vif dans les sentimens & dans l'air, qu'on ne sçauroit bien exprimer que par le mot mesme de *fierté*.

On y ajoûte quelquefois une épithete, pour marquer davantage ce qu'on veut dire, & rendre le mot plus fort. Ainsi M. de la Chambre dit dans les Caracteres de la Hardiesse, *que toutes les autres passions corrompent cette beauté masle que l'homme doit naturellement avoir : que la seule hardiesse luy donne cét air majestueux, cette agréable fierté, & ce bel orgueil, qui conviennent à sa nature & à son sexe.*

L'Auteur de l'Ode à Achante, dit, en parlant du Roy, à Achante mesme, qui écrit l'histoire de ce grand Prince,

Mais comment pourrez-vous jamais
Avec d'assez fidelles traits
Peindre sa sagesse admirable,
Sa valeur, sa noble fierté?

Et l'Auteur de l'Arianisme dit, en parlant du Roy des Huns: *Mettant l'épée à la main, & la montrant à son armée d'un certain air de fierté meslé d'allegresse; puis regardant les ennemis avec un soûrire méprisant, qui faisoit comprendre qu'il se tenoit fort asseûré de la victoire, il fit sonner la charge.* Voilà en petit le portrait d'un homme *fier* pour le regard de la guerre. Car il est des *fiertez*, comme des heros, de plus d'une espece, & de plus d'une maniere.

Au reste, quelque beau sens qu'ait *fierté* tout seul, ou avec une belle épithete; il en a un mauvais, dés qu'on y ajoûte une épithete mali-

gne : *elle a une sotte fierté, c'est une fierté ridicule.*

Oraison funébre de Madame la Duchesse de Montausier.

Il se prend mesme en mauvaise part dans sa signification commune, aussi-bien que *fier*, & signifie proprement *orgueil. Cette gloire, qui donne ordinairement de l'orgueil & de la fierté, ne luy donna que des sentimens modestes.*

On dit, *il n'y a rien de plus opposé à l'humilité de l'Evangile, que la fierté de la philosophie; un homme fier de sa noblesse, de sa faveur; les vertus payennes estoient des vertus fieres.* Mais il ne signifie que cela; au lieu que *fiero* ou *fero* Italien signifie *cruel, farouche, barbare.* Il se dit mesme des scelerats & des impies, comme il paroist dans le caractere d'Argant, un des heros Sarasins de la Jerusalem delivrée:

Impatiente, inessorabil, fero
D'ogni dio sprezzator, e che ripone
Ne la spada, sua legge e sua ragione.

Fierté se dit élegamment dans le figuré à l'égard de l'éloquence & du

ſtile. *Nous devons, autant qu'il nous eſt poſſible, nourrir noſtre eſprit au grand, & le tenir toûjours plein, pour ainſi dire, d'une certaine fierté noble & généreuſe.* *Traité du ſublime.*

Fier & *fierté* ſont auſſi des mots de peinture. *Des couleurs fieres, des figures fieres.* *Art de la Peinture.*

M. Peliſſon dit de Jules Romain, *toutes ſes figures eſtoient fieres & hardies.* Et M. Felibien, qui eſt ſi entendu dans la Peinture, dit d'un Crucifix du Cavallini, qui eſt dans l'Egliſe de Saint Paul hors des murs de Rome: *La teſte du Chriſt eſt tournée d'une certaine maniere fiere.* Il dit, en parlant des tableaux qui ont un beau coloris, *cette force, cette fierté, cette douceur,* &c. *Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin.* *Entretiens ſur les vies & ſur les ouvrages des Peintres.*

SYSTEME.

IL y a quelques années que ce mot n'eſtoit connu en noſtre langue que des philoſophes & des mathematiciens; c'eſtoit un mot d'art en quelque ſorte, *le ſyſteme du mon-*

On diroit biens des libertins, qui out ſe cœur plus dereglé que l'eſprit, & qui pour joüir tranquillement des plaiſirs de la vie, voudroient bien ſe perſuader, contre leurs propres lumieres, qu'il n'y a rien à craindre pour eux aprés la mort : *Ils font ce qu'ils peuvent, pour s'étourdir là-deſſus.*

Cependant un de nos maiſtres n'aime point cette façon de parler, & ſoûtient que *s'étourdir* pour *s'oſter le ſentiment*, eſt barbare. Aprés tout, quelque barbare que cela luy ſemble, cela ſe dit par des perſonnes tres-intelligentes ; & c'eſt aſſez, pour rendre peu à peu françoiſe, la plus barbare expreſſion du monde.

Construction irreguliere.

Exemple. *La conduite & la fortune avec laquelle vous avez ſauvé la noſtre:* cela n'eſt pas juſte ; & M. de Voiture, en écrivant de la ſorte au Cardinal de la Valette, a plus conſideré la penſée, que la ré-

gularité de la construction. *La nostre* ne se rapporte qu'à *fortune*; & cependant, dans la derniere exactitude, quand deux mots sont ensemble, & qu'il suit quelque chose qui en dépend, il faut que ce qui suit se rapporte à l'un & à l'autre. Le mesme Auteur dit ailleurs: *Je ne croiray pas qu'elle m'aime tant qu'elle dit, ni que j'aye beaucoup de part en ses prieres, si je continuë à avoir si peu de santé, & si peu de fortune. C'en est une au reste pour moy plus grande que je ne sçaurois jamais esperer,* &c. Outre que *c'en est une*, ne se rapporte pas à *santé*, qui est joint avec *fortune*, il vient aprés un point, qui a terminé le sens; & je ne sçay s'il est permis d'en user de la sorte. Je sçay bien que de bons Auteurs n'en font nul scrupule, & entre autres M. Costar. Il dit dans ses Lettres: *Vous possedez en perfection tout ce qu'il y a de plus fin, de plus ingénieux, & de plus subtil, dans cette belle, & agréable science; & vous y avez*

découvert de certains ſecrets, qui s'eſtoient cachez à Senéque, & que nous chercherions inutilement dans ſes livres des bienfaits. Les voſtres, Monſeigneur, n'ont pas attendu mes prieres.

C'eſt dans cette aſſeûrance que la meilleure, & la plus ſaine partie de ce royaume, qui ne diſtingue point vos diſgraces d'avec les ſiennes, trouve aujourd'huy quelque ſoulagement à ſon déplaiſir. Le mien ne finira point, &c.

Si les biens veritables me manquent, je me ſatisferay des imaginaires, & conſidereray que les riches ne joüiſſent gueres plus parfaitement de leurs richeſſes & de leurs treſors. Vous en eſtes un pour moy, je vous le proteſte. Il me ſemble que quand la periode eſt finie, le point qui la termine détache ce qui ſuit de ce qui précede: c'eſt une affaire faite, & il ne faut plus y revenir. Il falloit répeter *bienfaits, déplaiſir, treſor,* ou plûtoſt prendre un autre tour, pour écrire regulierement.

En, Dans.

Ces deux prépositions ont tant de rapport & de ressemblance, qu'il est assez difficile de dire précisément quand il faut mettre l'une plûtost que l'autre. Voicy ce que j'ay démeslé, aprés y avoir pensé avec un peu d'attention. On met toûjours *en* devant les noms de royaumes & de provinces, lors qu'on ne leur donne point d'article, *en France, en Espagne, en Normandie, en Gascogne.* On met toûjours *dans*, quand ces noms ont un article, *dans la France, dans l'Espagne, dans la Normandie, dans la Gascogne.*

On met toûjours *dans* aux autres noms, quand le nom est masculin, qu'il a son article, & que son article ne se mange point, *dans le repos, dans le mouvement, dans le miserable estat où je suis.* On ne dit jamais, *en le repos, en le mouvement, en le miserable estat.*

J'ay dit quand le nom est mascu-

lin ; car s'il eſt feminin , on peut mettre abſolument *en* & *dans*, quoy-que *dans* ſoit meilleur d'ordinaire : *Dans la miſere où je ſuis, en la miſere où je ſuis ; dans la belle humeur où vous eſtes, en la belle humeur où vous eſtes ; dans la fleur de l'âge, en la fleur de l'âge.*

J'ay dit quand l'article ne ſe mange point ; car s'il ſe fait une éliſion, quoy-que le nom & l'article ſoient maſculins, on dit *en* & *dans* : *Dans l'eſtat où je ſuis réduit, en l'eſtat où je ſuis réduit ; il m'eſt venu en l'eſprit, il m'eſt venu dans l'eſprit ; dans l'horrible embarras où je me trouve, en l'horrible embarras où je me trouve.* On dit cependant toûjours, *il eſt allé en l'autre monde*, pour dire qu'il eſt mort ; & ce ſeroit mal dit, *il eſt allé dans l'autre monde*, quoy-qu'on diſe également, *nos bonnes œuvres nous ſuivent en l'autre monde, & dans l'autre monde.* Si par *l'autre monde* on entendoit la partie du monde nouvellement découverte,

& ce que nous appellons *le nouveau monde*, on diroit bien, *il eſt allé dans l'autre monde :* mais d'ordinaire on n'entend dans le propre que l'autre vie, par *l'autre monde ;* & quand on parle des Indes, il faut dire, *le nouveau monde*, & non pas *l'autre monde.* J'ay dit qu'on entendoit dans le propre l'autre vie, par *l'autre monde ;* car dans le figuré, *un homme de l'autre monde*, ſignifie *un homme qui ne ſçait pas ce que tout le monde ſçait, un homme qui ne ſçait point vivre, un homme du vieux temps.*

Au reſte, ſi l'éliſion fait dire *en* & *dans* aux maſculins, elle le fera dire à plus forte raiſon aux feminins, qui ſans éliſion reçoivent *en* & *dans : Dans l'extrémité où je ſuis, en l'extrémité où je ſuis ; dans l'humeur où il eſt, en l'humeur où il eſt.*

On met *en* & *dans* avec *tout*, ſoit qu'il y ait un article, ſoit qu'il n'y en ait point : *Dans tous les lieux, dans tous les temps ; en tous les lieux, en tous les temps ; en tout temps, en*

On peut mettre *en* & *dans* devant les pronoms démonſtratifs, ou perſonnels, comme *ce*, *cét*, *celuy*, *ſoy*, *nous*, &c. ou dérivez, comme *ſon*, *nos*, *noſtre*, *quel*, *quelque*, *tel*, &c. Il ne faut qu'ouvrir les livres, pour trouver des exemples de tout cela en proſe & en vers. Il y a pourtant des endroits où l'un eſt mieux que l'autre, mais il eſt difficile de les marquer tous; & l'uſage ſeul peut apprendre ces diſtinctions délicates. Il y a des endroits où *en* ne ſeroit pas ſi bien. Quand il s'agit d'un lieu où l'on met quelque choſe, nous nous ſervons d'ordinaire de *dans*: *Il a ſerré cela dans ſon coffre, dans ſa caſſette, dans ſon cabinet.* Il y a auſſi des endroits où *dans* ne vaut rien. Par exemple, quoy-qu'on diſe *rentrer en ſoy-meſme* & *rentrer dans ſoy-meſme*, on dit toûjours *penſer en ſoy-meſme*; & qui diroit, meſme en vers, *je penſois dans moy-meſme*, parleroit mal. Il eſt vray, qu'à parler en général, la poëſie a plus de liberté

que

que la prose ; & à l'égard de ces prépositions, il ne faut pas si fort chicaner les poëtes, qui ont souvent besoin d'élisions pour la mesure de leurs vers. *En* est d'un grand secours, où *dans* seroit incommode. Mais aprés tout, les licences des poëtes doivent avoir des bornes ; & il y a des regles de grammaire, dont la poësie ne dispense pas. Aussi les bons poëtes, qui sont tout ensemble bons grammairiens, ne s'en dispensent jamais. Ils ne se permettent rien contre la Langue, quelque liberté qu'ils donnent à leur imagination ; &, si j'ose parler ainsi, le langage des Dieux ne les empesche pas de parler François.

Au reste, quoy-qu'on puisse mettre quelquefois *en* & *dans* indifferemment devant un mot : s'il y a plusieurs mots semblables dans la mesme periode, & que ce soit le mesme sens, le mesme ordre, & la mesme suite de discours, ayant mis *dans* au premier mot, il ne faut pas

mettre *en* au second ; l'uniformité demande que *dans* regne par tout. En voicy des exemples.

Mort des Justes. *C'est un Dieu fidelle dans ses promesses, inépuisable dans ses bienfaits, juste dans ses jugemens.*

Plaidoyers de M. le Maistre. *Ce grand Prince ne possede pas seulement les vertus morales, mais encore les chrestiennes ; il n'est pas seulement juste dans ses guerres, généreux dans ses combats, clement dans ses victoires, moderé dans ses triomphes ; mais il est ennemi de tous les vices*, &c.

Morale du Sage. *La gloire d'un Souverain consiste bien moins en la grandeur de son estat, en la force de ses citadelles, & en la magnificence de ses palais, qu'en la multitude des peuples ausquels il commande.*

J'ay dit quand c'est le mesme ordre, & le mesme sens ; car autrement, on peut varier, & on doit le faire en certains endroits.

Vie de Socrate. *Il passa un jour & une nuit entiere en une si profonde meditation, qu'il*

ſe tint toûjours dans une meſme poſture.

On ne trouve point qu'il ſoit jamais demeuré ſi long-temps attaché en une meſme place, ni dans un ſi profond raviſſement d'eſprit, que cette fois-là.

Une ſi profonde meditation, un ſi profond raviſſement, ſont d'une autre eſpece, qu'*une meſme poſture, une meſme place:* & c'eſt pour cela que l'Auteur a mis *dans une meſme poſture*, aprés *en une ſi profonde meditation; & dans un ſi profond raviſſement*, aprés *en une meſme place.*

Pour peu qu'on ſçache ce que c'eſt qu'exactitude en matiere de ſtile, on voit bien que ce ſeroit tout au moins une négligence de dire : *Il paſſa un jour & une nuit entiere en une ſi profonde meditation, qu'il ſe tint toûjours en une meſme poſture. On ne trouve point qu'il ſoit jamais demeuré ſi long-temps attaché en une meſme place, ni en un ſi profond raviſſement d'eſprit.*

Cette négligence eſt échapée, je ne ſçay comment, à un Auteur tres-exact. *Le Titien n'eût pour maiſtre qu'un peintre mediocre; & cependant il ſurpaſſa tous ceux de ſa profeſſion en l'agréable mélange des couleurs, & en l'amour qui regne en ſes ouvrages.* La derniere juſteſſe voudroit, *dans ſes ouvrages*, aprés *en l'agréable mélange des couleurs, & en l'amour.* Un autre Ecrivain fameux eſt tombé dans la meſme négligence. *Toutes les amitiez humaines ſeront anéanties par la mort, & nous entrerons tous, dans ce moment, dans une ſolitude éternelle.* L'exactitude demande qu'on diſe: *Nous entrerons tous, en ce moment, dans une ſolitude éternelle*; ou, *nous entrerons tous, dans ce moment, en une ſolitude éternelle.*

Et cela eſt ſi vray, que les poëtes qui ſçavent la Langue, n'y manquent pas, quand la meſure ne les oblige point au contraire,

Sur tout qu'en vos écrits la Langue réverée
Dans vos plus grands excés vous ſoit toûjours ſacrée.

Un poëte qui negligeroit l'élocution, & qui ne ſeroit pas exact, pourroit dire, *en vos plus grands excés*, comme *en vos écrits:* mais parce que ces deux choſes ſont de differente eſpece, & qu'il eſt à propos de les diſtinguer, l'Auteur de l'Art poëtique dit, *en vos écrits, dans vos plus grands excés*; & une marque qu'il a eû cét égard, c'eſt qu'il dit en un autre endroit:

Soyez vif & preſſé dans vos narrations,
Soyez riche & pompeux dans vos deſcriptions.

Il met *dans* à *narrations* & à *deſcriptions*, parce que *narrations* & *deſcriptions* ſont de meſme eſpece, & dans le meſme ordre.

Que s'il dit, en faiſant la peinture d'un jeune homme:

Eſt vain dans ſes diſcours, volage en ſes deſirs,

çon, dit M. Coſtar, *eſt tout plein de Zele & de paſſion pour ſon ſervice; il a le cœur bon, & n'a pas le ſens mauvais.* Au reſte, *cœur* ſeul, & ſans épithete, ſignifie toûjours *courage*, non-ſeulement avec le verbe *avoir*; mais auſſi avec le verbe *eſtre* joint à un ſubſtantif; *c'eſt un homme de cœur.* J'ay dit ſeul, car ſi on met *tout* devant *cœur*, alors *cœur* ſignifie *bonté*, *amitié*. *C'eſt un homme tout de cœur.*

Comment il faut prononcer la derniere ſyllabe des noms terminez en *eur*.

IL ne s'agit icy que des noms qui s'attribuënt à une perſonne, comme *orateur*, *empereur*, *menteur*, &c. car il eſt hors de doute que les autres noms terminez en *eur*, ſe doivent prononcer fortement, & qu'il faut faire ſentir *eur*, en les prononçant, *fleur*, *honneur*, *blancheur*, *noirceur*, *pudeur*, &c. Toute la queſtion ſe réduit donc aux premiers noms,

qui conviennent à l'homme; & on demande en quelle occasion il faut prononcer *eur*, ou *eux*.

I. Quand les noms viennent tous entiers du Latin par le seul changement d'*or* en *eur*, comme *orateur* vient d'*orator*, *acteur* d'*actor*, *auteur* d'*autor*, *imposteur* d'*impostor*, *rheteur* de *rhetor*; c'est une regle générale qu'on fait sonner *eur* à la fin.

II. Quand les noms en *eur* n'ont point de feminin, ou que le feminin qu'ils ont ne se termine point en *euse*, on prononce toûjours *eur* fermé; soit qu'ils viennent du Latin indirectement, & par quelque sorte d'alteration, comme *empereur* vient d'*imperator*, *veneur* de *venator*, *pecheur* de *peccator*; soit qu'ils n'en viennent point du tout, comme *mineur* officier de guerre, qui est un mot tout françois.

III. Quand les noms en *eur* ont un feminin en *euse*, comme *menteur*, *menteuse*; *receleur*, *receleuse*; *faiseur*,

faiſeuſe ; mangeur , mangeuſe ; beuveur , beuveuſe ; receveur , receveuſe , &c. on prononce *eur* quelquefois ferme , & quelquefois mollement, comme s'il y avoit *eux. C'eſt mon procureur, c'eſt mon procureux ; vous eſtes un menteur , vous eſtes un menteux.* On prononce *eux* d'ordinaire en deux rencontres. 1. Quand il ſuit quelque choſe aprés le mot. *Le procureux du Roy , le procureux général ; vous eſtes le plus petit mangeux que je connoiſſe ; c'eſt un grand faiſeux de madrigaux ; c'eſt un grand diſeux de rien.* 2. Quand on parle ſimplement, ſans emphaſe , & ſans émotion , on prononce comme s'il y avoit *eux* , & on dit, *vous eſtes un petit menteux ; c'eſt un flateux.* Au contraire , quand on le prend ſur le haut ton , qu'on parle avec emphaſe, & qu'on s'échauffe en parlant, on prononce *eur , vous eſtes un menteur ; c'eſt un hardi menteur ; c'eſt un beau parleur.* On dit quelquefois, *c'eſt un pauvre preſcheux* ; mais on dit toûjours , *les*

Freres Preſcheurs, comme *les Freres Mineurs*.

La derniere remarque qu'il faut faire, & la plus importante, c'eſt que toutes ces differences ne regardent gueres que le diſcours familier; car quand on parle en public, on a coûtume de prononce *eur* par tout.

HYDRIE.

LE nouveau Traducteur de l'Eccleſiaſte dit, *avant que l'hydrie ſe briſe ſur la fontaine*, pour rendre ces paroles, *antequam conteratur hydria ſuper fontem*. C'eſt traduire mot à mot, & auſſi fidellement qu'un Traducteur d'Horace a traduit, *ad amphoram*, *à ſon amphore*. Mais j'ay peur que le Traducteur de l'Eccleſiaſte & le Traducteur d'Horace ne ſoient un peu trop fidelles; & que pour s'attacher ſcrupuleuſement au Latin, ils n'abandonnent le François. La fidelité d'un Traducteur ne va pas juſques là; & je croy que

Amphora ſignifie proprement un vaſe ou une bouteille de terre à deux anſes.

quand ces Traducteurs auroient mis *cruche*, au lieu d'*hydrie*, & *bouteille* au lieu d'*amphore*, leur traduction n'en ſeroit pas moins exacte. Quels termes, bon Dieu, qu'*hydrie* & *amphore!* A quel marché, à quelle foire de France vend-on des *hydries* & des *amphores?* Une ſervante n'étonneroit-elle pas bien ſa maiſtreſſe, de luy dire, *j'ay acheté aujourd'huy une hydrie & une amphore?* ce ſeroit bien pis que la ſervante des Femmes ſçavantes de Moliere. Car enfin ſi Martine ſe ſert de mots impropres, & ne garde pas toûjours les regles de la grammaire: au moins on l'entend; elle ne parle pas Latin en François; elle n'uſe point de mots inconnus aux hales, & qui ayent beſoin d'interprete. Cependant le mot d'*hydrie* ſe trouve dans un nouveau dictionnaire latin & françois: mais apparemment il ne ſe trouvera pas dans celuy de l'Académie Françoiſe.

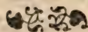

GENS.

GEns, dans la signification de *personnes*, selon la Remarque de M. de Vaugelas, est masculin, quand l'adjectif le suit, & feminin quand il le précede; *ce sont de sottes gens, ce sont des gens résolus.* Mais il y a un cas à quoy M. de Vaugelas n'a point pris garde; c'est quand dans la mesme phrase il y a un adjectif devant, & un adjectif ou un participe aprés. On demande s'il les faut mettre tous deux au mesme genre, selon la regle générale, ou si l'on doit mettre le feminin devant, & le masculin aprés. Par exemple, s'il faut dire, *il y a de certaines gens qui sont bien sots*, ou *bien sottes ; ce sont les meilleures gens que j'aye jamais veûës*, ou *veûs*. Les plus sçavans dans la Langue croyent qu'il faut dire *sots* & *veûs* au masculin, par la raison que le mot de *gens* veut toûjours le masculin aprés soy. C'est une bizarrerie étrange qu'un mot soit maf-

culin & feminin dans la meſme phraſe ; mais ce ſont ces ſortes d'irrégularitez qui font en partie la beauté des Langues.

Obſervations ſur la Langue Françoiſe.

M. Ménage a bien remarqué que *gens* ne ſe dit point d'un nombre déterminé, par exemple, *quatre gens*, *ſix gens, dix gens* ; & qu'il faut dire, *quatre hommes, ſix hommes, dix hommes*. Il pouvoit ajoûter, pour confirmer ſon obſervation, qu'à la verité on joint *gens* avec *cent* & *mille*, mais que c'eſt ſeulement pour ſignifier un nombre indéterminé ; *il y a cent gens dans cette maiſon ; j'ay veû aujourd'huy mille gens* : & cela eſt ſi vray, que ſi en effet il y avoit juſtement cent perſonnes dans une maiſon, & qu'on euſt veû mille perſonnes de compte fait, ce ſeroit mal parler que de dire, *il y a cent gens dans cette maiſon ; j'ay veû mille gens* : il faudroit dire, *il y a cent perſonnes, j'ay veû mille perſonnes*, ou *mille hommes*.

Le meſme Auteur condamne également *dix gens*, & *dix jeunes gens* ;

mais avec tout le respect que je luy dois, je doute que *dix jeunes gens* soit mal dit, & que M. d'Ablancourt ne parle pas correctement, en disant dans son Marmol: *Ali, qui se douta de ce que c'estoit, prit son ami nommé Yahya, & dix autres jeunes gens de leur faction.* Il est certain qu'on dit tous les jours, *ce sont trois honnestes gens*; & les Censeurs des Entretiens d'Ariste & d'Eugene, quelque severes qu'ils soient, ne se sont pas avisé de reprendre cét endroit: *Nous en voyons tous les jours, qui dans les regles devroient plaire, & qui néanmoins déplaisent fort, comme ces deux Seigneurs assez connus à la Cour, de qui on disoit qu'il y avoit en eux plus de bonnes qualitez qu'il n'en falloit pour faire quatre honnestes gens, & que cependant ils ne l'estoient pas.* Cela me fait croire que quand on met un adjectif, ou quelque chose devant *gens*, on peut y joindre un nombre déterminé, *dix jeunes gens, quatre honnestes gens*; &

c'eſt pour cela qu'on dit bien, en prenant *gens* pour domeſtiques, ou pour ſoldats, *il eſt venu avec dix de ſes gens; il n'avoit qu'un de ſes gens avec luy.*

Net.

Ce mot eſt fort en uſage depuis quelques années, pour ſignifier qu'on eſt innocent, & que la conſcience ne reproche rien. *Je ſuis net là-deſſus, & je ne crains rien; mon procedé eſt net; je n'ay jamais veû un procedé plus net que le ſien; une conduite nette & irreprochable.*

Bon Seigneur.

Le mot de *bon* eſtant joint avec les noms appellatifs, comme *juge, capitaine, ſoldat, ami,* &c. fait une loûange, *bon juge, bon capitaine, bon ſoldat, bon ami,* &c. Il n'y a que *ſeigneur* avec lequel il marque du mépris. *Bon ſeigneur* ſignifie dans la converſation & en ſtile bas, un petit génie; & alors *ſeigneur* ne ſe dit

qu'au figuré. Un de nos meilleurs Ecrivains n'a pas laiſſé de dire: *Ce fut une grande perte pour tous les pauvres, dont ce bon ſeigneur eſtoit le refuge le plus ordinaire.* Les gens de la campagne diſent à la verité, *c'eſt un bon ſeigneur, c'eſt une bonne dame*, pour loûër le ſeigneur & la dame de leur village; mais on ne parle pas à la ville comme au village, & les gens de la campagne ne ſont pas de bons modeles. Tout le monde ſçait que dans le diſcours familier ce mot avec *homme* & *femme* ſe prend dans un bon ou mauvais ſens ſelon le ton que nous luy donnons; *c'eſt un bon homme, c'eſt une bonne femme.* Les Latins prennent leur *bonus* à peu prés comme nous prenons noſtre *bon*, témoin ce que dit Ciceron d'Hirtius & de Panſa: *Conſules duos bonos quidem, ſed dumtaxat bonos amiſimus.*

Je ne l'aime, ni ne l'estime.

C'Est ainſi qu'on parle. Ce ſeroit mal parler que de dire, *je*

ne l'aime pas, ni ne l'eſtime pas; ou *je ne l'aime, ni ne l'eſtime point.* On dit cependant, *je ne l'aime pas, je ne l'eſtime pas*, & ce ſeroit mal dit, *je ne l'aime, & ne l'eſtime*; le *ni* eſt cauſe qu'on retranche le *pas* élegamment, non-ſeulement en cette phraſe, mais auſſi en d'autres.

Voyez les oyſeaux du ciel, dit l'Auteur de l'Hiſtoire ſainte du Nouveau Teſtament, *ils ne ſement, ni ne moiſſonnent: conſiderez les lys des champs, comme ils croiſſent; ils ne travaillent, ni ne filent.* Si on ne mettoit *ni* entre les verbes, il faudroit mettre *point* à chaque verbe, ſans conjonction entre deux, comme fait un autre Traducteur: *Conſiderez les oyſeaux du ciel, ils ne ſement point, ils ne moiſſonnent point: conſiderez comment croiſſent les lys des champs, ils ne travaillent point, ils ne filent point.*

MALHEUREUX, MISERABLE.

CES deux mots ſe reſſemblent extrémement: ils ne laiſſent pas

d'avoir quelque choſe de particulier l'un & l'autre; & on pourroit les comparer à deux freres, qui eſtant à peu prés de meſme taille, & ayant les meſmes traits de viſage, n'ont pas tout-à-fait les meſmes ſentimens, ni les meſmes inclinations. On dit indifferemment, *une vie malheureuſe*, *une vie miſerable*: on dit, *c'eſt un malheureux*, *c'eſt un miſerable*; *malheureux*, *miſerable que vous eſtes*, pour dire, *c'eſt un méchant homme*; *méchant que vous eſtes*. Il y a des endroits où l'un eſt bon, & l'autre ne vaut rien. On eſt *malheureux* au jeu, on n'y eſt pas *miſerable*; mais on devient *miſerable*, en perdant beaucoup au jeu. *Miſerable* ſemble marquer un eſtat faſcheux, ſoit que l'on y ſoit né, ſoit que l'on y ſoit tombé. *Malheureux* ſemble marquer un accident qui arrive tout-à-coup, & qui ruine une fortune naiſſante, ou établie. Un courtiſan diſgracié eſt *malheureux*; un Général d'armée, qui perd une bataille, aprés avoir

fait ſon devoir, eſt *malheureux*. Ce ne ſeroit pas parler juſte, que de les appeller *miſerables*. On plaint proprement les *malheureux*; on aſſiſte les *miſerables*.

L'Auteur des Réflexions morales a compris parfaitement la notion de *malheureux*, quand il a dit.

On n'eſt jamais ſi heureux, ni ſi malheureux que l'on penſe.

On ſe conſole ſouvent d'eſtre malheureux, par un certain plaiſir qu'on trouve à le paroiſtre.

Ceux qui ſe ſentent du merite, ſe piquent toûjours d'eſtre malheureux, pour perſuader aux autres & à eux-meſmes qu'ils ſont au deſſus de leurs malheurs, & qu'ils ſont dignes d'eſtre en butte à la fortune.

Miſerable a un ſens que *malheureux* n'a pas; car on dit d'un méchant auteur, *c'eſt un auteur miſerable.*

Oraiſon de Ciceron pour le Poëte Archias.

Un homme, qui a jugé le travail d'un miſerable faiſeur de vers, digne pourtant de quelque reconnoiſſance;

que n'euſt-il point fait pour noſtre poëte?

Encore ſi c'eſtoit un philoſophe qui parlaſt ainſi, peut-eſtre meriteroit-il d'eſtre écouté : mais qu'un miſerable grammairien, qui n'a d'empire que ſur les ſyllabes, prononce hardiment ſur les ouvrages de tant de grands hommes, c'eſt à mon ſens ce qui ne peut eſtre ſouffert. *Guerre des Auteurs.*

On dit d'un ouvrage qui ne vaut rien, *cela eſt miſerable.* On dit à peu prés dans le meſme ſens, *vous me traitez comme un miſerable,* pour dire, *vous n'avez nulle conſideration, ni nul égard pour moy.* On dit encore, *c'eſt un miſerable*, pour dire, *un homme qui n'a nul merite, & qui a l'ame baſſe*, quoy-qu'il ſoit de qualité, & dans une haute fortune.

EN VILLE, A LA VILLE.

ON dit, *Monſieur eſt à la ville,* pour marquer qu'il n'eſt pas à la campagne ; & on dit, *Monſieur*

son siecle, pour la derniere perfection des sciences & des arts ; pour inspirer les poëtes, les historiens & les orateurs ; pour donner du courage & de la force à tous les autres artisans de la belle gloire. Et Mademoiselle de Scudery dit dans la conversation des souhaits : *Il y a quelque chose de plus doux à estre soy-mesme l'artisan de sa propre grandeur, & à ne devoir rien qu'à soy-mesme.*

Eloges du Cardinal Mazarin.

A l'égard d'*ouvrier*, M. Patru dit dans l'éloge de Pomponne de Belliévre : *Chanceliers de Belliévre & de Sillery, fameux ouvriers de la memorable paix de Vervins ! On demande qui fut l'ouvrier d'une révolution si étonnante.* Il dit ailleurs : *Qui n'admirera cét esprit celeste, qui fut l'ouvrier de tant de fictions si ingenieuses, & qui nous menent par un chemin semé de fleurs jusqu'aux portes du Sanctuaire ?*

Panégyrique du Roy.

M. Pelisson use de la mesme phrase dans le Panégyrique du Roy : *Qui ne l'admirera luy-mesme infiniment*

ment davantage, ſi par les voyes plus ſecrétes, plus obſcures & plus inconnuës du gouvernement, dont il eſt luy ſeul l'ouvrier, le conducteur & le maiſtre, il a ſceû corriger, ſurmonter, & changer en mieux les mœurs, les inclinations & le génie de ſes peuples?

A la verité tout cela ne ſe dit que dans le ſtile ſublime; mais enfin, cela ſe dit. Au reſte, quoy-qu'on ne diſe pas d'un manœuvre, qu'*il eſt l'ouvrier, ou l'artiſan de la maiſon*, on dit de Dieu, qu'*il eſt l'ouvrier de toutes choſes, le ſouverain artiſan du monde.* Au premier exemple, *artiſan, ouvrier* eſt tout-à-fait dans le propre; au ſecond, le figuré eſt meſlé avec le propre: & c'eſt ce qui fait peut-eſtre qu'on dit l'un plûtoſt que l'autre.

TROUVER A REDIRE, TROUVER A DIRE.

TOus deux ſont bons; & c'eſt également bien dit, *j'y ay trouvé à redire, j'y ay trouvé à dire.*

Je ne puis rien trouver à redire en tout ce que vous faites ; & ce que je blaſmerois en un autre, me paroiſt en vous une vertu extraordinaire, dit M. de la Chambre à Madame la Marquiſe de Sablé. *Momus trouvoit à redire*, dit M. d'Ablancourt, *que le taureau euſt les cornes au deſſus des yeux, & diſoit qu'il les devoit avoir au deſſous, afin qu'il viſt mieux où il frappoit.*

J'envie la felicité de mon procureur, qui commence toutes ſes lettres par, J'ay receû la voſtre, *ſans qu'on y trouve rien à dire*, diſoit agréablement M. Saraſin, au rapport de M. Peliſſon. Cependant *trouver à redire* ſemble plus commun que *trouver à dire*.

Il n'y a qu'une occaſion où *à redire* ſeroit mal. C'eſt quand il s'agit d'une choſe que nous ne trouvons point, ou d'une perſonne dont nous avons de la peine à nous paſſer. On dit, *j'ay trouvé cent écus à dire dans ma caſſette ; c'eſt un homme*

agréable, & je le trouve fort à dire icy.

On aſſemble la Communauté, pour regler ſa Profeſſion, dit M. Patru, en parlant de la Novice de Pontoiſe: *les Révoltées vont toutes, en apparence, porter leur ſuffrage, mais la pluſpart ne mettent rien dans la boëte; on vient pour examiner le ſcrutin, on trouve dix ou douze voix à dire.* Il avoit dit auparavant: *La voilà dans l'hoſpital, elle prend l'habit, ſans que perſonne y trouve à redire.* *Plaidoyer pour Mad. de Guenegaud.*

Si voſtre philoſophie ne vous a pas rendu entierement inſenſible aux loüanges judicieuſes & à l'amour des gens de bien, dit M. Coſtar à un courtiſan diſgracié, *ſouvenez-vous qu'on vous trouve à dire où vous n'eſtes pas; & que jamais on ne vous connut davantage, que depuis qu'on ne vous voit plus.*

Celuy qui dit à M. le Mareſchal d'Albret retiré dans une maiſon de campagne: *Vos amis, qui vous trouveront beaucoup à redire, ſont plus à*

plaindre que vous; celuy, dis-je, qui met *à redire* en cét endroit, manque un peu d'exactitude.

COMEDIE.

QUOY-QUE la *comédie* ſoit une eſpece particuliere du poëme dramatique, ce mot en François ſignifie toute piece de theatre, juſqu'à celle qui n'a rien du tout de comique. Nous diſons, en parlant des pieces tragiques, qui ſe joüënt, *aller à la comédie*. Nous diſons: *Les comédies de M. Corneille ont un caractere Romain, & je ne ſçay quoy d'héroïque, qui leur eſt particulier; les comédies de M. Racine ont quelque choſe de fort touchant, & ne manquent gueres d'imprimer les paſſions qu'elles repreſentent.* L'Auteur d'un petit ouvrage, qui eſt le plus pur & le plus délicat du monde, dit de Saint Auguſtin: *Il s'accuſe de s'eſtre laiſſé attendrir à la comédie.* L'Auteur d'un autre ouvrage tres-ingénieux, introduit Alexandre Hardi

ancien poëte tragique, diſant de ſoy-meſme : *En trois jours je faiſois une comédie, les comédiens l'apprenoient, & le public la voyoit.* L'uſage paroiſt clairement dans ces deux exemples.

Auſſi M. le Prince de Conty a intitulé ce qu'il a écrit contre ces ſortes de divertiſſemens profanes, *Traité de la comédie & des ſpectacles* ; & pour juſtifier ſon titre, il remarque luy-meſme que ce nom d'une eſpece particuliere eſt devenu en France un nom général, qui convient à toutes les pieces de theatre, ſoit qu'elles ſoient effectivement des comédies, ſoit que ce ſoient des tragédies. Il n'y a qu'une occaſion où l'on doit ſe ſervir du mot de tragédie : c'eſt quand on parle des pieces de theatre qui ſe repreſentent dans les Colleges. Ce ſeroit mal dit, *j'ay eſté à la comédie du College de Clermont* ; il faut dire, *à la tragédie.*

Ce que j'ay dit du mot de *comédie* ſe doit entendre quand on parle

en général de ces ſpectacles. Car ſi on parloit d'une piece en particulier, & qu'on vouluſt en marquer le caractere, il faudroit uſer du mot de *tragédie*, en cas que la piece fuſt tragique; & dire par exemple, *Andromaque eſt une tragédie.* Et ce qui confirme cét uſage, c'eſt que les maiſtres de l'Art donnent à leurs pieces tragiques le titre de *Tragédie: Andromaque Tragédie.* Cependant, allant voir joüër Andromaque, il faut bien ſe garder de dire, *je m'en vas à la tragédie*; & auſſi, en conſiderant la nature de la piece, il ne faut pas dire, *Andromaque eſt une comédie,* quoy-qu'il faille dire, en parlant d'Andromaque, *c'eſt une des plus belles comédies qui ait paru ſur le theatre,* parce qu'alors il ne s'agit pas de l'eſpece, & qu'on ne parle qu'en général: au lieu que quand on dit, *Andromaque eſt une tragédie,* comme il faut le dire en de certaines rencontres, on marque l'eſpece particuliere; on oppoſe la *tra-*

gédie à la *comédie*, *Andromaque* aux *Plaideurs*. Et c'est suivant cette distinction que Joachim du Bellay disoit autrefois : *Quant aux comédies & tragédies, si les Rois & les Républiques les vouloient restituër en leur ancienne dignité qu'ont usurpé les farces & moralitez, je serois bien d'opinion que tu t'y employasses.* Sur quoy Charles Fonteine dit dans son Quintil : *De comédies françoises en vers, certes je n'en sçay point ; mais des tragedies, assez, & de bonnes.* C'est aussi, suivant la mesme distinction, que nous disons, *les comédies d'Aristophane, de Plaute, de Terence ; les tragédies de Sophocle, d'Euripide, de Seneque.*

Illustration de la Langue Françoise.

Quintil Censeur.

SE LAVER D'UN CRIME, d'un soupçon.

ON parle de la sorte dans le figuré ; mais on ne diroit pas dans le propre, *se laver les mains de la boüë, se laver le visage de la poussiere, d'une tache.* On dit seulement,

ſe laver les mains, ſe laver le viſage; ſans ajoûter le régime de la choſe qui ſalit les mains, ou le viſage. Si cependant on prend le mot de tache figurément, on dira bien, *je me ſuis lavé de cette tache,* car c'eſt comme ſi l'on diſoit, *je me ſuis lavé de ce crime.*

MANEIGE.

CE mot eſt à la mode dans le figuré, & s'applique à beaucoup de choſes, où il ne s'agit point de chevaux. En parlant d'un courtiſan habile, on dit, *il entend le maneige:* en parlant d'une négotiation délicate, on dit, *c'eſt un maneige difficile; le maneige de la Cour de Rome; le maneige des affaires.* Ce mot eſt purement Italien dans cette ſignification, & nous le devons peut-eſtre à M. le Cardinal Mazarin, qui eſtoit luy-meſme, pour me ſervir des termes de ſa Langue, *in un gran maneggio di grandi affari.*

LIVRES, FRANCS.

IL n'y a peut-eſtre point de mots françois, où la bizarrerie de noſtre Langue paroiſſe davantage ; ce ſont des mots purement ſynonymes, qui ont un uſage tout different. On dit, *il a vingt mille livres de rente, cinquante mille livres de rente, cent mille livres de rente.* Ce ſeroit mal parler, que de dire, *il a vingt mille francs de rente, cinquante mille francs de rente*, &c. *Francs* ne ſe met jamais avec *mille* & *rente.*

On dit au contraire, *ſa maiſon luy a couſté vingt mille francs ; il a acheté ſa charge cent mille francs*, & non pas *vingt mille livres, cent mille livres.* On ne dit jamais, *un franc*, ni ſeul, ni joint à un autre nombre, comme *vingt & un francs, trente & un francs.* On ne dit pas non plus *deux francs, trois francs, cinq francs,* quoy-qu'on diſe, *quatre francs, ſix francs, ſept francs, huit francs*, &c. On ne dit point auſſi en parlant,

une livre, deux livres, trois livres, &c. bien qu'on l'écrive en faiſant des comptes. Ainſi ce ſeroit également mal dit, *cela m'a couſté une livre, deux livres, trois livres, cinq livres*, que de dire, *cela m'a couſté un franc, deux francs, trois francs, cinq francs*. Il faut dire, *cela m'a couſté vingt ſols, quarante ſols, un écu, cent ſols*. J'ay dit qu'on diſoit, *quatre francs, ſix francs, ſept francs*, &c. cela s'entend, s'il ne ſuit point d'autre nombre: car alors on ſe ſert de *livres*, & non pas de *francs*. Par exemple, quoy-qu'on diſe, *cela m'a couſté quatre francs, ſept francs, huit francs*; on dit toûjours, *cela m'a couſté quatre livres dix ſols, ſept livres douze ſols, huit livres quinze ſols*. On dit, *il me doit cent francs*: ce ſeroit mal dit, *il me doit cent livres*. Mais quand la ſomme paſſe *cent*, il ſemble qu'on uſe indifferemment de l'un & de l'autre, en parlant d'une debte, *il me doit deux cens livres, il me doit deux cens francs*: on dit néanmoins

un ſac de mille francs, & non pas *de mille livres*. On dit d'ordinaire, *il a quatre mille livres de penſion*, & non pas *quatre mille francs de penſion*. Quoy-qu'on diſtingue aſſez ces deux termes, quand on ſçait un peu la Langue; la réflexion ne ſera pas inutile, quand elle ne ſerviroit qu'à faire voir juſqu'où va le caprice de l'uſage.

RAPPORT VICIEUX.

J'APPELLE un rapport vicieux, quand un mot ſe rapporte à un autre, auquel il ne devroit point ſe rapporter. L'exemple le fera entendre. *De quoy les Juges n'eſtant pas d'avis, on dépeſcha à l'Empereur, pour ſçavoir le ſien*. *Le ſien* ſe rapporte à *d'avis*. Je dis qu'il ne devroit point s'y rapporter, parce que *d'avis* eſt un mot indéfini, qui n'a ni queuë, ni régime. S'il y avoit dans l'exemple, *les Juges dirent leur avis, & on dépeſcha à l'Empereur, pour ſçavoir le ſien*, cela ſeroit régulier, & le *ſien* ſe rapporteroit bien

à *leur avis*. Ainsi, pour écrire corréctement, je dirois, *de quoy les Juges n'estant pas d'avis, on dépescha à l'Empereur, pour sçavoir son sentiment*. On peut juger par cette Remarque si ce seroit parler juste, que de dire, *il n'est pas d'humeur à faire plaisir, & la mienne est bienfaisante*, en faisant rapporter *la mienne* à *d'humeur; que j'ay de joye de nous revoir! la vostre n'en approche point*, en faisant rapporter *la vostre* à *de joye*. Si l'on avoit dit, *son humeur n'est pas de faire plaisir, que ma joye est grande de nous revoir*: on pourroit dire régulierement, *la mienne est bienfaisante, la vostre n'en approche point*; en opposant *la mienne* à *son humeur*, & *la vostre* à *ma joye*.

ELEVATION, HAUTEUR, SUBLIMITE'.

CES trois mots sont bons, mais il ne faut pas en user indifferemment.

Elevation se dit dans le propre & dans le figuré. *Elevation du pole;*

élevation d'un aſtre ; élevation d'un baſtiment ; élevation de fortune ; élevation de cœur ; élevation d'eſprit. Plus les hommes ont d'élevation de cœur & d'eſprit, plus ils ſont touchez de l'amour des loüanges, & d'un violent deſir d'aquerir de la réputation, dit Mademoiſelle de Scudery dans le Diſcours de la Gloire, qui a remporté le prix de l'Académie.

Hauteur ſe dit à peu prés de meſme dans un ſens propre, & dans un ſens métaphorique. *La hauteur d'une montagne ; la hauteur d'une colomne ; la hauteur des cieux ; la hauteur du pole ;* ou *les hauteurs* ſimplement, *prendre les hauteurs : un homme qui ne ſçait ce que c'eſt que longitudes, que hauteurs, ſeroit un méchant pilote. Hauteur* & *hauteurs* ſe dit encore des collines & des tertres : *Il fit monter ſa cavalerie juſques ſur la hauteur qu'il occupoit ; ſon deſſein eſtoit de marcher par les hauteurs contre le camp des Bavarois.*

Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg.

Nous diſons métaphoriquement,

la hauteur de nos mysteres. M. le Chevalier de Méré dit, *la hauteur de l'esprit*; c'est dans la *Justesse*, en parlant à Madame la Marefchalle de Clerembaut : *Tout le monde vous loûë, Madame; au moins je ne voy personne qui ne demeure d'accord que vous avez de l'esprit : on en remarque par tout la délicatesse & l'agrément; mais je ne sçay si quelque autre que moy en connoist bien la hauteur & l'étenduë.* M. de Condom dit, *hauteur d'ame : Elle donnoit non-seulement avec joye, mais avec une hauteur d'ame, qui marquoit tout ensemble & le mépris du don, & l'estime de la personne. Hauteur* tout seul se prend *pour fierté & orgueil; il luy a parlé avec hauteur; traiter les gens de hauteur. Le Duc d'Espernon luy-mesme avec toute sa hauteur & sa fierté ordinaire,* dit M. l'Abbé de la Chambre, *ne put s'empescher de luy donner sa confiance,*

*Orai*son funébre de Madame, Duchesse d'Orleans.*

Oraison funébre de M. le Chancel. Seguier.

Hauteur se dit de Dieu en poësie, & Malherbe l'a employé de

cette ſorte dans une de ſes paraphraſes ſur les Pſeaumes :

O ſageſſe éternelle, en merveilles feconde,
Mon Dieu, mon créateur,
Que ta magnificence étonne tout le monde,
Et que le Ciel eſt bas au prix de ta hauteur !

On peut le dire d'une Science, d'un Art :

C'eſt en vain qu'au Parnaſſe un temeraire auteur,
Penſe de l'Art des vers atteindre la hauteur.

Et les Critiques, qui ont condamné *hauteur* en cét endroit, ſont, ſi je ne me trompe, de méchans Critiques.

Sublimité ſe dit dans le figuré, & eſt un bon mot, que M. Des Préaux a rendu meilleur, en l'employant pluſieurs fois dans la traduction de Longin : *La ſublimité des choſes divines, la ſublimité du génie, de l'eſprit, des penſées, du langage, du ſtile.* Mais *ſublimité* ne s'étend pas ſi

loin qu'*élevation* & *hauteur*; car on ne diroit pas, *sublimité de fortune*. On ne dit pas aussi, *sublimité de montagne*; cela vient peut-estre de ce que *sublime* ne se dit point dans le propre en François comme en Latin : car nous ne disons pas, *une montagne sublime*, de mesme que nous disons, *une montagne élevée, une haute montagne*. Nous disons seulement dans le figuré, *un esprit sublime, un stile sublime, un discours sublime*, &c. & quand l'adjectif n'est point en usage dans le propre, le substantif d'ordinaire n'y est point aussi.

Je ne parle point d'*élevement*; c'est un vieux mot, que deux ou trois Ecrivains modernes trouvent à leur gré, & qu'ils employent en toutes rencontres. Mais si *élevement* plaist à ces Messieurs; il ne plaist pas à Messieurs de l'Académie, ni à tous les autres bons Auteurs de nostre temps. Je laisse à juger si l'autorité de deux ou trois Ecrivains doit l'emporter sur tout le reste; ou si

elle peut faire une opinion probable en matiere de langage.

Je ne parle point aussi de *hautesse*; car hors *Sa Hautesse*, quand il s'agit du Grand-Seigneur, c'est encore pis qu'*élevement*. On l'a dit autrefois pour *hauteur*, *élevation*; mais on ne le dit pas maintenant: & les deux ou trois Ecrivains qui s'en servent, ne sont point suivis.

DANS LE CORPS, pour AU CORPS.

EXEMPLE. *Il y a des gens qui plaisent, quelques defauts qu'ils ayent dans le corps, & dans l'esprit*; il faut dire, *quelques defauts qu'ils ayent au corps*. Il faut dire *au corps*, quand on parle des defauts exterieurs, comme on en parle dans l'exemple. Il faut dire aussi *& à l'esprit*, en cét endroit, à cause que *corps* & *esprit* sont joints. *Des filles qui n'ont ni au corps, ni à l'ame aucun des defauts dont il est parlé dans les constitutions*, dit M. Patru. *Dans le corps* va aux parties interieures, comme

Plaidoyer pour Madame de Guenegaud.

le foye, ou la rate; & ainsi on dit, *il a un abcés dans le corps.* Quand on parle de l'esprit seul, on peut dire, *il a dans l'esprit beaucoup de defauts*; & l'Auteur des Réflexions morales parle de la sorte : *Il y a plus de defauts dans l'humeur que dans l'esprit.*

INSIDIATEUR, INSIDIATRICE.

UN des plus célebres Traducteurs de nostre temps semble avoir entrepris d'établir ces mots; il s'en sert plusieurs fois dans un de ses livres. Il dit, *l'insidiateur & l'ennemi de luy-mesme; les démons, ces insidiateurs de nos ames; cette ennemie domestique, qui est son insidiatrice perpetuelle; c'est une insidiatrice & une ennemie domestique, qui veut ravir le tresor de nos vertus.*

Si *insidieux*, que Malherbe vouloit introduire, avoit passé; il auroit frayé le chemin à *insidiateur*; mais comme on a rebuté *insidieux*,

je crains qu'on ne reçoive pas *inſidiateur.*

En recherchant la raiſon pourquoy certains mots ne s'introduiſent point quelque utiles qu'ils paroiſſent, & quelque puiſſans protecteurs qu'*ils* ayent; j'ay remarqué que nous ne recevons gueres de nouveau un mot tout latin, à moins que nous n'en ayions déja un qui luy reſſemble en quelque façon, & qui aide à le faire connoiſtre. *Le mouvement de trépidation* n'a pas eſté peut-eſtre inutile à l'établiſſement d'*intrepide.* De plus, nous rejettons d'ordinaire les mots qui ſont dérivez d'un mot que nous n'avons point. Par exemple, *inſidia*, qui ſignifie embuſches, eſt l'origine d'*inſidieux* & d'*inſidiateur*; c'eſt de ce premier mot que les deux autres ont pris naiſſance: il eſt, ſi j'oſe ainſi parler, comme le pere & le chef de la famille. Nous n'avons point pris du Latin ce premier mot, comme nous en avons pris tant d'autres; & c'eſt pour cela

ſans doute que nous n'avons pû nous accommoder d'*inſidieux*, & que nous aurons de la peine à nous accommoder d'*inſidiateur*. Il ſemble que n'ayant point receû le pere, nous n'oſions recevoir les enfans ; & ce qui rend ma conjecture aſſez probable, c'eſt que l'Italien, qui a formé *inſidie* du latin *inſidiæ*, a fait enſuite *inſidioſo* & *inſidiatore*.

Au reſte, quand nous dirions *inſidiateur*, il ne s'enſuivroit pas qu'on puſt dire, *inſidiatrice*, non plus qu'*exterminatrice*, *tentatrice*, *dominatrice*, *diſpenſatrice*, dont quelques Ecrivains ſe ſervent. On ne fait pas de ces feminins-là autant qu'on veut ; & il n'eſt permis d'employer que ceux que l'uſage a autoriſez, tels que ſont *actrice*, *ambaſſadrice*, *coadjutrice*, *fondatrice*, & quelques autres.

En l'honneur, a l'honneur.

Tous deux ſe diſent. *En l'honneur* eſt plus commun : *chanter*

des hymnes en l'honneur de Dieu; baſtir une egliſe en l'honneur d'un Saint. Le Heros de Virgile, dit un bon Auteur, *celebra des jeux en l'honneur de ſon pere.* Les Latins diſent *in honorem*, & c'eſt peut-eſtre à leur imitation que nous diſons *en l'honneur.*

A l'honneur eſt plus noble, & plus ſoûtenu. *L'envie qu'ils portoient naturellement aux grands, leur en fit trouver l'invention agréable: tellement qu'aprés avoir long-temps battu des mains à l'honneur du poëte, ils commanderent tout haut aux Juges de luy donner le prix*, dit M. Charpentier, en parlant de la comédie où Ariſtophane joüa Socrate en ſa preſence. Et M. de Benſerade dit agréablement au Cardinal Mazarin, lors que ce Miniſtre revint à la Cour, aprés que les troubles, qui l'avoient contraint de ſortir du Royaume, furent appaiſez:

Je vous exalterois en termes plus puiſſans,

*Mais desaccoustumé que vous estes
d'encens,
Des vers à vostre honneur vous
sembleroient étranges.*

On dit de mesme, *à la loüange*, *à la gloire : ce sont des vers à sa loüange ; un poëme composé à la gloire du Roy*. Mais on ne dit point *en sa loüange, ni en sa gloire*, comme on dit *en son honneur*.

Rendez a Cesar ce qui est à César.

C'Est ainsi que tous les Traducteurs de l'Evangile & tous les Prédicateurs parlent ; & on peut dire que cette façon de parler est autorisée par l'usage : je ne prétens pas aussi la blasmer. Je prétens seulement faire là-dessus une réflexion, qui pourra servir du moins à connoistre le caprice de nostre Langue, & la tyrannie de l'usage. *César* en François ne signifie proprement que *Jules César*, le premier des Empereurs Romains ; & s'il signifie au-

tre choſe, c'eſt la dignité, ou le titre d'honneur que les Empereurs donnoient d'ordinaire à leurs enfans, témoin cét endroit de l'Hiſtoire de l'Arianiſme: *Arbogaſte Colonel de l'infanterie, envoyé dans les Gaules, pour s'en aſſeûrer, y ſurprit, & tua Victor, que Maxime ſon pere y avoit laiſſé, aprés l'avoir créé Céſar.*

Céſar en Latin ne ſignifie pas ſeulement *Jules Céſar*, mais auſſi *Empereur*; & dans l'endroit dont il eſt queſtion, il s'agit de l'Empereur Tibere. A la verité *Céſar* au pluriel ſignifie quelquefois parmi nous *Empereur*, en proſe & en vers. *D'où vous vient cette audace de parler publiquement, d'écrire pour ſoulever le peuple contre la religion des Céſars*, dit l'Auteur de la Mort des Juſtes, en faiſant parler le Proconſul Maxime à Saint Cyprien. M. Coſtar dit, aprés Senéque, *que la fortune aime les larmes des Céſars*; & M. Godeau dit, en parlant de Rome,

dans l'Elègie qu'il adresse à M. d'Andilly sur ses Oeuvres Chrestiennes :

Où les Rois à genoux venoient de toutes parts,
Adorer la grandeur du trône des Césars.

Avec tout cela *César* au singulier ne signifie point *Empereur* ; & il est bien probable que celuy qui a traduit le premier ce passage, *reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari*, n'entendoit pas trop le François. Il est du moins évident que ce premier Traducteur a fait deux fautes dans un seul mot, l'une, disant *César* pour *Empereur* ; l'autre, disant *à César*. Car supposé que *César* signifie là *Empereur* ; c'est un nom appellatif, qui demande un article ; & il faudroit dire, *rendez au César ce qui est au César*, comme nous dirions, *rendez au Roy ce qui est au Roy*. *A César* est aussi irrégulier que le seroit *à Roy*, *à Empereur*. S'il s'agissoit de Jules César, comme *César* est un nom propre,

pre, qui ſe met ſans article, *à Céſar* ſeroit régulier; mais il s'agit de Tibere, qui regnoit alors. Cependant, quelque irrégularité qu'il y ait dans cette phraſe, il faut s'en ſervir ſans ſcrupule. L'uſage, qui a établi des ſoléciſmes, peut autoriſer des barbariſmes, quand il luy plaiſt: il faut, dis-je, s'en ſervir, à l'exemple de nos bons Auteurs, qui l'employent non-ſeulement dans le propre, mais auſſi dans le figuré. *Recevez les loûanges qui vous ſont deuës, & ſouffrez qu'on rende à Céſar ce qui appartient à Céſar*, dit M. de Voiture à M. le Prince, ſur le ſuccés de la bataille de Rocroy, lors que ce grand Prince n'eſtoit encore que Duc d'Enguien.

ORIGINAL.

QUOY-QUE ce mot ſoit devenu aſſez commun depuis quelques années, il n'en eſt pas pour cela moins élegant, *un eſprit original, des manieres originales; cela eſt*

original, pour marquer quelque chose de nouveau, & d'un caractere particulier. *Il y a peu d'Auteurs qui soient originaux*, c'est à dire, qui ne copient point les autres, qui tirent tout d'eux-mesmes, qui imaginent des choses nouvelles & extraordinaires. *Il est bon de puiser dans les sources, d'étudier à fond les anciens, principalement ceux qui sont originaux*, dit l'Auteur des Réflexions sur l'Eloquence. *A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux*, dit M. Pascal. *Original* est là adjectif; & ce seroit mal dit en ce sens, *ceux qui sont des originaux.*

Original substantif ne se dit que des choses qui sont premieres en leur genre, & qui ne sont point des copies: comme les chefs-d'œuvres de l'art; les manuscrits anciens; les lettres écrites, ou signées de la main de ceux qui en sont les auteurs. *Ce tableau-là est un original; l'original Hebreu; l'original d'une lettre.*

On dit, en riant, & en parlant d'un homme qui a quelque choſe de ſingulier & d'extravagant dans l'eſprit, ou dans ſa conduite, *c'eſt un original.*

On diroit bien néanmoins ſérieuſement *original,* en y ajouſtant un adjectif, ou en luy donnant un régime. L'Auteur des Réflexions ſur la Poëtique d'Ariſtote, dit à l'occaſion d'Homere : *C'eſt ſur ce grand original que Platon eſt devenu philoſophe ;* & l'Auteur du Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin, dit au ſujet de M. de Voiture : *Ceux qui ne veulent admirer que M. de Voiture, le tiennent pour l'unique original des choſes galantes.* On diroit bien, *Job eſt un original de patience ; Socrate eſt un original de ſageſſe.*

Original adjectif ſe dit des langues, des textes, des pieces dans une affaire ; *les langues originales, les textes originaux, les pieces originales.*

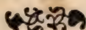

DROITURE.

CE mot ne se dit que dans le figuré ; *c'est un homme qui a de la droiture*, pour dire, *qui a de la probité, qui est juste, qui est équitable.*

Guerre des Auteurs. *Il est bien plus important de garder la droiture dans nos actions, que de connoistre une ligne droite.*

Pratique de la Perfection Chrestienne. *Cherchez premierement le Royaume de Dieu ; servez-le en esprit de droiture & de justice.* Le mot de *droiture* est ancien ; & Antoine Baif dit dans ses Mimes :

Toy qui es ami de droiture.

Quelques-uns disent *droiture d'esprit, la droiture de l'esprit.*

Pensées de M. Pascal. *Il y a deux sortes d'esprits ; l'un de penetrer vivement & profondément les consequences des principes, & c'est là l'esprit de justesse ; l'autre de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre, & c'est là l'esprit de géometrie : l'un est force & droiture d'esprit, l'autre est étenduë d'esprit.*

Fidelle en ſes paroles, incapable de déguiſement, ſeûre à ſes amis; par la lumiere & la droiture de ſon eſprit elle les mettoit à couvert des vains ombrages, & ne leur laiſſoit à craindre que leurs propres fautes. *Oraiſon Funébre de Madame, Duchesse d'Orleans.*

On pourroit dire de la meſme maniere, *droiture de cœur, la droiture du cœur:* mais on ne dit point, & on ne peut jamais dire, *la droiture d'une ligne, la droiture d'une colomne;* quoy-qu'on diſe, *une ligne droite, une colomne droite;* comme on dit, *un eſprit droit, un cœur droit.* On dit néanmoins, *écrire en droiture,* pour *écrire directement.* C'eſt une façon de parler que nous avons priſe des Italiens, *andar à drittura.*

SUPPLIER.

M. de Vaugelas a bien remarqué que quoy-que *ſupplier* ſoit plus reſpectueux & plus ſoumis que *prier,* il ne faut jamais dire *ſupplier Dieu,* comme on dit *ſupplier le Roy;* mais il n'a pas remarqué que *ſup-*

plier ſe peut dire à l'égard de Dieu en une rencontre. Par exemple, je puis dire à Dieu, en le priant, *je vous ſupplie, mon Dieu, de m'accorder la grace d'une veritable pénitence; je vous ſupplie de me pardonner mes pechez.* Je dis le meſme pour ce qui regarde la Vierge & les Saints. On dit, *les Catholiques prient la Vierge & les Saints; il n'y a que les Huguenots qui ne prient point la Vierge & les Saints:* & ce ſeroit mal parler que dire, *les Catholiques ſupplient la Vierge & les Saints; il n'y a que les Huguenots qui ne ſupplient point la Vierge & les Saints.* Mais on peut dire, ayant recours à la Vierge & aux Saints, *Vierge ſainte, je vous ſupplie d'interceder pour moy auprés de Jeſus-Chriſt voſtre Fils; grands Saints, nous vous ſupplions de nous obtenir les graces dont nous avons le plus de beſoin.*

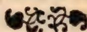

HOMME DE CONDITION, Homme de qualité.

COndition dit moins que *qualité*; & *homme de qualité* eſt en noſtre langue quelque choſe de plus qu'*homme de condition*. Les perſonnes d'une haute naiſſance, ou celles qui s'en piquent, ſentent cela plus que les autres; & j'ay connu un homme de bonne maiſon, mais un peu enteſté de ſa nobleſſe, qui eût un grand chagrin, de ce qu'on avoit dit qu'il eſtoit *homme de condition*, parce qu'il prétendoit eſtre *homme de qualité*: & je ne ſçay meſme s'il ne prétendoit point eſtre *homme de la premiere qualité*, *de grande qualité*; car cela dit encore davantage. Et c'eſt auſſi pour cette raiſon que M. le Duc de Saint Aignan, auteur de l'Eloge de M. le Duc de Guiſe, eſt déſigné dans le titre de l'Eloge ſous le nom d'*un homme de grande qualité*. *Memoires du Duc de Guiſe.*

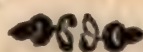

SI ON PEUT METTRE *le*, APRE'S un mot qui n'a point d'article.

VOICY peut-estre une des plus subtiles questions de nostre Langue. Les exemples la feront entendre. On demande si c'est bien parler, que de dire, *vous avez droit de chasse, & je le trouve bien fondé; le Roy luy a fait grace, & il l'a receuë allant au supplice.* Quelques-uns croyent que cela peut passer; mais les plus sçavans dans la Langue sont d'un sentiment contraire; & leur raison est que *droit* & *grace* estant là indéfinis, rien de ce qui suit ne s'y doit rapporter. Car les noms indéfinis, ou indéterminez, c'est à dire, qui sont sans article, n'ont aucun régime, ni aucune relation: & comme on ne dit pas, *vous avez droit de chasse, qu'on ne peut vous disputer; le Roy luy a fait grace, qu'il n'attendoit pas;* on ne doit pas dire par le mesme principe, *vous avez droit de chasse, & je le trouve*

bien fondé ; le Roy luy a fait grace, & il l'a receuë allant au supplice, faisant rapporter *le* à *droit*, & *la* à *grace.* Mettez un article à *droit*, ou quelque chose qui vaille un article, & qui détermine ; dites, *le Roy luy a donné sa grace*, au lieu d'*il luy a fait grace :* il n'y aura plus de difficulté, & on dira bien alors, *vous avez un ancien droit de chasse, & je le trouve bien fondé ; le Roy luy a donné sa grace, & il l'a receuë allant au supplice.*

Selon cette Remarque, qui est établie sur celle de M. de Vaugelas, que le pronom rélatif ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'article ; ce n'est pas écrire purement que de dire, *j'ay raison de me plaindre, & vous ne l'avez pas de m'accuser.* Il faut mettre *en* au lieu de *le*, parce qu'*en* estant moins déterminé, se rapporte mieux à un nom indéterminé. Il faut dire, *j'ay raison de me plaindre, & vous n'en avez pas de m'accuser.* Si néan-

moins il ne ſuivoit point de verbe, ni aprés *raiſon*, ni aprés *vous n'en avez pas*, & qu'on diſt ſimplement, *j'ay raiſon:* on diroit bien, *& vous ne l'avez pas.* On dit de meſme, *il a tort, & je ne l'ay pas.* On dit auſſi, *ſi vous ne me faites juſtice, je me la feray moy-meſme.* Ce ſont des exceptions de la regle générale, auſquelles on peut ajoûter celles qui ſuivent.

Imitation de Jeſus-Chriſt. *Il eſt bien plus ſeûr de recevoir conſeil, que de le donner.*

Plaidoyer pour Madame de Guenegaud. *Elles vivent en cloſture, mais elles n'en font point de vœu, & ne la gardent que par une ſainte obſervance.*

Conſeil, cloſture, ſont des noms indéfinis, & ſans article; cependant on met aprés, *le donner, la gardent.* Il peut y avoir encore d'autres exceptions, qui ne ſe preſentent pas maintenant.

Quelqu'un demandera peut-eſtre comment on pourroit rectifier ces exemples, *vous avez droit de chaſſe, & je le trouve bien fondé; le Roy luy*

a fait grace, & il l'a receûë allant au ſupplice.

Je réponds qu'il faut répeter aux ſeconds membres du diſcours le nom indéfini, en y mettant un pronom. *Vous avez droit de chaſſe, & je trouve voſtre droit bien fondé; le Roy luy a fait grace, & il a receû ſa grace allant au ſupplice.*

Mille gens traiteront tout cela de bagatelles, & de fauſſes délicateſſes; mais ceux qui ont le gouſt de noſtre Langue, en jugeront peut-eſtre autrement.

ACTEUR, COMÉDIEN.

ON ſe ſert du mot d'*acteur*, pour marquer la part que les perſonnes ont aux affaires. On dit, en parlant d'un homme qui a conduit une intrigue, *il a eſté un grand acteur en cette affaire.* Quoy-qu'*acteur* & *comédien* ſoit le meſme dans le propre, ce n'eſt pas le meſme dans le figuré: *acteur* ne ſe prend pas en mauvaiſe part, comme *comé-*

dien, qui ſignifie une perſonne diſſimulée & artificieuſe, qui joüë pluſieurs perſonnages. On dit d'une femme, qui n'eſtant pas fort réguliere, a un exterieur modeſte, & fait la prude, *je n'ay jamais veû une ſi grande comédienne.* M. Maucroix dit dans la Traduction des Homélies de Saint Chryſoſtome au peuple d'Antioche : *Tous les ſucceſſeurs de Zenon & de Diogene ne ſont que des comédiens, & ne ſe font valoir que par leurs barbes & leurs manteaux.*

RECHERCHE.

Ce mot ne ſe dit pas indifferemment de toutes choſes. Ce ſeroit mal parler que de dire, *faites la recherche de la montre que j'ay perduë; faire la recherche d'une choſe égarée.* Mais on dit bien, *faire la recherche des faux-nobles, de l'auteur d'un meurtre, des ſecrets de la nature,* &c. Nos bons Auteurs uſent toûjours de *recherche* en ce ſens-là.

Le motif de tous les diſcours & de toutes les controverſes de Socrate, eſtoit la recherche de la verité. Vie de Socrate.

Le plaiſir que l'on prend dans ces ſortes de connoiſſances ne conſiſte pas dans la poſſeſſion, l'eſprit ne ſe divertit que par la recherche meſme. Eſſais de Morale.

On ne diroit pas dans le propre, *la recherche des métaux, la recherche des perles, la recherche des treſors que la nature a cachez dans le ſein de la terre, & dans le fond de la mer.* Mais on diroit bien dans le figuré, *la recherche des biens de la terre,* & avec Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, *la recherche des treſors*; c'eſt en parlant du Cardinal de Richelieu: *Sa modeſtie l'empeſchant de mettre au jour ſes plus grands ouvrages, ne l'empeſchoit pas néanmoins d'approuver qu'on rechercheaſt les meſmes treſors qu'il tenoit cachez, & d'en autoriſer la recherche.* Hiſtoire de l'Académie.

Cependant on pourroit dire, en parlant d'une lettre perduë, ou d'une autre choſe égarée, *quelque re-*

cherche que j'en aye faite, je n'ay pû en rien apprendre : mais alors *recherche* ſe prend dans le figuré, & c'eſt comme ſi on diſoit, *quelque ſoin que j'aye pris pour en apprendre des nouvelles.* Non-ſeulement on ne dit pas *recherche* dans le propre, à l'égard d'une choſe perduë ; mais on ne dit pas meſme *rechercher*, à moins que par *rechercher* on n'entende *chercher une ſeconde fois.* Par exemple, *on n'a pas bien cherché par tout, il faut rechercher.* Mais on ne diroit pas la premiere fois, *recherchez la bague que j'ay perduë :* il faut dire, *cherchez.*

Chaste, Chasteté.

CHaſte ſe dit de la diction, pour en marquer la pureté grammaticale, & il ſe joint d'ordinaire avec un autre mot qui l'explique, & qui le détermine. Par exemple, *on ne peut pas voir une diction plus chaſte, ni plus correcte.* M. Coſtar dit à M. Ménage, en luy parlant de ſes poë-

ſies italiennes: *Si je m'y connois, il n'eſt rien de plus pur & de plus chaſte que voſtre élocution.* Il dit à un autre de ſes amis : *Je n'ay jamais rien veû de plus pur que voſtre ſtile, & je m'étonne qu'il puiſſe eſtre ſi chaſte, eſtant ſi maſle, & ſi fort.* Il ne s'enſuit pas pour cela qu'on diſe, *la chaſteté de la diction, la chaſteté du langage*; & M. de Balzac n'a pas parlé fort purement luy-meſme, quand il a dit: *Le bon homme Victorius monte encore plus haut, pour trouver la pureté, la chaſteté, l'integrité du Latin.* *Chaſteté* & *integrité* ne ſe diſent gueres que des mœurs. M. Coſtar a dit cependant *chaſteté du ſtile*, en une rencontre où cette locution ne choque pas tant, parce qu'elle eſt préparée, & comme amenée par ce qui précede. C'eſt en parlant d'un Sénateur de Veniſe, qui accuſoit Martial de parler mal latin, & d'avoir corrompu la pureté d la langue romaine: *Pour réparation de ce crime, il le traitoit plus cruelle-*

ment que s'il euſt violé une vierge, & meſme que s'il euſt débauché une Veſtale: car il le brûloit tous les ans, & en faiſoit un ſacrifice aux Manes de Catule, qu'il reconnoiſſoit pour legitime Prince des faiſeurs d'épigrammes, & de la chaſteté du ſtile.

LE PRINCE DES PHILOSOPHES.

LE PRINCE DES ORATEURS.

L'AUTEUR des Doutes propoſez à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe s'eſt déclaré un peu trop contre ces façons de parler. Il n'a pas mal remarqué que l'ignorance les a peut-eſtre introduites, & que le *princeps oratorum*, qui ſignifie en Latin *le premier des orateurs*, a eſté traduit mal à propos en François par *le prince des orateurs*. Mais il devoit conſiderer que ces expreſſions ſont receûës, ſoit qu'elles ſoient raiſonnables, ou qu'elles ne le ſoient pas. C'eſt à peu prés comme *rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar*, que l'uſage a autoriſé contre la raiſon, & con-

tre la grammaire meſme. Car enfin la pluſpart de nos bons Auteurs parlent de la ſorte : & ce ſeroit une cruauté d'empeſcher les prédicateurs & les avocats de dire, en citant Ariſtote & Ciceron, *le prince des philoſophes, le prince des orateurs*. On dit encore, *le prince de l'éloquence romaine, le prince de la poëſie latine, le prince des faiſeurs d'épigrammes*, &c. ſans parler des *princes des preſtres*, ſuivant le langage de l'Evangile ; & du *prince des apoſtres*, ſelon le ſtile de l'Egliſe. Toutes ces principautez ne ſont gueres legitimes, mais elles ſont établies ; & il n'y auroit preſque pas moins d'injuſtice de s'y oppoſer, que de ſe révolter contre une puiſſance, qui n'eſtant pas peut-eſtre fort juſte dans ſon origine, ſeroit autoriſée par le conſentement des peuples, & par la preſcription du temps.

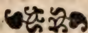

Mestier.

CE mot, qui eſt bas dans le propre, ne l'eſt point dans le figuré; & ſi nous en croyons M. de Balzac, les peintres s'en offenſent, mais les Généraux d'armée s'en font honneur. C'eſt un terme bas, à ſon jugement, quand on parle de Maiſtre Pierre le Cordonnier; au lieu que c'eſt un terme relevé, quand on parle du Prince d Orange. En effet, nous diſons élegamment, *le meſtier des armes, le meſtier de la guerre:* nous diſons d'un brave, qu'*il aime le meſtier*, qu'*il a vieilli dans le meſtier:* on dit meſme de l'employ des princes, *le meſtier de ceux qui commandent, eſt le plus difficile de tous.* On dit auſſi, en parlant des ouvrages d'eſprit, *il n'y a que les gens du meſtier qui en ſoient bons juges;* & M. Scaron dit, en parlant des portraits que fit une Princeſſe ſpirituelle & ſçavante, lors que c'eſtoit la mode d'en faire: *Ils ſont, à ce que*

j'en puis juger, les plus beaux de tous ceux qui ont eſté encore faits ; & les beaux eſprits ſeroient bien à plaindre, de voir emporter ſur eux à cette Princeſſe la gloire de bien écrire, s'il ne leur eſtoit tres-glorieux de la voir faire leur meſtier. C'eſt ainſi que la métaphore ennoblit quelquefois les mots, en les détournant de leur ſignification naturelle.

NE' NATIF.

CETTE façon de parler eſt de ces locutions baſſes qui ne ſortent point de leur baſſeſſe, & il n'y a que le petit peuple qui diſe, *un tel eſt né natif de Paris*. Les honneſtes gens diſent, *un tel eſt né à Paris*, ou *eſt natif de Paris*. On ne joint point *né* & *natif* enſemble. Au reſte, *natif* eſt françois, & nos meilleurs Ecrivains en uſent ſans difficulté. L'Auteur de la Vie de Saint Paul dit, qu'*il eſtoit natif de Tarſe* ; & le Traducteur de la Vie du Cardinal Commendon, dit dans ſa pré-

face : *Antoine Maria Gratiani natif du bourg du Saint Sepulcre, petite Ville d'Etrurie*, &c. Cependant, quoy-que ce mot ſoit françois, il n'eſt pas fort noble, ſelon quelques perſonnes intelligentes : car parmi les mots auſſi-bien que parmi les hommes d'un meſme païs, il y en a de nobles & de roturiers, ſi j'oſe uſer de ce terme.

M. d'Ablancourt dit de Lucien, qu'*il eſtoit de Samoſate, Capitale de la Comagene :* & M. Charpentier dit de Socrate, qu'*eſtant interrogé de quel païs il eſtoit, il ne répondit point qu'il fuſt d'Athenes, mais qu'il eſtoit du monde.* Ainſi j'aimerois encore mieux dire tout ſimplement, *il eſt de Paris*; que de dire, *il eſt natif de Paris.*

Il pourroit néanmoins ſe rencontrer des endroits où *natif* ſeroit neceſſaire, à moins qu'on ne priſt un autre tour. Par exemple : *Démaratus*, dit un bon Auteur, *fuyant la perſecution du tyran Cypſeus, ſe retira dans*

la Toſcane, aprés avoir quitté la Ville de Corinthe, dont il eſtoit natif. Dont il eſtoit tout ſeul ne ſeroit pas aſſez clair, ni aſſez ſoûtenu; & *natif* aprés fait un bon effet. J'ay dit à moins qu'on ne priſt un autre tour, en diſant, par exemple, *aprés avoir quitté la Ville de Corinthe, qui eſtoit le lieu de ſa naiſſance*; comme dit M. Patru du Poëte Archias: *Il parut premierement à Antioche, qui eſtoit le lieu de ſa naiſſance.*

VACATIONS, VACANCES.

VAcations ſe dit pour le Palais, *vacances* pour le College. *Les avocats étudient durant les vacations; les écoliers perdent le temps durant les vacances.* M. Peliſſon dit pourtant; *Pendant que nous eſtions au College mon frere & moy, on nous permettoit d'aller paſſer tout le temps des vacations à la campagne.* Mais il y a bien de l'apparence que M. Peliſſon avoit oublié le College, & les termes du College, quand il ſe mit à écri-

re l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe.

SAGACITÉ.

C'EST dommage que ce mot ne ſoit bien établi dans noſtre Langue; il a un ſens profond, & exprime la penétration, le diſcernement d'un eſprit qui recherche, & qui découvre ce qu'il y a de plus caché dans les choſes. Les philoſophes s'en ſervent librement; & celuy qui nous a donné depuis peu un abregé fort curieux de la philoſophie de M. Gaſſendi, dit en un endroit : *Cela ſurpaſſe la ſagacité de l'eſprit humain.* L'Auteur de la Conjuration des Eſpagnols a mis ce mot dans le portrait de ſon Marquis de Bedemar : *Cette pratique continuelle de lecture, de méditation, & d'obſervation des choſes du monde, l'avoit élevé à un tel point de ſagacité, que ſes conjectures ſur l'avenir paſſoient preſque dans le Conſeil d'Eſpagne pour des propheties.* M. de Balzac en a uſé

quelquefois. *A voſtre avis, où ay-je trouvé ces quatre vers? vous trouverez plûtoſt la ſource du Nil, que le lieu d'où ils ſont tirez, quand meſme vous employeriez à cette recherche la ſagacité de M. de Peyrarède.* Il dit ailleurs à M. Conrart, en parlant de M. Ménage : *En attendant que je vous envoye un ſecond chapitre de Mecénas, employez là-deſſus ſa faculté divinatrice, autrement ſa ſagacité ſcaligerienne.*

Les Eſpagnols ont leur *ſagacidad,* & les Italiens leur *ſagacità,* dont les uns & les autres uſent communément. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions noſtre *ſagacité,* & qu'il nous fuſt permis de nous en ſervir dans toutes ſortes d'occaſions. Par malheur les femmes ne l'entendent point, & ont peine à s'en accommoder : celles qui entendent le Latin devroient expliquer ce mot aux autres, & gagner leurs ſuffrages, pour l'établir.

Mauvaises Graces.

Il y en a qui disent, *il a encouru les mauvaises graces du Prince* ; & un de nos celebres Ecrivains use de cette façon de parler : mais toutes les personnes que j'ay consultées, la condamnent. *Bonnes graces* ne fait point de consequence *pour mauvaises graces*. L'usage est pour l'un, & n'est point pour l'autre. Il ne faut point raisonner en matiere d'usage : il faut s'assujétir, & s'aveugler en quelque façon.

Commander.

Ce verbe, dans son sens propre & naturel, a diverses significations & divers régimes. En matiere de guerre, il signifie quelquefois *ordonner que des troupes marchent. Le Général a commandé un régiment, pour aller secourir la ville ; l'on a commandé les Dragons, pour attaquer les ennemis de ce costé-là.* Il signifie quelquefois *conduire*, & *estre chef. M. de Turenne*

Turenne commande l'armée en Allemagne ; un tel commandoit les Mouſquetaires à l'attaque de la demi-lune. En ces cas-là *commander* regit toûjours l'accuſatif: mais hors ces cas-là il regit toûjours le datif. *Un Souverain commande à ſes ſujets :* & quoyqu'on diſe, en parlant du Roy dans l'expedition de la Franche Comté, *il commandoit luy-meſme ſon armée*, il faut dire, *le Roy commande aux peuples que Dieu luy a ſoumis ;* & ſi un Prince parvenoit à la Monarchie univerſelle, on diroit qu'*il commande à tout le monde*, & non pas qu'*il commande tout le monde*. M. de Voiture n'a pas pris garde à cette diſtinction, en diſant à Madame de Saintot : *Il n'y a pas de danger que vous ſçachiez que je vous eſtime ſeule plus que tout le reſte du monde, & que je tirerois moins de vanité de le commander, que de vous obeïr.* Un autre Ecrivain n'y a pas pris garde auſſi, en faiſant le Portrait du Roy : *Loüis XIV. eſt ſi bien fait, & a ſi bon-*

Portraits de la Cour, à Cologne 1667.

ne mine, que Dom Juan d'Austriche l'ayant veû passer sans suite, & sans le connoistre; & la Reine luy ayant dit, sçavez-vous bien que voilà le Roy? il répondit : Bien que je ne le connoisse pas, Madame, je luy donnois déja en mon cœur cette qualité, & le regardois comme le mieux fait des François, & le plus digne de les commander.

M. de Voiture devoit dire, *de luy commander*; & l'Auteur des Portraits de la Cour *de leur commander*. Car il y a bien de l'apparence que la Reine & Dom Juan d'Austriche parloient Espagnol, & que c'est ce faiseur de Portraits qui a fait la faute. Si Dom Juan avoit parlé François à la Reine, je l'excuserois d'avoir dit, *le plus digne de les commander,* pour *de leur commander*. Un Espagnol n'est pas obligé de sçavoir toutes les finesses de nostre Langue; mais un François, qui se mesle d'écrire, ne doit pas ignorer que *commander* regit le datif, quand il

n'eſt point queſtion de guerre. On trouve par tout des exemples qui autoriſent la Remarque.

C'eſtoit un Prince digne de commander à des Romains, qui euſſent eû encore quelque reſte de la vertu de leurs anceſtres. *Hiſtoire de l'Arianiſme.*

La morale eſt la ſçience des hommes, & particulierement des Princes, puis qu'ils ne ſont pas ſeulement hommes, mais qu'ils doivent auſſi commander aux hommes. *Education d'un Prince.*

La poëſie eſt à cét égard auſſi réguliere que la proſe, & les bons poëtes parlent comme les bons orateurs.

Dans ce vaſte univers tout l'admire aujourd'huy: *Sur la déffenſe des Duels.*
Jamais nul autre Roy ne ſceût ſi bien que luy,
Depuis les premiers temps, juſqu'au ſiecle où nous ſommes,
L'art d'obéir au Ciel, en commandant aux hommes.

Je n'ay parlé de *commander*, que dans ſon ſens naturel: car on ſçait

bien qu'il regit l'accusatif, quand il se prend dans un sens figuré, ou métaphorique, *une tour qui commande la ville; une hauteur qui commande la plaine.* Néanmoins on dit aussi *qui commande sur la plaine.*

Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.

Il reste encore quelques ruines d'une tour, au pied de laquelle la plus haute montagne de la forest noire commence à s'élever insensiblement: mais comme elle se recule fort loin à mesure qu'elle s'éleve, sa hauteur ne commande que bien peu sur cette plaine.

MAUVAISE CONSTRUCTION.

EXEMPLE. *Il avoit tant de chaleur à la guerre, qu'elle l'empeschoit de faire des réflexions.* Cette construction n'est pas réguliere, & *elle* ne se rapporte pas bien à *tant de chaleur*, qui est indéfini. Il falloit dire, *il avoit une si grande chaleur à la guerre, qu'elle l'empeschoit de faire des réflexions;* ou plûtost, *il*

avoit tant de chaleur à la guerre, qu'il ne faiſoit point de réflexions. Selon cette Remarque, il ne faut pas dire, *j'ay tant de joye, qu'elle m'empeſche de parler*; mais, *j'ay tant de joye, que je ne puis parler.*

REGLE, MODELE.

IL y a des endroits où l'on peut employer également ces deux mots. Par exemple, on peut dire, *la vie de Noſtre Seigneur eſt la regle des Chreſtiens, eſt le modele des Chreſtiens.* Mais il y a auſſi des endroits où un de ces deux mots ne viendroit pas bien. Par exemple, *les conſeils des ſages nous ſervent de regle pour noſtre conduite* : on ne diroit pas, *nous ſervent de modele*; car il n'y a proprement que les actions, ou la perſonne, qui ſervent de *modele*, & qu'on ſe propoſe pour *modele*. Cependant, un de nos meilleurs Ecrivains dit en parlant d'un ſaint Archeveſque : *Il ſe propoſoit pour modele cette excellente parole de*

Saint Bernard. Le paſſage eſt remarquable, & merite d'eſtre leû.

La Tourterelle eſt l'image du Prédicateur: elle gemit plûtoſt qu'elle ne chante; & elle nous apprend comment nous devons ſoupirer dans cét exil. J'aime à entendre la voix d'un Prédicateur, qui ne penſe pas à me plaire, afin que je luy applaudiſſe, mais à me toucher le cœur, afin que je me pleure moy-meſme. Vous deviendrez vrayment une de ces ſaintes Tourterelles, ſi vous apprenez ainſi aux hommes à gemir; & vous le leur apprendrez, non en leur parlant ſeulement, mais en gémiſſant vous-meſme: car, en cecy, comme en toute autre choſe, l'exemple eſt ſans comparaiſon plus puiſſant que la parole.

Voilà *cette excellente parole*, que ce grand Prélat ſe propoſoit pour *modele.* Premierement je trouve le paſſage un peu long, pour dire *cette excellente parole*, & le pluriel auroit eſté aſſez à propos en cette rencontre: mais ce n'eſt pas de-quoy il

eſt queſtion. Ce qui me ſemble plus étrange, c'eſt qu'on ſe propoſe *cette excellente parole* pour *modele*, au lieu de ſe la propoſer pour *regle*. Il y a pourtant des occaſions où des paroles pourroient ſervir de *modele* : comme, par exemple, ſi on diſoit, *Jeſus-Chriſt eſt le modele des Chreſtiens, ſa converſation doit eſtre le modele de la noſtre, ſes paroles & ſes diſcours doivent eſtre le modele de nos paroles & de nos diſcours*; car, c'eſt à dire, *que nous devons parler comme luy.* Mais ce n'eſt pas le ſens de l'exemple dont il s'agit.

JOLI.

CE mot eſt plus uſité que jamais : il ſe met à tout, & les femmes l'ont preſque toûjours à la bouche; elles ne trouvent rien à leur gré, qui ne ſoit pour elles ou *enchanté*, ou *joli.* Nous diſons particulierement *jolies choſes. Il y a de jolies choſes, que l'eſprit ne cherche point, & qu'il trouve toutes achevées*

en luy-mesme, dit l'Auteur des Reflexions morales. *On ne sçauroit avoir trop d'esprit dans une conversation enjoûée*, dit M. le Chevalier de Méré dans ses conversations; *il se faut pourtant bien garder de paroistre toûjours prest à dire de bons mots, & de jolies choses.*

Nous entendons quelquefois par *jolies choses*, non-seulement *des pensées ingénieuses & délicates*, mais aussi *des ouvrages d'esprit; il se connoist en jolies choses; il aime les jolies choses:* & M. de Balzac dit, en parlant de la lettre qu'écrivit M. de Voiture à Mademoiselle de Rambouïllet, sur le bruit qui courut que l'Académie vouloit bannir *Car* de nostre Langue: *Le Car de nostre ami est une fort jolie chose.* Cela ne se dit d'ordinaire que des petits ouvrages d'esprit, car *joli* est de soy opposé au grand; & qui diroit d'une superbe maison, d'une taille avantageuse, d'un poëme héroïque, *jolie maison, jolie taille, jolis vers*, ne

parleroit pas proprement. C'est en ce sens que nous disons de ce qui a un caractere de grandeur, *cela passe le joli.* Aussi M. Des Préaux fait dire à son Campagnard, pour le rendre ridicule :

A mon gré le Corneille est joli
quelquefois.

On oppose mesme quelquefois *joli* au beau. *Elle n'est pas belle*, dit-on, *mais elle est jolie.* Néanmoins *joli* n'exclut ni le grand, ni le beau, quand on le joint avec *femme* ; *c'est une jolie femme* : & ce sont deux choses differentes de dire d'une femme, *elle est jolie*, & de dire, *c'est une jolie femme.* Nous n'entendons gueres par *jolie* tout seul, qu'une taille fine, un air agréable : nous entendons par *jolie femme*, de la beauté, de l'agrément, de l'esprit, de la raison, de la vertu, enfin un vray mérite.

On ne dit pas, *c'est un joli homme*, dans le sens qu'on dit *c'est une jolie femme* : l'un est une loûange,

& l'autre une eſpece de raillerie. Nous n'entendons par *joli homme*, tout au plus, qu'un petit homme propre, & aſſez bien fait dans ſa taille. On ne laiſſe pas de dire d'un jeune homme, comme une loûange, *il eſt ſi joli*; mais on ne diroit pas de meſme, *c'eſt un joli jeune homme*: nous diſons cela en nous moquant, comme *vous eſtes un joli perſonnage, vous eſtes joli.*

L'Auteur des Converſations, aprés avoir dit dans la premiere, ſelon le rôlle qu'il ſe donne, que Cleopatre rioit des bons mots d'Antoine, fait dire à M. le Mareſchal de Clerembault: *Comment, de cét Antoine, un des Généraux de Céſar, & qui diſputa ſi long-temps l'Empire avec Auguſte? Mon Dieu, la jolie Egyptienne, & qu'y trouvoit-elle à redire?* M. Patru dit à peu prés ſur le meſme ton, mais dans une matiere fort differente: *La jolie décoration au mois d'Aouſt, qu'une robe de chambre de camelot de Hollande doublée de hoûatte.*

Enfin *joli* a pris en quelque façon la place de *gentil*, que nous avons presque perdu : je dis en quelque façon, car il ne le remplace pas tout-à-fait. *Joli* n'a pas tant d'étenduë qu'en avoit *gentil*, qui se disoit des grandes choses aussi-bien que des petites : car nous disions autrefois, *un gentil exercice*, *une gentille action*, pour *un noble exercice*, *une action glorieuse* ; & c'est de là que *gentil-homme* est venu.

VALEUR.

CE mot a deux significations en nostre Langue, comme tout le monde sçait. Il signifie *courage* & *prix* ; mais avec cette difference, que tout le monde ne sçait pas peut-estre, qu'il ne se joint qu'aux personnes, quand il signifie *courage*, & qu'aux choses, quand il signifie *prix*. On dit, *c'est une chose de valeur*, *de peu de valeur* ; *il m'a donné la valeur de mon diamant*. Mais on ne dit pas, *c'est un homme de valeur*, *de peu de*

valeur, pour ſignifier que c'eſt un homme qui vaut beaucoup, qui a peu de merite. On dit encore moins, *c'eſt un homme qui a de la valeur*, pour marquer du merite en général; & je ne croy pas que M. de Voiture ait parlé exactement, en diſant dans ſa Lettre à M. de Balzac: *Gardez-vous bien d'appeller voſtre malheur, ce qui n'eſt que le malheur du ſiecle; & ne vous plaignez plus de l'injuſtice des hommes, puis que tous ceux qui ont quelque valeur ſont de voſtre coſté.* Il parle de la ſorte, aprés avoir cité l'exemple d'Ariſtide & de Socrate condamnez par le peuple, & avoir dit à M. de Balzac, que ſi la loy qui permettoit de bannir les plus puiſſans en autorité & en réputation, s'obſervoit parmi nous, l'envie publique ſe déchargeroit ſur ſa teſte, & que M. le Cardinal de Richelieu ne courroit pas tant de fortune que luy. Ce qui prouve que par *quelque valeur*, il entend quelque merite en géné-

ral, & non pas quelque bravoûre. M. de Balzac luy-meſme a preſque fait la meſme faute. Car aprés avoir dit de M. le Comte de Fieſque: *Je fais une eſtime tres-parfaite de ſa valeur*; il ajouſte: *Je prens icy valeur dans ſa plus étenduë ſignification, & enferme ſous ce mot une infinité d'excellentes qualitez naturelles & aquiſes, civiles & militaires.* Mais n'en déplaiſe à M. de Balzac, ce mot appliqué à une perſonne, ne ſignifie que cette qualité & cette vertu guerriere, dont M. de Caſſagnes a parlé à fonds dans ſon Traité de la Valeur.

SON pour EN.

EXEMPLE. *Je ne m'arreſteray point à écrire le progrés de ſa maladie, ni à rechercher ſon origine*, dit un bon Auteur. Il falloit dire, *ni à en rechercher l'origine*; non-ſeulement pour oſter l'équivoque de *ſon*, qui ſemble avoir le meſme rapport que *ſa*, c'eſt à dire, ſe rapporter à la

personne, & non pas à la maladie ; mais encore parce qu'en parlant d'une maladie, par exemple, de la fiévre, on ne dit point, *je connois sa cause, ses accés sont longs :* quand on veut parler exactement, on doit dire, *j'en connois la cause ; les accés en sont longs*. Quand les gens qui parlent bien, disent, *ses accés sont longs, son redoublement a duré deux heures ; ses* & *son* tombent sur le malade, & non pas sur la fiévre ; c'est comme si on disoit, *les accés qu'il a, sont longs ; le redoublement qu'il a eû, a duré deux heures*. Car on dit, *avoir un accés, avoir un redoublement ; il n'a eû qu'un accés, il a tous les jours un redoublement.*

IMITER L'EXEMPLE.

TOUT le monde presque parle & écrit ainsi. La derniere pureté ne demanderoit-elle pas qu'on dist toûjours, *suivre l'exemple, & imiter les vertus, les actions, la personne ?*

Le Traducteur du premier Ser-

mon de Saint Chryſoſtome ſur la Priere, nous apprend, ce ſemble, l'un & l'autre dans une meſme periode : *Et certainement, comme il eſt juſte que les diſciples ſuivent les exemples de leurs maiſtres, nous devons, en imitant la ſainte ardeur des Prophetes*, &c.

Un autre excellent Traducteur du meſme Pere, dit dans la premiere & dans la ſeconde Homélie au peuple d'Antioche : *Voilà l'exemple qu'il nous faut ſuivre. Puis que Jeſus-Chriſt a donné ſa vie pour nous, il faut ſuivre ſon exemple.* Mais il ne laiſſe pas de dire auſſi : *Voilà les armes ſous leſquelles j'ay combatu le démon ; imitez l'exemple de voſtre Maiſtre.* Et c'eſt ce qui me fait croire aprés tout qu'on peut dire, *imiter l'exemple*, quoy-que d'ordinaire *ſuivre* ſoit meilleur. L'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs, & le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Mathieu, n'aident pas peu à établir ce ſentiment. L'un

dit : *Elle imitoit en cela l'exemple de ſon ayeule* ; & l'autre : *Pourquoy, me direz-vous encore, un tel n'imite pas cét exemple ?*

Mais ce qui me confirme le plus dans ma penſée, & ce qui me perſuade meſme qu'il y a des endroits où *imiter* eſt plus beau que *ſuivre*, c'eſt qu'un illuſtre Magiſtrat, qui parle fort juſte, dît, à l'ouverture du Parlement, dans une belle harangue : *Pour nous, qui voyons en ce lieu de ſi grands exemples à imiter, & que tant de devoirs engagent à marcher ſur les traces de nos prédeceſſeurs.* Il avoit dit auparavant : *Il eſt neceſſaire de ſe propoſer des exemples ; il eſt utile de les ſuivre ; mais il eſt glorieux de les ſurpaſſer.* En ces deux endroits *ſuivre* & *imiter* ſont tres-bien placez.

Au reſte, *l'exemple* dont il eſt icy queſtion, ne s'entend qu'au regard des mœurs : car s'il s'agit d'éloquence, de poëſie, de peinture, & qu'*exemple* ſe prenne pour un chef-

d'œuvre de l'art, il eſt certain qu'on dit *imiter*, & qu'on le dit élegamment. *Pour ſe rendre habile dans l'art de perſuader, il faut imiter les grands exemples de l'Antiquité.*

Cét Auteur, dit M. de Balzac, *eſt ennemi de toutes ſortes de liaiſons, ſoit de la nature, ſoit de l'art ; tant il s'éloigne de ces bons exemples que vous imitez ſi parfaitement.*

CENT, MILLE.

NOus nous ſervons ſouvent de ces nombres, pour marquer une choſe indéterminée. Par exemple, *je vous donneray cent coups, mille coups ; il a dit cent ſottiſes ; il ſçait mille contes plaiſans.* Chaque Langue a ſon uſage à cét égard. La Langue Hebraïque ſe ſert du nombre de ſept; témoin, dans les Proverbes, *ſeptem nequitiæ* ; & dans l'Evangile, *ſepties*, ſur le pardon des injures. La Langue Greque a *dix mille*, la Langue Latine *ſix cens* en proſe, & *mille* en vers.

Il est mort, Il a esté tué

IL ne faut pas ſe ſervir indifferemment de ces deux expreſſions, en parlant de la mort d'un homme de guerre. Ce ſeroit mal parler, en contant ſimplement la mort de M. d'Artagnan, de dire, *il eſt mort au ſiege de Maſtric.* Il faut dire, *il a eſté tué au ſiege de Maſtric.* S'il n'avoit pas eſté tué ſur le champ, on diroit bien, *il eſt mort de ſes bleſſeûres au ſiege de Maſtric*; ou ſi une maladie l'avoit emporté, ſans qu'il euſt eſté bleſſé, on diroit, *il eſt mort au ſiege de Maſtric.* Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe quelquefois ſe ſervir du mot de *mourir*, en parlant d'un brave tué ſur la place, principalement quand on parle de ſa mort, non comme d'une choſe preſente, mais comme d'une choſe paſſée, & qu'on en parle d'une maniere éloquente. Par exemple : *Il mourut ce jeune Prince, ſi digne & de vivre, & de regner; & il mourut malheureuſement*

aprés avoir paſſé le Rhein, aprés avoir eſſuyé mille perils, & bravé la mort en mille rencontres.

Le Comte de Fontaines, dit M. de la Chapelle, *fut trouvé mort auprés de ſa chaiſe, à la teſte de ſes troupes. Les Eſpagnols regreterent long-temps ſa perte; les François loûerent ſon courage; & le Prince meſme dit que s'il n'avoit pû vaincre, il auroit voulu mourir comme luy.* Quoy qu'on ne diſe pas d'un homme qui a eſté tué ſur le champ, & dont la mort eſt toute fraiſche, *il eſt mort dans le combat;* on ne laiſſe pas de dire, *la liſte des morts; on l'a trouvé parmi les morts.*

Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.

VEHEMENCE, VEHEMENT.

CE ſont de bons mots; & ceux qui font ſcrupule de s'en ſervir, ont la conſcience trop délicate en matiere de langage. Monſieur le Prince de Conty, qui parloit ſi bien, & qui n'avoit pas moins de politeſſe que de pieté, dit dans ſon Traité

de la Comédie : *Si les passions y sont traitées avec délicatesse, ou avec force & vehemence.* Un Auteur fameux dit, en parlant d'un Prédicateur italien : *Trois cens ducats suffirent, pour luy faire tourner toute la vehemence de ses déclamations contre les François.*

On peut comparer ce premier, dit le Traducteur de Longin, en parlant de Demosthene, *à cause de la violence, de la rapidité, de la force, & de la vehemence avec laquelle il ravage, pour ainsi dire, & emporte tout, à une tempeste, & à un foudre.*

Vehement se dit dans le mesme sens que *vehemence. Un orateur vehement, une action vehemente.*

Démetrius, dit l'Auteur de la Préface sur les œuvres de M. de Balzac, *distingue quatre caracteres, le magnifique, le fleuri, le vehement, & le bas.*

Toutes ces figures, qui estant, comme vous sçavez, extrémement fortes

& vehementes, peuvent beaucoup servir à orner le discours, &c. dit le Traducteur de Longin. Les bons livres qui traitent de ces matieres, sont remplis de pareils exemples.

SENTIMENT.

CE mot tout seul, sans estre joint avec un adjectif, ou avec un substantif, qui détermine, signifie toûjours au singulier, *opinion, jugement, pensée. C'est le sentiment d'Aristote; ce n'est pas mon sentiment; de quel sentiment estes-vous?* Au pluriel, il signifie *pensée*, ou *affection*. Cela va quelquefois à l'esprit, & quelquefois au cœur. *Sentimens des philosophes sur l'immortalité de l'Ame; sentimens des Peres de l'Eglise sur la comédie & sur les spectacles; si vous connoissiez mes sentimens, vous ne vous défieriez pas de moy; mon procedé vous fera connoistre mes sentimens; j'ay pour vous des sentimens que je n'ay pas pour tout le monde.*

Quand on joint ce mot au singulier, ou au pluriel avec un adjectif, l'adjectif le détermine à l'esprit, ou au cœur; *un sentiment extravagant, des sentimens raisonnables; un sentiment tendre, des sentimens passionnez.* Je dis le mesme quand on joint *sentiment* avec un substantif; *sentiment d'honneur, sentiment de pieté, sentimens d'amour*, &c. Si le substantif est une personne, la signification de *sentiment* suit en quelque sorte le caractere de la personne. Ainsi, si je dis, *ce ne sont pas-là les sentimens des bons Philosophes*, c'est à dire, *que les bons Philosophes sont d'une autre opinion*; mais si je dis, *ce ne sont pas-là les sentimens d'une veritable mere*, c'est à dire, *qu'une veritable mere a le cœur fait autrement.*

C'est la matiere souvent qui détermine la signification. *Il exprime quelquefois un grand sentiment en un seul mot, ou le fait entendre sans le dire*, dit M. Pelisson, en parlant d'un excellent Historien. Il dit dans

Discours sur les Oeuvres de M. Sarasin.

le mesme ouvrage, en parlant de la liberté avec laquelle les grand poëtes expriment dans un langage contraint, comme celuy de la poësie, les pensées les plus délicates & les plus sublimes : *Quand nous ne parlons qu'en prose, & que l'on nous abandonne tous les termes & toutes les expressions d'une Langue, s'il nous vient quelque pensée qui ne soit pas tout-à-fait commune, encore avons-nous de la peine à la faire entendre, & le plus souvent nos paroles demeurent beaucoup au dessous de nos sentimens.*

Au travers.

On a dit toûjours *au travers* dans le propre. *Il haïssoit cette gueuserie étudiée d'Antisthene, à qui il disoit franchement qu'il voyoit éclater beaucoup de vanité au travers des trous de son manteau.* *Vie de Socrate.*

Mais on ne dit que depuis quelques années dans le figuré, *j'ay reconnu sa mauvaise foy au travers de*

toutes ses honnestetez ; au travers des paroles les plus artificieuses, on découvre ce que les gens ont dans le cœur : il s'est fort emporté contre moy, mais je n'ay pas laissé de voir au travers de sa colere qu'il est toûjours de mes amis. Cette façon de parler a esté renfermée assez long-temps dans le discours familier, mais elle en est sortie enfin, & nos meilleurs Ecrivains l'employent dans leurs ouvrages. *L'Empereur estoit trop éclairé, pour ne pas appercevoir au travers de ces propositions iniques, l'inconstance du Roy d'Angleterre.*

Il est impossible d'avoir l'esprit grand & bien fait, dit M. le Chevalier de Méré, *qu'au travers des interests du monde, & mesme dans l'emportement des plus violentes passions on n'entrevoye de temps en temps je ne sçay quoy d'honneste, & qu'on ne l'aime.*

Il y en a qui disent, *à travers. Il voyoit ses sentimens à travers ce qui les pouvoit déguiser.*

Elle

Elle a beau, pour ſe couvrir, mettre en œuvre tout ce qu'un conſeil rafiné, tout ce qu'une longue experience de la Cour a pû luy apprendre de ſubtilitez & d'artifices ; on voit à travers toutes ces fauſſes couleurs, que ſa conſcience ſeule luy ferme la bouche. Car ſi on ſe ſert d'*à travers*, il faut luy donner un autre régime qu'à *au travers ; à travers ſes ſentimens, à travers toutes ces fauſſes couleurs ; au travers de ſes ſentimens, au travers de toutes ces fauſſes couleurs.* Comme dans le propre on dit *au travers* & *à travers* avec divers régimes, & qu'*au travers* eſt le meilleur, ſelon M. de Vaugelas ; on peut dire dans le figuré *à travers* : mais *au travers* eſt beaucoup meilleur & plus uſité, hors une occaſion où *au travers* ne vaudroit rien ; & c'eſt quand on veut marquer de l'égarement & de l'imprudence. *Il donne tout à travers. C'eſt un homme tout medecin depuis la teſte juſques aux pieds, qui croit plus aux regles de ſon art qu'à toutes les dé-*

monſtrations de mathematique, & qui donne à travers les purgations & les ſeignées, ſans y rien connoiſtre.

Reflechir.

Beaucoup de gens font *reflé-chir* neutre, & diſent, *c'eſt un homme qui ne reflèchit point ; j'ay re-fléchi ſur ce que vous m'avez propoſé.* L'Auteur de la Conjuration des Eſ-pagnols dit : *Afin qu'ils ne ſe laſſaſ-ſent point d'attendre, & qu'ils n'euſ-ſent pas ſeulement le loiſir de reflèchir ſur l'eſtat preſent des choſes.* Ce n'eſt pas parler fort purement ; il faut di-re, *c'eſt un homme qui ne fait point de refléxion ; j'ay fait refléxion ſur ce que vous m'avez propoſé.* Tous nos bons Auteurs, & toutes les perſon-nes qui parlent bien, diſent toûjours *faire refléxion.*

Election, Choix.

Ces deux mots ne doivent pas ſe confondre. *Election* ſe dit d'ordinaire dans une ſignification

paſſive, & *choix* dans une ſignification active. *L'élection d'un tel* marque celuy qui a eſté éleû ; *le choix d'un tel* marque celuy qui choiſit. *L'élection du Doge a eſté approuvée de tout le peuple de Veniſe ; le choix du Senat a eſté approuvé généralement :* & je doute que ce fuſt bien dit, *l'élection du Senat*, pour dire *le choix du Senat*. M. le Maiſtre dit pourtant *l'élection du Roy*, en parlant du choix que fit Loûïs XIII. de M. Seguier, pour la charge de Chancelier de France : *Comme ſa ſageſſe incomparable rend ſon élection plus précieuſe, ſes autres Royales qualitez rendent auſſi la charge de ce premier Magiſtrat plus éclatante & plus eſtimable. Election* n'eſt pas là, ce me ſemble, en ſa place ; & parce qu'il a une ſignification active, & parce qu'il ſe rapporte au Roy. Car il y a encore une difference entre *élection* & *choix* : *élection* a rapport à un corps, ou à une communauté qui choiſit ; & je ne ſçay ſi quand il

s'agit d'une perſonne choiſie par le Prince pour un employ, on peut ſe ſervir du mot d'*élection*. Cependant l'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs s'en ſert plus d'une fois, en parlant du choix que la Reine de Portugal fit de ce ſaint homme pour l'Archeveſché de Brague.

Lors qu'il ſe retira dans ſa cellule, les Religieux vinrent luy témoigner la joye qu'ils avoient de ſon élection.

Ainſi leur envie s'eſtant changée en une haine mortelle, ils compoſerent un libelle rempli d'injures, pour rendre cette élection ridicule.

Si le peuple euſt choiſi D. Barthelemy des Martyrs, comme il choiſiſſoit autrefois les Eveſques, *élection* me paroiſtroit juſte en ces endroits-là ; mais comme c'eſt la Reine de Portugal qui le choiſit, & qui le nomma, je croirois qu'il faut dire : *Les Religieux vinrent luy témoigner la joye qu'ils avoient de ſa nomination ; ils compoſerent un libelle rempli d'in-*

jures, pour rendre ce choix ridicule. *Choix* eſt le mot propre en cét endroit; & M. Patru dit auſſi ſur l'élevation de M. de Belliévre, quand il fut fait premier Préſident: *Un ſi beau choix fut ſans doute une inſpiration d'enhaut.*

OPERA.

L'AUTEUR des Obſervations ſur la Langue Françoiſe, s'eſt contenté de dire qu'*Opera* eſtoit maſculin en noſtre Langue, & qu'il n'avoit point de pluriel. *L'Opera a eſté long; deux Opera.* Il auroit pû ajouſter que ce mot, qui ſignifie dans le propre chez les Italiens, une comédie ſérieuſe, compoſée dans les régles, & qui ſignifie parmi nous une comédie en muſique avec des machines, s'applique dans le figuré à tout ce qui ſemble difficile. *C'eſt un Opera que de luy parler*, pour dire qu'il y a de la peine à luy parler, à le voir; en parlant de ces gens importans, qui mettent une partie de

leur merite & de leur grandeur à estre invisibles.

Opera se prend aussi pour une chose excellente, & pour un chef-d'œuvre. On dit d'un ouvrage d'esprit, *c'est un Opera*; mais cela ne se dit gueres que dans la conversation, & d'ordinaire en badinant; ou si cela s'écrit, ce n'est que dans les lettres & dans les billets qui representent la conversation. Un de nos plus agréables Ecrivains dit à un de ses amis: *Vos deux lettres sont des choses admirables, dignes d'estre apprises par cœur, & en un mot ce qu'on appelle des Opera*. Il fait allusion aux grandes comédies italiennes, que les comédiens apprennent par cœur, & qu'on nomme *Opera*, pour les distinguer des farces & des autres petites comédies, que les comédiens concertent ensemble, sans rien apprendre par cœur & sans rien écrire.

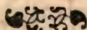

EXTERIEUR.

UN de nos meilleurs Ecrivains dit : *La paix du cœur ne ſe peut trouver ni dans l'homme charnel, ni dans celuy qui eſt encore exterieur & ſenſuel.* Je ſçay bien qu'on dit, *un homme interieur*, pour dire, *un homme dévot, recueïlli, & détaché des choſes ſenſibles*, mais on ne dit pas, que je ſçache, *un homme exterieur*, pour dire, *un homme ſenſuel, & répandu au dehors. Interieur* eſt conſacré ; *exterieur* ne l'eſt point en ce ſens-là : & quelque oppoſition qu'il y ait entre ces deux mots, il ne faut pas raiſonner de l'un à l'autre. Ce n'eſt pas toûjours l'analogie qui doit eſtre la regle des Langues ; & on peut s'en convaincre par un exemple tout ſemblable à celuy dont il s'agit. Nous nous ſervons du mot de *ſpirituel*, pour exprimer la pieté & la dévotion ; *un Pere ſpirituel, un livre ſpirituel, la vie ſpirituelle :* mais nous n'uſons pas de *corporel* dans un

ſens contraire, quoy-que *corporel* ſoit oppoſé à *ſpirituel*, comme *exterieur* eſt oppoſé à *interieur*. On dit à la verité *l'homme exterieur*, ſelon le langage de l'Ecriture : *Quoy-que dans nous l'homme exterieur ſe détruiſe, néanmoins l'homme interieur ſe renouvelle de jour en jour.* Mais *l'homme exterieur* ſe prend là pour le corps & la chair, comme *l'homme interieur* ſe prend pour l'ame & l'eſprit ; & il ne s'enſuit pas qu'on puiſſe dire d'un homme mondain, & attaché aux choſes de la terre, *c'eſt un homme exterieur*, de meſme qu'on dit d'un homme dévot & tout-à-fait mort au monde, *c'eſt un homme interieur. Exterieur* ſignifie tout au plus un homme qui n'eſt pas ſolide, qui eſt ſuperficiel, un peu fourbe, & qui a une apparence trompeuſe.

PRENDRE L'AIR.

C'EST ainſi qu'on parle ; & c'eſt mal dit, *prendre de l'air*, com-

me diſent quelques-uns. *Les Médecins m'ont ordonné de prendre l'air; j'ay eſté aujourd'huy prendre l'air; j'ay pris un peu l'air:* & non pas, *m'ont ordonné de prendre de l'air; j'ay eſté prendre de l'air; j'ay pris un peu d'air.*

Deux AVEC de ſuite.

C'EST une négligence vicieuſe de mettre deux *avec* qui ſe ſuivent, & qui ont des rapports differens, dont l'un regarde la perſonne, & l'autre la choſe. Par exemple: *Elle vécut avec luy avec la meſme bonté qu'elle avoit accouſtumé.* Le premier *avec* regit *luy*, qui eſt la perſonne; le ſecond ſe rapporte à *bonté*, qui eſt la choſe. Il faut éviter cela, quand ont veut écrire poliment; & je m'étonne que cette négligence ſe ſoit gliſſée dans un des ouvrages de noſtre Langue le plus délicat & le plus juſte. J'ay dit, quand ils ſe ſuivent; car quand ils ne ſont pas ſi prés l'un de l'autre, celà cho-

que moins, parce que cela ſe ſent moins : & nous en avons un exemple dans la raillerie de M. le Cardinal du Perron, ſur le ſujet d'un Prédicateur, qui n'alleguoit jamais Saint Gregoire, Saint Ambroiſe, Saint Bernard, ni les autres Peres, ſans leur donner du *Monſeigneur*, ou pour le moins du *Monſieur*. *On voit bien que ce Prédicateur n'a gueres de familiarité avec les Peres, puis qu'il les traite avec tant de cerémonie.* Ces deux *avec* ne bleſſent pas tant qu'*avec luy, avec la meſme bonté*.

Lettres de M. Coſtar.

Pour moy, j'avoûë que deux *avec*, bien qu'un peu éloignez, ne plaiſent point dans une meſme periode, quand ils ont divers rapports : je dis quand ils ont divers rapports ; car ſi l'un & l'autre ſe rapportent ou à la perſonne, ou à la choſe, bien loin que ce ſoit un defaut, c'eſt quelquefois une beauté, comme il paroiſt en ces exemples.

Vie de Socrate.

Si tu continuës, tu ſçauras diſputer avec les ſophiſtes, mais tu ne ſçauras

pas vivre avec les hommes, diſoit Socrate à Euclide, voyant qu'il ſe plaiſoit trop aux chicanes de la diſpute.

Penſez-vous, dit M. de la Chambre, parlant de Dieu, *qu'en formant la Republique des abeilles, il n'ait pas voulu inſtruire les Rois à commander avec douceur, & les Sujets à obéïr avec amour? Le Duc d'Enguien vit bien*, dit M. de la Chapelle, *qu'il devoit aller avec plus de précaution contre des gens qui ſe défendoient avec tant d'opiniaſtreté.*

Diſcours de l'amitié & de la haine des animaux.

Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg.

Les deux *avec* ſe rapportent à la perſonne dans le premier exemple, à la choſe dans les derniers; & c'eſt pour cela qu'ils font une eſpece d'ornement.

Quand ils ſont mis de la ſorte, ils ne choquent point, quelque prés qu'ils ſoient l'un de l'autre. *Je ſuis bien avec luy, & avec elle; il parle avec autorité & avec douceur tout enſemble.* Ils ne choquent pas auſſi, quelque multipliez qu'ils ſoient. *Pour avoir un veritable repos, il faut eſtre*

bien avec Dieu, avec ſoy-meſme, & avec les autres.

Vie du Cardinal Commendon.

Tous les âges ne produiſent pas des Heros qui faſſent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de moderation, qui travaillent avec tant d'application à corriger les abus publics, & qui protegent la religion avec tant de Zele par leurs édits & par leurs armes.

Tous ces *avec* ſont agréables, parce qu'ils ſont réguliers; c'eſt à dire, parce qu'ils ſe rapportent tous à des choſes, qui ſont à peu prés de meſme eſpece. Pour gaſter cette belle periode, il n'y auroit qu'à meſler un *avec leurs ennemis*, ou *avec leurs peuples*, parmi ces *avec tant de vigueur, avec tant de moderation, avec tant d'application, avec tant de Zele*; & dire, par exemple: *Tous les âges ne produiſent pas des Heros qui faſſent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de moderation, qui traitent de ſi bonne foy avec leurs ennemis*, &c.

Il en agit mal, Il en a mal agi.

Cette façon de parler, dont plusieurs Provinciaux, & quelques gens de Paris ſe ſervent, ne vaut rien du tout, & n'eſt point françoiſe. Il faut dire, *il en uſe mal, il en a mal uſé*. On ne met point *en* devant *agir*. Je dis devant ; car on le met aprés quelquefois, *vous avez agi en homme d'honneur, en bon ami ; il a bien agi ; il a mal agi en cette rencontre* ; mais alors *en* n'eſt pas joint avec *agir*, mais avec ce qui ſuit.

Verdeur, Verdure.

Il y a de la difference entre ces deux mots. *Verdeur* ſignifie proprement *la ſéve qui eſt dans les plantes*, & répond au *verdore*, *verdezza* des Italiens, que l'Académie de la Cruſca appelle *la vie & l'ame des arbres. Tale vita d'arbori e d'erbe ſi può chiamare propriamente verdezza*. *Verdeur* ſignifie encore parmi nous,

ce que les Latins appellent *acerbitas* dans les fruits qui ne ſont pas meurs, & ce qu'il y a de rude dans le vin nouveau. Car on dit d'un vin qui n'eſt pas encore bon à boire, *qu'il a un peu de verdeur*. Pour *verdure*, il répond au *verdura* des Italiens, & ſignifie d'ordinaire la couleur verte dans les plantes; *la verdure des prez, la verdure des fueilles. Celle qui ſurvit ſon paire*, dit M. de la Chambre, en parlant des Tourterelles, *gemit inceſſamment, vole toûjours toute ſeule, & ne ſe repoſe que ſur les branches des arbres qui ſont ſeches & ſans verdure.* Il ſe prend auſſi pour les plantes & les herbes meſmes; *ſe coucher ſur la verdure, joncher les ruës de verdure, des ouvrages de verdure.*

Jeux Seculaires.

IL faut dire ainſi, en parlant des jeux qui ſe faiſoient anciennement à la fin d'un ſiecle, & non pas *Jeux ſeculiers*, comme le dit un de nos bons Ecrivains. *Ce foible Prince*

permit aux Payens de celebrer dans Rome les Jeux seculiers, que le grand Constantin n'avoit pas voulu qu'on celebrast dans le siecle passé.

Seculier ne se dit en nostre langue que dans le figuré. Nous disons, *des divertissemens seculiers & profanes; une façon de vivre seculiere & mondaine; celuy qui est engagé au service de Dieu, ne s'embarasse point dans les affaires seculieres.*

On dit, *prince seculier, puissance seculiere. Le plaisir de dogmatiser sans estre repris par aucune autorité ecclesiastique, ni seculiere, estoit le charme qui possedoit les esprits.* *Oraison funébre de la Reine d'Angleterre.*

On dit, *les seculiers, habit seculier. Il croyoit qu'il falloit laisser aux seculiers cette pompe seculiere.* *Vie de D. Barthelemy.* *Okin jetta son froc, prit un habit seculier.* *Vie du Card. Commendon.* De-sorte que *Jeux seculiers* ne peut signifier en bon François que des jeux opposez à l'estat ecclesiastique, & à la vie religieuse.

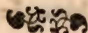

FLECHIR.

SI nous en croyons le Gentilhomme Bas-Breton, qui proposa des Doutes l'année passée à Messieurs de l'Académie Françoise, *fléchir* n'est bon que dans le figuré; *fléchir un juge, fléchir une personne irritée; tout fléchit sous une autorité comme la sienne.* Il n'a pas pris garde que ce verbe a quelquefois une signification meslée, où le propre & le figuré se rencontrent. Nous disons, *fléchir le genou; il n'a point fléchi le genou devant l'Idole. Que toutes les créatures qui sont & dans le Ciel, & sur la terre, & dans le fond des abismes, fléchissent le genou, quand elles entendent ce nom.* Le figuré se rencontre-là; car *fléchir le genou devant l'Idole,* signifie *adorer l'Idole;* & par *toutes les créatures fléchissent le genou,* on entend que toutes les créatures s'humilient: mais le figuré est fondé, ce semble, sur le propre, & suppose qu'on dise, sans métaphore,

Histoire Sainte du Nouveau Testament.

flèchir le genou. Cependant je ne croy pas qu'on le puiſſe dire dans le propre détaché entierement du figuré. Par exemple, on ne diroit pas, *il m'eſt tombé ſur la cuiſſe une fluxion, qui m'empeſche de flèchir le genou; j'ay mal au genou, & je ne ſçaurois le flèchir.* Il faut ſe ſervir en ces endroits-là de *ployer*; *une fluxion qui empeſche de ployer le genou; j'ay mal au genou, & je ne ſçaurois le ployer.* On diroit peut-eſtre bien, *fléchir le genou devant le Saint Sacrement,* parce que *fléchir le genou* marque-là adoration; & c'eſt peut-eſtre auſſi pour cela que le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit, en parlant d'un jeune homme qui vint adorer Noſtre Seigneur, qu'*il accourut à Jeſus-Chriſt, & qu'il fléchit le genou devant luy.* Mais quand il ne s'agit point d'adoration, *fléchir le genou* ne vaut rien; il faut dire, *mettre un genou à terre; il s'approcha de ſon pere, & mettant un genou à terre,*

il luy parla en ces termes. Si on met les deux genoux à terre, il faut dire, *& se mettant à genoux*, ou *s'agenoüillant. Fléchir les genoux* est encore pis dans le propre que *fléchir le genou.* On ne dit pas mesme dans le figuré, *fléchir les genoux devant l'Idole*; on dit toûjours, *fléchir le genou*, à moins que ce ne soit en poësie, où l'on a plus de liberté, témoin ces vers d'un des meilleurs Poëtes du regne passé.

Que t'a servi de fléchir les genoux
Devant un Dieu fragile, & fait d'un peu de bouë,
Qui souffre, & qui vieillit, pour mourir comme nous?

Quelques-uns de nos Maistres condamnent *fléchir le genou*, jusques dans les endroits où nous mettons effectivement un genou à terre, quoy-qu'il s'agisse d'adoration. Par exemple, *fléchir le genou devant le Saint Sacrement*; & ils veulent qu'on dise, *faire une genufléxion; il fit une*

genufléxion, en paſſant devant l'autel.

Cela fait voir que *fléchir* n'eſt pas en noſtre langue comme *ployer,* qui ſe met avec *genou* au ſingulier & au pluriel dans le propre tout pur; *ployer le genou, ployer les genoux.*

Mais on ne diroit pas ſi bien dans le figuré, *ployer le genou devant l'Idole; fléchir le genou* eſt en quelque façon conſacré. Les Poëtes ne laiſſent pas de dire, *ployer les genoux,* pour marquer les ſoumiſſions & les baſſeſſes des courtiſans:

En vain, pour ſatisfaire à nos laſches envies,
Nous paſſons prés des grands tout le temps de nos vies,
A ſouffrir des mépris, à ployer les genoux.

Laſches ambitieux, nous ployons les genoux
Devant un homme foible, & mortel comme nous.

On dit à la verité *fléchir ſa voix*;

il ne sçauroit fléchir sa voix : mais cela est plus métaphorique que propre ; & ainsi le Gentilhomme Provincial pourroit bien avoir raison, quand il dit que *fléchir* ne s'employe point dans le propre, pourveû qu'on entende que ce mot ne s'employe point dans le propre tout pur.

ENDROIT.

CE mot se dit élegamment depuis quelques années en un certain sens : *vous ne le connoissez que par ses mauvais endroits*, pour dire *par ses mauvaises qualitez ; je le connois par d'autres endroits.*

Oraison funébre de Madame la Duchesse de Montausier.

Les yeux accoustumez à voir la figure de ce monde qui passe, par les endroits les plus éclatans, sont toûjours prests à se fermer, lors qu'ils ne trouvent rien qui flatte leur curiosité, ou leur convoitise. On a toûjours dit, *les beaux endroits d'un livre ; il y a dans cét ouvrage des endroits admirables.*

DENUÉ, DENUËMENT.

D*Enué* ne ſe dit bien que dans un ſens métaphorique. *Quand un homme ſera tel que nous venons de dire, il ſera vrayment pauvre d'eſprit, & denué de tout.* — *Imitation de Jeſus-Chriſt.*

Le ſage n'eſt jamais foible, quoyqu'il ſoit denué de tous les ſecours étrangers. — *Morale du Sage.*

La valeur denuée des autres vertus ne peut rendre un homme digne d'une veritable eſtime. — *Préface ſur l'Eneïde.*

Par ce détachement l'aiſle gauche demeura denuée de Cavalerie. — *Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

On ne diroit pas, *un homme denué*, pour dire *depoüillé*, & *tout nu.*

Denuëment ne vaut rien, ni dans le figuré, ni dans le propre. Il n'eſt pas meſme françois; & nos vieux dictionaires, qui ont la pluſpart des mots en *ment*, que certains Auteurs veulent rétablir, n'ont point celuy-là. Il faut avoüer néanmoins que les dévots s'en ſervent, & qu'ils diſent, *le denuëment de toutes choſes*;

tendre à un parfait denuëment; estre dans un parfait denuëment des créatures, & de soy-mesme. Mais les dévots ont une langue particuliere, fort differente du commun langage. Ils ne se mettent gueres en peine de l'Académie, ni de l'usage, pour exprimer leurs sentimens & leurs pensées. Aussi ne doivent-ils pas servir de modele pour ce qui regarde l'expression. Il faut vivre comme eux, mais il ne faut pas toûjours parler comme eux.

Le denuëment des autels, comme parle un Auteur celebre, est encore plus barbare que *le denuëment des créatures*; par la raison que si *denuëment* estoit françois, il ne se diroit point dans le propre, non plus que *denué*: l'adjectif reglant d'ordinaire la signification du substantif, ou plûtost la mesme signification estant commune à l'un & à l'autre, comme j'ay remarqué dans *sublime* & *sublimité*.

ADJECTIFS SANS RE'GIME.

C'EST un des ſecrets de noſtre langue, de ſçavoir diſtinguer les adjectifs qui régiſſent quelque choſe, de ceux qui ne régiſſent rien; & c'eſt un ſecret que quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains ignorent.

J'entends par un adjectif qui régit quelque choſe, un adjectif qui ſe peut joindre avec un ſubſtantif dans les cas obliques, ou avec un verbe. *Senſible*, *inſenſible*, *capable*, *incapable*, ſont des adjectifs de cette eſpece. Car nous diſons, *ſenſible à l'amitié, au plaiſir*; *inſenſible à l'amitié, au plaiſir*; *capable d'affaires*, *incapable d'affaires*; *capable de gouverner*, *incapable de gouverner*. Au contraire, *intrepide*, *incurable*, *inſatiable*, ſont des adjectifs qui ne régiſſent rien. Nous diſons, *une ame intrepide*, *un mal incurable*, *un homme inſatiable*: mais nous ne diſons point, *une ame intrepide aux mena-*

ces, comme le dit M. Coſtar; *un mal incurable à tous les remedes*, comme le dit M. de Voiture; ni *un homme inſatiable de biens*, *l'œil inſatiable de voir*, comme le dit un Auteur qui ne cede peut-eſtre ni à M. de Voiture, ni à M. Coſtar, pour la pureté du langage.

PASSER, SE PASSER.

CES deux mots ſe reſſemblent fort; & il y a pluſieurs endroits, où l'on peut mettre indifferemment l'un & l'autre. *Voyez comme le temps paſſe; voyez comme le temps ſe paſſe; une vaine joye, qui paſſe en un moment. Quel avantage retirez-vous de la veüe de ces ſieges auguſtes, qu'une vaine joye qui ſe paſſe en un moment*, dit M. Maucroix dans la cinquiéme Homélie de Saint Chryſoſtome au peuple d'Antioche, en parlant du trône des Rois comparé avec le fumier de Job.

On dit, *la beauté paſſe, la beauté ſe paſſe; des couleurs qui paſſent, qui ſe*

ſe paſſent, pour dire *qui s'effacent, & qui perdent leur luſtre : une mode qui ſe paſſe ; les maux paſſent, les maux ſe paſſent.* Néanmoins l'un eſt quelquefois plus propre & plus élegant que l'autre. Par exemple, s'il s'agiſſoit de la beauté en général, on diroit, *la beauté paſſe :* mais s'il s'agiſſoit d'une belle perſonne, qui commençaſt à vieillir, ou qu'une maladie auroit changée, on diroit plus proprement & plus élegamment, *ſa beauté ſe paſſe.* On dit mieux, *des couleurs qui ſe paſſent*, que *des couleurs qui paſſent ; une mode qui paſſe*, qu'*une mode qui ſe paſſe.* Quand on parle du temps, ſeulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échape, & ſans marquer en quoy nous l'employons, on dit, *le temps paſſe, les jours paſſent, les années paſſent ;* mais quand on parle du temps avec rapport à l'uſage que nous en faiſons, on dit *ſe paſſe.*

Une partie de la vie ſe paſſe à deſirer l'avenir, & l'autre à regreter le paſſé. Morale du Sage.

Histoire Sainte du Nouveau Testament.

La vie de la plufpart des gens fe paffe dans des vifites inutiles ou criminelles.

Enfin, on dit mieux en quelques rencontres, *les maux fe paffent*, que *les maux paffent*. Vous me demandez comment je me porte de la migraine qui me tourmente depuis deux jours; je vous réponds, *mon mal fe paffe*. Je ne parlerois pas dans la derniere exactitude, fi je difois *mon mal paffe.*

On dit mieux auffi en quelques endroits, *les maux paffent*, que *les maux fe paffent*. En voicy un exemple. *Le temps*, dit un bon Auteur, *a dans fes mains une horloge, pour nous apprendre qu'avec les heures & les momens, les maux fe paffent.* Il me femble que *les maux paffent*, feroit plus propre, à caufe de ce qui précede: *avec les heures & les momens* emporte comparaifon; & c'eft comme fi on difoit, *pour nous apprendre que les maux paffent, à mefure que les heures & les momens paf-*

ſent. Or comme on ne diroit pas bien en général, *les heures & les momens ſe paſſent* ; on ne doit pas dire là, *les maux ſe paſſent.* On dit pour la meſme raiſon, *il y a des maux qui paſſent, & des maux qui durent.* J'avoûë que c'eſt y regarder un peu de prés, mais ce n'eſt qu'en y regardant de prés qu'on devient exact: & d'ailleurs, un des principaux ſecrets du ſtile conſiſte à mettre les mots en leur place; il y a de bons mots qui ne valent rien, faute d'eſtre bien placez.

NOSTRE QUARTIER, MON QUARTIER.

ON demande ſi une perſonne, en parlant du quartier où elle demeure, doit dire, *noſtre quartier*, ou *mon quartier.* J'ay remarqué que les Bourgeoiſes, & toutes les perſonnes de baſſe condition, diſent *noſtre quartier*; qu'au contraire, les Dames de qualité, & celles qui ſont plus du monde, diſent toûjours, *mon*

quartier : un tel loge en mon quartier ; il y a bonne compagnie dans mon quartier ; je ne sors gueres de mon quartier. On diroit, à les entendre parler, qu'elles sont maistresses du quartier : elles parlent de leur quartier comme de leur maison. Ce *mon quartier* ne semble pas trop raisonnable, ni trop modeste ; mais il est du grand air, & du bel usage. Aprés tout, il n'est pas plus choquant que *mon païs*, que tous les honnestes gens disent, sans que personne en soit scandalisé : *j'ay esté en mon païs ; je reviens de mon païs.* Il n'y a que le peuple qui dise, *nostre païs*, en parlant à des gens qui ne sont pas du mesme païs. Je dis, en parlant à des gens qui ne sont pas du mesme païs ; car si les gens à qui nous parlons, sont de mesme païs que nous, *nostre païs* ne choque point : & deux Courtisans provençaux parlant ensemble de la Provence, peuvent dire, sans blesser les oreilles délicates, *nostre païs est le plus beau païs du monde.*

COMMENT IL FAUT PRONONCER l'*e* devant *ment*, en quelques adverbes.

LA prononciation de *ſeûrement* eſt differente de celle d'*aſſeûré-ment.* Au premier l'*e* devant *ment* eſt muet ; il eſt fermé au ſecond. On demande une regle pour ſçavoir quand il faut dire l'un ou l'autre. L'Auteur des Obſervations ſur la Langue Françoiſe a bien obſervé contre l'Auteur des Remarques, qu'il falloit dire *extrêmement*, & non pas *extrêmément* ; mais il n'a pas pris la peine d'en rechercher la raiſon. Il me ſemble que quand l'adjectif maſculin a un *é* fermé à la fin, l'adverbe qui luy répond a auſſi un *é* fermé devant *ment*. Ainſi on dit, *aſſeûrément* d'*aſſeûré*, *démeſurément* de *démeſuré*, *aiſément* d'*aiſé*, *ſenſément* de *ſenſé*, car cét adverbe eſt en uſage depuis quelque temps ; *aveuglément* d'*aveuglé*, &c. On prononce de meſme, quand l'adjectif d'où

vient l'adverbe, a une *s* à la fin, *expreſſément*, *préciſément*, *confuſément*, d'*exprés*, *précis*, *confus*. Au contraire, quand l'adjectif maſculin n'a ni *e*, ni *s* à la fin, comme *ſeûr*, *fort*, &c. ou qu'il a un *e* muet, comme *juſte*, *horrible*, &c. l'adverbe a toûjours un *e* muet devant *ment*, *ſeûrement*, *fortement*, &c. *juſtement*, *horriblement*, &c. Il y a trois ou quatre adverbes qui ne ſuivent pas la regle commune, *communément*, *profondément*, *conformément*.

DIMINUTIFS.

LE Latin, l'Italien & l'Eſpagnol ſont riches en diminutifs, ſi c'eſt richeſſe à une langue que d'en avoir. Ils ont une infinité de ſubſtantifs & d'adjectifs de ce caractere; car la pluſpart de leurs noms en forment d'autres, qui diminuënt la ſignification: & ce qui eſt admirable, c'eſt que les diminutifs font encore d'eux-meſmes d'autres diminutifs. Par exemple, de *bambino* Italien,

vient *bambinello*, *bambinellucio*, & de *chiquito* Eſpagnol, vient *chiquitico*; comme d'*homuncio* Latin, *homunculus*; & encore *homulus*, *homululus*; ſelon la remarque de l'Auteur des nouvelles Methodes pour apprendre les Langues italienne & eſpagnole. Ce ſont des pygmées, qui multiplient, & qui font des enfans encore plus petits qu'eux, ſi j'oſe parler de la ſorte.

Il n'a tenu qu'à la Langue Françoiſe d'avoir des richeſſes de cette nature; mais depuis qu'elle eſt devenuë raiſonnable, elle a mieux aimé eſtre pauvre, que d'eſtre riche en babioles & en colifichets. Elle ne peut ſouffrir ni les ſubſtantifs, ni les adjectifs, qui diminuënt, & qui ont la terminaiſon de diminutifs, comme *hommelet*, *roſſignolet*, *montagnette*, *campagnette*, &c. *blondelet*, *tendrelet*, *doucelet*, &c.

Ronſard, la Nouë Auteur du Dictionaire des Rimes, & Mademoiſelle de Gournay n'ont rien negligé

en leur temps, pour introduire ces termes dans noſtre Langue. Ronſard en a parſemé ſes vers; la Nouë en a rempli ſon Dictionaire; Mademoiſelle de Gournay en a fait un recueïl dans ſes Avis, & elle s'en déclare hautement la protectrice. Cependant noſtre Langue n'a point receû ces diminutifs; ou ſi elle les a receûs, elle s'en eſt défait auſſitoſt. Dés le temps de Montaigne on s'éleva contre tous ces mots ſi mignons, favoris de ſa fille d'alliance. Elle eût beau entreprendre leur défenſe, & crier au meurtre de toute ſa force, quand elle les vit attaquez: *Quel meurtre*, dit-elle, *il faudroit commettre en noſtre Langue, pour la ſevrer de telles façons de parler; tandis que leur douceur bien ſonnante, & leur faculté d'abreger, omettant pour ce coup leurs autres avantages, feront voir d'autre part que ſi elles n'eſtoient venuës, il les faudroit aller querir, ainſi que toutes les nations les ont amenées chez elles avec faveur!* Elle eût

beau meſme ſouſtenir, pour les faire valoir, qu'ils eſtoient plus anciens qu'elle, & qu'on l'accuſoit à tort de les avoir inventez la pluſpart. *Les uns ont publié*, dit-elle, *que j'inventois une partie de mes diminutifs ; & je leur offre une gageûre de ma quenoüille contre l'honneur de leurs bonnes graces, ſi je ne leur fais voir leur bec jaune en ce point-là par bons témoins, quand il leur plaira de le permettre.* Avec tout cela la pauvre Demoiſelle eût le déplaiſir de voir ſes chers diminutifs bannis peu à peu ; & ſi elle vivoit encore, je croy qu'elle mourroit de chagrin de les voir exterminez entierement. Quelle affliction, quel deſeſpoir ſeroit-ce pour elle, de n'entendre plus *bellote nymphelotte, amelette doucelette, larmelettes tendrelettes*, & tous ces termes badins, qui ſervoient à exprimer les paſſions tendres ! Ce n'eſt pas que noſtre Langue ſoit devenuë dure, & incapable des expreſſions paſſionnées ; mais c'eſt qu'elle a mis

toute sa tendresse dans les sentimens, ou plûtost dans les tours délicats qui expriment les sentimens. Elle est tendre comme une personne sage, qui parle toûjours raisonnablement, mesme en parlant de sa passion ; & non pas comme un enfant , ou comme un fou, qui ne dit que des sotises.

On ne répete point icy ce qu'on a dit des diminutifs dans l'Entretien de la Langue Françoise. On se contente d'avertir qu'outre *amourette*, que nous avons conservé du débris des anciens diminutifs, nous avons fait depuis quelques années *historiette* , qui ne se disoit point, que je sçache, du temps de Ronsard , & qui se dit presentement : *il a écrit une historiette ; ce n'est qu'une historiette.* Ce mot entre mesme dans les livres ; & un Auteur , dont la prose est encore plus à mon gré que les vers, quelque réjoûïssans qu'ils soient, aprés avoir conté à un Evesque de ses amis , qu'un Abbé empoison-

na en un disner une vingtaine de Prieurs, & que là-dessus on fit un livre intitulé, *la methode de faire vaquer les Benefices*, dit : *C'est grand signe que je vieillis, puis que je suis conteur d'historiettes.* Voilà jusqu'où va le caprice de l'usage, de rejetter presque tous les mots d'une certaine espece, & d'en introduire un tout semblable au mesme temps.

ACCOMMODEMENT.

CE mot n'a que deux significations en nostre Langue. On dit dans le propre, *les accommodemens d'une maison ; il faut faire à cette maison quelques accommodemens.* On dit dans le figuré, *accommodement*, pour *réconciliation : je travaille à leur accommodement ; leur accommodement est fait.* Cela s'étend aux procés, & aux differends qui en naissent : *j'ay accommodé cette affaire ; j'ay fait leur accommodement.* Mais on ne dit point, *accommodement*, pour signifier *commodité*, ou *interest*, comme le dit

un de nos meilleurs Ecrivains : *Ne témoignent-ils pas assez qu'ils sont amis d'eux-mesmes, puis qu'ils ne cherchent que leur accommodement, & leur avantage particulier ?*

CAMBIZES, EPAMINONDAS.

SOus le regne de Henry le Grand, & mesme sous celuy de Louïs XIII. il ne se faisoit gueres de discours qui ne parlast d'*Epaminondas* & de *Cambizes*. Un prédicateur commençoit froidement son Sermon par, *Ce fameux Capitaine Thebain Epaminondas* ; un avocat crioit en plaidant, *Cambizes Roy des Perses & des Medes*. Il faudroit estre bien hardi, pour prononcer ces deux mots en chaire, & dans le barreau, sous le regne de Louïs le Grand. On ne sçauroit plus les ouïr sans rire ; & soit qu'il y ait en cela de la bizarrerie, ou trop de délicatesse, *Cambizes* & *Epaminondas* sont si décriez parmi nous, que nos plus celebres orateurs se rendroient ridicules, en

les nommant : je dis, en les nommant, car il n'y a que les noms qui nous choquent. Nous ne voulons point de mal ni au Pere, ni au Fils du grand Cyrus : nous aimons trop la ſageſſe & la valeur pour haïr le plus ſage Politique & le plus vaillant Capitaine que la Grece ait peut-eſtre jamais produit. Comment faire donc, quand nous aurons occaſion de parler d'eux ? Il ne faut point les nommer, mais il faut les déſigner d'une maniere qui les faſſe connoiſtre en quelque façon. Il faut faire comme a fait M. Coſtar, écrivant au Cardinal Mazarin ſur la mort de ſes proches : *C'eſt ainſi*, dit-il en parlant de la fortune, *qu'elle vient de vous ravir Monſeigneur voſtre pere, c'eſt-à-dire, de vous priver du plus doux fruit de vos glorieux travaux, & de la plus ſenſible de toutes les voluptez au jugement du premier homme de la Grece triomphante.* Il met en marge, *Epaminondas* ; car la marge peut ſouffrir ce que le

discours ne souffre point. Comme il n'y a point de marges, quand on parle en public, il faut tascher d'y suppléer par des traits qui marquent bien ce qu'on veut dire. Mais il ne faut en user de la sorte, que quand le sujet le demande; car il suffit quelquefois de dire, *un capitaine Grec, un des plus fameux hommes de la Grece.*

Je dis le mesme des deux Cambizes; car le Pere & le Fils du Grand Cyrus portent ce nom. Et pour moy, si j'avois à parler du premier, je dirois, *le Pere de Cyrus*; je marquerois le second par, *le Fils de Cyrus*; ou bien, je dirois avec le Traducteur de Xenophon, *Cambize*, qui ne blesse pas tant que *Cambizes*. Je parlerois, dis-je, de la sorte, à moins que ce ne fust assez de dire, *un Roy des Perses & des Medes.*

Il y a d'autres noms, qui, pour n'estre pas si odieux en nostre Langue qu'*Epaminondas* & que *Cambizes*, ne laissent pas de nous déplaire; & à parler en général, tous les noms

anciens, qui n'ont point de terminaiſon françoiſe, ou qui ne ſont point dans le commerce ordinaire, & auſquels nos oreilles ne ſont pas accouſtumées, n'ornent pas trop un diſcours. J'aimerois mieux dire, par exemple, *un Peintre de l'Antiquité*, que *Parrhaſius*; *un ancien Philoſophe*, que *Protagoras*; *un Poëte grec*, que *Lycophron*. Cela s'entend, quand on ne fait que citer : car ſi on parloit de ce Peintre, de ce Philoſophe, & de ce Poëte par rapport à d'autres peintres, à d'autres philoſophes, & à d'autres poëtes, ou qu'on fiſt l'hiſtoire des peintres, des philoſophes, & des poëtes, il eſt clair qu'on ne pourroit pas ſe diſpenſer de les nommer; & nous en avons des exemples dans les Entretiens ſur la vie & ſur les ouvrages des plus excellens peintres, dans la Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote, dans les Réflexions ſur la Poëtique, & dans pluſieurs autres ouvrages de cette nature. On nommeroit meſme *Par-*

rhasius, *Protagoras*, *Lyeophron*, si on vouloit en faire le portrait, ou en dire quelque chose de particulier dans un ouvrage qui traiteroit d'une autre matiere. Mais hors ces cas-là, il n'est pas fort necessaire de dire leurs noms; & nous ne sommes plus dans le temps où les prédicateurs & les avocats ne manquoient jamais d'apprendre à leurs auditeurs le nom & le surnom de tous les Auteurs qu'ils citoient. Ceux qui parlent en public, ou qui écrivent presentement, ont un usage tout contraire; bien loin de nommer les Auteurs, dont les noms extraordinaires & barbares pourroient nous choquer, à peine nomment-ils ceux dont les noms sont devenus avec le temps tout françois.

M. Costar dit dans la Défense des ouvrages de M. de Voiture: *Un poëte de la Cour d'Auguste parle d'une mediocrité toute d'or.* M. de la Chambre écrit, en dédiant à M. Foucquet l'Art de connoistre les hom-

Horace.

mes : *Voilà la derniere perfection que mon dessein attend de vous, & l'artifice dont je me veux servir, pour imiter les tableaux de ce peintre ingénieux, qui occupoient moins les yeux que l'esprit, & qui donnoient à penser plus de choses qu'ils n'en representoient.* Un Ecrivain moins poli que M. de la Chambre, auroit dit, *les tableaux du Peintre Timante.*

M. le Chevalier de Méré, & M. Pelisson, prennent le mesme tour, en citant Homere & Isocrate.

Ce Grec si celebre par son génie & par ses inventions, ne s'amuse pas à décrire Helene. *Conversations.*

Le plus fameux des Anciens en l'art du Panégyrique, avoit à parler de la plus grande Beauté du monde. *Panégyrique de Loüis XIV.*

M. Fléchier aime mieux *un Ancien* tout pur, que *Thucidide, Xenophon*; d'autres Ecrivains préferent *un Sage* à *Socrate*, & *un Poëte* à *Juvenal.*

Enfin, un homme de qualité, qui tout jeune qu'il est, ne fait pas moins

paroiſtre de ſageſſe dans le Conſeil, qu'il a fait paroiſtre d'éloquence dans le barreau, cite *le plus ſublime des Philoſophes, le divin Philoſophe*, pour *Platon*; *l'Orateur Romain*, *le Prince de l'éloquence Romaine*, pour *Ciceron*; *le Maiſtre de l'éloquence*, pour *Quintilien*. C'eſt en ce beau Plaidoyer, où il défendit les droits d'un fameux Sculpteur, & qu'il n'a pas tant donné au public qu'à l'Académie Royale de la Peinture & de la Sculpture, qui le luy demanda comme une nouvelle grace, & qu'elle fit imprimer par reconnoiſſance; ne jugeant pas qu'elle puſt rien faire de plus avantageux pour la gloire de ſon défenſeur, que de publier ce qu'il avoit fait pour ſa défenſe.

Plaidoyer pour le ſieur Girard Vanopſtal.

Il ne faut pas s'étonner aprés cela que M. de Condom, qui ſçait toutes les bienſéances & de la vie civile & de l'éloquence françoiſe, diſe, *un brave Africain*, au lieu de *Maharbal*. *Tu ſçais vaincre, diſoit un brave Africain au plus ruſé Capitaine qui*

Oraiſon Funebre de la Reine d'Angleterre.

fut jamais, mais tu ne sçais pas user de ta victoire. Car enfin *Maharbal* est un nom étranger ; *& un brave Africain au plus rusé Capitaine qui fut jamais*, a meilleure grace que n'auroit *Maharbal à Annibal.* Mais il ne faut pas conclure de tout ce que je viens de dire, qu'il ne faille jamais citer par leur nom les grands hommes de l'Antiquité qui nous sont connus, & dont les noms sont françois : on peut les nommer sans nul scrupule dans plusieurs rencontres, & l'Auteur mesme du Plaidoyer pour le sieur Vanopstal en use ainsi.

C'est sans doute par cette raison qu'Aristote a dit que les sculpteurs & les peintres nous enseignent à former les mœurs par une methode plus courte & plus efficace que celle des philosophes.

On peut, dis je, quelquefois nommer Aristote, Platon, Homere, Virgile, &c. sur tout quand le rélatif suit le nom. Par exemple, *Socrate qui a esté sculpteur avant que d'estre philosophe, disoit que cét art luy avoit en-* *Plaidoyer pour le sieur Vanopstal.*

ſeigné les premiers préceptes de la philoſophie.

Senéque, qui condamne avec tant de ſeverité les deſordres du luxe, & les folles dépenſes de ſon temps, dit que la profuſion eſtoit loüable dans l'amour de la ſculpture.

L'uſage & le jugement doivent ſervir de regle en cela comme en tout le reſte. Il eſt bon d'obſerver enfin que les citations figurées, & ces periphraſes, qui tiennent la place des noms, n'entrent gueres que dans le genre ſublime. On ſeroit ridicule, en écrivant une lettre, ou en faiſant un diſcours tout ſimple, de citer *le Génie de la nature, le Prince de la poëſie latine*; on pourroit dire tout au plus, *un Philoſophe, un Poëte, un Ancien*, ſi on ne vouloit nommer ni Ariſtote, ni Virgile: les grandes expreſſions ne conviennent pas aux petits ſujets. En badinant, on peut tout dire, & prononcer les plus grands noms juſques dans la converſation la plus libre, à l'exemple de M.

le Mareschal de Clerembault, que M. le Chevalier de Méré fait parler ainsi: *J'ay déja fait amitié avec Epicure; Socrate est assez de mes gens; & j'espere qu'un de ces jours on m'entendra citer le divin Platon.*

Elever, Exhausser. Relever, Rehausser.

Elever se dit dans le propre & dans le figuré; *élever une muraille, élever les yeux, élever quelqu'un à une haute dignité; les gens que la fortune éleve; élever son esprit aux choses du ciel.*

Exhausser ne se dit que dans le propre, *exhausser un bastiment.*

Relever & *rehausser* se disent dans le propre, & dans le figuré: quand une muraille est abbatuë, on dit qu'il la faut *relever*. On *releve* une chose qui est tombée à terre; on *rehausse* une muraille, une digue, qui n'est pas assez haute; on *rehausse* une tapisserie qui est trop basse. Mais on dit aussi, *relever une fortune abbatuë*;

relever le courage des soldats ; relever l'éclat, le merite, le prix d'une chose ; rehausser les endroits sombres d'un tableau par des couleurs vives & éclatantes ; rehausser d'or & de soye une tapisserie, c'est à dire, *mesler de l'or & de la soye avec la laine ; rehausser le courage ; rehausser le prix d'une marchandise.*

M. de Vaugelas dit, en parlant du titre de Protecteur de l'Académie Françoise : *C'est par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a crû rehausser l'éclat de sa pourpre & de sa vie.* Et le Défenseur du sieur Vanopstal dit du Roy : *Si César asseûra ses statuës, en relevant celles de Pompée ; il n'asseûrera pas moins les siennes, en rehaussant le merite des beaux Arts, qui érigent des monumens éternels à son honneur.*

CAVALIER, CAVALIEREMENT.

CE sont des mots fort en usage, & dont on commence mesme à abuser ; *un air cavalier, un stile*

cavalier, pour dire *un ſtile aiſé, libre, noble, qui n'eſt point trop aſſujéti aux régles, qui n'a rien de pedant, & qui ne ſent point l'école.* On dit, *il l'a traité cavalierement*; c'eſt à dire, *fiérement*, & *avec hauteur.* On dit encore, *c'eſt parler de la Religion un peu cavalierement*, pour dire *librement.* M. Coſtar dit à M. l'Abbé de Lavardin, en luy parlant de je ne ſçay quels Païſans révoltez: *Les Braves de voſtre voiſinage s'eſtoient venus offrir à moy, pour les aller baſtonner juſques ſur leur fumier; mais j'ay penſé que ce procedé eſtoit un peu trop cavalier pour un homme de breviaire.*

M. de Balzac n'approuvoit pas ces expreſſions; & il dit quelque part, en parlant de luy-meſme en troiſiéme perſonne: *Il avoit oüi parler d'un ſtile cavalier, & d'une éloquence cavaliere; mais c'eſtoit en une Cour gaſconne, qui ne doit pas eſtre la regle du bon François. Il aime donc mieux dire une éloquence de gentilhomme.*

Cependant, malgré M. de Balzac, *cavalier* & *cavalierement* ſe ſont établis à la Cour ; peut-eſtre que les Gaſcons, qui y ſont en aſſez grand nombre, n'ont pas peu contribué à établir ces deux mots ; peut-eſtre auſſi que cela eſt venu de ce que les cavaliers ſont ordinairement fanfarons, & de ce qu'ils ont l'air libre. Quoy qu'il en ſoit, *un ſtile cavalier, une éloquence cavaliere*, eſt toute autre choſe qu'*un ſtile*, & *une éloquence de gentilhomme* ; l'une eſt en uſage, & l'autre n'y eſt point.

EXALTER, EXALTATION.

EXalter peut trouver ſa place en quelques endroits. Un ſçavant homme s'en eſt ſervi dans la Comparaiſon de Pindare & d'Horace. M. d'Ablancourt dit dans les Commentaires de Céſar : *La frayeur s'empare de l'eſprit de ſes ſoldats, ſur le rapport des Gaulois, qui exaltoient la taille & la valeur des Allemans.* Et M. Patru dit dans l'argument de l'Oraiſon

l'Oraiſon de Ciceron pour le poëte Archias: *Il eſt temps d'entendre cét incomparable Avocat ſouſtenir l'honneur des Muſes, exalter la gloire de la poëſie, & défendre en la cauſe de ſon précepteur, la cauſe commune de tous les hommes de lettres.*

On diroit bien, *vous l'exaltez trop*, pour dire, *vous le loüez trop, vous le faites trop valoir. Exalter le Seigneur* ſe dit élegamment en poëſie; & M. de Benſerade écrit à M. le Cardinal Mazarin:

Je vous exalterois en termes plus puiſſans.

Exaltation ſe dit proprement des ſignes celeſtes, *un ſigne dans ſon exaltation.* On dit figurément, *l'exaltation de la Croix, la feſte de l'Exaltation de la Croix; l'exaltation de la foy; prier pour l'exaltation de la foy; l'exaltation du Pape*, pour dire *la création; Clement X. fit cela un peu aprés ſon exaltation.* On ne laiſſe pas de le dire quelquefois d'un autre que du Pape, & nos bons au-

teurs l'employent dans le ſtile ſublime. Un des plus celébres dit dans l'éloge de Pompone de Belliévre: *Souvenez-vous que les jours de ſon exaltation furent les jours de voſtre gloire* ; & dans la Harangue à la Reine de Suéde, au nom de l'Académie Françoiſe: *Tandis que voſtre Majeſté conſultoit les morts, & s'inſtruiſoit avec eux en la ſcience de regner, elle faiſoit plus toute ſeule que ne faiſoient toutes ſes armées ; elle achevoit en effet la guerre, & travailloit d'une maniere inouïe à l'exaltation de ſon Trône, au ſalut ou au repos de ſes peuples.*

Hiſtoire de la Bible. Un autre dit, en parlant de Saül: *Trop heureux, s'il fuſt toûjours demeuré particulier, ou du moins s'il euſt perſeveré dans l'humilité qu'il fit paroiſtre d'abord dans ſon exaltation.*

MAUVAIS ARRANGEMENT.

EXEMPLE. *Il ſe perſuada qu'il répareroit la perte qu'il venoit de faire, en attaquant la ville par divers*

endroits. Le ſens eſt, qu'*en attaquant la ville par divers endroits, il répareroit la perte qu'il venoit de faire*: cependant, ſelon l'ordre des paroles, il ſemble que *la perte qu'il venoit de faire,* ſoit joint avec *en attaquant la ville par divers endroits,* & qu'il n'ait fait cette perte, qu'*en attaquant la ville par divers endroits.* Pour oſter ces ſortes d'équivoques, qui ſont ſi contraires à la netteté que noſtre Langue aime tant, il n'y a qu'à bien arranger les paroles, & à dire, par exemple: *Il ſe perſuada qu'en attaquant la ville par divers endroits, il répareroit la perte qu'il venoit de faire.* Un de nos bons Ecrivains dit: *Employons toute cette vaine curioſité qui ſe répand au dehors, aux affaires de noſtre ſalut.* Cela n'eſt pas net: pour écrire régulierement, il falloit mettre, *employons aux affaires de noſtre ſalut, toute cette vaine curioſité, qui ſe répand au dehors.*

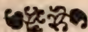

Captif, Captivité.

On ne dit pas qu'un homme est *captif*, pour dire qu'il est *prisonnier*. On se sert cependant du mot de *captivité*, au lieu de *prison*. Exemple. *Il a esté prisonnier plusieurs années, & sa captivité ne luy a point abbatu l'esprit*. Un de nos plus celebres Ecrivains dit, en parlant de la prison de Clement VII. *La captivité du Pape excitoit les deux Rois à faire leur principal effort du costé de l'Italie.*

Trouver mauvais.

Mauvais est là neutre, & ne se doit point construire avec le mot qui suit. On parleroit mal, si on disoit, *je trouve mauvaise la liberté que vous avez prise* : il faut dire, *je trouve mauvais*; & c'est comme si on disoit, *je trouve la liberté que vous avez prise, une chose mauvaise*. Quand M. de Balzac a dit autrement dans ses entretiens, on diroit qu'il n'ait pas parlé de son chef,

& qu'il ait voulu ſe moquer. Car voicy comme il parle de luy en tierce perſonne: *Il vient icy des importuns quelquefois de plus de cent lieuës, & tout exprés, ſi on les veut croire, qui luy donnent le dernier coup de la mort; luy diſant, pour leur premier compliment, que la haute réputation, & la celebrité qu'il a donnée au lieu où il eſt, les ont obligez de venir voir cette perſonne ſi connuë, & ce village ſi renommé, qu'il ne doit point trouver mauvaiſe une ſi juſte & ſi honneſte curioſité que la leur.* Ne ſemble-t-il pas que M. de Balzac ſe moque, & qu'il fait parler les provinciaux, pour les rendre ridicules? Ce qui me le feroit preſque croire, c'eſt qu'il ajouſte qu'un de ces curieux importuns luy commença un jour ſa harangue par le reſpect & la venération qu'il avoit toûjours eûë pour luy & pour Meſſieurs ſes Livres.

En un autre endroit il introduit Theophile, & cite M. le Duc de la Rochefoucault, pour autoriſer l'Hiſ-

toire de Saintonge, c'est à dire, ce qui se passa à Xaintes entre le Philosophe Pitard & le Poëte Theophile. Voicy comme il parle : *Le Philosophe ennuyé des équivoques & des méprises du Poëte, Monsieur Theophile, luy dit-il, il me semble que vous avez beaucoup d'esprit, mais il est dommage que vous ne sçachiez rien. Théophile ne fut point surpris, & luy répondit sur le champ : J'avoûë ce que vous dites, Monsieur Pitard, & ne trouve point mauvaise vostre liberté ; mais permettez-moy de vous dire seulement avec la mesme liberté, qu'il me semble que vous sçavez tout, mais qu'il est dommage que vous n'ayiez point d'esprit.*

Est-ce Theophile qui a fait la faute, ou celuy qui le fait parler? Je croyois d'abord que M. de Balzac avoit rapporté fidellement les paroles du Poëte : mais je commence à en douter. Il a bien la mine de faire dire à Theophile, *je ne trouve point mauvaise vostre liberté,* pour *je ne trouve point mauvais*, aussi-bien

qu'*il eſt dommage*, pour *c'eſt dommage.* Il a meſme la mine de ne ſe point moquer des faſcheux qui le venoient voir, quand il leur met en bouche ces paroles : *Qu'il ne doit point trouver mauvaiſe une ſi juſte & ſi honneſte curioſité que la leur.* Car enfin j'ay trouvé en ſuite qu'il dit luy-meſme de ſon chef, lors qu'il parle de Mecénas : *Il falloit bien qu'il fuſt honneſte homme, & bon homme tout enſemble, de vivre comme il faiſoit avec les moindres de ſes amis, & de ne trouver pas mauvaiſe la liberté qu'ils prenoient, quand ils traitoient avec luy.*

C'eſt en ces rencontres-là qu'il ne faut pas ſuivre aveuglément M. de Balzac.

Ressentir, Se ressentir.

Quoy-que ces deux verbes paroiſſent ſemblables, ils ne le ſont pas tout-à-fait. *Reſſentir* ſe prend en bonne & en mauvaiſe part : on dit, *je reſſens le plaiſir qu'il m'a fait, l'injure qu'il m'a faite.* Mais *ſe reſ-*

ſentir ne ſe prend qu'en mauvaiſe part : on ne dit pas, *je me reſſens du plaiſir qu'il m'a fait, je m'en reſſentiray*; on dit ſeulement, *je me reſſens de l'injure, de l'injuſtice qu'il m'a faite, je m'en reſſentiray. Reſſentir* marque plus le temps preſent: on dit à une perſonne dont on reçoit un plaiſir, *je reſſens comme je dois le plaiſir que vous me faites. S'en reſſentir* n'eſt pas ſi attaché au temps preſent: *il m'a fait un déplaiſir, je m'en reſſens; je m'en reſſentiray toute ma vie. Je reſſens* ne ſignifie gueres qu'un mouvement qui paſſe: *je m'en reſſens* ſignifie quelque choſe de plus établi dans le cœur.

FAUX SENS.

IL n'y a rien qu'on doive plus éviter dans le langage que les faux ſens: c'en ſeroit un que de dire, *nous devons rendre graces à Dieu de celles qu'il nous fait tous les jours. Rendre graces*, c'eſt *remercier*; & *graces* en cét endroit ſignifie *remercimens*: au

contraire, *celles*, qui ſuit, ſignifie *faveurs*. Cependant *celles* ſe rapportant à *graces* qui précede, doit avoir la meſme ſignification que *graces*, & ſignifier par conſequent *remercimens*: ce qui fait un ſens & obſcur & faux; car c'eſt comme ſi on diſoit, *nous devons rendre des actions de graces à Dieu de celles qu'il nous fait*. Pour ne pas tomber en ces ſortes d'embarras, que noſtre Langue ne peut ſouffrir, il n'y a qu'à dire, *nous devons rendre graces à Dieu des biens qu'il nous fait*. On donne quelquefois dans cét écueïl, pour vouloir abreger chemin, & aller plus viſte; & c'eſt pour cela ſans doute qu'un celebre Traducteur y a donné, en diſant: *Je vous conjure de nous pardonner à tous deux, & de conſiderer le ſujet que vous aurez de rendre graces à Dieu, de celle qu'il nous fera de n'avoir point trempé nos mains dans le ſang*. Mais il vaut mieux prendre un tour plus long, que de s'égarer, & que de ſe perdre.

PAROLE OISIVE.

M. de Balzac dit, *parole oisive* dans une occasion où l'usage a établi *parole oiseuse.* C'est en parlant de luy-mesme, sous un nom emprunté, dans l'Entretien qu'il adresse à M. Chapelain, & qui a pour titre, *Qu'il n'est pas possible d'écrire beaucoup, & de bien écrire.* Voicy comme il parle : *Parce qu'il a souvent oüi dire qu'il faudra rendre compte au dernier jugement de la moindre parole oisive, il aime mieux en dire, & en écrire moins, & n'avoir pas un si grand compte à rendre à Nostre Seigneur.* M. Godeau a suivi M. de Balzac, en traduisant *omne verbum otiosum* de l'Evangile, *les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles oisives.* D'autres Traducteurs du Nouveau Testament disent, *une parole inutile.* Il semble qu'en cét endroit *oiseuse* est un mot consacré. *Inutile* me paroist néanmoins beaucoup meilleur qu'*oisive :*

car, à y regarder de prés, *oiſif* va plus à la perſonne qu'à la choſe. On dit, *un homme oiſif, des gens oiſifs*; mais on ne dit pas, que je ſçache, *des diſcours oiſifs, des paroles oiſives*, quoy-qu'on diſe, *une vie oiſive.*

ROMPEMENT.

IL n'y a qu'une occaſion où ce mot eſt françois, *c'eſt un grand rompement de teſte.* Cela ne ſe dit que dans la converſation, & on ne l'écrit point. Il faut remarquer que *rompement* ne ſe dit point dans le propre, pour dire *rupture*, comme on ne dit que metaphoriquement, *il m'a rompu la teſte*, pour dire, *il m'a fort importuné*, & cela va au bruit & au diſcours.

On ne dit pas d'une teſte caſſée, *rompement de teſte, ni teſte rompuë*, quoy-qu'on diſe *il a le coup rompu, l'épaule rompuë, la jambe rompuë*; *rompre* & *rompement* ne ſe dit de la teſte qu'au figuré: mais quoy-qu'on diſe, *il s'eſt rompu l'épaule, la jam-*

be ; il a l'épaule rompuë, il a la jambe rompuë ; on ne dit point pour cela *rompement d'épaule, rompement de jambe*. On dit, *ſe rompre la teſte*, pour dire, *ſe travailler extrémement ; il s'eſt rompu la teſte à expliquer cette queſtion.*

ANCIEN, VIEUX.

CES deux mots ſe confondent aſſez ſouvent. On ne dit pas, *il eſt plus ancien que moy*, pour dire préciſément qu'*il eſt plus âgé*. *Ancien* a rapport au ſiecle, & *vieux* à l'âge. Ainſi nous diſons qu'*Ariſtote eſt plus ancien que Ciceron*, parce qu'il vivoit dans un ſiecle qui précedoit de beaucoup le ſiecle où Ciceron vivoit. Nous diſons au contraire, que *Ciceron eſtoit plus vieux que Virgile*, parce qu'il avoit plus d'âge, & qu'il vivoit dans le meſme ſiecle. Selon ce principe, on dit, *les anciens Auteurs, les Anciens* ſimplement. On dit, *il eſt mon ancien dans le Parlement*, c'eſt à dire qu'*il*

eſt receû devant moy, quoy-qu'il ſoit peut-eſtre plus jeune que moy.

Nous diſons, *une maiſon ancienne*, quand on parle de la famille; *une vieille maiſon*, quand on parle du baſtiment: & ce ne ſeroit pas bien parler que de dire d'une maiſon qui tombe en ruine, *elle eſt fort ancienne*, non plus que d'un habit tout uſé, *ſon habit eſt ancien*, à moins qu'on ne le diſe en riant.

Nous diſons pourtant, *le Vieux Teſtament*, comme *l'Ancien Teſtament*; & un de nos bons Ecrivains a donné pour titre à ſon livre, l'*Hiſtoire du Vieux & du Nouveau Teſtament*. On dit preſque également d'*anciennes hiſtoires*, *de vieilles hiſtoires*; *d'anciens manuſcrits*, *de vieux manuſcrits*; *d'anciens romans*, *de vieux romans*.

Villon ſceût le premier, dans ces ſiecles groſſiers
Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers.

Mais on ne dit pas de meſme, *d'an-*

ciens livres, de vieux livres ; d'anciens tableaux , de vieux tableaux. Anciens livres , anciens tableaux , ſont des livres, des tableaux, que les Auteurs & les Peintres de l'Antiquité ont faits, & qui ſe ſont conſervez juſqu'à nous. *Vieux livres , vieux tableaux* , ſont des livres, des tableaux uſez & gaſtez par le temps, ſoit qu'ils ſoient des premiers ſiecles, ſoit qu'ils ſoient des derniers. Enfin *de vieux livres & de vieux tableaux* ſont en noſtre Langue comme *de vieux habits.*

On dit, *vieux ſtile* , en matiere de Palais, pour dire l'*ancienne pratique* ; & en matiere de Langue, pour dire *un ſtile qui n'eſt plus en uſage.*

Regnier ſeul parmi nous formé ſur
leurs modelles
Dans ſon vieux ſtile encore a des
graces nouvelles.

IMMODERATION.

UN de nos plus celébres Ecrivains uſe de ce mot. Toutes

les perſonnes que j'ay conſultées, ne le croyent pas françois : il plaira ſans doute à ceux qui aiment *improbation*, & d'autres mots de cette nature ; mais il ne s'enſuit pas pour cela qu'il faille en uſer.

PRENDRE CONFIANCE.

M. Coſtar dit dans ſes Lettres : *Si j'eſtois réduit à perdre la confiance que j'ay priſe en l'honneur de vos bonnes graces.* On dit, *prendre confiance en une perſonne ; j'ay pris une entiere confiance en luy :* mais on ne dit pas, ce me ſemble, *prendre confiance en une choſe* ; & on dit encore moins, *prendre confiance en l'honneur de ſes bonnes graces.* Outre que la phraſe n'eſt pas trop correcte en ce qui regarde la Grammaire ; il y a dans le ſens une petite ombre de galimatias ; & cela fait voir que les eſprits les plus raiſonnables s'oublient quelquefois eux-meſmes. On diroit bien, *mettre ſa confiance en Dieu, en la miſericorde de Dieu ; mettre ſa con-*

fiance en l'amitié des grands; mettre ſa confiance en ſes richeſſes; & l'illuſtre Perſonne à qui nous devons la Morale du Sage, parle ainſi: *Quiconque met ſa confiance en ſes richeſſes, en éprouvera la fragilité par la ruine de ſa maiſon & de ſa fortune.* Il y a de la difference entre *prendre confiance*, & *mettre ſa confiance:* l'un ne regarde que la perſonne, l'autre regarde la perſonne & la choſe; l'un ſignifie *ſe fier à quelqu'un en prenant conſeil de luy, en luy communiquant ce qu'on a de plus ſecret;* l'autre ſignifie *s'appuyer ſur quelqu'un*, ou *ſur quelque choſe.*

OUÏR, ENTENDRE.

CES deux verbes ſe diſent preſque indifferemment, quand il s'agit de l'ouïe. Il y a pourtant des endroits où l'un eſt plus propre & plus élegant que l'autre. Par exemple, quand il eſt queſtion d'un prédicateur, d'un avocat, ou d'une autre perſonne qui parle en public, on ſe ſert d'*entendre; je vas entendre le*

Pere Bourdaloüë; je vas entendre M. Pageau; j'ay entendu aujourd'huy un excellent Prédicateur; j'ay entendu ce matin un excellent Avocat. Ce ne ſeroit pas bien parler que de dire, *je vas oüir le Pere Bonrdaloüë; je vas oüir M. Pageau; j'ay oüi un excellent Prédicateur; j'ay oüi un excellent Avocat.* On ne diroit pas bien auſſi, *je viens d'oüir un beau Sermon, un beau Plaidoyer*; il faut dire, *je viens d'entendre. Oüir* ne ſe dit proprement que d'un ſon, ou d'un bruit qui ne dure pas long-temps, & qui ne fait que paſſer; *en m'éveillant, j'ay oüi une voix; j'ay oüi un grand bruit. Entendre* ſe dit au contraire d'un diſcours qui a de l'étenduë & de la ſuite. Mais il ne laiſſe pas de ſe dire d'un bruit paſſager, *j'ay entendu un grand bruit en m'éveillant.* Ainſi *oüir* a une ſignification moins ample qu'*entendre.* On ſe ſert d'*entendre* par tout où l'on ſe ſert d'*oüir*; mais on ne ſe ſert pas d'*oüir* par tout où l'on ſe ſert d'*entendre.*

Pour dire tout ce que je pense là-dessus, il me semble qu'on ne doit se servir d'*oüir*, que quand il s'agit d'une chose qu'on entend par hazard, & sans dessein; & qu'il faut toûjours se servir d'*entendre*, quand la chose attire nostre curiosité & nostre attention. On diroit bien, *en passant par une ruë, j'ay oüi une belle voix*: mais il faut dire, *j'ay esté entendre une belle voix; j'ay entendu de belles Tenébres*. On dit cependant, *oüir la Messe; condamner les gens, sans les oüir.*

INE'VIDENT, IMPROPRE.

UN de nos Ecrivains dit, *des preuves inévidentes*. *Inévident* n'est gueres françois non plus qu'*inévidence*. Le mesme Auteur dit, *des raisonnemens inutiles & impropres au dessein qu'il a*. *Impropre* ne se dit point de la sorte. On dit, *un mot impropre*; mais on ne dit pas, *cela est impropre au dessein que j'ay*. Il faut dire, *cela n'est pas propre au dessein que j'ay*.

COUSTER.

CE Verbe emporte dans le propre *valeur* & *dépenſe*; *cette étoffe couſte beaucoup*; *ce tableau m'a couſté cher.* Mais dans le figuré, il ſignifie *peine* & *travail*; *j'ay fait une lettre de conſolation, qui m'a beaucoup couſté*; *ces vers ne m'ont rien couſté. Son amitié couſte cher*, en parlant d'une perſonne, dont il faut eſſuyer les caprices & les méchantes humeurs; ou dont l'amitié nous engage dans de mauvaiſes affaires. On doit avoir ſoin d'éviter les équivoques, en ſe ſervant de ce mot.

Un Auteur fameux n'a pas eû ce ſoin-là, quand il a dit d'un Prélat fort charitable, *ces charitez luy couſtoient beaucoup*; car quoy-que dans la ſuite on voye bien que cela veut dire qu'il dépenſoit beaucoup pour le ſoulagement des pauvres, on ne le voit pas d'abord; & il vient en l'eſprit que ces charitez *luy faiſoient de la peine*; du moins l'expreſſion

de *coustoient beaucoup*, mene là, & fait une legere équivoque, qui ne sied gueres bien dans le discours, depuis que nous avons retranché de nostre Langue tout ce qui est contraire à la clarté & à la netteté du stile.

Si pour Aussi.

Autrefois on mettoit *si* pour *aussi*; & M. de Voiture dit, en écrivant à M. de Puy-Laurens: *Sans mentir, vous avez quelque interest d'avoir soin d'une personne qui vous honore si veritablement que je fais.* Il dit ailleurs: *J'ay une extrême tristesse de voir que mon ame soit divisée en deux corps si foibles que le vostre & le mien.* On met à cette heure *aussi*; & je ne doute pas que si M. de Voiture vivoit, il ne dît: *Vous avez quelque interest d'avoir soin d'une personne qui vous honore aussi veritablement que je fais; j'ay une extrême tristesse de voir que mon ame soit divisée en deux corps aussi*

foibles que le voſtre & le mien. On met *ſi*, quand on ne fait point de comparaiſon : par exemple, *un corps ſi foible ne peut pas réſiſter à un grand travail ; une amitié ſi ſolide eſt à l'épreuve de tout.*

PARLER avec un accuſatif ſans article.

ON ne dit pas ſeulement *parler une Langue, parler le langage de la Cour* ; mais on dit encore, *parler guerre, parler blaſon, parler chaſſe*, &c. Cela ſe dit d'une perſonne qui ſçait tous les termes de la guerre, du blaſon, de la chaſſe, & qui les employe à propos en parlant. Cela s'étend à toutes les choſes dont on ſçait les termes propres, & dont on parle ſçavamment. On dit, *parler Foüilloux* ; c'eſt parler avec capacité de la chaſſe, & dans les termes de Foüilloux qui en a écrit. M. de Balzac dit dans ſes Entretiens, *pour continuër à parler Epigramme* ; il dit auſſi, *parler Horace* : & c'eſt en par-

lant des ſages ignorans, comme il les appelle, qui ne ſçavent pas un mot de Grec, ni de Latin, qui n'ont étudié ni en Logique, ni en Rhetorique, & qui font néanmoins des Pieces, où l'on remarque toutes les regles du raiſonnement & de l'éloquence. *Je me contenteray*, dit-il, *de vous en alleguer un ſeul, & encore ne veux-je pas vous le nommer, qui brille entre les autres comme le ſoleil entre les aſtres, pour parler Horace.*

M. de Balzac a *parlé Balzac* en cette rencontre plûtoſt qu'*Horace*; car Horace dit expreſſément, comme tout le monde ſçait:

Micat inter omnes
Julium ſidus, velut inter ignes
Luna minores.

L'Orateur françois a voulu ſans doute encherir ſur la penſée du Poëte latin en faveur de ce ſage ignorant qu'il ne nomme point; & comme ſi ce n'eſtoit pas aſſez pour luy d'eſtre lune, il en a voulu faire un ſoleil. Il a crû peut-eſtre redreſſer

Horace, en mettant le soleil pour la lune; mais, si je l'ose dire, il s'est égaré luy-mesme: il a dit une chose fausse, en voulant dire une belle chose. Le soleil, à proprement parler, ne brille point entre les astres; il les obscurcit, il les efface; ils ne paroissent point en sa presence, & il ne paroist point aussi quand on les voit. Cela n'appartient qu'à la lune, qui brille dans une belle nuit au milieu des étoilles, avec d'autant plus d'éclat, que nous la voyons de plus prés. M. de Balzac pouvoit dire de son illustre ami, qu'*il est entre les autres ce qu'est le soleil entre les astres*; ou s'il vouloit le faire briller, il devoit dire, qu'*il brille entre les autres, comme la lune entre les astres.* Il devoit le dire du moins, pour *parler Horace*; mais de la maniere dont il s'est exprimé, il n'a *parlé* que *Balzac.*

Quoy qu'il en soit, *parler epigramme, parler métaphore, parler Horace, parler Balzac*, ce sont des expres-

ſions élegantes, & françoiſes; mais il faut prendre garde où on les met, & ſur tout il ne faut pas s'en ſervir ſouvent.

A L'AVEUGLE.

QUELQUES-UNS diſent, *il ſuit ſes paſſions à l'aveugle; il ne fait rien qu'à l'aveugle.* Ceux qui parlent bien, diſent toûjours, *aveuglément; il ſuit aveuglément ſon caprice; les impies s'abandonnent aveuglément à leurs paſſions.* On pourroit dire, *il a fait cela en aveugle*, mais on ne peut dire *à l'aveugle* adverbialement. C'eſt une locution baſſe & populaire, dont les perſonnes polies ne ſe ſervent point.

Deux ON dans la meſme periode avec divers rapports.

EXEMPLE. *On peut à peu prés tirer le meſme avantage d'un livre intitulé, Roma ſubterranea; & des autres; où on a gravé ce qui nous reſte des antiquitez de cette premiere Ville*

Ville du monde. Ce n'eſt pas écrire nettement, que de mettre ainſi deux *on,* qui ne ſe rapportent pas à la meſme perſonne. Le premier *on* tient la place de *maiſtres;* car il s'agit en cét endroit des maiſtres qui inſtruiſent les enfans, en leur mettant devant les yeux des livres de figures, & c'eſt comme ſi on diſoit, *les maiſtres peuvent tirer le meſme avantage,* &c. Le ſecond *on* n'a point de rapport aux maiſtres qui inſtruiſent les enfans, car ce ne ſont pas eux qui ont gravé dans ces livres ce qui nous reſte des antiquitez romaines. Pour éviter cét embarras, il faut oſter le ſecond *on*, & dire, *où eſt gravé ce qui nous reſte des antiquitez de cette premiere Ville du monde.*

GRAND, PETIT.

GRand a rapport au merite, ou à la taille, quand il ſe joint avec *homme; de grands hommes, c'eſt un grand homme:* la matiere détermine la ſignification. Quand aprés

grand homme, on ajouſte immediatement une qualité du corps, *grand* ſignifie la taille, & non pas le merite; *c'eſt un grand homme brun. Grand* tout ſeul ſignifie *grand Seigneur, un grand, les grands.* Les Eſpagnols ont leurs *los grandes*; mais ce mot parmi eux a une ſignification particuliere, & ne s'applique pas généralement à toutes ſortes de grands Seigneurs. On ne dit point, *c'eſt une grande femme*, pour dire *une femme de grand merite. Grande femme* ſignifie toûjours une grande taille; & on ne diroit pas, *les grandes femmes de l'Antiquité*, comme *les grands hommes de l'Antiquité.*

Petit joint à *homme*, ou à *femme*, ne ſignifie que la taille, *un petit homme, une petite femme*: & quoyqu'en diſant, *c'eſt un plaiſant petit homme, c'eſt une bonne petite femme*, on entende je ne ſçay quoy qui marque autre choſe que la taille, ce qu'on dit a quelque rapport au corps; deſorte qu'on ne dira pas cela d'un

homme, ni d'une femme de grande taille, comme on dit d'un homme de petite taille, tel qu'eſtoit Alexandre, *c'eſt un grand homme.* A la verité les femmes ſe traitent quelquefois entre elles, de *ma petite,* quelque grandes qu'elles ſoient ; mais c'eſt un jargon d'amitié, qui ne merite pas d'eſtre compté entre les expreſſions de la Langue, & qui n'entre point dans les diſcours.

Si la Remarque eſt vraye, un bel endroit de la Lettre écrite à une perſonne de la Cour ſur les Conqueſtes du Roy, pourroit bien eſtre un peu faux:

Ce n'eſt pas ſans ſujet que je tiens ce propos :
Sans parler du ſiecle où nous ſommes ;
Dans les ſiecles paſſez, ſouvent de grands heros
Ont eſté de tres-petits hommes.

L'Auteur veut dire, comme il l'explique luy-meſme, que les heros les plus fameux qui ſe ſignaloient dans les combats, & qui rempliſſoient le

monde de la gloire de leurs armes, eſtoient dans la vie civile, & par tout ailleurs, des hommes du commun, qui ſe retrouvoient confondus dans la foule; mais je ne ſçay s'il a dit ce qu'il vouloit dire : *de tres-petits hommes* ne ſont, ce me ſemble, en noſtre Langue, que des nains & des pygmées. Il s'exprime plus heureuſement, quand, aprés avoir parlé de la majeſté, qui eſt comme naturelle à noſtre auguſte Monarque, & qui paroiſt juſques dans ſes moindres actions, & dans ſes diſcours les plus ſimples, juſques dans ſes geſtes & dans ſes regards, il ajouſte par une eſpece d'inſpiration :

Mais parle-t-on de bonne foy?
Eſt-ce une fable, eſt-ce une hiſtoire?
Si ce qu'on dit eſt vray, rien ne manque à ſa gloire;
Et dans luy, qui le pourroit croire?
L'homme eſt auſſi grand que le Roy.

A la verité *petit* joint avec d'autres noms appellatifs, signifie dans le figuré *peu de chose, peu de merite*, & cela sans nul rapport à la taille; *petit Prince, petit peuple, petites gens, petit prophete*, &c. & nous disons en riant, *de petits messieurs; mes petits messieurs, je vous trouve plaisans d'en user comme vous faites.* Mais il ne s'agit icy que de *petit* joint avec *homme*; & je croy qu'estant mis de la sorte, il ne signifie que la taille.

QUIÉTUDE.

CE mot est françois, & il y a des occasions où il se met élegamment. Outre l'oraison de *quiétude* si fameuse parmi les dévots mystiques, & dont M. Godeau parle dans le Discours sur la paraphrase des Epistres de Saint Paul, *on n'y trouve pas à chaque page ces grands noms de veûës, de quiétudes*, &c; on dit *quiétude* en un autre sens. M. Patru l'a employé dans l'Eloge de Pompone de Belliévre, en parlant

de ſa fermeté & de ſa modération parmi les plus grands honneurs : *Mais qui pourroit dire quelle fut en cette rencontre la quiétude, ou la modeſtie de noſtre Heros?* Et M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Roſe: *Une ſerenité merveilleuſe regnoit continuellement ſur ſon viſage, qui eſtoit un ſigne de la ſerenité de ſon eſprit, de la quiétude & de la tranquillité de ſon ame.*

ANTIQUE.

CE mot ſe dit, en matiere de médailles, de ſtatuës, & de tableaux, comme ſubſtantif, & comme adjectif.

Nous diſons *une Antique, de belles Antiques. Tel qui ſe paſme d'admiration, en voyant ces belles Antiques, & qui veut paſſer pour grand connoiſſeur, eſt tres-ſouvent fort éloigné de ſçavoir la raiſon des beautez qu'il admire.* (Dialogue ſur le coloris.)

Nous diſons auſſi, *l'Antique*, comme *l'héroïque, le merveilleux*, qui

tient lieu de ſubſtantif. *Lors que quelqu'un s'eſt rendu capable de diſcerner les beautez de l'Antique, & de profiter de l'imitation des grands maiſtres*, &c.

Plaidoyer pour le ſieur Vanopſtal.

Il y a des Peintres qui ſe ſont entierement attachez à l'Antique pour les draperies.

Remarques ſur l'Art de la Peinture.

Antique adjectif. *Les eſtampes que nous voyons des choſes antiques peuvent contribuër infiniment à nous former le génie, & à nous donner de belles idées.*

Il avoit l'eſprit prompt & vif, & prenoit plaiſir à repreſenter les choſes antiques, pour n'en pas laiſſer perir la memoire. L'on reconnoiſt dans cette friſe une meſme idée de beauté que celle qui ſe voit dans les ſtatuës antiques. Dans les plus beaux bas reliefs antiques, nous y voyons des defauts de jugement.

Entretiens ſur les vies & ſur les ouvrages des Peintres.

Cela s'étend à l'architecture. *Quand je penſe à ces baſtimens antiques, dont je faiſois mon plus grand divertiſſement pendant le ſéjour que*

j'ay fait à Rome, dit M. Felibien dans le mesme ouvrage.

Hors ces sujets-là, *antique* ne se dit gueres en prose, que dans deux ou trois occasions; *un habit à l'antique, un habit antique, un air antique*, c'est à dire, *un habit, un air du vieux temps*, & cela se prend d'ordinaire en mauvaise part. A quoy il faut ajouster, *les Loix antiques. Ces Loix ont esté recueillies sous le titre de Code des Loix antiques en un seul volume, qui comprend les Loix des Visigots, un Edit de Theodoric Roy d'Italie, les Loix des Bourguignons, la Loy Salique, qui estoit celle des Francs*, &c. dit l'Auteur de l'Histoire du Droit François. Ce n'est qu'en cette rencontre qu'on peut dire, *Loix antiques*; car si on parle des autres Loix romaines, françoises, &c. quelque temps qu'il y ait qu'elles soient faites, il faut dire, *Loix anciennes*, comme *Coustumes anciennes, cerémonies anciennes; les anciennes Loix des Romains, les anciennes Loix des*

François. Ce n'est pas qu'en parlant *du Code des Loix antiques*, on ne se serve du mot d'*anciennes*. Par exemple, *les plus anciennes de ces Loix, sont les Loix des Visigots*; & qui diroit, *les plus antiques de ces Loix, sont les Loix des Visigots*, ne parleroit pas proprement. *Loix antiques* est une phrase consacrée en quelque façon; & on entend par là les Loix des Visigots, des Bourguignons, des Francs, &c. recueïllies & jointes ensemble. *Histoire du Droit françois.*

J'ay dit que hors de la peinture, de la sculpture, & de l'architecture, *antique* ne se disoit gueres en prose, que dans deux ou trois occasions: car en vers, il se dit souvent, & a bien plus de grace qu'*ancien*. Aussi nos meilleurs Poëtes l'employent en toutes rencontres:

Rome n'a rien de son antique orgueil.

Vers les sables bruslans de l'Affriquain rivage
Furent les murs hautains de l'antique Cartage.

Le Theatre perdit ſon antique fureur.

Je veux que la valeur de ſes Ayeux antiques
Ait fourni de matiere aux plus vieilles chroniques.

Un grand Orateur ne laiſſe pas de dire en parlant des Stuarts : *Qui tenoient de leur chef, depuis pluſieurs ſiecles, le ſceptre d'Ecoſſe, & qui deſcendoient de ces Rois antiques, dont l'origine ſe cache ſi avant dans l'obſcurité des premiers temps* ; & il faut avoûër que ſi *antique* peut ſe mettre en proſe, quand il ne s'agit point des arts, c'eſt en cét endroit, où ce qui précede, & ce qui ſuit, le rend ſi naturel, & ſi propre.

Estre d'humeur.
Estre en humeur.

Il y a de la difference entre ces deux façons de parler. La premiere marque en quelque ſorte l'incli-

nation, le temperament, la conſtitution naturelle. La ſeconde ne marque qu'une diſpoſition preſente & paſſagere. Ainſi, quand on dit, *je ne ſuis pas d'humeur à rebuter les gens qui me demandent quelque choſe* ; *il n'eſt pas d'humeur à ſouffrir une inſulte*, on entend par là le temperament & le naturel : mais quand on dit, *je ne ſuis pas en humeur d'écrire, de me promener, de faire des viſites*, on veut dire ſeulement qu'on n'eſt pas diſpoſé à tout cela dans le temps qu'on parle.

CENT, MILLE.

IL y en a qui croyent, nonobſtant la Remarque de M. de Vaugelas, que *cent* n'a point de pluriel, non plus que *mille* ; & qu'il faut écrire, *deux cent chevaux*, comme *deux mille chevaux*, & j'ay veû ſouſtenir ce parti à des perſonnes d'un grand ſçavoir. J'oſe dire, avec tout le reſpect que je leur dois, qu'ils ſe trompent. Ala verité on dit, *mille che-*

vaux, & *deux mille chevaux*; *mille hommes*, & *deux mille hommes*: mais on dit, *cent chevaux*, & *deux cens chevaux*; *cent hommes*, & *deux cens hommes*. Tous nos bons Auteurs écrivent ainsi; & il ne faut qu'ouvrir les livres, pour en trouver des exemples. On demande pourquoy on ne dit point *deux milles hommes*. Je pourrois répondre qu'il ne faut pas toûjours demander raison de l'usage; & qu'en toute Langue, l'usage prend plaisir quelquefois à estre contre la raison. J'ajouste pourtant qu'on dit peut-estre *mille* sans *s*, au pluriel, pour le distinguer de *milles*, qui signifie une étenduë de chemin, *vingt milles d'Italie*. Quoy qu'il en soit, sans avoir égard à *mille*, il faut dire *cent hommes*, *quatre cens hommes*, comme on dit, *vingt hommes*, *quatre-vingts hommes*.

ET C'EST POURQUOY.

QUELQUES-UNS de nos Ecrivains disent, *& c'est po u rquoy*

il quitta le monde; & c'eſt pourquoy il prit la réſolution de ſe retirer. Il ne faut point & avec *c'eſt pourquoy*; car *c'eſt pourquoy* répond au *quare, quamobrem* des Latins, qui n'ont jamais & devant, comme *ideo, eamobrem*; *& ideo, & eamobrem.* Nous diſons auſſi de meſme, *& c'eſt pour cela, & c'eſt pour ce ſujet.* Mais il faut dire, *c'eſt pourquoy* tout ſeul. M. de Vaugelas, M. Patru, & nos autres bons Ecrivains parlent toûjours de la ſorte.

MOTS CONSACREZ.

NOus appellons ainſi en noſtre Langue certains mots particuliers, qui ne ſont bons qu'en un endroit; & on leur a peut-eſtre donné ce nom, parce que ces mots ont commencé par la Religion, dont les Myſteres n'ont pû eſtre exprimez qu'avec des mots faits exprés. *Trinité, Incarnation, Nativité, Transfiguration, Annonciation, Viſitation, Aſſomption,* &c. ſont des mots conſacrez auſſi-bien que *Cene, Cena-*

cle, fraction du pain, Actes des Apostres, &c.

De la Religion on a étendu ce mot de *consacré* aux Sciences & aux Arts: de-ſorte que les mots propres des Sciences & des Arts s'appellent des mots *consacrez*, comme *raréfaction, condensation*, en matiere de Phyſique; *grouppes, attitudes*, en matiere de peinture.

Il y a deux ou trois réflexions à faire ſur les mots conſacrez. Il faut s'en ſervir, ſans nulle difficulté, aux endroits où ils ſont attachez; & qui voudroit dire, *la feste de la naissance de Nostre Seigneur, & de la visite de la Vierge*, ne diroit rien qui vaille: l'uſage veut qu'on diſe, *la Nativité & la Visitation*, en parlant de ces deux Myſteres. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe dire, *la naissance de Nostre Seigneur, & la visite de la Vierge.* Par exemple: *La naissance de Nostre Seigneur est bien differente de celle des Princes; la visite que rendit la Vierge à sa Cousine, n'avoit rien des visi-*

tes prophanes du monde. L'uſage veut auſſi qu'on diſe, *la Cene* & *le Cenacle*; & ceux qui diſent, *une chambre haute* pour le *Cenacle,* devroient dire *le ſouper* pour *la Cene.*

Ce ſeroit encore une fauſſe délicateſſe, de n'oſer dire, *les Actes des Apoſtres,* quand on parle de l'hiſtoire des Apoſtres compoſée par Saint Luc; & *la fraction du pain,* quand il s'agit des Diſciples d'Emaüs. Il faut dire tout cela ſans ſcrupule; mais il ne faut le dire qu'en ces endroits particuliers. Hors de là, il ne faut point du tout uſer de ces mots, qui ſont conſacrez à la Religion: & ce ſeroit les prophaner en quelque ſorte, que de les employer ailleurs; que de dire, par exemple, *la nativité d'un homme*, pour *ſa naiſſance*; quoy-qu'on diſe en termes d'horoſcope, *le theme de la nativité*; *la Cene* pour *le ſouper*; *le Cenacle* pour *le lieu où l'on mange*; *les actes des Rois de France* pour *l'hiſtoire des Rois de France.*

Quoy-que les termes des Arts soient propres & usitez, il faut prendre garde à ne s'en point trop servir dans les discours ordinaires qui ne regardent point les Arts mesmes. Rien n'est plus insupportable aux gens sensez, que d'entendre un prédicateur, ou un avocat, qui affecte tous les mots de la Peinture, de la Musique, de l'Architecture, en faisant une comparaison tirée de ces Arts ; & qui fait, de gayeté de cœur, des descriptions exactes d'un tableau, d'un concert, & d'un palais. J'ay dit qu'il ne falloit point user de ces termes dans les discours ordinaires qui ne regardent point les Arts mesmes ; car s'il s'agit de la peinture, par exemple, & que tout le discours roule sur des tableaux, il n'y a nul inconvenient d'user de tous les termes de l'art : le bon sens veut mesme qu'on le fasse ; & c'est ce qu'a fait heureusement l'Auteur des Descriptions de divers ouvrages de peinture faits pour le Roy.

INTERMEDE, ENTRE-ACTE.

ON demandera peut-eſtre pourquoy nous ne diſons pas *entremede*, comme nous diſons *entre-acte*. La raiſon eſt que les mots compoſez qui viennent tous entiers du Latin, avec la ſignification latine, conſervent la prépoſition *inter*, comme il paroiſt dans *intervalle*, *interregne*, *interſtice*, *interruption*, *interrompre*, *interdit*, *interdire*, &c. qui ont eſté formez ſur ces mots latins *intervallum*, *interregnum*, *interſtitium*, &c. au lieu que les autres doivent avoir *entre*, parce que la compoſition en eſt toute françoiſe, comme *entre-mets*, *entremettre*, *entremiſe*, *entreprendre*, *entrepriſe*, &c. & c'eſt pour cela que nous diſons, *entre-acte*, quoy-que nous diſions, *intermede*.

RE'PETITIONS ELEGANTES.

COMME il y a des répetitions neceſſaires, qui regardent la

construction & la pureté; il y en a d'élegantes, qui ne contribuënt qu'à la politesse & à l'ornement. Ce sont des redites, qui plaisent; & on pourroit dire que ces sortes de répetitions font dans le discours ce que font dans la peinture les seconds coups de pinceau, qui rendent les couleurs & plus vives & plus fortes. En voicy de plusieurs especes.

On répete quelquefois agréablement le substantif tout seul. Par exemple. *Ces hommes qui ne sçavent que tuër des gens, sont d'étranges gens.*

Conversation des souhaits.

Les grands se plaisent dans les defauts, dont il n'y a que les grands qui soient capables.

Education d'un Prince.

Souvent l'adjectif se répete avec grace. *Ceux qui sont nez grands Seigneurs, n'ont en cela qu'un fort petit avantage au-dessus des autres, s'ils n'ont travaillé avec succés à se faire de grands hommes.*

Lettres de M. Costar.

Ce fut dans les agréables solitudes de Grignon, que Pompone, presque encore enfant, apprit la musique, l'ar-

Eloge de Pompone de Belliévre.

chitecture, la peinture; ce fut-là qu'il commença à connoiſtre les grands artiſans, & les grands chefs-d'œuvres.

L'amour propre eſt plus habile que le plus habile homme du monde. La répetition de *grands* aux deux premiers exemples & d'*habile* au dernier, fait une beauté; & qui voudroit mettre d'autres adjectifs, pour varier, n'y entendroit rien.

Reflexions morales.

L'adjectif & le ſubſtantif ſe répetent quelquefois enſemble. *Dés qu'on ſort de la nature, tout devient faux dans l'éloquence : la chaleur de ſes mouvemens les plus paſſionnez, n'eſt qu'une fauſſe chaleur; l'éclat le plus brillant de ſes figures, n'eſt qu'un faux éclat.*

Reflexions ſur l'Eloquence.

La répetition ſe fait auſſi élegamment par le verbe. *J'oublie que je ſois malheureux, quand je ſonge que vous ne m'avez pas oublié.*

Lettres de M. de Voiture.

Elle ſe fait encore par le verbe & le ſubſtantif. *En quittant le monde, on ne quitte le plus ſouvent ni les erreurs ni les folles paſſions du monde.*

Plaidoyer pour Madame de Guenegaud.

Discours de l'amitié des animaux.

Cét oyseau admirable, qui n'est rien que voix, & dont la voix n'est rien qu'harmonie.

Enfin on répete le verbe avec l'adjectif, ou le participe. *Il s'est efforcé de connoistre Dieu, qui par sa grandeur est inconnu aux hommes; & de connoistre l'homme, qui par sa vanité est inconnu à luy-mesme.*

Plaidoyers de M. le Maistre.

Les bons Auteurs sont heureux en ces répetitions figurées. Il y en a dans les livres de mille sortes differentes, qu'il est aisé de remarquer en lisant. Mais il faut observer aussi que quand les répetitions ne sont point necessaires, ou qu'elles ne font point figure, elles sont toûjours vicieuses en nostre Langue, qui aime la varieté, & qui hait naturellement les redites. En quoy la Langue Françoise est, si je l'ose dire, plus exacte que la Latine, qui répete souvent les mesmes mots sans necessité & sans grace, comme le prouve M. de Vaugelas par des exemples tirez de César, de Ciceron, & de Quinte-Curce.

LETTRE, EPISTRE.

L'USAGE diſtingue ces deux mots, qui ne devroient avoir, ce ſemble, qu'une ſignification en François, non plus qu'en Latin. *Lettre* ſe dit généralement de toutes les lettres qu'on écrit d'ordinaire : à quoy il faut ajouſter, *Lettre de cachet, Lettre de change, Lettre de créance. Epiſtre* ne ſe dit qu'en deux ou trois cas. On dit, *une Epiſtre dédicatoire; les Epiſtres de Saint Paul; Saint Paul dans l'Epiſtre aux Romains; l'Epiſtre de la Meſſe; les Epiſtres de Ciceron, de Seneque, de Pline, & d'autres Anciens,* quoy-que ce ſoient de vrayes Lettres, comme celles de Ciceron; ou des Lettres faites à plaiſir, comme celles d'Horace. On n'appelle *Epiſtres* parmi nous que des Lettres en vers, qui ont le caractere de celles d'Horace; & c'eſt auſſi le titre que M. Des Préaux donne aux ſiennes: *Epiſtre au Roy, Epiſtre à M. de Guilleragues.* Quand

il s'agit de vrayes lettres que les Modernes ont écrites, on ne se sert point du mot d'*Epistres* ; & nous disons toûjours, *les Lettres du Cardinal d'Ossat, les Lettres d'Antonio Perez, les Lettres de Pasquier, les Lettres de Balzac.*

MAGNANIME.

M. de Gombaud employe mal ce mot dans une de ses Epigrammes intitulée, *le Rodomont.*

Qu'ay-je fait à ce Magnanime,
Qui me regarde de travers,
Et dont le jugement sublime
Ne sçait de quoy servent les vers?

On ne dit point *Magnanime*, ni serieusement, ni en riant, pour marquer un Rodomont, & un faux brave. *Magnanime* signifie beaucoup plus que *brave & vaillant*; ou, pour parler juste, il signifie toute autre chose. Nous entendons par *magnanime* un homme vertüeux, gueri des erreurs vulgaires; qui a l'ame grande, & qui ne forme que de grands

deſſeins; qui ne craint que les mauvaiſes actions; qui taſche de faire du bien à tout le monde, & à ſes ennemis meſme; qui eſt modeſte dans la bonne fortune, & conſtant dans la mauvaiſe, &c. Ariſtote a fait le portrait du *magnanime* dans ſes Morales; & M. Coſtar à copié Ariſtote dans une de ſes Lettres: il a meſme ajouſté quelques traits à l'original, qui peuvent donner une notion parfaite de ce mot. Il y a beaucoup de braves dans le monde, mais il y a peu de *magnanimes*. Charles-Quint ne merita pas ce titre pour les victoires qu'il remporta ſur ſes ennemis en tant de rencontres; il le merita peut-eſtre pour la victoire qu'il remporta ſur luy-meſme, quand il vit perir ſa flotte dans le port d'Alger, ſans en eſtre ni abbatu ni ébranlé.

M. de Condom appelle le Roy d'Angleterre, *magnanime*, dans un endroit où il ne s'agit point de valeur: *Nous ſçavons*, dit-il, *que ce Prince magnanime euſt pû haſter ſes*

Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre.

affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offroient à détruire la tyrannie par un seul coup. Sa grande ame a dédaigné ces moyens trop bas: il a crû qu'en quelque estat que fussent les Rois, il estoit de leur majesté de n'agir que par les loix, ou par les armes. Bien qu'une femme ne soit point vaillante, que ce ne soit ni Thalestris, ni Zenobie, elle peut estre *magnanime.* Et le mesme Auteur donne ce titre à la feu Reine Mere dans le mesme ouvrage: *Ce n'est pas,* dit-il, *que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand: Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret, la receût d'une maniere convenable à la Majesté des deux Reines.*

Je dis de *magnanimité*, ce que j'ay dit de *magnanime.* Nous concevons par *magnanimité* quelque chose qui surpasse la vertu guerriere, & que le mot de valeur tout seul n'exprime point. Les exemples suivans en sont des preuves.

On

On ne peut assez loüer la magnanimité de cette Princesse; la fortune ne pouvoit rien sur elle; ni les maux qu'elle a préveûs, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont point abbatu son courage. *Oraison Funébre de la Reine d'Angleterre.*

Ce sont veritablement des actions dignes de vous, dignes de cette vraye magnanimité, qui regarde la gloire mesme avec mépris, & qui ne s'apprend qu'à l'école de Jesus-Christ. *Epistre dedic. de l'Imit. à M. le Présdent de Mesmes.*

Cependant, en poësie, nous disons quelquefois *magnanime* pour *vaillant*.

Revien, Prince magnanime:
Tant de succés éclatans
Ont assez puni le crime
De ces orgueilleux Titans. *Ode sur les Conquestes du Roy.*

Pourſui, vainqueur magnanime,

Poursui, vainqueur magnanime,
Fay sentir à des ingrats
La pesanteur de ton bras
Dans un courroux legitime. *Poësies à la loüange du Roy.*

Oüi, généreux François, oüi guerriers magnanimes,
Tous vos projets sont grands, sont beaux, sont legitimes.

M

Encore, à y regarder de prés, *magnanime*, dans ces exemples, dit quelque chose de plus que *vaillant*.

En & Dont.

Quand ces deux mots tiennent lieu de pronoms en nostre Langue, on ne les met gueres que pour des génitifs, ou des ablatifs. L'exemple le fera entendre; *il n'y a que les Heros dont on admire toutes les actions; il est mon ami, mais je n'en suis pas content*. *En* est mis là pour *de luy*, & *dont* pour *desquels*. Ce seroit mal dit, *le Zele dont il a parlé*: il faut dire, *le zele avec lequel il a parlé*, parce qu'on dit *parler avec Zele*, & non pas *de Zele*. On ne diroit pas aussi par la mesme raison, *il avoit de bonnes troupes, & il en a gagné la bataille*, pour dire, *qu'il a vaincu avec ses troupes*. On dit à la verité, *l'argent dont j'ay acheté; j'avois de l'argent, & j'en ay acheté une maison*: mais *dont* & *en*, dans ces exemples, sont mis selon la

regle ; car on dit, *acheter quelque chose de son argent*, & non pas *avec son argent*. On dit aussi, *le ton, l'air, dont il m'a parlé* ; parce qu'on dit, *parler d'un air rude, d'un ton imperieux*.

PARLER DOUCEMENT.

D*Oucement* en cette phrase signifie quelquefois *lentement* ; quelquefois *avec douceur, & d'une maniere qui n'a rien d'aigre, ni de rude*. Quand *parler* ne se rapporte point à une personne, c'est à dire, quand on ne parle point, pour marquer à un autre ce qu'on a dans le cœur, *doucement* a le premier sens ; *il parle doucement* ; *parlez doucement*, dit-on à une personne qui parle trop viste. Mais quand *parler* est rélatif, *doucement* a le second sens, & signifie *sans aigreur, sans emportement, avec douceur, avec moderation. Quelque sujet que j'eusse de m'emporter, je ne luy ay rien dit de fascheux, je luy ay parlé doucement.*

Satyre contre l'homme.

Doucement diras-tu, que sert de
s'emporter?

Vie de Socrate.

Senéque & Plutarque nous apprennent que quand Socrate estoit en colere, c'estoit alors qu'il parloit plus rarement, & plus doucement.

La distinction de *parler* absolu & de *parler* rélatif, joints à *doucement*, est si vraye, que cét adverbe signifie toûjours *lentement* avec les verbes absolus qui n'ont point de relation à une personne, comme *lire*, *aller*, *marcher*, *couler*, &c.

Zephirs, ruisseaux, volez plus
lentement,
Coulez plus doucement.

Les chansons doivent estre comptées pour quelque chose en matiere de langage, quand elles sont faites par de grands maistres, comme celle-là qui est de M. Sarazin.

Ce que je viens de dire ne regarde que les deux significations de *doucement*, *sans précipitation*, *sans aigreur*. Il y en a une troisiéme, qui va plus à l'artifice qu'à la moderation;

Eſt-ce donc-là médire, ou parler franchement?
Non non, la médiſance y va plus doucement.

Il y en a meſme une quatriéme, qui tient quelque choſe de toutes les trois, & nous en avons un exemple dans l'ouvrage que fit M. de Benſerade au retour du Cardinal Mazarin à Poictiers, aprés les guerres civiles. Comme il a un art particulier pour tourner finement les choſes, & qu'il ſçait ſur tout badiner avec les grands, ſans perdre le reſpect qui leur eſt deû; il commence par dire à ce grand Miniſtre:

Soyez bien revenu, Monſieur le Cardinal,
Vous à qui tant de gens ſouhaitent tant de mal: [*fronde;*
Vous arrivez icy malgré toute la
Auſſi vous falloit-il de bonne heure accourir,
D'autant plus volontiers que la pluſpart du monde
Ne ſe diſpoſoit pas à vous aller querir.

Il dit enſuite, & aprés quelques loûanges délicates :

Je vous exalterois en termes plus
puiſſans,
Mais deſaccouſtumé que vous eſtes
d'encens,
Des vers à voſtre honneur vous
ſembleroient étranges.

Il conclut enfin :

Il faut ſe moderer dans le com-
mencement,
Le bien qu'on dit de vous, le dire
doucement.

On peut ajouſter à toutes ces ſignifications, celle de *vivre doucement*, c'eſt à dire, *ſans paſſion, ſans inquiétude, hors du bruit & de l'embarras des affaires.* Qui voudroit y bien penſer, trouveroit peut-eſtre encore quelque autre ſignification de cét adverbe; & nous voyons par là qu'un mot ſeul en noſtre Langue, eſt un fonds riche, quand on ſçait le faire valoir.

MÉCONTENT, MAL-CONTENT.

TOus deux ſont bons. *Malcontent* eſt plus noble, & plus de la Cour, pour marquer le déplaiſir qu'on a receû d'une perſonne; *je ſuis mal-content de luy*. On dit d'ordinaire, *les mécontens*, pour dire *les factieux*; *la guerre des mécontens. Qu'on donne cette ſatisfaction aux mécontens, de changer ceux qui gouvernent, pour en mettre d'autres à leur choix : dans trois mois ils regreteront les premiers.* Lettres de M. Coſtar.

Cét Arreſt fut un ſignal pour tous les mécontens, dit l'Auteur des Memoires ſur les guerres de Paris & de Guyenne. Le meſme Ecrivain dit auſſi : *La Cour ne manque point de mal-contens.* Au reſte, *mal-content* n'eſt pas un mot ſi nouveau que *malplaiſant* & *mal-agréable*. Nos anciens Auteurs s'en ſont ſervis, & Marot a un Rondeau intitulé, *du mal-content d'amours.*

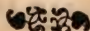

Logis, Maison.

Il y a quelque difference entre ces deux mots. On dit également, *c'eſt un beau logis, c'eſt une belle maiſon*, quand on parle d'une maiſon de la ville: mais ſi on parle d'une maiſon de la campagne, on ne dira pas proprement, *il a un beau logis*, mais *il a une belle maiſon à la campagne*; *ſa maiſon de campagne*, & non pas *ſon logis de campagne*. Les honneſtes gens diſent, *il eſt venu au logis*; *il a diſné au logis*, pour dire qu'on eſt venu les voir, qu'on a diſné chez eux. Il n'y a que le petit peuple qui diſe, *il eſt venu à la maiſon*.

Foudroyer.

Ce mot dans ſa propre ſignification ne s'employe qu'en une rencontre; & c'eſt quand on veut exprimer qu'un homme a eſté frappé de la foudre en punition de ſes crimes. Ainſi on dit, *Jupiter foudroya*

les Titans : & si un Saint faisoit tomber le tonnerre sur un impie; ou si un athée estoit frappé de la foudre d'une maniere qui marquast un effet visible de la justice divine, on diroit que *l'impie & l'athée ont esté foudroyez.* Hors de là, *foudroyer* n'a point de lieu dans le propre; & ce seroit mal dit qu'*un homme a esté foudroyé*, qu'*une Eglise a esté foudroyée*, pour marquer un accident naturel. Il faut dire qu'*un homme a esté frappé du tonnerre ; & que le tonnerre est tombé sur une Eglise.*

Toutes les autres significations de *foudroyer* sont plus ou moins métaphoriques; *l'artillerie a foudroyé tous les travaux des ennemis. Au bruit du carnage*, dit un bon Auteur, *ils sortirent en bataille de leurs quartiers, s'emparerent des éminences, pointerent de l'artillerie aux avenuës des principales ruës, & foudroyerent les Bourgeois, à mesure qu'il approchoient.*

Nous disons des Papes & des Conciles, *qu'ils foudroyent les héresies ;*

d'un Prédicateur zelé, qu'*il foudroye les vices*. M. de Condom a écrit dans l'Oraiſon funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans : *Dieu, qui foudroye toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre.* Et M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Roſe, en parlant des Vierges folles : *Le divin Epoux les rejette de ſa preſence, & les foudroye de ces paroles : Retirez-vous, je ne vous connois point.*

On dit, *des yeux foudroyans, des regards foudroyans*, pour dire, *des yeux pleins de colere, des regards terribles*. Et l'Auteur de l'Arianiſme dépeint le barbare Roy des Huns, *jettant çà & là de certaines œillades foudroyantes, qui portoient la crainte dans l'ame des plus intrépides*. On dit auſſi, *des paroles foudroyantes. Ils le conjurent que perſonne d'entre eux n'entende cette parole foudroyante : Je ne vous connois point.*

Homelies de Saint Chryſoſtome ſur S. Matthieu.

Foudroyer eſt quelquefois neutre, & n'a point de régime.

M. Coſtar dit à M. de Balzac dans la Défenſe de M. de Voiture : *Il s'eſt réſolu de vous laiſſer foudroyer, & tonner tout ſeul.*

Il ne conſidere ni ce qu'on peut eſperer, ni ce qu'on peut craindre : il ne penſe qu'au ſalut de ſa patrie ; il ne penſe qe'à la grandeur de ſon Roy. Pour cela il tonne, il foudroye, il meſle le ciel & la terre. C'eſt ainſi que M. Patru exprime le deſintereſſement, le zele, l'intrepidité, l'éloquence du grand Pompone de Belliévre.

Au milieu de leur plus grande violence, dit M. Des Préaux, en parlant de Pindare & de Sophocle, *durant qu'ils tonnent & foudroyent, pour ainſi dire, ſouvent leur ardeur vient mal à propos à s'éteindre.*

DEUX DATIFS DE SUITE.

ILs choquent extrémement les oreilles délicates, quand ils ont tous deux le meſme article ; & ceux qui veulent écrire poliment, doivent les éviter avec ſoin.

On remédie, dit un de nos bons Auteurs, *à l'attache à son sens par les réflexions continuelles qu'on doit faire sur la foiblesse de son esprit.*

A moins que Dieu ne leur fasse la grace, dit un autre Ecrivain celébre, *de renoncer à cette attache à leur sentiment.* C'est quelque chose de bien rude qu'*à l'attache à son sens*, qu'*à l'attache à leur sentiment.* Si les deux articles n'estoient pas les mesmes, cela ne choqueroit pas tant. Par exemple, *renoncer à l'attache au jeu.*

QUOTIDIEN, JOURNALIER.

CES deux mots, qui, selon leur étymologie, devroient avoir la mesme signification, en ont une fort differente selon l'usage. On dit, *une fiévre quotidienne*; & ce seroit mal dit, *une fiévre journaliere.* Il semble que *nostre pain quotidien*, dans l'Oraison Dominicale, soit un mot consacré; & *nostre pain de chaque jour*, comme parlent les Traducteurs modernes du Nouveau Testament, est

une phrase nouvelle, dont nous pourrions bien nous passer : & pour marque que *pain quotidien* est un mot consacré, c'est qu'il a passé en proverbe, pour exprimer une chose ordinaire. *C'est*, dit-on, *son pain quotidien*. *Pain journalier*, n'est pas plus en usage que *fiévre journaliere*. Mais on dit, *le mouvement journalier du ciel*, *la révolution journaliere du premier mobile* ; & on ne dit pas, *le mouvement quotidien*, *ni la révolution quotidienne*. On dit encore, l'*experience journaliere*, & de bons Auteurs parlent de la sorte.

S'il en faut croire les experiences journalieres que nous en avons, il n'y a point de verité dont on puisse moins douter que de celle-là. Discours de l'amitié des animaux.

Plust à Dieu que l'experience journaliere ne nous eust pas appris combien ces sortes d'exemples sont frequens. Pratique de la Perfection Chrestienne.

Ce sont de ces bizarreries de l'usage, dont il est malaisé de rendre raison. Je ne parle point d'*homme journalier*, ni d'*armes journalieres* : cela ne

ſe dit que dans le figuré ; & on ne regarde icy *journalier* que dans le propre.

GLORIEUX.

IL ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, & pour marquer l'orgueïl d'une perſonne. *Elle eſt extrémement glorieuſe ; c'eſt un glorieux.*

L'Auteur des Satyres fait parler ainſi ſon Campagnard Bel eſprit :

Je ne ſçay pas pourquoy l'on vante l'Alexandre,
Ce n'eſt qu'un glorieux, qui ne dit rien de tendre.

Quand on joint *glorieux* avec un ſubſtantif qui ne ſoit pas une perſonne, ou qu'on met un infinitif aprés, il ſe prend toûjours en bonne part : *actions glorieuſes, bleſſûres glorieuſes, nom glorieux.*

Converſation des ſouhaits. *Il eſt plus glorieux d'obéïr à la Loy, que de l'avoir faite.*

Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin. *Il n'y a rien de moins glorieux, que de rechercher la gloire, lors meſme qu'on la merite.*

On dit cependant, *il a l'air glorieux*, pour dire, *il a l'air d'un homme vain & ſuperbe.*

C'eſt la matiere, & ſouvent le ton, qui détermine ce mot à bien ou à mal, comme pluſieurs autres.

Je ne me trouve jamais ſi glorieux, que quand je reçois de ſes lettres; ni ſi humble, que lors que j'y veux répondre, dit M. de Voiture, en parlant de Madame la Marquiſe de Rambouïllet. *Glorieux* en cét endroit ne marque pas ſeulement de la gloire, mais auſſi de la vanité & de l'orgueïl. Car afin que l'oppoſition ſoit juſte, c'eſt comme s'il diſoit, *je ne ſuis jamais ſi vain, que quand je reçois des marques de ſon ſouvenir & de ſon amitié; ni ſi humble, que quand je veux faire réponſe à une perſonne, dont l'eſprit eſt ſi fort au-deſſus du mien.* L'Auteur des Réflexions morales dit dans la la derniere Edition: *Il eſt auſſi honneſte d'eſtre glorieux avec ſoy-meſme, qu'il eſt ridicule de l'eſtre avec les autres.* Le mot de *glorieux*, qui eſt un

peu bas, quand il ſe prend en mauvaiſe part, eſt relevé dans ces deux exemples par la beauté de la comparaiſon, & par la délicateſſe de la penſée.

Comporter.

Ce verbe eſt actif. On dit, *ce ſont des plaiſirs que comporte la jeuneſſe,* pour dire, *qui conviennent à la jeuneſſe.* On dit, *noſtre langue ne comporte pas un ſtile ſi coupé,* pour dire, *ne ſouffre pas un ſtile ſi coupé.* Ces façons de parler ſont aſſez vieilles: mais elles ſont de la Cour; & les perſonnes qui ont le plus de politeſſe, s'en ſervent dans le diſcours familier. Je ne voy pas que cela ſoit en uſage dans les livres; & je ne ſçache pas un de nos bons Ecrivains qui ſe ſerve de *comporter* en une ſignification active.

Ressentiment.

Il y en a qui croyent que *reſſentiment* ſe prend toûjours en mauvaiſe part, & qu'on ne le doit em-

ployer que pour marquer ſon déplaiſir, *le reſſentiment d'une injure. Si vous vous abandonnez à l'indignation & à la colere, vous ſerez bleßé non par l'injure qu'il vous a faite, mais par le reſſentiment que vous en avez.* Ce mot ſe prend auſſi en bonne part, & ſignifie quelquefois *reconnoiſſance.* Cela ſe pourroit prouver par l'autorité de tous nos bons Ecrivains. M. d'Ablancourt dit dans les Commentaires de Céſar: *Le reſſentiment qu'elle avoit de l'eſtime qu'il faiſoit d'elle.* M. de la Chambre dit à Madame la Marquiſe de Sablé: *Quoy, j'aurois perdu le ſouvenir & le reſſentiment de toutes les bontez que vous m'avez témoignées?* Et Meſſieurs de l'Académie diſent eux-meſmes dans une Lettre qu'ils écrivirent à M. le Cardinal de Richelieu avant l'établiſſement de l'Academie, *qu'elle ne vouloit recevoir l'ame que de luy, & que l'eſperance de ſa protection l'obligeoit à une extréme reſſentiment.*

Homelies de Saint Chryſoſtome ſur S. Matth.

A la verité *reſſentiment* tout ſeul,

& ſans régime, ſignifie d'ordinaire, *dépit, chagrin, colere, indignation ; je n'ay pû luy diſſimuler mon reſſentiment ; je luy ay témoigné mon reſſentiment.* J'ay dit tout ſeul, & ſans régime ; car ſi on mettoit *en* avec *reſſentiment*, cela pourroit aller à *reconnoiſſance ; je luy en ay témoigné mon reſſentiment.* Ce mot prend une bonne ou mauvaiſe ſignification, par ce qui précede & ce qui ſuit, quand il regit quelque choſe, ou qu'il eſt regi de quelque choſe.

Reſſentimens au pluriel n'a point de régime, & a le meſme ſens que *reſſentiment* tout ſeul. M. d'Ablancourt écrit dans les Annales de Tacite : *Il luy euſt eſté plus glorieux de donner ſes reſſentimens aux intereſts de la République.* M. Coſtar dit, écrivant au Cardinal Mazarin, & faiſant alluſion au *Julium ſidus* d'Horace : *Cette étoille dominante vous rend auſſi-bien maiſtre de vous-meſme, que de tout le reſte ; & elle vous porte auſſi-bien que cét autre Jules ſi celébre*

dans les Hiſtoires, à ſacrifier vos reſſentimens aux intereſts de l'Eſtat.

TOMBER EN DE'CADENCE.

CETTE phraſe ne s'employe gueres qu'au figuré; *un Empire qui tombe en décadence; la grandeur Romaine eſtant tombée en décadence; la décadence des Arts à ſuivi la chûte de l'Empire Romain; depuis ce malheureux moment tout alla viſiblement en décadence.*

Ce ne ſeroit pas bien parler que de dire, *la décadence d'un Palais*, pour *la ruine*. On pourroit peut-eſtre le ſouffrir en vers, & Saint Amand l'a dit dans ſa Solitude:

Que j'aime à voir la décadence
De ces vieux palais ruinez,
Contre qui les ans mutinez
Ont déployé leur inſolence.

On dit bien à la verité *la décadence d'une maiſon; c'eſt une maiſon qui tombe en décadence:* mais alors *maiſon* ſe prend pour *famille*, & non pas pour *baſtiment*.

NOMS PROPRES mis diverſement.

QUAND les perſonnes de condition portent le nom d'une terre, & qu'on leur donne du *Monſieur*, ou qu'on ajouſte à leur nom quelque titre de dignité, on met *de* devant le nom de la terre; *Monſieur de Buſſy, Monſieur de Montpeſat; le Comte de Buſſy, le Marquis de Montpeſat.* Mais quand on parle de ces meſmes perſonnes, ſans les traiter de *Monſieur*, ni leur donner aucun titre, comme les Hiſtoriens font quelquefois, on oſte le *de*, & on dit, *Buſſy, Montpeſat.* C'eſt ainſi qu'ils ſignent eux-meſmes, & tous les gens d'épée en uſent de la ſorte, hors les Princes, qui mettent leur nom de bapteſme devant celuy de leur maiſon, *Loüis de Bourbon, Charles de Lorraine.*

Les gens de Robe, qui ont un *de* à leur nom, le conſervent d'ordinaire, lors qu'ils ſignent; comme s'ils craignoient, en le retranchant, de

perdre un des titres de leur nobleſſe. Car ce n'eſt pas d'aujourd'huy que les François ſe ſont fait honneur d'avoir un *d* à leur nom ; & le Cenſeur de Joachim du Bellay, aprés luy avoir reproché qu'il avoit mis au titre de ſon livre *par L. D. B. A.* ajouſte : *Tu devrois écrire au long ton ſurnom, attendu meſmement qu'il eſt honneſte & bien noble, comme je croy, car il y a un d.*

Quand les noms ont un article avec la prépoſition *de*, comme *le Duc de la Rochefoucault*, *le Mareſchal de la Ferté* ; l'article demeure toûjours, quoy-qu'on retranche la prépoſition ; *la Rochefoucault*, *la Ferté.*

Bien que les noms ne ſoient pas des noms de terre, on ne laiſſe pas d'oſter *de*, en oſtant *Monſieur.* Ainſi quoy-que nous diſions, *Monſieur de Voiture*, nous diſons *Voiture*, *les Lettres de Voiture* ; & qui diroit *les Lettres de de Voiture*, ſeroit auſſi ridicule que celuy qui diſoit, *les Victoires de de Condé.*

Au reſte, je n'ay parlé que des noms qui commencent par une conſone; car ceux qui commencent par une voyelle, ſont d'une autre eſpece, à cauſe de l'éliſion; & on peut laiſſer le *d*, ou l'oſter, quand le nom a plus de deux ſyllabes, *d'Aubuſſon*, *d'Angennes*, *d'Ablancourt*; *Aubuſſon*, *Angennes*, *Ablancourt*.

Je dis quand le mot a plus de deux ſyllabes; car s'il eſt préciſément de deux ſyllabes, on retient d'ordinaire le *d*, *d'Uſez*, *d'Ailly*, *d'Angeau*. On ne le retranche jamais, ſi le mot eſt monoſyllabe, ſoit qu'il y ait éliſion, ſoit qu'il n'y en ait point, *d'O*, *de Broc*, *de Thou*.

Il ne s'agit dans la Remarque que des noms qui ont *de*; les noms qui ont *des* ou *du*, ne perdent jamais leur *des*, ou leur *du*; *des Urſins*, *des Roches*, *des Eſſars*; *du Gueſclin*, *du Terrail*, *du Prat*.

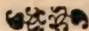

MIL, MILLE.

IL faut écrire l'*an mil*, & non pas l'*an mille*; ce *mil* eſt comme adjectif, & vient de *milleſimus*; c'eſt comme ſi l'on diſoit, l'*an milliéme*; au lieu que dans *mille hommes*, *mille* vient du Latin *mille*, & eſt une eſpece de ſubſtantif. *Qui ne ſçait*, dit M. de Balzac, *que l'or ſe rafine en vieilliſſant, & que le Soleil ſon pere eſt encore auſſi clair l'année mil ſix cens quarante-deux, qu'il eſtoit le jour de ſa création?*

SOY, LUY SOY-MESME, LUY-MESME.

QUAND on parle en général, ſans marquer une perſonne particuliere qui ſoit le nominatif du verbe, il eſt certain qu'il faut toûjours ſe ſervir de *ſoy*; *on fait mille fautes, quand on ne fait nulle réflexion ſur ſoy; on aime mieux dire du mal de ſoy, que de n'en point parler.* Mais quand il s'agit de quelqu'un

en particulier, on met *luy* au lieu de *ſoy*; *c'eſt un homme qui ne fait point de réflexions ſur luy, qui parle de luy ſans ceſſe.* Cependant ſi on avoit parlé d'une perſonne à qui ce *luy* puſt ſe rapporter, on pourroit abſolument uſer de *ſoy*, afin d'oſter l'équivoque.

Il y a une autre occaſion, où l'on met *ſoy* plûtoſt que *luy*, & c'eſt quand *ſoy* ſe prend pour l'*exterieur.* Par exemple. *Quoy-qu'il fuſt tres-pauvre*, dit l'Auteur de la Vie de Socrate, *il ne laiſſoit pas d'eſtre propre ſur ſoy.* Et l'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs dit de ce ſaint homme, *il ne portoit point de linge ſur ſoy.*

Quand il s'agit d'une choſe, & non pas d'une perſonne, on met d'ordinaire *ſoy*.

Traité du ſublime.

De deux corps meſlez enſemble, celuy qui a le plus de force, attire toûjours à ſoy la vertu & la puiſſance de l'autre. Cette figure porte avec ſoy le caractere veritable d'une paſſion forte

te & violente. On pourroit dire néanmoins, *attire toûjours à luy,* & *porte avec elle.* Mais il y a cette difference entre *luy* & *elle,* que *luy* ne convient pas si généralement à la chose qu'*elle.* Car on ne diroit pas, par exemple, *le vice a dans luy tout ce qui peut le rendre odieux,* comme on diroit, *la vertu a dans elle tout ce qui peut la rendre aimable*; & il faudroit dire, *le vice a dans soy,* à l'exemple du Traducteur de Longin, qui dit: *Encore qu'un membre separé de l'autre n'ait rien en soy de remarquable.* Ce sont des distinctions de grammaire, qu'il est bon de remarquer en passant.

Il y a des endroits où quoy-que le mot soit feminin, *elle* ne pourroit venir, au lieu de *soy.* Par exemple: *L'Orateur doit sçavoir que pas une de ces especes n'est pas parfaite de soy, s'il n'y a du grand & du sublime.* Il faut dire necessairement *parfaite de soy.*

Soy-mesme se dit comme *soy* en général. *Pour se corriger de ses fautes,*

il faut faire mille réflexions sur soy-mesme. Quand on ne trouve pas son repos en soy-mesme, il est inutile de le chercher ailleurs.

Soy-mesme & *luy-mesme* se disent presque également d'une personne particuliere. *C'est un homme qui a bonne opinion de soy-mesme; qui a bonne opinion de luy-mesme.*

Réflexions morales.

Le silence est le parti le plus seûr de celuy qui se défie de soy-mesme. On diroit bien, *qui se défie de luy-mesme.*

Education d'un Prince.

Il n'y a rien de si haïssable qu'un homme qui n'aime que soy-mesme. On diroit bien aussi, *qui n'aime que luy-mesme*; & il semble que *luy-mesme* soit plus ordinaire, & plus élegant en prose que *soy-mesme:* au contraire, *soy-mesme* a plus de grace & plus de force en poësie que *luy-mesme.*

Un Heros de soy-mesme empruntoit
tout son lustre.

Se regarde soy-mesme en severe
censeur.

Méconnoiſt ſon génie, & s'ignore ſoy-meſme.

Cela ne s'entend que des cas obliques; car en proſe & en vers au nominatif, on met toûjours *luy-meſme. il a pris luy-meſme la peine ; il y courut luy-meſme.*

Quand il eſt queſtion d'une choſe, & non pas d'une perſonne, on met preſque toûjours *ſoy-meſme. Cela va de ſoy-meſme ; cela parle de ſoy-meſme. Les Auteurs les plus polis,* dit M. Coſtar, *ne ſe contentent pas de leurs premieres penſées ; ils ont pour ſuſpect ce qui s'offre à eux de ſoy-meſme.* Et M. Saraſin dit d'un ouvrage qui n'avoit point beſoin d'apologie : *Il ſe défendoit aſſez de ſoy-meſme.* Mais ce qui me confirme davantage dans ma penſée, c'eſt que M. Des Preaux met par tout, *ſoy-meſme* en ces occaſions.

Un diſcours que rien ne lie & n'embarraſſe, marche & coule de ſoy-meſme. Traité du Sublime.

Un discours où les figures sont employées toutes seules, est de soy-mesme suspect d'adresse, d'artifice, & de tromperie.

Tout ce qu'il avoit de noble & de grand, se flestrit, & se seche de soy-mesme.

On pourroit peut-estre mettre *luy-mesme* en ces endroits, mais *soy-mesme* est ordinairement meilleur.

BRAVE.

PLUSIEURS disent, en parlant d'un prédicateur & d'un avocat, *c'est un brave homme.* Cela ne se peut dire que d'un homme d'épée; & il y a long-temps que M. de Balzac a condamné le mauvais usage de ce mot, en se moquant d'un prédicateur, qui avoit appellé Sainte Paule, *cette brave veuve.* Il dit à cette occasion que l'épithete de *brave* ne se peut donner à une femme qui ne va point à la guerre; & par consequent qu'il n'appartient qu'à Penthesilée Reine des Amazones, qu'à

Thomiris Reine des Scythes, & qu'à Zénobie Reine des Palmiréniens. Il dit encore qu'au-delà de la riviere de Loire, on dit *un brave avocat*, & *un brave prédicateur*; & peut-estre qu'on dit, *un vaillant avocat*, & *un vaillant prédicateur*, en quelque lieu plus éloigné de Paris, & plus voisin des Monts Pyrenées. *Nous avons veû à la Cour*, ajouste-t-il, *un Auteur de ce païs-là, qui se vantoit de tailler sa plume avec son épée. N'estoit-ce pas un vaillant Auteur? Un Prélat du mesme païs député à l'Assemblée des Estats généraux tenuë à Paris, répondit à un autre député qui luy contestoit quelque chose dans l'Assemblée: Hors d'icy vous n'oseriez me le soustenir l'épée à la main.* C'est ainsi que M. de Balzac se réjoûït sur le sujet de *brave* & de *vaillant* mis hors de leur place.

On ne laisse pas de dire dans le discours familier, & à demi en riant, *vous estes un brave homme de nous estre venu voir; vous estes une brave*

femme d'avoir fait ce que vous m'aviez promis.

On disoit autrefois *une brave poësie*, pour *une bonne poësie*; & le Censeur de Joachim du Bellay luy reproche en ces termes la préference qu'il avoit donnée aux Sonnets sur les autres especes de vers : *Vela une brave poësie, pour en mépriser, & dédaigner toutes les autres excellentes françoises.* Mais aujourd'huy *brave* ne se dit pas mesme des poëtes, à moins qu'ils ne portent l'épée, & qu'ils ne ressemblent à M. de Montplesir, qui a fait de tres-belles actions, & de tres-beaux vers : encore ce n'est pas en qualité de poëtes qu'on les traite de *braves*; c'est seulement en qualité de guerriers.

Apprendre.

CE verbe a deux significations differentes, & toutes deux bonnes. Il signifie tout ensemble le *discere* & le *docere* des Latins. *J'ay appris la Langue Greque, j'ay appris de vos*

nouvelles ; je luy ay appris ce qu'il ne ſçavoit pas ; vous ne m'apprendrez pas à vivre. Je n'ay fait cette Remarque que parce qu'il y a des gens qui font ſcrupule de dire, *apprendre*, pour *enſeigner*, & qui croyent qu'il faut toûjours dire *enſeigner*. Ce ſeul exemple peut les détromper. *On n'apprend pas aux hommes à eſtre honneſtes gens, & on leur apprend tout le reſte.* *Penſées de M. Paſcal.*

Il y a meſme des endroits où *enſeigner* ne vaudroit rien, comme celuy-cy : *Sa preſence vous fit voir quelque choſe de plus merveilleux encore, que tout ce qu'un bruit confus, & la voix de tant de diverſes nations avoit pû vous en apprendre.* C'eſt ce que dit M. Patru, en parlant de Pompone de Belliévre, & adreſſant la parole à la Reine de Suéde.

SALUT.

CE mot ne ſe prend pas ſeulement dans un ſens chreſtien : *travailler à ſon ſalut ; la pluſpart des hommes ne ſongent point à leur ſalut ;*

nous ne ſommes au monde que pour faire noſtre ſalut. Il ſe prend auſſi dans un ſens politique : *le ſalut de l'Empire, le ſalut de la patrie, le ſalut de la ville*, &c. Tous nos bons Auteurs parlent de la ſorte.

Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.

On dit quelquefois *ſalut* ſans régime, en matiere de guerre. *Comme c'eſtoit un des plus habiles Généraux d'armée qu'il y euſt au monde, il ne manqua pas de juger que ſon ſalut conſiſtoit à prévenir le Duc d'Enguien.*

Un Ecrivain fort poli joint le ſens politique & le ſens chreſtien de *ſalut* dans une meſme période, en dédiant au Roy Caſimir la Vie du Patron de la Pologne.

Le bienheureux Staniſlas avoit travaillé pour le ſalut de la Pologne, lors qu'il vous avoit rendu victorieux des Coſaques, des Tartares, & des Suédois, qui en eſtoient preſque déja maiſtres : il a voulu travailler pour le voſtre, en vous inſpirant de ſacrifier à Dieu les douceurs de la Royauté, qui eſtoient les fruits legitimes de tant de victoires.

FLEURI.

CE mot eſt agréable, & fort en uſage dans le figuré. Nous diſons *un teint fleuri*; & M. de Balzac dit à M. Chapelain : *Il ne tient ni à nos brindes, ni à nos ſouhaits que vous ne ſoyiez auſſi vermeil & auſſi fleuri que Marc Antoine & Dolabella.* M. Des Preaux dit dans une de ſes Satyres :

Qu'eſt devenu ce teint, dont la couleur fleurie,
Sembloit d'ortolans ſeuls, & de biſques nourrie?

Nous diſons, *un ſtile fleuri, des termes fleuris, des manieres de parler fleuries.*

Le ſtile fleuri, dit l'Auteur de la Préface ſur les œuvres de M. de Balzac, *eſt le moins propre pour toucher les paſſions.* Le meſme Ecrivain dit, en parlant du ſtile de M. de Balzac : *Il eſt à craindre que ce grand nombre de termes fleuris, & d'imaginations éclatantes, n'ébloüiſſent les jeunes eſprits.* Et M. le Chevalier de

Méré, aprés avoir loüé M. le Mareschal de Clerembault d'une pensée délicate, exprimée agréablement, & luy avoir dit mesme, *on ne peut rien souhaiter de plus fleuri*; luy fait dire en suite, *je suis pourtant l'homme du monde qui cherche aussi peu ces manieres si fleuries.*

Au reste *fleuri*, à l'égard du stile, se prend d'ordinaire en mauvaise part, & on en peut juger par les exemples suivans.

Discours sur la Paraphrase des Epistres de S. Paul.

J'ay crû qu'en traduisant Saint Paul, il ne m'estoit pas permis de me servir d'un stile fleuri & affeté.

Traité du Sublime.

Il n'y a personne qui ne voye bien, que ce discours est en effet plus fardé & plus fleuri que grand & sublime.

En fardant ainsi cette pensée, il l'a renduë basse & fleurie, de terrible qu'elle estoit.

Comment il faut prononcer *de* au commencement des mots.

La syllabe *de* est un écueïl, où les provinciaux ne manquent

gueres d'échoûër dans la prononciation. On a fait les réflexions suivantes pour l'amour d'eux ; & s'ils se donnent la peine de les lire attentivement, il ne leur sera pas difficile de bien prononcer. Tous les mots composez de la syllabe *de*, & d'un mot qui commence par une voyelle, ont un *e* muet, comme *desarmer*, *desaccoustumer*, *desesperer*, *desagréable*, *desavantage* : car l'*s* qui se met aprés *de* se prononce comme si elle n'y estoit point jointe, & qu'elle fust attachée à la voyelle suivante, *des-armer*, *des-accoustumer*, *d'es-esperer*, *des-agréable*, *des-avantage*, &c. à quoy il faut ajouster *desormais*, qui vient de l'*oramai* des Italiens.

Tous les autres mots ont un *é* masculin dans la prononciation aussi-bien que dans l'orthographe, soit qu'ils viennent directement du Latin, & presque sans nulle alteration, comme *débiliter*, *débiteur*, *déclarer*, *déclamer*, *défendre*, *définir*, *dégénérer*, *déliberer*, *délicat*, *délices*, *dénoncer*,

dépendre, *déplorer*, *dépoſer*, *dériver*, *déſiſter*, *déſoler*, *dévorer*, *dévoûër*, *dévot*, *dévotion*, &c. ſoit qu'ils viennent indirectement du Latin, ou qu'ils ayent une autre origine, comme *débourſer*, *débaucher*, *déchoir*, *décadence*, *décapiter*, *défaillance*, *défrayer*, *défricher*, *dégaſt*, *dégouſter*, *dégrader*, *dépourveû*, *dérober*, *déroute*, *déſiller*, &c. ſoit auſſi qu'ils faſſent un composé avec le verbe ſimple tout entier, & la propoſition *de* negative ſemblable au *dis* des Italiens, comme *débouſcher*, *déboutonner*, *débrider*, *découdre*, *décharger*, *défaire*, *déferrer*, *délier*, *déloger*, *démeſler*, *démeubler*, *démonter*, *dénoûër*, *déſaiſir*, *détendre*, &c. ſoit enfin qu'ils ſoient compoſez de la prépoſition *de* negative, & du verbe ſimple eſtropié, comme *débarraſſer*, *déballer*, *débarquer*, *décourager*, *détacher*, *développer*, qui ſont formez de la négative *de*, & des ſimples *embarraſſer*, *emballer*, *embarquer*, *encourager*, *attacher*, *envelopper*, qu'on abrége, & qu'on

eſtropie, pour en faire des compoſez.

Ces principes ſont univerſels, & il n'y a que ſept ou huit mots d'exceptez. Par exemple, *devoir, demander, deſirer, demeurer, devancer, deviner, devin, devenir, degouter*, & en termes de Palais, *debouter*, qui eſt composé de la prépoſition *de* & du vieux mot *bouter*, qui ſignifie *mettre*.

SOUFFRANCE, DELIVRANCE.

LE mot de *ſouffrance* ſe joint avec les perſonnes & avec les choſes. On dit, *la ſouffrance des Galeriens, la ſouffrance des Priſonniers.* On dit auſſi, *la ſouffrance du mal*, en l'oppoſant à la joüiſſance du bien; & le Traducteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt parle de la ſorte, auſſi-bien que le nouveau Traducteur de Rodriguez. *Le parfait mépris du monde, l'ardent deſir d'avancer dans la vertu, l'amour de la diſcipline, le travail de la penitence, & la ſouffran-* *Imitation de Jeſus-Chriſt.*

ce de tous les maux pour l'amour de Jesus-Christ, donnent une merveilleuse confiance à une ame.

Pratique de la Perfection Chrestienne.

Un Religieux ne doit pas seulement chercher son avancement spirituel dans l'oraison, dans la méditation, & dans les consolations interieures; mais aussi dans la résistance aux tentations, dans la mortification de ses sens, dans la souffrance des injures.

Pour *delivrance*, il se joint d'ordinaire avec les personnes & avec les lieux: on dit, *la delivrance d'un Prisonnier, la delivrance de la Terre Sainte, la delivrance de la ville de Paris:* on ne laisse pas de dire quelquefois, *la delivrance des maux, la delivrance des peines*; & cela se dit sur tout quand delivrance vient aprés *maux* & *peines*. Par exemple. *Ils n'avoient eû soin*, dit un bon Auteur, *de couper cette racine malheureuse qui produisoit tous les maux dont ils demandoient la delivrance.*

On met quelquefois *delivrance*

ſans régime ; & nous en avons un bel exemple dans l'Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre, en un endroit où il eſt parlé du naufrage dont la Princeſſe fut delivrée : *Elle vit perir ſes Vaiſſeaux, & presque toute l'eſperance d'un ſi grand ſecours ; l'Amiral où elle eſtoit, conduit par la main de celuy qui domine ſur la profondeur de la mer, & qui dompte ſes flots ſoulevez, fut repouſſé aux Ports de Hollande, & tous les peuples furent étonnez d'une delivrance ſi miraculeuſe.*

TOURS IRREGULIERS, ELEGANS.

LES exemples feront entendre ce que je veux dire. M. Maucroix dit dans la ſeconde Homélie de Saint Jean Chryſoſtome au peuple d'Antioche : *Ce lieu, qui nous a donné la naiſſance, nous l'évitons comme une embuſche.* Et M. Patru dit dans le Plaidoyer pour Madame de Guenégaud : *Cependant cette ſouveraine, les nouvelles conſtitutions la dégradent ;*

toute ſon autorité eſt anéantie ; & pour toute marque de ſa dignité, on ne luy laiſſe que des réverences. La Superieure ne fait rien qu'on ne condamne ; ſes plus innocentes actions, on les noircit.

Il ſemble qu'il faudroit dire régulierement, *nous évitons comme une embuſche, ce lieu qui nous a donné la naiſſance ; cependant les nouvelles conſtitutions dégradent cette ſouveraine ; on noircit ſes plus innocentes actions.* On parle ainſi dans la converſation & dans un livre tout ſimple ; mais dans une action publique, qui eſt animée de la voix, & qui demande une éloquence plus vive, le tour irrégulier a meilleure grace. C'eſt en ces rencontres qu'il eſt permis quelquefois aux orateurs, auſſi-bien qu'aux poëtes, de ſe diſpenſer des regles ſcrupuleuſes de la conſtruction ordinaire ; & on peut preſque dire du Sermon & du Plaidoyer, ce que l'Auteur de l'Art poëtique dit de l'Ode :

Son ſtile impetueux ſouvent marche
au hazard ;
Chez elle un beau deſordre eſt un
effet de l'art.

Mais ſi ces ſortes d'irrégularitez ſont élegantes dans la proſe, elles le ſont encore plus dans la poëſie, qui eſt d'elle-meſme un peu impetueuſe, & qui n'aime pas tant un langage tout uni. Il y en a un exemple dans l'Ode à Acanthe :

Je joüis d'une paix profonde :
Et pour m'aſſeûrer le ſeul bien
Que l'on doit eſtimer au monde,
Tout ce que je n'ay pas, je le
compte pour rien.

On diroit régulierement, *je compte pour rien tout ce que je n'ay pas* ; mais *tout ce que je n'ay pas, je le compte pour rien,* eſt plus poëtique, & plus beau. Auſſi nos excellens Poëtes prennent ce tour-là dans les endroits animez :

Ces moiſſons de lauriers, ces honneurs,
ces conqueſtes,
Ma main, en vous ſervant, les
trouve toutes preſtes.

MAISON, FAMILLE.

QUAND on parle des Princes, ou des gens de qualité, on dit, *la maiſon; la maiſon de Bourbon; la maiſon de Montmorency; la maiſon d'Aubuſſon; il eſt de cette maiſon; c'eſt une grande maiſon*: & ce ſeroit parler improprement, que de dire d'un grand ſeigneur, ou meſme d'un gentil-homme d'ancienne nobleſſe, *il eſt de cette famille*, pour marquer ſa race. Au contraire, quand on parle de perſonnes moins élevées, comme de bourgeois, de marchands, de gens d'affaires, on dit *famille*, au lieu de *maiſon*; *il eſt d'une bonne famille de Paris; c'eſt une ancienne famille*. Cela ſe dit auſſi des gens de Robbe, quand ils ſont de famille de Robbe, & qu'ils ne viennent pas de Seigneurs: comme, *il y a eû des Conſeillers de la maiſon de Foix*.

Néanmoins on uſe quelquefois du mot de *famille*, au lieu de *maiſon*, quand on y joint une épithete qui

le releve, & qui l'annoblit en quelque ſorte. M. l'Archeveſque d'Ambrun Eveſque de Metz, qui parle ſi bien, & qui a fait paroiſtre ſon éloquence en tant d'occaſions importantes, dit dans la défenſe du droit de la Reine à la ſucceſſion des Couronnes d'Eſpagne: *C'eſt la divine Providence qui éleve, qui abbaiſſe, & qui anéantit, ainſi qu'il luy plaiſt, les familles Royales des Xerxes & des Alexandres.* Il dit encore dans le meſme livre, en parlant des deſcendans du Roy Pelage: *Toute la famille Royale a eſté appellée généralement à la ſucceſſion de la Couronne.* M. de Condom dit dans l'Oraiſon funébre de la Reine d'Angleterre: *Elle eût de quoy ſatisfaire ſa noble fierté, quand elle vît qu'elle alloit unir la maiſon de France à la Royale famille des Stuarts.* On peut ajouſter ce que dit M. Fléchier dans l'Oraiſon funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier: *Si j'avois à parler devant des perſonnes que l'ambition, ou la fauſſe gloire*

attache au monde, je m'accommoderois à leur foiblesse, & à la coustume; & relevant la naissance de nostre illustre Duchesse, j'irois leur chercher dans l'histoire ancienne les sources de la noble famille d'Angennes.

Famille se dit au lieu de *maison* en matiere de médailles. *Les médailles consulaires se distinguent par les familles Romaines; les curieux disposent toutes ces médailles, que nous appellons consulaires, par l'ordre des familles Romaines; la médaille que Trajan fit fabriquer en faveur d'Horatius Cocles, se rapporte à la famille Horatia:* & c'est pour cela peut-estre qu'on dit, *la famille des Scipions, la famille des Césars*, quand mesme il n'est point question de médailles. *Octavius César*, dit l'Auteur des Hommes Illustres de l'ancienne Rome, *passa de la famille des Octaviens en celle des Jules.* Et M. de Segrais dit dans sa Préface sur l'Enéide: *Plusieurs Auteurs Grecs estoient de leur sentiment, sans parler de Jules César, &*

& Auguſte ſon fils adoptif, qui prenoient un grand intereſt à autoriſer cette chimere, pour faire croire que la famille des Céſars eſtoit deſcenduë d'Enée. Amiot parle toûjours de la ſorte.

N'eſt-ce point auſſi que nous traitons en bourgeois de Paris ces Bourgeois qui eſtoient les maiſtres du monde, ou que nous confondons les Conſuls & les Sénateurs de Rome avec nos Préſidens & nos Conſeillers, qui tirent leur nobleſſe de la Robbe?

Quoy qu'il en ſoit, *famille* ſe dit, à l'égard des anciens Romains, plûtoſt que *maiſon*, comme *maiſon* ſe dit plûtoſt que *famille* à l'égard de tout le reſte qui eſt noble par l'épée.

Il y a une autre occaſion où *famille* ſe dit des gens de qualité, auſſibien que des bourgeois & du peuple; c'eſt quand on prend ce mot dans une ſignification plus étroite, & qu'on entend par *famille* le pere, la mere, les enfans, & les parens les

plus proches. Ainsi nous disons d'un grand Seigneur, *il est broüillé avec sa famille* ; nous dirions d'un homme de la premiere qualité qui seroit criminel d'Estat, *toute sa famille s'est allé jetter aux pieds du Roy, pour demander sa grace.* Le mot de *famille* en ce sens se dit des Rois mesmes; & il y a de la difference parmi nous entre *la famille Royale* & *la maison Royale. La famille Royale* ne comprend gueres que le Roy, la Reine, les Enfans de France; & c'est ce que M. de Condom fait entendre, en disant de la feu Reine mere: *Aprés nous avoir donné une Reine seule capable par sa pieté & par ses autres vertus Royales, de soustenir la réputation d'une Tante si illustre ; elle voulut, pour mettre dans sa famille ce que l'Univers avoit de plus grand, que Philippe de France son second fils épousast la Princesse Henriette. La maison Royale* comprend tous les Princes du Sang de France. Cependant, si on disoit, *la famille Royale des*

Bourbons, le mot de *Bourbon* donneroit à *famille* la ſignification de *maiſon.*

Enfin, pour n'avoir plus rien à dire ſur ce ſujet, *maiſon* & *famille* ſe confondent quelquefois, quand il s'agit du domeſtique & du meſnage: *une femme qui a ſoin de ſa maiſon, qui a ſoin de ſa famille; qui gouverne bien ſa maiſon, qui gouverne bien ſa famille; le jeu & la débauche ruinent les plus riches maiſons, les plus riches familles; c'eſt une maiſon ruinée, c'eſt une famille ruinée.* Cependant, quand on parle des gens de qualité, *maiſon* eſt plus propre en ces endroits-là meſmes, que *famille.* Mais auſſi, quand on ne parle que de bourgeois, *maiſon* ſe dit bien: *c'eſt une maiſon fort reglée, c'eſt une maiſon d'honneur; les marchandes gouvernent mieux leur maiſon que les dames de la Cour.*

Il y a néanmoins de la difference entre *établir ſa famille*, & *établir ſa maiſon* On dit d'un homme qui

a bien pourveû tous ses enfans, *il a bien établi sa famille*; & on dit d'un homme qui a amassé des richesses, *il a bien établi sa maison.* Et c'est en ce dernier sens qu'on dit, *un tel a fait une bonne maison.* Nous disons encore, *avancer sa maison; il n'a rien épargné pour avancer sa maison*; & M. Regnier parle de la sorte dans la Pratique de la Perfection Chrestienne: *Imaginez-vous un pere de famille, qui a du cœur, & qui a beaucoup d'enfans, qui sont tous capables d'avancer sa maison.* Qui diroit, *avancer sa famille*, ne parleroit pas correctement.

Habilissime, Grandissime, Bellissime, Rarissime.

Ces superlatifs se disent dans le discours familier, & les gens de la Cour en usent souvent. Quand on leur demande si un homme est habile, ils répondent, *habilissime.* On dit, *il a fait une grandissime fortune; elle est belle, bellissime; ce livre*

est rare, rarissime. Tout cela ne s'écrit point, & ne se dit point en public; & il n'y a gueres d'apparence que ces superlatifs, qui sont contre le génie de nostre Langue, entrent jamais dans les livres; c'est bien assez pour eux d'estre soufferts dans la conversation. Les Italiens & les Espagnols ont en cela de grands avantages sur nous; si c'en est un d'estre riche en superlatifs, & d'avoir la liberté de s'en servir quand on veut. Leurs Langues sont pleines de ces termes propres à exagérer les choses, & leurs livres en sont remplis: mais ce qui doit nous consoler, c'est qu'ils n'ont pas plus de comparatifs que nous, & qu'ils sont contraints de dire, *più dotto, mas dóto,* comme nous disons *plus docte:* car s'ils ont *megliore, peggiore, maggiore, minore, mejor, mayor,* nous avons aussi *meilleur, pire, majeur, mineur.* A la verité ces deux derniers mots ne sont point des termes de comparaison, pour exprimer *plus grand, plus*

petit ; & il faut avoûër de bonne foy qu'à cét égard les François doivent ceder aux Italiens & aux Eſpagnols. Mais les Hebreux leur cedent auſſi ; & ils ſont meſme de ce coſté-là plus pauvres que nous, n'ayant ni ſuperlatifs, ni comparatifs : ce qui me fait croire que ce ne ſont pas-là les veritables beautez d'une Langue, & que la Françoiſe peut en manquer comme l'Hebraïque, ſans ceſſer d'eſtre la plus belle Langue du monde.

J'ay dit qu'*habiliſſime, grandiſſime,* &c. ne s'écrivent point. Cela s'entend dans des ouvrages ſérieux : car dans une lettre familiere & enjoûée, ou dans quelque autre piece de ce caractere, on pourroit ſe ſervir d'*habiliſſime*, comme M. de Balzac s'eſt ſervi de *circonſpectiſſime*, en écrivant à M. Chapelain : *La ſageſſe eſt le caractere univerſel de tous vos écrits ; vous eſtes circonſpectiſſime dans les moindres actions de voſtre vie.*

MÉCHANCETÉ.

CE mot ſignifie quelquefois un mauvais office; *il m'a fait une méchanceté ; on luy a fait mille méchancetez* : mais cette façon de parler n'eſt gueres que du diſcours familier, & on ne s'en ſert point trop dans les livres. Car c'eſt le deſtin des dictions nouvelles, de demeurer long-temps dans la converſation, avant que de paſſer outre : il y en a meſme pluſieurs qui y demeurent toûjours, & qui n'entrent tout au plus que dans les billets & dans les lettres.

ÉPINEUX.

IL ſe dit toûjours dans un ſens métaphorique, *une queſtion épineuſe, une négotiation épineuſe, des affaires épineuſes.*

Les hautes ſpeculations des ſciences, dit M. Godeau, *ſont trop épineuſes pour des eſprits ſi délicats.* *Diſcours ſur les Epiſtres de S. Paul.*

Engagez-vous, dit M. Maucroix, *Homélies de*

dans cette voye étroite & épineuse du salut.

S. Chrysostome au peuple d'Antioche.

Nos bons Auteurs n'employent *épineux* que de cette sorte ; & ils ne disent jamais dans le propre, *une terre épineuse, un champ épineux* : ils disent, *une terre toute couverte d'épines, un champ plein de ronces.* On ne dit pas mesme *une rose épineuse*, ou on ne le dit tout au plus qu'en vers ; encore ne sçay-je si *épineux* se diroit bien directement de la rose, & sans prendre le tour que M. Godeau prend dans son Cantique :

Rose à la feüille délicate,
Qui d'un éclat si lumineux,
Au milieu d'un trône épineux,
Etalles ta pourpre incarnate.

Epineux joint à *trône*, & suivi de *pourpre*, semble avoir avec le propre quelque chose de figuré, qui le fait passer.

E'LEVE.

CE mot, en termes de peinture, signifie disciple ; & nous l'a-

vons pris du mot Italien *allievo*, qui veut dire la meſme choſe : *un tel eſt l'éleve de M. Mignard ; c'eſt ſon éleve.* Nous ne renfermons pas ce mot dans la peinture ; & nous diſons tous les jours d'un homme qui eſt formé de la main d'un autre, qui s'attache à un autre pour apprendre à bien preſcher ou à bien écrire, en prenant ſes inſtructions & en ſuivant ſes exemples, *c'eſt ſon éleve.*

DISGRACE, DISGRACIÉ.

CE mot de *diſgrace* ſe dit proprement, pour marquer le malheur d'une perſonne : *la diſgrace d'un favori ; tout le monde luy a témoigné de l'amitié dans ſa diſgrace.* Il y en a qui prennent *diſgrace* pour *indignation : encourir la diſgrace du Prince ; tomber dans la diſgrace de Dieu.*

Ces malheurs ne ſont malheurs que de nom ; mais la veritable miſere eſt de tomber dans la diſgrace du Dieu vivant.

Homélies de S. Chryſoſtome au peuple d'Antioche.

Imitation de Jesus-Christ.

Vous devriez bien plûtost choisir de tomber dans l'inimitié de tous les hommes, que dans la disgrace de Jesus.

Je connois des personnes tres-intelligentes, qui n'aiment point ces façons de parler, & qui feroient scrupule de s'en servir.

Disgracié se dit de celuy qui est mal auprés du Prince, & que l'on a chassé de la Cour, ou qui a perdu les bonnes graces d'une autre personne : mais il ne se dit pas élegamment d'une personne malfaite. *C'est une personne disgraciée*, disent quelques-uns : il faudroit au moins ajouster *de la nature*, quand ce ne seroit que pour oster l'équivoque. Cependant je pourrois bien me tromper aprés ce qu'a dit l'Auteur des Réflexions morales : *Il y a des personnes à qui les defauts siéent bien, & d'autres qui sont disgraciées avec leurs bonnes qualitez.* Cét exemple me fait croire que *disgracié* se peut dire pour *malfait*, avec d'autres choses qui déterminent le mot ; & j'aime-

rois encore mieux *une personne disgraciée*, qu'*une matiere disgraciée*, comme disoit un gentilhomme que cite M. de Balzac: *Il ne fut jamais une matiere si séche, si sterile, & comme parle le gentilhomme de Poitou, une matiere si disgraciée.* Si néanmoins le gentilhomme Poitevin disoit cela en riant, il ne parloit pas mal, car la plaisanterie autorise tout.

Deux Participes, dont l'un commence, & l'autre finit la période.

Exemple. *V. A. Royale ayant receû de Dieu une éminence d'esprit proportionnée à la grandeur de sa naissance, & une lumiere qui luy fait discerner & honorer avec une pieté respectueuse les choses saintes; j'ose me promettre qu'elle ne desagréra pas que je me donne l'honneur de luy offrir cette traduction nouvelle, ne doutant point qu'elle n'ait une estime toute particuliere pour un ouvrage qui s'en est aquis une si générale dans le mon-*

de. Ces deux participes, *ayant receû*, & *ne doutant point*, dont l'un commence, & l'autre finit la période, ne font pas, ce me ſemble, un bon effet : je croy que la période auroit plus de grace, s'il y avoit un participe de moins.

Avoir obligation de faire.

Plusieurs diſent & écrivent, *j'ay obligation de faire cela ; les enfans ont une obligation naturelle d'aſſiſter leur pere ; l'obligation qu'ont les ſujets de ſervir leur prince, eſt indiſpenſable.*

Quelques-uns de nos Maiſtres diſent que cette phraſe n'eſt point françoiſe, & qu'il faut dire toûjours, *je ſuis obligé de faire cela ; les enfans ſont obligez d'aſſiſter leur pere ; les ſujets ſont obligez de ſervir leur prince.* Ils avoûënt néanmoins qu'on peut dire, *c'eſt une obligation naturelle d'aſſiſter ſon pere, de ſervir ſon Prince ; c'eſt une obligation indiſpenſable.* Suivant ce principe, *obligation* ne ſe joint en

noſtre Langue avec le verbe *avoir*, que pour exprimer qu'on eſt redevable à cauſe des ſervices qu'on a receûs : *je vous ay obligation de ce que vous avez fait pour moy ; c'eſt un homme à qui j'ay obligation.*

Aprés tout, *avoir obligation de faire, d'aſſiſter, de ſervir,* &c. eſt ſi commode, & tant de gens parlent de la ſorte, qu'il y a grande apparence que cette méchante phraſe deviendra bonne avec le temps, ſi elle ne l'eſt déja devenuë. Car le temps fait aux expreſſions ce qu'il fait aux fruits : il les meûrit inſenſiblement, pour ainſi parler, & leur oſte peu à peu ce qu'elles avoient de rude à leur naiſſance. On dit auſſi, *avoir obligation d'eſtre, avoir des obligations d'eſtre. Outre que mon inclination & ma raiſon me donnent à vous, je ſuis bien-aiſe d'avoir encore des obligations infinies d'eſtre toûjours,* &c. On dit meſme, *eſtre dans l'obligation de faire. L'obligation où j'eſtois de luy en rendre mes tres-humbles*

Lettres de M. de Voiture.

Lettres de M. de la Chambre.

actions de graces, écrit M. de la Chambre à M. le Marquis de Pianesse. C'est la commodité, qui a introduit toutes ces phrases; car elle sert beaucoup à introduire les locutions les moins françoises, jusques à celles qui sont le plus opposées au génie de nostre Langue: tellement que si un mot nous venoit d'un païs barbare, & qu'il fust fort à nostre bienséance, nous nous en servirions à peu prés comme nous nous servons de ces Indiennes, que l'on porte dans la chambre depuis quelques années, & qui pour estre un habillement étranger tout-à-fait contraire aux modes françoises, ne laissent pas d'estre communes, parce qu'elles sont commodes.

MIGNON.

CE mot n'a gueres lieu que dans le discours familier; encore sa signification est-elle assez resserrée. Du temps d'Henri III. les Favoris s'appelloient, *les mignons du Roy*:

mais sous le Regne de Loûïs XIV. on ne donne ce nom qu'aux enfans, quand on les caresse ; ou si on le donne à d'autres, c'est en souriant, & un peu en colere, *vous estes un joli mignon.* Les femmes disent cela plûtost que les hommes ; & j'ay veû dans une Lettre qu'une dame de grand merite écrivoit à un homme de qualité son parent & son ami : *Je vous trouve un plaisant mignon, de ne m'avoir pas écrit depuis deux mois.*

L'adjectif se dit quelquefois, & se dit élegamment, *un visage mignon ; elle a quelque chose de fort mignon dans le tour du visage ; cela est bien mignon*, en parlant d'un ouvrage de l'art travaillé délicatement, & mesme d'un ouvrage d'esprit où il y a beaucoup de finesse.

VENUSTÉ.

SI nous en croyons M. Ménage, ce n'est pas seulement un bon mot, c'est un beau mot que *venusté.*

Il s'en déclare nettement dans la premiere édition de ſes Obſervations ſur la Langue Françoiſe, & il trouve mauvais dans la ſeconde que l'Auteur des Doutes ait eû un ſcrupule ſur ce mot. Il ſe plaint meſme de luy, comme d'un homme qui a eû de méchantes intentions. *L'Auteur des Doutes*, dit-il, *m'a voulu ridiculiſer ſur ce que j'ay dit que le mot de* venuſté *eſtoit tres-beau, & que je m'en ſervois volontiers.* Je ne ſçay pourquoy un homme de la réputation & du caractere de M. Ménage ſe va commettre de gayeté de cœur avec un campagnard inconnu. Je ne ſçay meſme quel ſujet il a d'en vouloir tant à ce Bas-Breton : car quelque eſtime & quelque reſpect que j'aye pour M. Ménage, je ne puis m'empeſcher de prendre un peu le parti d'un pauvre provincial, qui me paroiſt innocent, & qui eſt d'une province où j'ay quantité d'amis.

Il me ſemble que M. Ménage devroit eſtre content du Gentilhom-

me provincial, qui l'a loûé plus d'une fois ; & j'ay oûï dire auſſi qu'il en fut content d'abord, mais que quelques-uns de ſes amis luy tournerent l'eſprit là-deſſus. On m'a dit meſme que ne ſçachant s'il ſe devoit faſcher, il mit l'affaire en déliberation dans ſa Mercuriale, & que le réſultat de la conference fut qu'il ſe faſcheroit. Ce ſont de cruels amis que ces amis-là ; & M. Ménage pourroit leur dire avec raiſon : *Horat. Epiſt. l. 2. Ep. 2.*

Pol me occidiſtis amici.

Pour moy, je ne puis croire que l'Auteur des Doutes ait voulu rendre ridicule M. Ménage, ou, afin de me ſervir de ſon mot, le *ridiculiſer.* Les Bas-Bretons ſont francs & ſinceres, mais ils ne ſont pas moqueurs ; & on peut juger de l'intention du Provincial par ſes paroles : elles ſont ſimples & naturelles ; & de quelque coſté qu'on les regarde, il n'y a rien qui ſente la raillerie. Les voicy : *Ce ſçavant homme, qui a une ſi profonde connoiſſance des Langues,*

& qui a fait de si curieuses observations sur la nostre, se déclare hautement pour venusté; *il le trouve fort à son gré, & l'on diroit que c'est son mot favori.* Est-ce se moquer de M. Ménage, que de l'appeller *sçavant homme?* Ne l'est-il pas en effet, & avons-nous en France un homme plus universel? En avons-nous un qui soit tout ensemble, comme luy, grammairien, poëte, jurisconsulte, historien, philosophe? C'est dommage qu'il ne soit aussi theologien: s'il avoit leû Saint Augustin & Saint Thomas autant qu'il a leû Coquillart & Rabelais, qu'il cite à toute heure, ce seroit le premier homme du monde.

Est-ce railler M. Ménage, que de dire qu'*il a une profonde connoissance des Langues*, & qu'*il a fait de curieuses observations sur la nostre?* Il ne faut que lire ses livres, pour estre convaincu que le Provincial parle serieusement; & il faudroit que ce Bas-Breton fust fou, pour faire le

plaiſant ſi mal-à-propos. Il faut donc que la plaiſanterie ſoit cachée dans ce qui ſuit. Mais je ne voy pas qu'on rende ridicule M. Ménage, en diſant qu'*il ſe déclare hautement pour* venuſté, qu'*il le trouve fort à ſon gré*, & qu'*on diroit que c'eſt ſon mot favori*. Car enfin on ne rend pas d'ordinaire un Auteur ridicule, en le citant, quand on ne luy fait dire que ce qu'il dit. Or M. Ménage ne dit-il pas ſur le mot de *venuſté: ce mot eſt tres-beau, & je m'en ſers volontiers?* N'eſt-ce pas ſe déclarer pour *venuſté*, que de parler de la ſorte? N'eſt-ce pas dire que ce mot luy plaiſt, & qu'il l'aime fort? L'Auteur des Doutes ne dit que cela, quoy-qu'il s'exprime d'une autre maniere: ou s'il dit quelque choſe de plus, ce n'eſt que pour ſçavoir ſi ce mot que M. Ménage trouve tres-beau, & dont il ſe ſert volontiers, eſt au gouſt de Meſſieurs de l'Académie; ce n'eſt que pour avoûër ſon ignorance, en diſant qu'il ne l'a jamais

oüi dire à perſonne. *Je ne ſçay, Meſſieurs*, dit-il, *ſi ce mot, avec toute ſa beauté, vous plaiſt autant qu'à M. Ménage, & ſi vous vous en ſervez auſſi volontiers que luy: je ne ſçay meſme s'il ſe dit; du moins je ne l'ay jamais oüi dire à perſonne.* Il n'y a, ce me ſemble, qu'en matiere de Foy, qu'il n'eſt pas permis de douter: mais dans tout le reſte les doutes ſiéent bien, particulierement aux provinciaux & aux campagnards; qui, quelque étude qu'ils faſſent, ignorent toûjours la moitié des choſes, ou ſçavent mal ce qu'ils ſçavent. Je ne m'étonne pas que M. Ménage ne doute de rien, luy qui a demeuré quarante-trois ans à Paris, comme il nous fait la grace de nous l'apprendre; mais je m'étonne qu'il ſoit ſurpris qu'un Bas-Breton, qui n'y a jamais eſté, ou qui n'y a eſté qu'en paſſant, doute de tout. M. Ménage dira peut-eſtre qu'on doit le croire ſur ſa parole, & qu'une autorité comme la ſienne vaut bien

Obſervations ſur la Langue Françoiſe, 2. Edition, p. 543.

celle de l'Académie Françoiſe : je veux que cela ſoit ; mais les Bas-Bretons ſont des gens de dure créance, & ſur tout l'Auteur des Doutes, qui s'eſt mis en teſte, ſuivant les principes de M. de Vaugelas, que l'autorité d'un ſeul homme, quelque intelligent qu'il ſoit, ne regle jamais l'uſage en matiere de Langue.

Au reſte, je ne comprens pas pourquoy M. Ménage reproche au Provincial que la paſſion l'aveugle : car puis que j'ay commencé à le défendre, il ne faut pas que je l'abandonne. *La paſſion que l'Auteur des Doutes a de me reprendre*, dit M. Ménage, *l'a tellement aveuglé en cét endroit, qu'il ne s'eſt pas apperceû que l'exiſtence du mot de* venuſté *eſtoit clairement prouvée dans le Chapitre de mes obſervations, contre lequel il écrit. Car il paroiſt par ce Chapitre, que Joachim du Bellay s'eſt ſervi de ce mot, & Charles Fonteine de celuy de* venuſteté. Je n'avois point enco-

re oüi parler de *l'exiſtence d'un mot clairement prouvée* ; & je ne ſçay ce que M. Ménage entend préciſement par l'*exiſtence* de *venuſté*. S'il veut dire que ce mot eſtoit autrefois en uſage, il ſe contredit un peu luy-meſme, en diſant que Joachim du Bellay a employé *venuſté*, & que Charles Fonteine l'a repris d'avoir dit *venuſté* au lieu de *venuſteté*. Le Provincial ne peut pas eſtre aſſez aveugle, pour ne s'eſtre pas apperceû de ces deux témoignages contraires, en liſant le chapitre des Obſervations, qui a pour titre *Venuſté* Mais il ne s'agit pas de cela ; & l'Auteur des Doutes pourroit dire à l'Auteur des Obſervations : Je ne ſuis pas en peine ſi *venuſté* ſe diſoit il y a ſix ou ſept vingts ans ; ce qui m'embarraſſe, c'eſt ſi on peut maintenant uſer de ce mot dont vous vous ſervez volontiers, & c'eſt ſur cela que j'ay conſulté Meſſieurs de l'Académie ; il m'importe peu que nos vieux Auteurs ayent dit *venuſté*, à

moins que les bons Ecrivains de noſtre temps ne le diſent.

Si M. Ménage entend par l'*exiſtence de ce mot clairement prouvée*, que *venuſté* eſt un mot établi & uſité parmi nous ; il ne prouve rien en produiſant le témoignage de Joachim du Bellay. Ce n'eſt pas raiſonner juſte en matiere de Langue, que de dire : Joachim du Bellay s'eſt ſervi d'un mot ; donc nous pouvons nous en ſervir. Selon cette logique, *tourbe*, *moleſtie*, *vocable*, & pluſieurs autres termes qu'employe cét Auteur dans le meſme livre, où il uſe de *venuſté*, ſeroient de bons mots preſentement. Ce n'eſt pas, dis-je, raiſonner juſte ; car le mot qui eſtoit alors en uſage, n'y eſt plus peut-eſtre ; & c'eſt à quoy M. Ménage ne fait pas, ſi je l'oſe dire, aſſez de réflexion, en décidant d'ordinaire les queſtions preſentes de la Langue, par le témoignage de Coquillart, de Marot, de Rabelais, & d'autres Ecrivains des regnes paſſez.

L'Auteur des Doutes confesse bonnement qu'il n'a jamais oüi dire *venusté* à personne. *Je le croy*, dit M. Ménage: *car ce mot n'est pas un mot de province; & j'apprens de son Epistre Dédicatoire à Messieurs de l'Académie, qu'aprés avoir voyagé dans sa jeunesse, il s'est retiré aux champs dans le fond de la Bretagne le lieu de sa naissance, & qu'il n'a jamais eû de commerce ni avec le grand monde, ni avec les honnestes gens de Paris. Mais moy, qui ay veû toute ma vie, & le grand monde, & les honnestes gens de Paris*, c'est toûjours M. Ménage qui parle, *je luy proteste de mon costé que j'ay souvent oüi dire ce mot à plusieurs gens de Lettres, & particulierement à M. Chapelain, qui est un de nos meilleurs Auteurs, & un des plus grands sujets de l'Académie Françoise.*

Voilà bien des choses en peu de paroles. Puis que le mot de *venusté* n'est pas un mot de province, M. Ménage ne doit pas trouver étrange

qu'un provincial doute s'il eſt bon. Mais depuis quand un mot eſt-il tellement renfermé dans la Cour & dans Paris, qu'il ne s'échappe point dans les provinces, où tant de gens de la Cour & de Paris vont inceſſamment? Il eſt vray que M. Chapelain, à qui M. Ménage a oüi dire *venuſté*, n'eſtoit pas un grand voyageur; mais c'eſtoit un aſſez grand faiſeur de Lettres, & comment n'a-t-il point communiqué *venuſté* aux provinciaux avec qui il avoit commerce? Mais d'où vient que M. Ménage cite ſeulement M. Chapelain? Ne ſçait-il pas luy, qui a fait de ſi agréables obſervations ſur le Droit, que le témoignage d'un mort n'eſt pas recevable, quand il n'y a nul écrit qui l'autoriſe? Que ne citoit-il Madame de la Fayette & Madame de Sévigny, qui ſont de ſa connoiſſance, & qui ſont des perſonnes du grand monde? Leur témoignage, à l'égard de *venuſté*, auroit beaucoup mieux valu que celuy de M. Chapelain.

Amœnitates juris.

Quoy-que le Bas-Breton n'ait pas nié que *venuſté* fuſt un beau mot, & qu'au contraire il l'ait ſuppoſé beau ſur la parole de M. Ménage, en diſant à Meſſieurs de l'Académie, *je ne ſçay ſi ce mot, avec toute ſa beauté, vous plaiſt autant*, &c. M. Ménage, qui a entrepris de bien établir *venuſté*, dit contre ſon adverſaire prétendu: *Aprés avoir montré que le mot de* venuſté *avoit eſté employé il y a plus de ſix ou ſept vingts ans par deux célebres Ecrivains, il me reſte à prouver que c'eſt un beau mot. Mais qui en peut douter que noſtre Provincial, puis que ce mot nous fait ſouvenir de Venus & des Graces?* La jolie raiſon! Par malheur cela prouve trop; car *venuſteté*, que M. Ménage condamne, nous fait ſouvenir de Venus & des Graces, auſſi-bien que *venuſté*: ainſi, ſans y penſer, il dit le pour & le contre.

Mais quoy-que venuſté *ſoit un tres-beau mot*, ajouſte-t-il, *ce n'eſt pourtant pas mon favori, comme le*

dit, en raillant, noſtre Gentilhomme campagnard. M. Ménage s'eſt mis en teſte que le Bas-Breton raille, & on ne ſçauroit luy oſter cela de l'eſprit. Cependant, ſi nous en croyons les amis du Bas-Breton, il n'entend par ces paroles, *l'on diroit que c'eſt ſon mot favori*, que ce que M. Ménage entend luy-meſme, quand il dit, *ce mot eſt tres-beau, & je m'en ſers volontiers.* Il n'y a rien en cela que de ſerieux : ce qui eſt plaiſant, c'eſt que M. Ménage veut faire croite que le Bas-Breton a autant d'amitié pour *grièveté*, qu'il en a luy-meſme pour *venuſté*. Car aprés avoir avancé comme un principe certain qu'il n'y a point d'Auteur qui n'ait une amitié particuliere pour quelque mot, & l'avoir prouvé par l'exemple de Ciceron & d'Aruntius, il dit en ſuite : *Il n'y a pas juſques à noſtre Provincial qui n'ait ſon mot favori ; & ce mot, qui le croiroit, c'eſt* grièveté. *Il dit à Meſſieurs de l'Académie qu'il eſt accouſtumé à ce*

mot, & qu'il ſent bien qu'il auroit de la peine à s'en paſſer. Pour entendre le raiſonnement de M. Ménage, il faut ſçavoir de-quoy il s'agit. L'Auteur des Doutes eſtant en peine s'il faut dire *brèveté, brèvement*, avec deux ou trois Ecrivains, ou *briéveté, briévement*, avec tout le monde; & ayant remarqué que *brèveté, brèvement*, ne ſe trouvent point dans les livres de M. de Vaugelas & de M. d'Ablancourt, parle ainſi à Meſſieurs de l'Académie: *Comme je ſuis accouſtumé à* briéveté *& à* briévement, *auſſi-bien qu'à* griéveté *& à* griévement, *je ſens, Meſſieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire.* Voilà tout le fondement que M. Ménage a de dire que *griéveté* eſt le mot favori du Bas-Breton. Il devoit dire par la meſme raiſon que *griévement, briévement, briéveté*, ſont auſſi ſes favoris; ou, plûtoſt, il ne devoit dire ni l'un, ni l'autre. Car enfin, pour ce qui eſt de *griéveté*, le Bas-Breton ne l'a pas

employé une ſeule fois, que je ſçache; & s'il parle en cét endroit de *grieveté*, ce n'eſt que pour faire voir la penſée qu'il a qu'on dit *brieveté*, auſſi-bien que *grieveté*. *Comme je ſuis accouſtumé à* brieveté *&* *à* briévement, *auſſi-bien qu'à* grieveté *&* *à* griévement, *je ſens, Meſſieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire:* cela ſignifie en bon françois que le Provincial a toûjours oüi dire *brieveté*, *briévement*, *grieveté*, *griévement*, que ſes oreilles y ſont accouſtumées, & qu'il auroit de la peine à employer *bréveté*, *brévement*, *gréveté*, *grévement*, pour *brieveté*, *briévement*, *grieveté*, *griévement*. Si le Provincial avoit dit, *grieveté eſt un tres-beau mot*, *&* *je m'en ſers volontiers*, M. Ménage auroit eû raiſon de dire que ce Provincial a de l'amitié pour ce mot: mais, pour le faire accroire au public, a-t-il eû droit d'alterer ſes paroles, & d'en changer meſme le ſens? Le Provincial dit, *comme je*

ſuis accouſtumé à briéveté *&* *à* briévement, *auſſi-bien qu'à* grіéveté *&* *à* grіévement, *je ſens, Meſſieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire*; & M. Ménage luy fait dire, qu'*il eſt accouſtumé à griéveté, & qu'il ſent bien qu'il auroit de la peine à s'en paſſer.* M. Ménage, qui eſt un homme d'honneur, ſemble oublier la bonne foy en cette rencontre: croit-il qu'il n'en fallie point avoir avec les provinciaux & les campagnards? Il dit que le Bas-Breton eſt accouſtumé à *griéveté*, ſans parler de *briéveté* qui marche devant, & dont il eſt queſtion ſimplement. Il luy fait dire, *je ſens bien que j'aurois de la peine à m'en paſſer*, faiſant tomber cela ſur *griéveté* ſeul; au lieu de, *j'aurois de la peine à m'en défaire*, qui tombe proprement ſur *briéveté*. Il y a de la difference entre *s'en paſſer*, & *s'en défaire*; & il ne faut que changer un mot, pour falſifier un écrit. C'eſt à la faveur de cette falſification que M. Ménage

Obſervations ſur la Langue Françoiſe, 2. Edition, page 542.

insulte au Provincial, en mettant dans un des titres de ses Observations nouvelles, *grièveté* mot favori de l'Auteur des Doutes sur la Langue Françoise. Au reste, aprés luy avoir donné ce favori, il luy reproche que c'est un favori sans merite. *Il y a long-temps*, dit-il, *que* grièveté *n'est plus du beau stile : on dit la grandeur du peché, l'énormité du crime ; & je mets en fait que depuis l'établissement de l'Académie, aucun Ecrivain poli n'a employé ce mot, à la réserve de nostre Gentilhomme.*

Comme j'ay pour M. Ménage toute la déference qu'on doit avoir pour un homme de son âge & de son merite, j'ay crû d'abord que *grièveté* estoit en nostre Langue, comme *mauvaistié* ; & ce *je mets en fait* m'a fait croire que l'Académie avoit condamné ce mot absolument. Mais en ouvrant par hazard le Rodriguez de M. Regnier, j'ay trouvé : *La grièveté de ce peché se pourra encore aisément comprendre par cette* Page 161.

comparaison; & j'avoûë que cela m'a fait revenir. Car enfin ce livre est écrit depuis l'établissement de l'Académie; & M. Regnier est un écrivain poli, du consentement mesme de M. Ménage. Voilà ce que c'est que de parler si affirmativement, quand on n'est pas bien seûr de son fait. Mais, quoy qu'il en soit de *grièveté*, à quoy je prens peu d'interest, je ne puis demeurer d'accord avec M. Ménage que *venusté* soit un tres-beau mot; & pour moy, si j'avois à loûër ses ouvrages, je ne dirois jamais qu'ils sont écrits avec beaucoup de *venusté*.

PLUS, DAVANTAGE.

PLUSIEURS, en parlant & en écrivant, confondent ces deux adverbes de comparaison; il est bon de les distinguer. *Plus* ne se doit jamais mettre à la fin; *davantage* s'y met d'ordinaire. Exemple: *Les Romains ont plus de bonne foy que les Grecs; les Grecs n'ont gueres de bonne*

foy, les Romains en ont davantage. Ce ne ſeroit pas bien dit, *les Romains ont davantage de bonne foy que les Grecs; les Romains en ont plus.* J'ay dit que *davantage* ſe met d'ordinaire à la fin: car il y a des endroits où l'on peut le mettre devant *que*, comme *plus*. Par exemple: *Vous avez tort de me reprocher que je ſuis emporté; je ne le ſuis pas davantage que vous.* Ce ne ſeroit pas bien dit, *je ne ſuis pas davantage emporté que vous*: ſi on vouloit répeter *emporté*, il faudroit dire, *je ne ſuis pas plus emporté que vous.*

Quand *davantage* eſt éloigné du *que*, il a bonne grace au milieu du diſcours. Par exemple: *Il n'y a rien qu'il faille davantage éviter en écrivant, que les équivoques.* Mais quand il ne ſuit point de *que*, on met *davantage* au milieu & à la fin. Par exemple: aprés avoir parlé d'un malade, ou d'un affligé, qui n'uſe de ſa raiſon que pour ſe rendre plus malheureux, & aprés avoir dit, *ſa rai-*

son ne sert qu'à le rendre malheureux; on pourroit dire, *les belles maisons & les beaux meubles ne servent pas davantage à celuy qui ne s'en peut servir.* On peut dire aussi, *les belles maisons & les beaux meubles ne luy servent pas davantage.*

C'est la mesme chose s'il suit un *que*, qui ne se rapporte pas à *davantage. Jamais on ne vous connut davantage, que depuis qu'on ne vous voit plus.*

EMBELLIR.

CE verbe est neutre & actif. *Il ne fait que croistre & embellir; elle embellit tous les jours : embellir une maison, embellir un conte.* Nostre Langue a plusieurs verbes de cette nature, comme *brusler, blanchir, noircir, rompre, plier,* &c. On dit au figuré dans la conversation, & en riant, *cela ne fait que croistre & embellir,* en parlant d'une chose qui augmente avec le temps; par exemple, d'une amitié, d'une passion.

RENDRE GRACES,
RENDRE DES ACTIONS DE GRACES.

TOus deux ſont bons. *Rendre graces* eſt plus de la converſation & du ſtile mediocre. *Je vous rends graces, je vous rends mille graces.* En écrivant, nous diſons plûtoſt *rendre des actions de graces*, ſur tout dans le ſtile ſublime. Par exemple: *Aprés avoir fait un grand maſſacre des ennemis, il ſe mit à genoux au milieu du champ de bataille, & rendit des actions de graces à Dieu pour la victoire qu'il venoit de remporter.* Auſſi le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit, en parlant des Solitaires: *Ils loüënt le Seigneur commun de tous, & luy rendent avec ferveur de tres-humbles actions de graces pour toutes les faveurs générales & particulieres, dont ſa bonté comble les hommes.*

Mais ſoit qu'on diſe *rendre graces*, ou *rendre des actions de graces*; *graces* eſt toûjours au pluriel, pour le

moins en prose : car comme la poësie a des droits que n'a pas la prose, on pourroit dire en vers, *rendons grace au Seigneur*. Nos meilleurs Poëtes disent l'un & l'autre, suivant le besoin qu'ils en ont :

J'en rends graces au Ciel, qui m'arrestant sans cesse,
Sembloit m'avoir fermé le chemin de la Grece.

Rendez grace au seul nœud qui retient ma colere.

AU CAS, EN CAS.

ON dit l'un & l'autre, quand il suit un *que*. Par exemple, *au cas qu'il meure, en cas qu'il meure:* mais quand il suit un substantif, on se sert toûjours d'*en cas; en cas de mort, en cas de mariage.*

ATTIÉDISSEMENT.

L'AUTEUR qui a tasché d'introduire *insidiateur* & *insidiatrice*,

fait ce qu'il peut pour établir *attiédissement*, & il ne tient pas à luy qu'on ne s'en serve. Il dit dans un de ses livres que l'oraison fervente & continuelle étouffe en nous l'*attiédissement* & la paresse; que la vaine gloire est la mere de l'*attiédissement*, qu'on appelle paresse; que l'*attiédissement* & la paresse nous fait la guerre, lors que nous prions seuls dans la solitude; que les ames tombent dans l'*attiédissement* par l'ardeur de leur concupiscence, comme les brebis tombent dans l'*attiédissement* par la chaleur du Soleil. Il dit encore que l'esperance est comme une épée, dont le vray solitaire se sert pour combatre, & mettre en fuite l'*attiédissement*; qu'il faut observer à toute heure quels sont les differens mouvemens, les surprises, les tours, & les retours de cét *attiédissement*. Enfin je n'ay jamais tant veû d'*attiédissement*; & je ne sçay pourquoy cét Ecrivain ne se sert jamais de *tiédeur*, qui est le mot pro-

pre. Il faut ſans doute qu'il ait apperceû dans *attiédiſſement* je ne ſçay quoy d'agréable, que les autres n'y voyent pas. Le nouveau Traducteur de Rodriguez avoit belle occaſion de s'en ſervir dans le premier Traité qui eſt tout de cette matiere; mais apparemment il n'a pas crû *attiédiſſement* françois, & c'eſt pour cela, ſi je ne me trompe, qu'il s'eſt toûjours ſervi de *tiédeur*, de *nonchalance*, de *négligence*, de *relaſchement*, & d'autres termes ſemblables.

S'IMAGINER, IMAGINER.

IL y a des gens qui ne diſtinguent pas aſſez ces deux mots; & j'ay oûï dire ſouvent à un Gaſcon qui ſe piquoit de parler bien, *j'imagine* pour *je m'imagine.*

S'imaginer ſignifie *croire* & *ſe perſuader*, quand il a un infinitif, ou un *que* aprés ſoy. *Qu'elle nous parut au-deſſus de ces laſches Chreſtiens, qui s'imaginent avancer leur mort, quand ils préparent leur confeſſion*, dit M.

de Condom dans l'Oraiſon funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans. *Je m'imagine avoir fait mon devoir; je m'imagine que vous ſerez de mon avis.*

Quand *s'imaginer* regit un accuſatif, il ſignifie *concevoir. On ne ſçauroit s'imaginer rien de plus ridicule; les eſprits mélancholiques ſont ſujets à s'imaginer des choſes funeſtes.*

Imaginer ſignifie toûjours *concevoir*, ou *inventer. On ne peut rien imaginer de plus extravagant. Peut-on rien imaginer de plus noble & de plus grand, que ce deſſein?*

L'Auteur des Réflexions morales dit de l'amour propre: *Il voit, il ſent, il entend, il imagine, il ſoupçonne, il pénètre, il devine tout.* Et l'Auteur des Réflexions ſur l'Eloquence dit, en parlant des anciens Auteurs: *C'eſt d'eux qu'on peut apprendre cette juſteſſe, qui donne à l'eſprit un tour agréable, & que l'eſprit donne en ſuite à tout ce qu'il penſe, & à tout ce qu'il imagine.*

Enfin on dit, *imaginer une choſe*

plaiſante, imaginer un expedient, &c. mais on ne met jamais de *que*, ni d'infinitif aprés *imaginer*.

SUIVANT.

CE mot ſignifie quelquefois *ſelon*, & ſe met comme adverbe : *ſuivant ce que dit Saint Auguſtin ; ſuivant les principes de la morale chreſtienne, c'eſt pecher*, &c. Des perſonnes délicates dans la Langue croyent qu'il ne faut uſer de ce mot que dans un fort grand beſoin, à cauſe de l'équivoque de *ſuivant* participe du verbe *ſuivre*. A la verité il n'y a rien qu'il faille éviter avec plus de ſoin dans le diſcours, que les équivoques : elles ſont inſupportables à noſtre Langue, qui aime la clarté pardeſſus toutes les Langues du monde. Mais il ne faut pas ſe geſner trop, ni prendre l'ombre d'une équivoque pour une équivoque réelle. La ſuite du diſcours diſſipe quelquefois ces petits nuages, qu'un mot détaché, & pris à part, pour-

roit faire naistre. Aprés tout, *suivant* adverbe est employé par nos meilleurs Ecrivains.

Les premieres études de Socrate furent des choses naturelles, suivant la coustume de ce païs. *Vie de Socrate.*

Suivant l'opinion commune, moins les yeux ont de peine à lire un ouvrage, plus l'esprit a de liberté pour en juger. *Histoire de l'Académie.*

Il n'y a qu'à ouvrir les livres, pour trouver de pareils exemples. On rencontre *suivant* par tout; & c'est ce qui me fait croire que ce seroit une trop grande délicatesse, de ne vouloir jamais s'en servir: on ne sçauroit pourtant manquer en l'employant avec précaution; c'est à dire, en ne le mettant que dans des endroits où il ne fait point d'embarras visible, & où *selon* feroit peut-estre un mauvais effet.

Par exemple, je dirois sans difficulté, *cela est vray suivant la doctrine de Platon, suivant l'opinion d'Aristote*; & je le dirois plus volontiers que *selon la doctrine de Platon,*

ſelon l'opinion d'Ariſtote : non-ſeulement parce que *ſuivant* ne fait point là d'équivoque ; mais encore à cauſe de la rime de *ſelon* & de *Platon*, de *ſelon* & d'*opinion*. Au contraire, je dirois plûtoſt, *il alla luy faire des excuſes ſelon l'ordre qu'il en avoit des Mareſchaux de France*, que *ſuivant l'ordre* ; parce que *ſuivant* aprés *il alla*, a l'air d'un participe ; & c'eſt, ce ſemble, comme ſi on diſoit, *il alla luy faire des excuſes, pour ſuivre*, ou *en ſuivant l'ordre des Mareſchaux de France*.

Il y a une occaſion où *ſuivant* ne peut faire aucune peine, c'eſt quand on met *que* aprés. Par exemple : *Nous avons accouſtumé de rechercher les choſes, & de travailler pour les aquerir*, dit M. Regnier, *ſuivant que la volonté ſe porte à les deſirer.* Et M. Peliſſon dit, en formant le caractere d'un excellent Hiſtorien : *Il ſçait étendre, ou reſſerrer les divers ſujets ſuivant qu'il le faut pour la beauté de ſon ouvrage.*

CERTAIN.

CE mot change de ſignification ſelon le rang qu'on luy donne. Si on le met devant le ſubſtantif, il ſignifie le *quidam* des Latins; ſi on le met aprés, il ſignifie *certus*. Cela ſe voit dans ces exemples. *M. des Cartes a un certain principe, qui ne s'accorde pas trop bien avec les veritez de la Foy; M. des Cartes a un principe certain, pour prouver l'exiſtence des hommes.* On doit dire le meſme de *certaine nouvelle*, & de *nouvelle certaine. On m'a dit certaines nouvelles, que j'ay oubliées; j'ay appris des nouvelles certaines du combat naval.*

RAPPORT A UNE CHOSE.

RAPPORT AVEC UNE CHOSE.

UNE choſe a rapport à une autre, quand une choſe conduit à une autre, ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait ſouvenir, ou

pour quelque autre raison : ainsi les sujets ont rapport aux princes, les effets aux causes, les copies aux originaux. On dit, *cela n'a rapport à rien ; les prédicateurs ne doivent jamais descendre dans un détail qui ait rapport aux personnes particulieres.*

Une chose a rapport avec une autre chose, quand elle luy est proportionnée, conforme, semblable; *mon humeur a rapport avec la vostre,* c'est à dire, *que nous sommes tous deux à peu prés de mesme humeur.*

Ces loix antiques, prises separément, ont grand rapport avec celles des autres barbares, dit l'Auteur de l'Histoire du Droit François. Il avoit dit auparavant : *Comme il faudroit faire un gros volume, pour examiner chacune de ces Loix en particulier, je me contenteray de celles qui ont le plus de rapport à la France.* Ces deux exemples semblent faits exprés pour la Remarque, *ont rapport à la France, ont grand rapport avec celles des autres Barbares.*

L'Auteur des Réflexions morales, qui m'a fourni jusqu'à cette heure plusieurs exemples tres-propres pour la pluspart de mes Remarques, dit tres-à-propos pour celle-cy : *On peut dire de l'agrément separé de la beauté, que c'est une symetrie dont on ne sçait point les regles, & un rapport secret des traits ensemble, & des traits avec les couleurs, & avec l'air de la personne.* Ces traits ont un rapport secret non pas *aux* couleurs & *à* l'air de la personne, mais *avec* les couleurs & *avec* l'air de la personne.

Enfin, pour m'expliquer plus clairement, une copie, en matiere de peinture, a rapport avec l'original, si elle luy ressemble, & qu'elle en represente tous les traits ; mais bien qu'elle soit imparfaite, elle ne laisse pas d'avoir rapport à l'original.

Les gens qui n'ont pas le goust de la Langue, trouveront sans doute ces distinctions trop subtiles, & traiteront cela de minuties. Mais ce n'est qu'en faisant ces distinctions

qu'on apprend à parler & à écrire correctement.

E'TOURDERIE, E'TOURDIMENT.

CEs mots sont assez nouveaux, & se disent dans le discours familier; *il a fait une grande étourderie; il entra étourdiment. Etourdiment* semble plus en usage qu'*étourderie* ; & il trouve mesme sa place dans les ouvrages d'esprit , qui ont un caractere libre & plaisant, témoin l'Epistre de M. de la Fontaine à M. de Turenne.

Hé quoy, Seigneur, toûjours nouveaux combats!
Toûjours dangers! Vous ne croyez donc pas
Pouvoir mourir? Tout meurt, tout heros passe.
Cloton ne peut vous faire d'autre grace,
Que de filer vos jours tres-lentement;
Mais Cloton va toûjours étourdiment.

Au mesme temps.
En mesme temps.
A mesme temps.

Tous trois ſont bons, & on peut les employer preſqu'indifferemment, ſelon les occaſions qui ſe preſentent.

Il y a pourtant des endroits où l'élegance demande qu'on ſe ſerve de l'un plûtoſt que de l'autre : par exemple, pour éviter la rencontre de deux *en*, ou de deux *au*, qui n'eſt pas fort agréable à l'oreille. Ainſi M. Patru dit dans l'éloge du premier Préſident de Belliévre : *Le Roy le met dans ſon Conſeil, & l'envoye au meſme temps en Ambaſſade de-là les Monts.* Il n'a eû garde de dire, *l'envoye en meſme temps en Ambaſſade.* Je ne dirois jamais, *il leva les yeux au Ciel au meſme temps*, je dirois *en meſme temps*; & les oreilles un peu délicates ſentent bien cette difference.

Il y a encore d'autres endroits où il ſemble que l'un vient mieux que l'autre. Quand il s'agit d'une heure préciſe, & qu'on parle tout-à-fait dans le propre, on doit plûtoſt dire, ce ſemble, *au meſme temps*, ou *à meſme temps*, qu'*en meſme temps*. Par exemple, *il receût un paquet de la Cour à cinq heures du matin, & il partit au meſme temps*, c'eſt à dire, *à la meſme heure*.

Au contraire, quand il ne s'agit pas d'un temps précis, ou qu'on parle plus dans le figuré que dans le propre; on dit d'ordinaire *en meſme temps*. *Quand vous envoyez des maux*, dit Tobie à Dieu dans la mort des Juſtes, *donnez en meſme temps le courage de les ſupporter.*

En meſme temps ſignifie d'ordinaire *tout enſemble*, *tout à la fois.*

Il arrive ſouvent qu'une choſe qui eſt tres-ſerieuſe, eſt en meſme temps tres-agréable. Des paſſions diverſes, & quelquefois contraires, ſe rencontrent en meſme temps dans une meſ-

me personne. Au mesme temps ou *à mesme temps* ne viendroit pas bien en ces endroits-là.

SATISFAIRE.

CE verbe a deux régimes differens : il regit quelquefois l'accusatif, & quelquefois le datif. Il y a des endroits où il regit toûjours l'accusatif, comme *tous les biens du monde ne sont pas capables de satisfaire le cœur humain; il a fallu enfin satisfaire les mécontens.* On diroit mal, *satisfaire au cœur humain, satisfaire aux mécontens.* Il y a des endroits où satisfaire regit toûjours le datif; *satisfaire à son devoir, satisfaire à sa promesse, satisfaire à une question.* Mais il y a des endroits où l'on peut mettre l'accusatif & le datif avec *satisfaire.* Par exemple : *J'ay voulu en cela satisfaire ma curiosité, satisfaire à ma curiosité. Il en a usé de la sorte, pour satisfaire son ambition; pour satisfaire à son ambition.* Cependant l'accusatif est d'ordinai-

re plus élegant que le datif; & on dit mieux *satisfaire sa curiosité, son ambition*, que *satisfaire à sa curiosité, à son ambition*.

Quand le régime du verbe est une personne, & qu'il est question d'argent, ou d'honneur, *satisfaire* regit l'accusatif; *il faut satisfaire ses créanciers. La bienséance & la justice veulent qu'on satisfasse les gens qu'on a offensez.* On pourroit peut-estre mettre quelquefois le datif aprés *satisfaire* quand il s'agit purement d'honneur: *je luy ay satisfait.* Cependant *je luy ay fait satisfaction* est beaucoup meilleur; cela s'entend pour le regard des particuliers. Car lors qu'on parle des Souverains, nous ne disons ni *satisfaire* avec le datif, ni mesme *faire satisfaction.* Nous nous servons toûjours de *satisfaire* avec l'accusatif; *le Roy d'Espagne a satisfait le Roy de France.* C'est ainsi qu'on devroit parler, si on parloit de l'attentat du Baron de Batteville, & de la réparation qu'en fit le Mar-

quis de la Fuente; & c'eſt auſſi ce que porte le titre du Procés verbal qui regarde cette affaire, & que M. Bulteau a inſeré dans ſon Livre de la Préſéance des Rois de France ſur les Rois d'Eſpagne: *Procés verbal, contenant la déclaration que le Marquis de la Fuente Ambaſſadeur extraordinaire du Roy Catholique prés du Roy, a faite à Sa Majeſté de la part de ſon Maiſtre, pour ſatisfaire Sa Majeſté ſur ce qui eſtoit arrivé en la Ville de Londres le 10. Octobre de l'année 1661. entre les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne*, &c. Comme celuy qui fait ſatisfaction à un autre, devient en quelque façon ſon inferieur au moment qu'il luy fait ſatisfaction; & que les Rois ne doivent rien faire qui puiſſe les dégrader un inſtant: peut-eſtre que noſtre Langue, qui eſt ſage & honneſte, ne veut pas dire, *le Roy d'Eſpagne a ſatisfuit, ou a fait ſatisfaction au Roy de France*, de-peur de bleſſer en quelque façon la dignité

Royale par une expreſſion trop ſou-miſe.

Nous diſons preſque également, *ſatisfaire à la juſtice divine, ſatisfaire la juſtice divine.* Le premier me paroiſt néanmois plus propre & plus uſité en quelques occaſions; *ce n'eſt que par les auſteritez de la penitence qu'un pecheur peut ſatisfaire à la juſtice divine; le Fils de Dieu expirant ſur la Croix, ſatisfit entierement à la juſtice de ſon Pere.*

SAINT ESPRIT, ESPRIT SAINT. MALIN ESPRIT, ESPRIT MALIN.

L'ADJECTIF mis devant, fait une autre ſignification qu'eſtant mis aprés. *Saint Eſprit* ſignifie la troiſiéme perſonne de la Trinité: *le Saint Eſprit deſcendit ſur les Apoſtres le jour de la Pentecoſte; les Chevaliers de l'Ordre du Saint Eſprit.*

Eſprit Saint convient également aux trois perſonnes de la Trinité, & ſignifie d'ordinaire *l'eſprit de Dieu.* *Sans l'aſſiſtance de Dieu, c'eſt en vain que*

Morale du Sage.

que l'on prétendroit à l'aquiſition de la ſageſſe ; puis qu'il n'y a de ſageſſe veritable que celle qui procede de ſon Eſprit Saint.

Ce n'eſt pas qu'*Eſprit Saint* ne puiſſe quelquefois ſignifier la troiſiéme perſonne de la Trinité. Par exemple, *l'Eſprit Saint qui eſt deſcendu ſur les Apoſtres, l'Eſprit Saint que le Fils de Dieu a promis à ſes Apoſtres, ne peut s'accorder avec l'eſprit profane du monde.* Ce qu'on ajouſte à *Eſprit Saint* luy donne la ſignification de *Saint Eſprit :* mais *eſprit Saint* tout ſeul ne veut dire que l'*eſprit de Dieu* commun au Pere, au Fils, & au Saint Eſprit.

Malin eſprit ſignifie *le Démon ; il a eſté tenté du malin eſprit ; c'eſt une ſuggeſtion du malin eſprit.* M. de Balzac dit de Monſignor de la Caſa, un des plus beaux eſprits, & des meilleurs écrivains de l'Italie : *Cét excellent homme avoit accouſtumé de dire, en riant avec ſes amis, qu'il rejettoit les premieres penſées qui luy*

venoient comme autant de tentations du malin esprit.

Esprit malin ne signifie qu'*un homme malitieux ; c'est un esprit malin ; je n'ay jamais veû d'esprit plus malin :* & qui diroit, *il a esté tenté de l'esprit malin, c'est une suggestion de l'esprit malin*, ne parleroit pas correctement. Ce sont des délicatesses de la Langue, à quoy il faut prendre garde, quand on veut parler fort juste. On dit pourtant quelquefois, en parlant d'un homme, *c'est un malin esprit* ; mais alors on dit plus, ce semble, que si on disoit, *c'est un esprit malin.* Comme *malin esprit* convient proprement au Démon, c'est donner à l'homme la malice du Démon, que de l'appeller *malin esprit.*

URBANITÉ.

M. Ménage a décidé que ce mot estoit françois ; mais que ce n'estoit pas un mot *d'à tous les jours : On en peut user*, dit-il, *deux ou trois*

fois le mois. C'eſt la concluſion du diſcours qu'il fait ſur le mot d'*urbanité*, dans la ſeconde édition de ſon livre. Pour en venir là, il prend de grands tours ; & ce n'eſt qu'aprés avoir raiſonné extrémement, qu'il tire une ſi belle conſequence. Mais, à parler de bonne foy, on a de la peine à le ſuivre dans des raiſonnemens où, ſi je l'oſe dire, il ſe perd un peu luy-meſme.

M. Ménage eſt ſans doute un des premiers grammairiens du Royaume; car quoy-qu'il ait l'eſprit univerſel, & que ce ſoit une des plus grandes memoires du monde, il s'eſt attaché toute ſa vie à la grammaire. Mais c'eſt particulierement dans les étymologies où il excelle: il ſemble avoir l'eſprit fait tout exprés pour cette ſcience; il ſemble meſme quelquefois inſpiré, tant il eſt heureux à découvrir d'où viennent les mots. Par exemple, n'a-t-il pas eû beſoin d'une eſpece d'inſpiration pour trouver la veritable ori-

gine de *jargon* & de *baragoüin*. *Jargon*, selon luy, vient de *barbaricus*, & voicy sa généalogie en droite ligne : *Barbarus*, *barbaricus*, *baricus*, *varicus*, *üaricus*, *guaricus*, *guargus*, *gargus*, *gargo*, *gargonis*, *jargon*. *Baragoüin* est le proche parent de *jargon* : *Barbarus*, *barbaracus*, *barbaracuinus*, *baracuinus*, *baraguinus*, *baragoüin*.

Il n'y a rien de plus clair, & de plus net ; & je ne doute pas que M. Ménage ne se sçache tres-bon gré de cette nouvelle découverte : car autrefois il ne croyoit pas que *jargon* & *baragoüin* fussent originaires du mesme païs, ni qu'ils sortissent de la mesme tige. Il veut dans ses Origines de la Langue Françoise que *jargon* soit espagnol, & *baragoüin* bas-breton. Il fait descendre l'un de *gerigonza*, & l'autre de *bara* & *guin*, qui signifient en Bas-Breton *pain* & *vin*. Tant il est vray que les mots, comme les hommes, viennent d'où l'on veut.

Quoy qu'il en ſoit, nous devons à M. Ménage une infinité de connoiſſances ſemblables : & c'eſt luy qui avec cette *faculté divinatrice* que M. de Balzac luy attribuë, a découvert que *laquais* venoit de *verna* ; *vernula*, *vernulacus*, *vernulacaïus*, *lacaïus*, *laquay*, *laquais* : que *boire à tire larigot*, venoit de *fiſtula* ; *fiſtula*, *fiſtularis*, *fiſtularius*, *fiſtularicus*, *laricus*, *laricotus*, *larigot*, & de-là, dit-il, *boire à tire larigot*. Tout cela eſt beau & curieux. M. Ménage triomphe en ces ſortes de matieres ; c'eſt ſon fort que les étymologies. Auſſi dans ſes Obſervations ſur la Langue il réüſſit admirablement, quand il s'agit un peu d'étymologie : comme on peut juger par les chapitres de *jargon*, de *baragoüin*, de *laquais*, de *larigot*, & par les chapitres où il demande s'il faut dire *trou de chou*, *ou tronc de chou* ; *letrin*, *lutrin*, *ou lieutrin* ; *ſalmigondin*, *ſalmigondis*, *ou ſalmigondi*, &c. Dés qu'il ſort de l'étymolo-

gie, il ſort en quelque façon de ſon caractere; & c'eſt pour cela peut-eſtre qu'il ne raiſonne pas ſi juſte dans le chapitre 230. de ſes Obſervations nouvelles, où il entreprend de confondre l'Auteur des Doutes.

Pour revenir à *urbanité*, M. Ménage dit dans la premiere édition de ſon livre, que c'eſt un mot de la façon de M. de Balzac. Il s'en dédit dans la ſeconde, par ces paroles, qui marquent ſa modeſtie & ſa bonne foy. *Car enfin il le faut avoûër: je me ſuis trompé, en diſant que M. de Balzac avoit fait le mot d'*urbanité; *& en me trompant, j'ay trompé l'Auteur des Doutes, qui a dit la meſme choſe ſur mon témoignage.* Ces dernieres paroles font voir que le Gentilhomme provincial a quelquefois une déference aveugle pour M. Ménage; & je m'étonne aprés cela que M. Ménage ait tant de chagrin contre luy. A la verité le Bas-Breton ne croit pas toûjours aveuglément l'Angevin; car M. Ménage eſt

d'Anjou, quoy-qu'il ne soit pas provincial, comme il dit luy-mesme: *Mais afin que nostre provincial ne me traite pas aussi de provincial, parce que je suis né dans une province, & dans une province voisine de la sienne; je veux bien l'avertir qu'il y a quarante-trois ans que je demeure à Paris, & que les Jurisconsultes n'appellent provinciaux que ceux qui demeurent dans les provinces.* Quand M. Ménage seroit de Paris, le Gentilhomme de province ne le croiroit pas peut-estre en tout. C'est proprement l'Académie Françoise qui est son oracle; & je croy que si elle avoit décidé qu'*urbanité* a esté receû, il n'en douteroit pas un moment. M. Ménage trouve étrange qu'aprés sa décision, le provincial ait eû un doute là-dessus, & qu'il ait voulu s'en éclaircir.

Observations sur la Langue Françoise, 2. Edition, p. 543.

Cependant mettant à part l'autorité de M. Ménage, les raisons que le provincial a eû de douter, me paroissent assez bonnes. Car enfin,

M. de Balzac avoûë luy-mesme, en se servant d'*urbanité*, que c'est un mot de mauvais goust, qui a l'amertume de la nouveauté, & que l'usage n'a pas meûri. M. Pelisson & M. d'Ablancourt ne l'employent qu'avec des précautions qui font voir que ce n'estoit pas un mot receû, lors qu'ils écrivoient : ils ne l'employent, dis-je, qu'en le marquant d'un caractere particulier ; qu'en déclarant que nostre Langue n'a point trouvé encore de nom assez propre, pour exprimer ce que les Romains entendoient par *urbanité*, & qu'*urbanité* est ce que nous appellerions en François une raillerie fine & délicate. Voilà ce que le provincial represente à Messieurs de l'Académie ; c'est sur cela qu'il leur demande si le mot d'*urbanité* a perdu avec le temps le mauvais goust que M. de Balzac y trouvoit ; & si M. Costar a eû droit de s'en servir sans le marquer d'un autre caractere, ou y mettre un correctif ; & enfin si on

pourroit maintenant l'employer avec la meſme liberté que nous employons les mots ordinaires de noſtre Langue.

Mais ſi nous en croyons M. Ménage dans ſa ſeconde édition; quand il a dit dans la premiere que le mot d'*urbanité* a eſté bien receû parmi nous, il n'a pas voulu dire que ce fuſt un mot établi. Il devoit ſe mieux expliquer en faveur des provinciaux, dont l'eſprit eſt de prendre tout au pied de la lettre: & qui ne croiroit qu'un Auteur d'Obſervations ſur la Langue, qui doit parler préciſément, ne mette au rang des mots établis, un mot qu'il déclare avoir eſté bien receû parmi nous, ſans en rien dire davantage?

Ce qui me ſurprend le plus, c'eſt que M. Ménage oubliant ce qu'il a dit au milieu du chapitre intitulé, *Juſtification du chapitre précedent contre la critique de l'Auteur des Doutes*, il prouve enſuite qu'*urbanité* eſt

un mot établi, & le prouve par une lettre de M. Chapelain, qu'il cite en l'air ; à quoy il ajouste le témoignage de M. l'Abbé de Pure, & sur tout celuy de M. Danet. *Ce qui décide la question*, dit-il, *vous trouverez ce mot dans le nouveau Dictionaire de M. Danet, qui est un livre tres-docte & tres-judicieux, & qui vaut beaucoup mieux que l'Abbaye dont il a esté récompensé.* Un Dictionaire est une grande autorité pour M. Ménage, & c'est pour cela sans doute qu'il cite si souvent Nicod. Mais je ne sçay si un autre Dictionaire que celuy de l'Académie Françoise peut décider absolument ces sortes de questions ; & ce qui me rend suspect le nouveau Dictionaire, qui vaut mieux qu'une Abbaye au jugement de M. Ménage, c'est que j'y trouve *hydrie*, *conopée*, & quelques autres mots inconnus en nostre Langue.

Comme M. Ménage ne pardonne rien à l'Auteur des Doutes, il se

réjoüit aux dépens de ce provincial, qui dit que M. Pelisson & M. d'Ablancourt ont écrit *urbanité* en lettre italique, pour preuve que ce n'estoit pas un mot receû lors qu'ils écrivoient. *Pour ce qui est de l'argument tiré de l'écriture italique*, dit-il, *c'est un argument puérile.* Il n'a pas songé, en disant cela, qu'il offensoit M. de Balzac, dont il a esté autrefois la belle passion, jusqu'à luy avoit fait faire une infidelité au bon M. Chapelain, comme M. de Balzac confesse luy-mesme. Car enfin M. de Balzac avoit coustume de marquer d'italique les mots douteux dont il se servoit; & M. Chapelain s'estant servi dans une de ses lettres du mot de *sublimité*, qui n'estoit pas encore établi, il luy répond en ces termes : Si je me portois bien, „ je vous contenterois bien d'une au- « tre sorte ; & mon esprit ayant plus « de liberté, ses élevations auroient « plus de force ; vous donnez pour- « tant de la *sublimité* au dernier écrit «

Lettres de M. de Balzac à M. Chapelain. Liv. 4. lett. 29. Liv. 6. lett. 21.

Liv. 1. lett. 28.

„ que vous avez eû de moy : il répond, dis-je, en ces termes ; mais il marque *ſublimité* d'italique, quoyque tout le reſte ſoit de romain ; & tous les Auteurs un peu exacts, en uſent ainſi. Il n'y a que M. Ménage qui n'aime pas l'italique ; & ſon averſion pour ce caractere va ſi loin, qu'il fait là-deſſus un procés non-ſeulement au Gentilhomme de province, qu'il regarde comme ſon adverſaire ; mais auſſi à un de ſes meil-
„ leurs amis. Mon bon ami M. Fa-
„ brot, dit-il, en a uſé de meſme
„ dans le Traité *de numero puerpe-*
„ *rii*, & dans celuy *de tempore huma-*
„ *ni partus*, qu'il m'a fait l'honneur
„ de m'adreſſer. Pourquoy cette bi-
„ garûre ?

On pourroit luy dire que c'eſt pour diſtinguer les choſes, & pour les faire mieux ſentir. Mais quoy qu'il en ſoit de l'italique en général ſur laquelle M. Ménage raiſonne fort au meſme endroit, je la croy tres-neceſſaire à l'égard des mots

douteux; ou afin que M. Ménage ne me chicane pas ſur l'italique & ſur le romain, comme il chicane l'Auteur des Doutes, je croy qu'il eſt à propos de marquer d'un caractere particulier les termes nouveaux qu'on employe, quand ils ne ſont pas encore établis. Pour ce qui eſt d'*urbanité*, je ſuis aſſez du ſentiment de l'Auteur des Doutes. Je croiray ce mot tout-à-fait François dés que l'Académie l'aura déclaré: mais en attendant que l'Oracle parle, ſi je me ſervois de ce mot, j'y apporterois les précautions que M. d'Ablancourt & M. Peliſſon y ont apportées, ſans avoir égard ni au Quintilien de M. l'Abbé de Pure, ni au Dictionaire de M. l'Abbé Danet, ni aux déciſions de M. l'Abbé Ménage. Je croy ces trois Abbez tres-ſçavans, & tres-dignes de la réputation qu'il ont dans le monde; mais je ne les croy pas infaillibles.

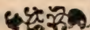

en parlant de ſes *hardieſſes*, & diſant qu'elle ſçait temperer ſes *hardieſſes* avec la pudeur & la retenuë qu'il faut avoir, pour ne pas donner dans ces figures monſtrueuſes où donnent aujourd'huy nos voiſins: *hardieſſes* ſe prend-là pour *élevations*.

Audace ſignifie plus que *hardieſſe*: auſſi M. de la Chambre, parlant de la joye que les actions glorieuſes du Cardinal Mazarin luy avoient cauſée, dit fort bien: *C'eſt elle, Monſeigneur, qui m'a donné non-ſeulement la hardieſſe de vous écrire ces lignes; mais encore l'audace de vous dire mes ſentimens ſur les grandes choſes que vous venez d'achever.*

Audace ſe prend toûjours en mauvaiſe part, à moins qu'il ne ſoit adouci, ou par une épithete, comme *une belle audace, une ſainte audace*; ou par un autre ſubſtantif qui l'accompagne. Par exemple, *il avoit de l'audace & de la civilité, de la douceur & de la fierté, & on ne le pouvoit voir, ſans le craindre, & ſans*

l'aimer. C'eſt le portrait que Mademoiſelle de Scudery a fait du Roy, en décrivant l'entrée de la Reine.

Le ſujet qu'on traite, & la perſonne dont il s'agit, peuvent encore rectifier ce mot, ſur tout en vers; comme il paroiſt dans ces deux exemples :

Son front avoit une audace
Telle que Mars en la Thrace.

Que Corneille pour luy rallumant ſon audace,
Soit encor le Corneille & du Cid & d'Horace.

Hardi a un bon & un mauvais ſens comme *hardieſſe: Dumnorix,* dit M. d'Ablancourt dans les Commentaires de Céſar, *eſtoit un homme hardi & entreprenant*; & le Pere Maimbourg dans l'Hiſtoire de l'Arianiſme : *Attila eſtoit ſage & prudent dans le conſeil, prompt & hardi dans l'exécution.*

On dit, *c'est un hardi menteur; vous estes bien hardi de me parler comme vous faites*; & nous lisons dans l'Oraison Funébre de la Reine d'Angleterre: *Les Calvinistes, plus hardis que les Lutheriens, ont servi à établir les Sociniens, qui ont esté plus loin qu'eux.*

Nous disons dans le figuré; *une métaphore hardie, une hyperbole tres-hardie*; & nous le disons en mauvaise part. *On rencontre dans les anciens des hyperboles extrémement hardies*, dit l'Auteur de la Préface sur les œuvres de M. de Balzac.

Nous disons aussi *hardi* en bonne part dans le figuré. *Si l'on regarde avec attention ces statuës qui conservent encore la ressemblance de Pompée; ce geste hardi, & cét air martial donnent de l'émulation.*

Plaidoyer pour le sieur Vanopstal.

Ces traits hardis de l'architecture, qui sont des miracles de l'art pour les yeux sçavans, mais qui paroissent des defauts à ceux qui ne sçavent pas juger.

Lettres de M. Costar.

Que ne puis-je repreſenter par quelque grand & hardi coup de pinceau les charmes de ſa converſation ? Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin.

Audacieux ſe prend toûjours en mauvaiſe part, ſoit dans la proſe, ſoit dans les vers. *Un de ces eſprits remuans & audacieux, qui ſemblent eſtre nez pour changer le monde*, dit M. de Condom, en faiſant le portrait de Cromvel.

Jupiter d'un coup de foudre
Fit mordre bientoſt la poudre
A ce Grec audacieux ;
Et cét enfant de la terre
Sentit combien ſon tonnerre
Cedoit à celuy des Cieux.

C'eſt ce qu'a dit Mademoiſelle de la Vigne dans ſon Ode ſur les Conqueſtes du Roy, en parlant de Salmonée.

MONTER A CHEVAL,
MONTER UN CHEVAL.

LES Etrangers qui apprennent le François, ont couſtume de confondre ces deux phraſes. Quoy-que

les François, qui sçavent un peu leur Langue, ne s'y méprennent presque jamais; il est bon de distinguer icy les deux usages de cette façon de parler.

Quand on va d'un lieu à un autre, ou que l'on s'exerce dans un mesme lieu, sans avoir égard à la qualité d'un cheval, on dit *monter à cheval. Je partis de grand matin, je montay à cheval avant le jour; je monte à cheval tous les matins dans l'Académie de M. Bernardi. Les Médecins luy ont ordonné de monter à cheval, pour faire exercice.*

Epistre à M. de Guillerague.

Un fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval, pour tromper son ennuy:
Le chagrin monte en croupe, & galoppe avec luy.

Quand on a égard à la qualité du cheval, & qu'on parle d'un cheval, ou de plusieurs chevaux en par-

ticulier, on dit *monter un cheval. Je n'ay jamais monté de cheval plus rude; c'est le cheval que je monte tous les jours; les Académistes de M. Bernardi montent d'excellens chevaux; il n'y avoit qu'Alexandre qui pust monter Bucéphale.*

EFFICACITÉ.

IL y a des Prédicateurs & des Ecrivains qui usent de ce mot; il n'est point françois. Il faut dire *efficace*: le mesme mot est adjectif & substantif tout ensemble. On dit, *la grace efficace, l'efficace de la grace.*

La sagesse divine éclate en cette conduite, dit M. Godeau: *on y voit paroistre l'efficace de la grace de Jesus-Christ, qui amolit un cœur si endurci, sans luy oster la liberté.* Vie de S. Paul.

Comment pouvoit-il mieux concevoir la necessité & l'efficace de ce celeste remede, que par sa propre experience?

L'Auteur de l'Education d'un Prince dit, en parlant des Grands: *Leur exemple a une efficace toute particu-*

liere; & le nouveau Traducteur de Rodriguez dit, en parlant de la presence de Dieu: *De quelle efficace sera-t-il de se remettre toûjours Dieu devant les yeux, & de songer à tout moment qu'il nous regarde!*

Ce n'est pas le seul mot que nous ayions de cette espece. *Adultere & sacrilege* sont aussi adjectifs & substantifs. On dit qu'*un homme est adultere*, & qu'*il a commis un adultere.* On dit *un Prestre sacrilege*, *une Communion sacrilege*, *commettre un sacrilege*: car il faut dire toûjours *sacrilege*; & ceux qui disent *un homme sacrilegue*, *une action sacrilegue*, pour distinguer l'adjectif du substantif, à l'exemple des Italiens & des Espagnols, qui ont *sacrilego* adjectif & *sacrilegio* substantif; ceux, dis-je, qui parlent de la sorte, ne parlent pas comme font nos bons Auteurs.

Histoire du Droit françois.

Dans les loix des peuples nouvellement domptez & convertis, il y a des peines contre les rebelles & contre les sacrileges.

Ils ne peuvent encore aujourd'huy ſe défendre de tant d'uſurpations ſacrileges. *Plaidoyers de M. Patru.*

Nous fermerons ces bouches ſacrileges, qui ſont autant de fontaines empoiſonnées. *Homelies de Saint Chryſoſtome au peuple d'Antioche.*

MIGNARD, MIGNARDISSE.

MIGNARD eſt un de ces mots dont noſtre Langue s'eſt preſque défaite depuis qu'elle eſt devenuë raiſonnable ; peut-eſtre parce qu'il luy a paru trop mol, & qu'il ſent un peu le diminutif. Néanmoins nous diſons encore, *un parler mignard, un air mignard, un viſage mignard.* Ce mot plaiſoit extrémement aux Poëtes de la Cour des Valois, & il entroit dans tous les vers qui avoient un caractere tendre & délicat. Il peut quelquefois trouver ſa place dans les noſtres; & j'ay veû une jolie piece, où une honneſte perſonne dit d'elle-meſme, en faiſant ſon portrait ſous le nom d'une bergere :

Je ſuis une jeune bergere,
Qui ne ſçais ce que c'eſt qu'artifice
& que fard ;
Qui plais, ſans chercher meſme
à plaire ;
Et qui n'ay rien de trop mignard.

Mignardiſe eſt plus en uſage que *mignard.* Non-ſeulement on s'en ſert dans le diſcours familier, & dans de petites pieces galantes ; mais on l'employe auſſi dans les ouvrages les plus ſérieux. Outre que M. d'Ablancourt dit, en parlant de Lucien : *On ne peut nier que ce ne ſoit un des plus beaux eſprits de ſon ſiecle, qui a par tout de la mignardiſe & de l'agrément avec une humeur gaye & enjoüée ;* M. Des Préaux dit dans ſa Traduction de Longin, en parlant de la meſure des périodes : *Toutes ſortes de piés & de meſures n'ont qu'une certaine mignardiſe, & un petit agrément, qui a toûjours le meſme tour, & qui n'émeut point l'ame.* M. l'Abbé de la Chambre dit meſme dans le Panégyrique de Saint Charles

les Borromée : *Les cœurs les plus forts & les plus fermes s'amoliſſent & ſe fondent, pour peu que la volupté les touche : elle vient avec toutes les mignardiſes & toutes les parures des graces*, &c.

TRANSPORT, TRANSLATION.

CEs deux mots, qui ſemblent dire la meſme choſe, ont un uſage different. On dit, *le tranſport des marchandiſes, le tranſport de l'artillerie, le tranſport de l'argent ; la tranſlation de l'Empire, la tranſlation du Concile, la tranſlation des reliques, la tranſlation d'une feſte.* On dit encore, *la tranſlation d'un Eveſque.* Cela ſe dit auſſi d'une autre perſonne qui change de lieu : *L'une des révoltées voulut quitter l'Hoſtel-Dieu, pour aller à Port-Royal ; on remüa ciel & terre pour cette tranſlation.* Plaidoyer pour Madame de Guenegaud.

Ce ſeroit mal dit, *la tranſlation des marchandiſes, de l'artillerie*, &c. *le tranſport de l'Empire, du Concile*, &c. Il y a encore cette differen-

ce entre *tranſlation* & *tranſport*, que *tranſlation* ne ſe dit point en matiere de commerce, ou de morale, & que *tranſport* s'y dit élegamment. *Je luy ay fait un tranſport de ma debte ; il eſtoit dans un grand tranſport de colere, de joye*, &c.

ELLE aux cas obliques.

IL eſt certain qu'*elle* au nominatif ne convient pas moins à la choſe qu'à la perſonne ; & qu'on dit également bien d'une maiſon & d'une femme, *elle eſt agréable* : mais aux cas obliques, *elle* ne convient pas à la choſe comme à la perſonne ; & on ne diroit pas, par exemple, en parlant d'un homme à qui la philoſophie nouvelle plairoit extrémement, *il s'attache fort à elle, il eſt charmé d'elle* : il faut dire, pour bien parler, *il s'y attache fort, il en eſt charmé*. On ne diroit pas auſſi, en parlant d'une victoire, ou de quelque autre action glorieuſe, *j'ay fait un diſcours ſur elle*. On diroit bien néan-

moins, *une action ſi importante traiſne de grands avantages aprés elle.* Quoy-qu'il n'y ait proprement que l'uſage qui puiſſe nous inſtruire à fonds là-deſſus, & qu'il ſoit difficile de rendre raiſon pourquoy l'un ſe dit plûtoſt que l'autre; il ne ſera pas inutile peut eſtre de marquer quelques occaſions où *elle* ſe met fort bien dans les cas obliques.

I. Quand la choſe ſe prend pour une perſonne : par exemple, *ſi la vertu paroiſſoit à nos yeux avec toutes ſes graces, nous ſerions tous charmez d'elle.*

Il n'aime que la gloire, il ne regarde qu'elle :
De toutes les beautez, c'eſt pour luy la plus belle.

Poëſies à la loûange du Roy.

II. Quand *elle* eſt entrelaſſé dans la période, & ne finit point le diſcours. Ainſi, quoy-qu'on ne puiſſe pas dire, en parlant de la philoſophie, *de toutes les ſciences, il n'y en a point qui me plaiſe davantage; & plus je l'étudie, plus je ſuis charmé*

d'elle : je diray bien, *c'est d'elle que les hommes ons appris à vivre ; c'est à elle qu'ils doivent leurs plus belles connoissances.*

III. *Elle* peut finir le discours, quand la phrase qu'on employe a rapport d'elle-mesme aux personnes. En voicy un exemple, qui le fera entendre. *Il ne faut pas s'étonner*, dit un bon Auteur, en parlant de l'amour propre, *s'il se joint quelquefois à la plus rude austerité, & s'il entre si hardiment en societé avec elle.* Cette locution, *entre en societé,* qui est un terme de commerce, & qui regarde directement les personnes, fait qu'*austerité* joüit en quelque sorte des droits de la personne ; & qu'*avec elle*, à la fin de la période, n'a rien qui choque. Le mesme Ecrivain a pû dire, selon le mesme principe. *La philosophie triomphe aisément des maux passez, & de ceux qui ne sont pas prests d'arriver ; mais les maux presens triomphent d'elle.*

Il y a ſans doute d'autres rencontres où *elle* ſe peut mettre aux cas obliques, mais elles ne ſe preſentent pas à ma memoire.

LIBERTIN.

CE mot ſignifie d'ordinaire un homme impie, qui ne croit rien, & dont les ſentimens ſont corrompus: *c'eſt un libertin; les libertins; les Cours des Princes ſont pleines de libertins.* Il ſignifie quelquefois une perſonne qui hait la contrainte, qui ſuit ſon inclination, qui vit à ſa mode, ſans néanmoins s'écarter des regles de l'honneſteté & de la vertu. Ainſi, on dira d'un homme de bien, qui ne ſçauroit ſe geſner, & qui eſt ennemi de tout ce qui s'appelle ſervitude, *il eſt libertin; il n'y a pas un homme au monde plus libertin que luy.* Une honneſte femme dira meſme d'elle, juſqu'à s'en faire honneur, *je ſuis née libertine. Libertin* & *libertine* en ces endroits ont un bon ſens, & une ſignification

délicate. C'eſt ainſi, quand il plaîſt à l'uſage, que les mots les plus odieux changent de nature; & que ce qui eſt criminel dans une occaſion, devient innocent dans une autre.

COMMENCER.

M. de Vaugelas dit que ce verbe, dans la pureté de noſtre Langue, demande toûjours la prépoſition *à* aprés ſoy; & que, pour bien parler François, il faut dire; par exemple, *il commence à ſe mieux porter*, & non pas, *il commence de ſe mieux porter*. M. de Vaugelas ajouſte, que meſme au préterit défini à la troiſiéme perſonne ſinguliere *commença*, il faut dire *à* aprés, & non pas *de*, comme diſent pluſieurs provinciaux, & meſme quelques Pariſiens, ſoit par contagion, ſoit pour oſter la cacophonie des deux *à*; ne ſe ſouvenant pas de cette maxime générale, qu'il n'y a jamais de mauvais ſon qui bleſſe l'oreille, lors

qu'un long uſage l'a établi, & que l'oreille y eſt accouſtumée. De-ſorte que, ſelon M. de Vaugelas, il faut toûjours dire, *il commença à*, meſme quand le verbe qui ſuit commenceroit encore par un *à*. Il faut dire, par exemple, *il commença à avoüer*, & non pas, *il commença d'avoüer*, qui eſt bien plus doux. J'avoüe que j'ay crû long-temps que c'eſtoit une faute de dire, *il commence de ſe bien porter*, tant j'ay déferé toûjours à l'autorité de M. de Vaugelas. Mais j'avoüe auſſi que j'ay changé de ſentiment, en liſant pluſieurs bons livres de noſtre Langue, où j'ay trouvé *commencer de*; & afin qu'on voye que je ne parle pas en l'air, je ſuis bien-aiſe de citer les principaux Auteurs que j'ay leûs.

L'Académie ne deſiroit plaire qu'au plus ſage de tous les hommes, & non pas à des foux, qui commençoient d'eſtre éblouïs de la gloire qu'elle recevoit d'un ſi grand protecteur. *Hiſtoire de l'Académie Françoiſe.*

Discours de l'amitié & de la haine des animaux.

L'amour des meres a ses temps reglez, selon les especes des animaux; & celle de l'aigle commence de finir en ce temps-là.

Vie de S. Paul.

Ce fut-là encore que le nom de Chrestien commença d'estre donné aux disciples de Jesus-Christ.

Vie de D. Barthelemy de Martyrs.

Il estoit vray de dire de luy ce qui a esté aussi écrit du Sauveur; qu'il avoit commencé de faire, avant que d'enseigner.

Histoire Sainte du Nouveau Testament.

C'est la premiere guerre que le monde, dont Herode est la figure, commence de faire à Jesus-Christ.

Reflexions sur l'Eloquence.

Son exterieur estoit si dévot, qu'on estoit recueïlli dés qu'on le voyoit; & l'on commençoit d'estre persuadé de ce qu'il alloit dire, avant qu'il eust ouvert la bouche pour parler.

Oraison funébre de la Reine d'Angleterre.

Le Roy Henri VIII. Prince en tout le reste accompli, s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon & tant d'autres Rois, & commença d'ébranler l'autorité de l'Eglise.

Homelies de Saint Chry-.

Il ne dit point aprés que vous aurez offert le sacrifice, ou avant que

vous l'offriez; mais lors mesme que vous avez commencé de l'offrir. *Sostome sur S. Matthieu.*

Il avoit commencé de prendre goust à la vie de la Cour, qui charme d'ordinaire insensiblement ceux mesme qui y sont entrez avec le plus de répugnance. *Vie de Saint François de Borgia.*

Depuis cent ans l'on a commencé de faire icy des travaux, qui donnent sujet d'esperer qu'un jour nous ne cederons en rien à toutes ces anciennes Monarchies, aussi-bien en ce qui regarde les Arts, comme en toute autre chose. *Entretiens sur les vies & sur les ouvrages des Peintres.*

Ils trouverent que les Bavarois, aprés avoir commencé de remuër la terre pour s'y retrancher, avoient passé outre, avec une diligence encore plus grande que celle des François. *Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

Je conclus de tous ces passages, que la décision de l'Auteur des Remarques n'est pas maintenant une regle certaine à l'égard de *commencer*; car, selon ses principes mesmes, un grand nombre de bons Auteurs rend pour le moins l'usage douteux. Je croy donc que *commencer à* est

le meilleur, & le plus françois : mais je ne croy pas que commencer *de* ſoit ni mauvais, ni barbare ; & quoy-que je ne vouluſſe pas m'en ſervir, je ne voudrois pas le condamner dans les autres, comme ſemble faire l'Auteur des Doutes. C'eſt ſur quoy M. Ménage devoit redreſſer ce campagnard : car l'amitié que j'ay pour les Bas-Bretons ne m'aveugle pas ; & quoy-que mon inclination me porte à défendre le Gentilhomme de Baſſe-Bretagne, je pourray bien l'abandonner, quand il aura tort.

Au reſte, ſi *commencer de* ſe peut ſouffrir dans la proſe, à plus forte raiſon dans les vers, où il eſt quelquefois tres-commode. Auſſi de fort bons Poëtes ne font aucune difficulté de s'en ſervir. M. de Benſerade, dans le ballet de la nuit, fait ainſi parler le Roy repreſentant le Soleil levant :

Sur la cime des monts commençant d'éclairer,
Je commence déja de me faire admirer.

Et M. Regnier, dans ſon Ode à Acanthe, parle en ces termes :

Qui peut dire les ſoins cuiſans,
Qui travaillent les Courtiſans,
Et quel noir chagrin les devore,
Il peut dire combien de pleurs
L'aurore verſe ſur les fleurs,
Quand le jour commence d'éclore.

Mais quoy-que la poëſie ait beaucoup de liberté, il ne faut pas qu'elle en prenne trop. Ce ſeroit, je penſe, une eſpece de libertinage, que de mettre en un meſme vers *commencer* avec *de* & *à*, comme a fait un de nos Poëtes dans l'Epitaphe du Cardinal de Richelieu. Car aprés avoir dit :

Cy giſt le plus fameux des illuſtres François,
Le plus heureux mortel que le Ciel ait veû naiſtre,
Le vaſſal le plus grand qu'on ait craint autrefois,
Et l'exemple éternel de ceux qui doivent eſtre.

Il continuë de la ſorte :

Il commença de vaincre aussitost
qu'à paroistre:
L'honneur suivit toûjours ses augustes exploits:
Il fut trop absolu sur l'esprit de
son Maistre;
Mais son Maistre par luy fut le
maistre des Rois.

C'est quelque chose de tres-irrégulier que ce vers,

Il commença de vaincre aussitost
qu'à paroistre;

& cette seule irrégularité seroit capable de gaster le plus beau sonnet du monde. *Il commença de vaincre* est bien; mais le Poëte ayant pris ce parti-là, devoit s'y tenir; c'est à dire, qu'il devoit donner à *commencer* le mesme régime à la fin qu'au commencement. Cette bigarûre *de vaincre* & *à paroistre* fait un effet desagréable, bien loin d'estre un ornement & une beauté.

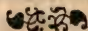

MERITE.

CE mot se dit de la personne & de la chose. Nous disons, *un homme de merite ; je connois son merite. Si son rang la distinguoit, elle estoit encore plus distinguée par son merite.* Mais nous disons aussi, *le merite d'un ouvrage,* quoy-que nous ne disions pas *un ouvrage de merite. C'est une grande preuve du merite & de l'excellence de ses ouvrages, qu'ils se sont conservez jusqu'à nous,* dit M. d'Ablancourt dans l'Epistre dédicatoire de son Lucien. *Je défie les plus habiles,* dit M. de la Chambre à M. le Cardinal Mazarin sur la paix des deux Couronnes, *de donner des exemples d'une politique si admirable, & de trouver des pensées, ni des paroles qui puissent en representer la gloire & le merite.* M. de Segrais dit aussi, en parlant modestement de luy-mesme : *J'ay bien plus à défendre les imperfections de ma traduction, qu'à publier le merite de l'Enéide.*

Merite ſe prend quelquefois pour *les perſonnes de merite*, comme *vertu* pour *les perſonnes vertueuſes. Les Princes ſages & éclairez honorent le merite & la vertu. La fortune prend plaiſir quelquefois à élever le merite & la vertu.*

Mais ce qui eſt remarquable, c'eſt que *merite* ſe dit ſeulement au ſingulier, pour marquer les bonnes qualitez de l'eſprit, ou du cœur. *Merites* au pluriel ne ſignifie que les effets de la grace; *les merites de Jeſus-Chriſt; les merites des Saints; les merites des bonnes œuvres:* & qui diroit, *c'eſt un homme qui a de grands merites*, pour exprimer des vertus purement naturelles & morales, ne parleroit pas françois. Ce ne feroit pas meſme bien parler, ſi on vouloit exprimer des vertus chreſtiennes, & faire entendre, par exemple, qu'un homme eſt humble, charitable, patient, &c. Il faudroit dire, *c'eſt un homme qui a de grandes vertus chreſtiennes.*

Quoy-que *merite* au ſingulier ſignifie autre choſe que *merites* au pluriel, il ne laiſſe pas d'avoir quelquefois la meſme ſignification; & nous diſons bien dans un ſens theologique, *le merite des bonnes œuvres.*

DONNER COEUR,

DONNER DU COEUR.

ON demande lequel il faut dire, ou ſi tous deux ſont bons. M. de la Chapelle dit toûjours, *donner cœur*, dans la Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg. *La preſence du Prince donna cœur aux ſoldats; cette action redonne cœur aux ſoldats.* Le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit, *donner du cœur: Que noſtre magnanimité anime les plus hardis, & donne du cœur aux plus laſches.* Le Pere Rapin dit auſſi dans ſes Réflexions ſur l'Eloquence, en parlant de l'Eloquence meſme: *On l'a veuë dans les armées aller de rang en rang redonner du cœur aux ſoldats par*

la bouche des conquerans. Ces autoritez me font croire qu'on peut dire l'un & l'autre. Le premier me ſemble néanmoins plus françois, & plus ſouſtenu en quelques rencontres.

ANTIQUITÉ, ANCIENNETÉ.

CES deux mots ſe doivent quelquefois diſtinguer, & ſe peuvent auſſi quelquefois confondre.

Antiquité ſe prend d'ordinaire pour les ſiecles paſſez, ou pour les ouvrages des ſiecles paſſez. *Les heros de l'antiquité; ce ſont des reſtes de l'antiquité; cela ſent la bonne antiquité.*

Antiquité ſe prend quelquefois pour les perſonnes des ſiecles paſſez; & c'eſt dans cette ſignification que M. de Balzac a pris ce mot, quand il a dit: *Les deux Scaligers ont eſté deux merveilles des derniers temps; & ſans leur faire faveur, on peut les oppoſer à la plus ſçavante antiquité.*

On ne dit point *ancienneté* en tous ces ſens-là, & *antiquité* pris de la ſorte n'a point de régime.

Ancienneté dans ſa propre ſignification marque le temps qu'il y a qu'une perſonne eſt receûë ou en une charge, ou en une ſocieté. Ainſi nous diſons d'un ancien Conſeiller, *ſon ancienneté le fait paſſer devant les autres*; & d'un ancien Religieux, *ſon ancienneté luy donne du credit :* nous diſons *le droit d'ancienneté*; *c'eſt l'ancienneté qui regle les rangs.* On diroit bien auſſi, *c'eſt l'antiquité qui regle les rangs*; & un de nos Maiſtres aime autant en cét endroit, *antiquité* qu'*ancienneté.*

Ancienneté ne ſe dit pas ſeulement des perſonnes en particulier, il ſe dit en général des maiſons & des familles. *L'ancienneté des maiſons eſt une des principales marques de leur nobleſſe.* Auſſi M. Fléchier dit dans l'Oraiſon Funébre de Madame de Montauſier : *La noble famille d'Angennes, dont la grandeur, la gloire,*

& l'ancienneté sont connuës. Antiquité se diroit bien en cét endroit, & seroit peut-estre plus beau qu'*ancienneté*. C'est comme parle M. Patru dans le Plaidoyer pour M. le Duc de Rohan: *La splendeur, l'antiquité des maisons*, &c.

Quand il s'agit d'un peuple, ou d'une ville, on ne peut se servir que d'*antiquité*. *L'antiquité de Babylone; l'antiquité des Egyptiens*, & non pas *l'ancienneté*.

Nous disons, *les antiquitez d'une ville, les antiquitez Romaines*, pour signifier d'anciens monumens. Ce seroit parler Allemand en François, que de dire, *les anciennetez d'une ville, les anciennetez Romaines*.

On dit *de toute ancienneté*, pour dire *de tout temps*; & M. Patru dit dans le Plaidoyer de Madame de Guenegaud: *Ces appartemens ont dix pieds de plus qu'ils n'avoient de toute ancienneté*. On ne diroit pas *de toute antiquité* en ce lieu-là; mais on

le diroit bien ailleurs. Dans les endroits qui demandent plus d'élevation & de vehemence, *de toute antiquité* paroiſt plus noble que *de toute ancienneté*. Au contraire, dans les endroits ſimples & unis, *de toute ancienneté* paroiſt plus propre que *de toute antiquité*.

DE QUI.

IL faut prendre garde où l'on met *de qui*, en parlant des perſonnes; car je ne répete pas ce que M. de Vaugelas a dit, qu'on ne l'attribuë point aux choſes, à moins qu'on ne leur donne des phraſes perſonnelles, pour me ſervir de ſes termes. *De qui* tient proprement lieu d'ablatif en noſtre langue, & c'eſt-là ſa ſituation naturelle. *L'Auteur de qui ils ont pris ce paſſage ne dit pas cela; nous avons un ennemi irréconciliable, de qui nous ne devons attendre ni paix, ni tréve; c'eſt l'homme de qui j'ay receû une grace; c'eſt luy de qui ma terre releve; il n'y a perſonne de*

qui on puisse dire avec plus de raison, &c. Ce *de qui* est l'*à quo* & le *de quo* des Latins.

Cependant de fort bons Auteurs font *de qui* génitif. *J'ay cent fois admiré que les hommes, qui sont naturellement curieux, de qui l'esprit veut sonder les secrets les plus cachez, pénetrer jusques au centre de la terre, & s'élever au-dessus des cieux, pour tascher de connoistre ce qui passe leur connoissance, s'appliquent si peu à connoistre la gloire qu'ils desirent si ardemment.*

Discours de la gloire.

Malheur à ceux, de qui toute la vie se passe en souhaits, & que la mort surprend, sans qu'ils ayent fait aucunes œuvres.

Pratique de la Perfection Chrestienne.

Quelques-uns se persuadent, nonobstant ces autoritez qui sont de grand poids, que *de qui* génitif n'a pas si bonne grace en prose; & qu'il faut le laisser aux poëtes, qui en ont besoin pour la mesure de leurs vers: témoin l'Ode de M. Sarasin sur la prise de Dunkerque:

Montauſier, de qui la gloire
Vole aux climats étrangers;
Toy, qui pris part aux dangers
D'une ſi noble victoire;
Toy, qu'on ne peut trop vanter,
Veuïlle me faire écouter
De ce heros magnanime,
De qui la main doit planter
Nos lys aux champs de Solyme.

Mais quand on ſeroit ſi ſcrupuleux, que de ne vouloir pas mettre en proſe *de qui* au génitif pour *dont*; ni dire, par exemple, *l'Auteur de qui j'ay leû le livre, le Prince de qui j'ay gagné la faveur:* on ne pourroit ſe diſpenſer de s'en ſervir, quand il ſuit un point interrogant. *De qui déplorera-t-on le malheur? De qui trouvera-t-on le pere infortuné, ſi ce n'eſt de celuy qui s'abandonne à la débauche?* Morale du Sage.

Il y a une occaſion où *de qui* au génitif ne vaut rien du tout; & c'eſt quand *de qui* eſt mis aprés le ſubſtantif qui le regit. Par exemple. *Le Prince à la vengeance de qui les François s'obſtinerent avec une valeur de-*

quand, aprés avoir instruit ses disciples sur les veritez de la Foy, il a passé à la réformation des mœurs, & à la pratique de la doctrine, il ne leur donne que des enseignemens faciles.

Quand *passer* n'a ni régime, ni relation, on dit *est passé*, & dans le propre & dans le figuré. *Le Roy est passé ; l'armée est passée ; l'Empire des Romains est passé ; le bon temps est passé ; cette femme est passée,* pour dire qu'elle n'est plus ni belle, ni jeune.

Ce fameux Rondeau, qui fut fait aprés la mort du Cardinal de Richelieu, & qui commence par:

Il est passé, il a plié bagage
Ce Cardinal, dont moult est grand dommage.

Ce Rondeau, dis-je, peut servir à éclaircir la Remarque. *Il est passé* mis d'abord est régulier, & selon l'usage: car cela n'a point de rapport au lieu ; cela se dit absolument,

Il a passé, il a plié bagage.

La premiere repriſe du Rondeau eſt auſſi fort bien:

Mais maintenant ce n'en eſt plus
le temps :
Il eſt paſſé.

La ſeconde repriſe eſt mal, à regarder les choſes de prés, & à les examiner dans toute la rigueur de la langue :

Le Roy de Bronze en eût le paſſe-
temps,
Quand ſur le Pont avec ſon at-
telage
Il eſt paſſé.

Il faudroit dire, *il a paſſé*, pour parler tout-à-fait correctement, parce que *paſſer* en cét endroit a rapport au lieu : mais comme la poëſie n'eſt pas toûjours auſſi exacte que la proſe, & qu'on doit pardonner quelque choſe aux poëtes, *il eſt paſſé* ſe peut ſouffrir dans la derniere repriſe du Rondeau, en conſideration des deux autres ; & s'il y a un endroit où l'on puiſſe mettre, *il eſt paſſé*, pour *il a paſſé*, c'eſt aſſeûrément en celuy-là.

Au reste, il faut remarquer que *passer* se prend icy en sa signification naturelle; c'est à dire, que *passer* dont il est question dans la Remarque, répond au *transire* des Latins. Car quand *passer* a une autre signification, on met *a passé* en des endroits où il n'y a nul rapport ni aux lieux ni aux personnes. Par exemple. *Ce mot a passé*, pour dire, *ce mot a esté receû*. Car il y a bien de la difference entre *ce mot est passé* & *ce mot a passé*. *Ce mot est passé* signifie qu'un mot est vieux, qu'il est aboli, qu'il n'est plus du tout en usage. *Ce mot a passé* signifie qu'un mot a esté introduit, & qu'il a cours dans la Langue.

PROSATEUR.

PROSATEUR n'est pas de ces enfans exposez, dont le pere est incertain & inconnu. Toute la France sçait maintenant que M. Ménage a fait ce mot; & aprés qu'il nous l'a dit plus d'une fois, on se-

roit ridicule de ne le pas croire. Aussi le provincial qui doute de tout, n'a pas douté de ce fait; & je suis surpris que M. Ménage luy fasse une querelle d'Allemand là-dessus. L'Auteur des Doutes a parlé de *prosateur* en deux endroits. Voicy le premier. *L'Auteur des Observations sur la Langue Françoise avoüe de bonne foy que* prosateur *est un mot de sa façon:* J'ay fait *prosateur*, dit-il, à l'imitation de l'Italien *prosatore*, pour dire un homme qui écrit en prose.

M. Ménage conclut de-là que le Bas-Breton l'accuse d'un crime. En lisant ces paroles, dit-il, *l'Auteur des Observations sur la Langue Françoise avoüe de bonne foy que* prosateur *est un mot de sa façon*; ne diroit-on pas que l'Auteur des Doutes est persuadé que c'est faire un crime que de faire un mot?

Pour moy je ne le dirois jamais, & je ne voy pas quelle liaison il y a entre ces deux propositions. L'Auteur des Doutes conte simplement

un fait ; & c'est M. Ménage qui raisonne à sa mode sur ce fait. Les paroles du provincial sont innocentes, & elles le seront toûjours, pourveû qu'on ne les empoisonne point.

L'autre endroit où l'Auteur des Doutes parle de *prosateur* est plus remarquable que le premier, mais il n'est pas plus criminel. Ce provincial s'est imaginé que les bons Auteurs, qui font des mots, ne doivent pas dire qu'ils les ont faits, de-peur de révolter le public contre le pere, & contre l'enfant. *Le public est délicat*, dit-il ; *il faut luy laisser croire qu'il ne doit ce mot à personne, ou qu'il ne le doit qu'à luy-mesme. C'est assez pour l'obliger à desavoüer cét enfant exposé, que quelqu'un s'en déclare le pere ; & c'est ce qui me fait craindre que* prosateur *ne passe point, quelque beau, & quelque commode qu'il soit : il passeroit peut-estre, si M. Ménage n'avoit point dit si affirmativement, & si hautement*, J'ay fait prosateur.

Cette raiſon n'eſt peut-eſtre que trop fine pour un campagnard Bas-Breton : je laiſſe à juger aux habiles gens ſi elle eſt bonne ou mauvaiſe ; & je me contente de dire qu'elle n'eſt point injurieuſe à M. Ménage. Il n'a que faire de ſe juſtifier, comme ſi on l'avoit accuſé d'un crime : l'Auteur des Doutes ne ſçait ce que c'eſt que d'accuſer les gens à faux ; la Baſſe-Bretagne n'eſt pas le païs des faux témoins ; & ce Bas-Breton dit poſitivement en plus d'un endroit qu'il eſt permis aux particuliers d'inventer quelquefois des mots. C'eſt eſtre bien éloigné de croire que ce ſoit faire un crime, que de faire un mot : ainſi tout ce que M. Ménage avance, pour prouver qu'il a eû droit d'inventer *proſateur,* me paroiſt aſſez inutile & hors d'œuvre. *C'eſt une choſe décidée dans tous les Tribunaux des Grammairiens*, s'écrie-t-il :

Licuit ſemperque licebit
Signatum præſente nota procudere verbum.

Il n'y a que le ſeul M. de Vaugelas qui ſoit d'une opinion contraire, & l'Auteur des Doutes, qui eſt ſon ſinge en toutes choſes. N'en déplaiſe à M. Ménage, M. de Vaugelas ne croit pas qu'il ſoit défendu abſolument d'inventer quelquefois des mots; & à l'occaſion d'un mot qu'un bel eſprit de ſon temps avoit inventé, il cite luy-meſme:

Licuit ſemperque licebit.

Il dit ſeulement qu'il eſt des mots comme des modes, & que les ſages ne ſe hazardent jamais à faire ni l'un ni l'autre: & s'il dit ailleurs qu'il n'eſt permis à qui que ce ſoit de faire de nouveaux mots, non pas meſme au Souverain; il entend par là qu'il n'eſt permis à perſonne de les établir, & de leur donner cours dans le monde, comme on voit par l'exemple qu'il ajouſte de Pomponius Marcellus, qui dît à Tibere qu'un Empereur pouvoit bien donner droit de bourgeoiſie aux hommes, mais non pas aux mots. Car il y

a bien de la difference entre inventer un mot, & établir un mot. Les particuliers, qui ont le gouſt de la Langue, & qui parlent bien, peuvent ſans doute, comme dit le Gentilhomme de province, inventer quelquefois des mots; mais c'eſt au public à les recevoir, & à les autoriſer: & ne pourroit-on pas dire que les bons Auteurs ſont à peu prés comme les ouvriers de la Monnoye, auſquels il appartient de fabriquer les eſpeces, mais qui n'ont pas droit de leur donner cours? Il n'y a que l'autorité publique qui puiſſe faire valoir la monnoye & les mots: & les Ecrivains qui ſe ſervent librement d'un terme de leur façon, avant que le public l'ait receû, ou aprés qu'il l'a rebuté, reſſemblent à ces gens qui mettent dans le commerce des pieces de monnoye qui ne ſont point receûës en France, ou qui y ſont décriées. C'eſt tout ce qu'a voulu dire l'Auteur des Doutes, en diſant, aprés M. de Vaugelas,

qu'il n'appartenoit pas aux particuliers d'établir des mots, quoy-qu'il leur appartienne de les inventer.

Le provincial juge mesme à propos que les bons Auteurs proposent au public les mots qu'ils inventent; pourveû qu'ils le fassent avec de certaines précautions, dont la principale est qu'ils ne se déclarent point d'abord les peres du mot qu'ils proposent. M. Ménage n'a pas jugé à propos d'user de cette précaution: il a dit hautement, *J'ay fait prosateur;* & il la dit sans doute, à l'imitation de Ronsard, qui déclare luy-mesme dans la premiere impression de ses Odes, que c'est luy qui a fait *ode. Et osay le premier des nostres enrichir ma langue de ce nom, ode.* Mais je trouve qu'il y a un peu à dire entre le procedé de Ronsard & celuy de M. Ménage. Ronsard déclara qu'il avoit fait *ode*, aprés que le public eût receû *ode*, sans sçavoir précisément qui estoit le pere de ce mot. Au contraire, avant que le pu-

blic ait receû *proſateur*, M Ménage dit qu'il l'a fait ; & le provincial n'a peut-eſtre pas trop mauvaiſe raiſon de dire, que c'eſt ce qui nous a empeſché de le recevoir.

Un mot inventé & propoſé au public, eſt comme un enfant expoſé, pour me ſervir de la penſée du Bas-Breton. Si cét enfant eſt heureux, ſi tout le monde le trouve à ſon gré, s'il réüſſit avec le temps : celuy qui en eſt le pere, peut alors ſeûrement ſe déclarer ; & c'eſt ce qu'a fait Ronſard à l'égard d'*ode*. M. Ménage n'a pas attendu les ſuffrages du public, pour reconnoiſtre ſon bien-aimé *proſateur*. Il a avoûé cét enfant, qui ne faiſoit que de naiſtre ; car ce n'eſt pas d'aujourd'huy qu'il s'eſt expliqué là-deſſus ; & il n'avoit pas encore commencé à faire des Obſervations ſur la Langue Françoiſe, qu'il avoit déja dit, *J'ay fait proſateur*. Il a avoûé, dis-je, cét enfant, ſans avoir fait ſon horoſcope, & ſans conſiderer que pour un enfant ex-

posé qui fait fortune, il y en a mille qui sont malheureux; ou plûtost il n'a pas songé qu'il ruineroit la fortune de *prosateur*, dés qu'il s'en avoûëroit le pere.

Car enfin il a beau dire : *Non-seulement je ne croy pas avoir fait un crime, pour avoir fait ce mot ; mais je croy au contraire avoir bien merité de nostre Langue, l'ayant enrichie d'un mot qui nous faisoit besoin.* Pour un crime, on demeure d'accord avec luy qu'il n'en a point fait ; & afin qu'il ne nous chicane pas sur la comparaison de l'Auteur des Doutes, on luy déclare que les enfans exposez en matiere de Langage, ne sont pas tout-à-fait de la nature des autres. Mais pour *avoir bien merité de nostre langue*, comme il parle, c'est ce qu'on pourroit luy disputer : il croit tout seul apparemment l'avoir enrichie. *Prosateur* est né sous une étoile malheureuse; il a vieilli sans faire aucun progrés à la Cour, ni mesme sans s'établir dans les provinces. Per-

ſonne ne l'employe, ni en parlant, ni en écrivant; enfin le public l'a rebuté, bien loin de le recevoir; & de tous les Italiens qui ont paſſé les monts pour venir en France, je n'en ſçache pas un qui ait moins fait ſes affaires avec nous que *proſateur*. Aprés tout je ne m'en étonne pas; car pour ne plus rien dire de cét aveu qui luy a porté malheur, d'autres mots qui le valoient bien, n'ont pas eſté plus heureux : ce n'eſt pas ſeulement en généalogie, que les mots & les hommes ſe reſſemblent, c'eſt auſſi en bonne & en mauvaiſe fortune.

Comme M. Ménage s'eſt imaginé que l'Auteur des Doutes l'avoit accuſé d'un crime, pour avoir fait *proſateur*; il s'imagine que ce provincial l'accuſe de vanité, pour avoir dit, qu'il l'avoit fait. Voicy comme il parle : *N'y ayant donc point de crime à faire un mot nouveau, il faut voir maintenant s'il y a de la vanité à le dire, de la façon que je l'ay dit dans l'Obſervation précedente.* Où

M. Ménage trouvera-t-il que l'Auteur des Doutes l'accuse de vanité? Les paroles de ce Bas-Breton ne renferment rien, qui donne lieu à M. Ménage de faire un jugement si desavantageux; car dire, en parlant de *prosateur, il passeroit peut-estre, si M. Ménage n'avoit point dit si affirmativement & si hautement, J'ay fait prosateur*; ce n'est point l'accuser de vanité, ce me semble; ce n'est que répeter ce qu'il dit luy-mesme. Comme il parle presque toûjours affirmativement, quand il décide; & qu'il ajouste d'ordinaire *incontestablement* à ses décisions, pour leur donner plus de poids: comme il parle, dis-je, souvent de la sorte, & que le ton affirmatif luy plaist fort; le provincial n'a eû garde de penser que cét *affirmativement* & ce *hautement* deussent luy déplaire.

Mais pourquoy M. Ménage se persuade-t-il ce qui n'est pas? & quel sujet auroit l'Auteur des Doutes de le croire vain? Il est vray que M.

Ménage parle un peu de ſoy dans ſon Epiſtre à M. le Chevalier de Méré, & qu'en d'autres rencontres il ne s'oublie pas; il eſt vray encore qu'il ſe cite ſouvent luy-meſme dans ſes Obſervations: *J'ay dit dans mon Eglogue, pour la Reine de Suéde; j'ay dit dans mon Oiſeleur; je m'en ſuis ſervi dans mon jardinier, & j'ay eſté plus hardi que M. Chapelain, qui n'a oſé s'en ſervir dans la Pucelle; voyez mes Origines ſur la Langue Françoiſe*, &c. Avec tout cela il eſt modeſte; il avoûë franchement ſes fautes, *il le faut avoûër*, dit-il, *je me ſuis trompé*. Juſques dans l'Epiſtre dédicatoire, où il parle de ſon merite, il déclare à ſon Ami qu'il a compo- « ſé ſes Obſervations avec la plus gran- « de précipitation du monde, & dans « le cours de l'impreſſion; que com- « me le temps & la méditation con- « tribuënt particulierement à la per- « fection des écrits, il ne ſe peut fai- « re qu'il n'y ait dans cét ouvrage « précipité beaucoup de choſes à dire «

» & pour les déciſions & pour l'ex-
» preſſion.

Peut-on rien voir de plus modeſte, & meſme de plus humble, qu'une telle déclaration ? Mais ce qui marque en général la modeſtie de M. Ménage, c'eſt qu'il confeſſe humblement aux gens qui le viennent voir, que depuis pluſieurs années il n'eſt plus à la mode : comme s'il vouloit dire, que la faveur du public paſſe auſſi-bien que celle des grands ; & qu'il vouluſt faire en ſa perſonne, une leçon à tout le monde, de l'inconſtance des choſes humaines. Le provincial n'eſt pas ſi peu inſtruit de ce qui ſe paſſe à Paris, qu'il ignore ce dernier article ; & il faudroit aprés cela qu'il euſt perdu l'eſprit, pour reprocher de la vanité à M. Ménage.

Nonobſtant toutes ces raiſons, M. Ménage ſe perſuade que l'Auteur des Doutes le croit un homme vain & préſomptueux, & c'eſt particulierement ſur ce pied-là qu'il ſe plaint

de luy. *Veritablement*, dit-il, *ſi j'avois fait ſignifier à Meſſieurs de l'Académie que j'ay enrichi noſtre Langue du mot de* proſateur; *qu'ils euſſent à ſe ſervir de ce mot dans leurs écrits, & à le mettre dans leur Dictionaire, ce ſeroit non-ſeulement une grande vanité, mais une grande impertinence.*

M. Ménage a raiſon. Ce n'eſt pas à Meſſieurs de l'Académie; ce n'eſt qu'au public qu'il a ſignifié, *J'ay fait proſateur; je croy avoir bien merité de noſtre Langue, l'ayant enrichie d'un mot qui nous faiſoit beſoin.* Mais je croy à mon tour qu'il n'a fait cette ſignification au public, qu'afin que nous nous ſervions d'un mot ſi neceſſaire, & que nous nous en ſervions, à ſon exemple, dans nos diſcours & dans nos écrits. Il ajouſte qu'aprés avoir cité les inventeurs des mots nouveaux, & entre autres Ronſard, du Bellay, des Portes, Malherbe, le Cardinal de Richelieu, M. de Balzac, Madame la Mar-

quiſe de Rambouïllet, Mademoiſelle de Scudery, il luy ſemble qu'il n'a rien fait contre la modeſtie, en diſant que de ſon coſté il avoit auſſi fait *proſateur*. Pour moy, je ſuis de ſon avis; la modeſtie de certaines gens n'empeſche pas qu'ils ne ſe mettent au premier rang ſans façon, & qu'ils ne s'élevent, s'ils peuvent, au-deſſus des autres.

Mais M. Ménage me permettra s'il luy plaiſt de n'eſtre pas de ſon ſentiment ſur la contradiction qu'il reproche enſuite à l'Auteur des Doutes, & qu'il luy reproche en ces termes:

» Aprés avoir dit que ceux qui font
» des mots, doivent bien prendre gar-
» de de faire connoiſtre au public qu'ils
» en ſont les Auteurs, il ſe contrarie,
» & voicy comment. *Il me ſemble*, dit-il, *que les Auteurs qui propoſent un mot au public, ſe doivent bien donner de garde d'uſer de ce mot, comme ſi l'uſage l'avoit receû; il faut qu'ils le propoſent d'un air modeſte, & qu'ils*

y mettent les adouciſſemens que M. de Vaugelas demande. Par exemple, ſi j'oſe parler de la ſorte ; pour uſer de ce mot ; s'il m'eſt permis de me ſervir d'un terme qui n'eſt pas françois, ou qui n'eſt pas encore établi.
Car en uſant de ces correctifs, *ajouſ-* «
te M. Ménage, s'il en falloit neceſ- «
ſairement uſer, ce ſeroit faire pa- «
roiſtre au public qu'on ſeroit auteur «
de ces mots, qui ſeroit la meſme «
choſe que de le dire en termes ex- «
prés. «

J'avoûë ingénument ma foibleſſe; ce raiſonnement me paſſe; & je ne vois pas la contradiction qui eſt évidente à M. Ménage. Car enfin ſuppoſons qu'aucun homme en France ne ſçait que M. Ménage a inventé *proſateur*; ſuppoſons qu'il a fait un myſtere de ce mot à tous ſes amis; & qu'en parlant, ou en écrivant, il diſe *proſateur* avec un correctif, *ſi j'oſe parler de la ſorte*, ou *pour uſer de ce mot* : qui devinera que M. Ménage a fait *proſateur*? qui le dira po-

pas remarqué que M. de Vaugelas cité par l'Auteur des Doutes au ſujet des correctifs, ne dit que ce qu'entend Quintilien ? Et à quoy bon nous prouver que ce mot de *proſateur* n'a rien ni d'inſolent, ni de trop hardi, ayant eſté fait ſur l'Italien *proſatore?* Ce n'eſt pas que cette raiſon ſoit trop bonne: car la Langue Italienne eſtant peut-eſtre de toutes les Langues vivantes celle qui a le plus de hardieſſes; rien ne ſçauroit gueres mieux prouver qu'un mot eſt trop hardi, que de ce qu'il a eſté fait ſur l'Italien. Je ne m'arreſte pas à cela; & je dis ſeulement que Ciceron n'eſtoit pas du gouſt de M. Ménage: il mettoit des correctifs à des mots qui n'eſtoient ni inſolens, ni trop hardis; & comme a obſervé l'Auteur des Doutes, il n'oſoit dire *indolentia, medietates, declamitans,* ſans y ajouſter un de ces adouciſſemens que marque Quintilien. Ces mots néanmoins bien loin d'eſtre trop hardis, ſont ſimples & modeſ-

tes; & au temps meſme de Ciceron, ils n'avoient rien d'extraordinaire que leur nouveauté.

Mais M. Ménage nous aſſeûre que la premiere fois qu'il a employé ce mot de *proſateur*, ç'a eſté non-ſeulement avec toutes les précautions, tous les correctifs & tous les adouciſſemens que M. de Vaugelas demande pour un mot nouveau; mais encore avec toutes les raiſons qu'il avoit d'uſer de ce mot tout neuf. *Ce fut*, dit-il, *dans une lettre critique que j'écrivis il y a plus de trente ans à M. Bautru Introducteur des Ambaſſadeurs, au ſujet des Obſervations de M. Coſtar ſur l'ode de M. Chapelain au Cardinal de Richelieu, & ſur celle de M. Godeau. M. Bautru & M. Coſtar approuverent ce mot; & c'eſt ce qui m'obligea de m'en ſervir enſuite, ſans aucun adouciſſement, en pluſieurs endroits de mes Obſervations ſur Malherbe*, &c.

Je ſçais bon gré à M. Ménage

roit frayé le chemin à l'autre ; & quand on auroit esté accoustumé à dire, *les Auteurs qui prosent, il prose bien,* on auroit dit sans peine *les prosateurs, c'est un bon prosateur.* Mais *proser* n'estant ni fait ni établi, je ne m'étonne pas que *prosateur* ait échoûé; & pour dire tout ce que je pense là-dessus, le mot italien ne fait nulle consequence pour le mot françois.

Car enfin comme *prose* signifie en Italien des ouvrages en prose, témoin *le prose di Bembo ; prosatore* signifie bien un faiseur d'ouvrages en prose, de mesme que *versificateur* signifie bien parmi nous, un faiseur d'ouvrages en vers : parce que *vers* tout seul signifie des ouvrages en vers, *les vers d'un tel.* Mais comme *proses* ne signifie en François que les proses de l'Eglise, *prosateur* ne pourroit gueres signifier qu'un faiseur de ces proses que l'Eglise chante à l'office des morts, ou ailleurs : & qui diroit à l'italienne,

d'un

d'un Auteur qui a beaucoup écrit, *il a fait pluſieurs proſes*, pour dire pluſieurs ouvrages en proſe, parleroit pis que Bas-Breton; parce que *proſe* ne ſe prend point parmi les François ainſi que parmi les Italiens pour un ouvrage écrit en proſe. On ne diroit pas meſme, *il fait de la proſe*, pour dire, *il écrit en proſe*, à moins qu'on ne vouluſt parler comme le Bourgeois Gentilhomme, à qui Moliere fait dire: *Il y a plus de quarante ans que je dis de la proſe, ſans que j'en ſceuſſe rien.*

Toutes ces conſiderations me font croire que *proſateur* ne vaut pas tout-à-fait *proſatore.*

A PARIS, DANS PARIS.

QUAND il ne s'agit que d'une ſimple demeure, ou fixe, ou paſſagere, on dit *à Paris. Il eſt à Paris, il demeure à Paris depuis ſix mois; je n'ay eſté que quinze jours à Paris.* Mais s'il s'agit d'autre choſe

que de la demeure, on dit d'ordinaire *dans Paris*. Par exemple: nous disons d'un homme qui s'est caché, ou pour se dérober à la justice, ou pour quelque autre raison, *on le cherche par tout, sans qu'on le puisse trouver; il est néanmoins dans Paris.* Nous disons encore, *il y a plus d'un million de personnes dans Paris.* Car quoy-qu'il s'agisse-là en quelque sorte de la demeure, il s'agit encore d'autre chose, & nous entendons que la ville de Paris contient plus d'un million de personnes. Nous disons enfin, *il n'y a personne dans Paris que j'estime plus que vous; il s'est fait un meurtre dans Paris à la veue de tout le monde; le bruit court dans Paris.* Quelques-uns disent pourtant, *il n'y a personne à Paris que j'estime plus que vous; il s'est fait un meurtre à Paris; le bruit court à Paris:* mais en ces endroits, *dans Paris* me paroist meilleur & plus fort, sur tout quand on parle estant à Paris. Car si on estoit hors de Paris,

on diroit bien, & peut-eſtre mieux, *il n'y a perſonne à Paris que j'eſtime plus que vous; il s'eſt fait un meurtre à Paris; le bruit court à Paris.* Ce ſont des délicateſſes qu'on ne doit point négliger, quand on veut parler purement. Il eſt inutile d'avertir que ce que j'ay dit de Paris, s'entend de Rome, de Londres, & de toutes les autres villes du monde.

PRÉPOSITIONS RÉPETÉES.

ON manque quelquefois à répeter la prépoſition en de certaines rencontres où la répetition eſt neceſſaire; & cette faute eſt moins ſupportable, quand le diſcours enferme quelque ſorte de comparaiſon. Par exemple, qui diroit, *il n'y a point de capitaine parmi les Romains pour qui j'aye plus d'eſtime que Céſar,* ne parleroit pas nettement, & tomberoit dans une eſpece d'équivoque : il faut répeter *pour,* & dire, *il n'y a point de capitaine par-*

mi les Romains pour qui j'aye plus d'estime que pour César. Il faut dire de mesme, *il n'y a point de poëte auquel je m'attache avec plus de plaisir qu'à Horace; il n'y a personne au monde de qui je m'accommode mieux que de vous; il n'y a pas d'homme sur qui je compte plus que sur luy,* & ainsi de toutes les autres prépositions.

Cette regle est si veritable, qu'on doit mettre la préposition dans la seconde partie de la comparaison, lors mesme qu'elle n'est pas dans la premiere, pourveû qu'il y ait quelque chose qui en tienne la place. L'exemple le fera entendre. *Il n'y a pas de verité dont on puisse moins douter que de celle-là.* Il faut dire *de celle-là*, quoy-qu'on ait dit *dont on puisse moins douter*; & la raison est que *dont* renferme *de*, puis qu'en cét endroit il signifie *de laquelle.* Autre exemple. *Il n'y a point de païs où je me plaise davantage que dans la France.* Comme *où* tient lieu de

dans lequel, la regle demande qu'on répete *dans* aprés. Ainſi ce ſeroit mal dit, *il n'y a point de Conſeil où le ſecret ſe garde mieux que le Conſeil de Veniſe*; il faudroit dire, *il n'y a point de Conſeil où le ſecret ſe garde mieux que dans le Conſeil de Veniſe*; & l'Auteur des Doutes n'a pas pris garde à cela. Il a eû raiſon de croire que la répetition de *Conſeil* eſtoit neceſſaire, pour oſter l'équivoque que faiſoit *celuy* immediatement aprés *ſecret* : car voicy l'endroit tel qu'il eſt dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene : *Il n'y a peut-eſtre point de Conſeil dans l'Europe où le ſecret ſe garde mieux que celuy de la République de Veniſe.* Mais il ne devoit pas ſe contenter de rectifier à demi ce paſſage. Je luy pardonne aprés tout de n'avoir pas ſongé, ou de n'avoir pas ſceû qu'il falloit mettre, *dans le Conſeil de Veniſe.* Il n'appartient pas à un Bas-Breton, comme il dit luy-meſme, d'avoir une parfaite connoiſſance de noſtre Langue :

mais je ne puis pardonner à l'Auteur des Obſervations l'indulgence qu'il a eûë en cette rencontre pour l'Auteur des Doutes. Ne devoit-il pas faire la leçon à ce campagnard, pour luy apprendre à ne ſe pas meſler une autre fois de corriger; & pour inſtruire en meſme temps le public ſur l'uſage des prépoſitions répetées? Puis que M. Ménage n'en a rien fait, il faut que je diſe enfin pour conclure cette Remarque, qu'aprés avoir mis *où* dans la premiere partie de la comparaiſon, on peut quelquefois mettre *à* dans la ſeconde; par exemple: *Il n'y a point de Ville où je me plaiſe plus qu'à Paris. Où* ſe met là, comme nous avons dit, pour *dans laquelle*. Cependant on ne dit pas, *que dans Paris*, mais qu'*à Paris*, parce qu'on dit, *je me plais à Paris.*

FAROUCHE.

CE mot n'a pas toûjours la meſme ſignification. Il ſignifie *cruel & féroce*, quand on le joint avec

le mot de *beſte : les beſtes farouches. Saint Ignace*, dit l'Auteur de la Mort des Juſtes, *eſt condamné à eſtre expoſé aux beſtes farouches.* Je dis avec le mot de *beſte*; car ſi on le joint avec d'autres mots, meſme avec des noms qui conviennent aux beſtes en général, ou avec des noms de beſtes particulieres, il ne ſignifie pas *cruel* ni *féroce* préciſément, mais *ſauvage & difficile à apprivoiſer : des animaux farouches ; un chat farouche : il n'y a rien de ſi farouche qu'un moineau qui n'eſt point privé.*

A plus forte raiſon, quand *farouche* ſe dit des hommes, il n'emporte ni *cruauté*, ni *ferocité* : il marque ſeulement une humeur ſombre & retirée ; un eſprit ennemi du monde, & des converſations agréables. Ainſi nous nommons *farouche* un ſçavant qui eſt toûjours ſur ſes livres, & qui a moins de commerce avec les vivans qu'avec les morts. C'eſt en ce ſens que M. de Balzac dit dans une lettre à M. Chapelain :

S'ils ne peuvent ſouffrir noſtre jeune Docteur, qui a ſacrifié aux Graces; de quelle façon traiteront-ils le farouche Heinſius?

Nous diſons, *une vertu farouche*, pour dire qui n'eſt pas humaine, & qui eſt hors des regles de la ſocieté civile. M. Godeau dit dans le Diſcours ſur la paraphraſe des Epiſtres de Saint Paul: *La verité eſt trop incivile & trop farouche, pour entretenir maintenant les hommes: ſi elle veut eſtre receuë, il faut qu'elle prenne les couleurs de la flaterie.* On peut preſque dire de *ſauvage* ce que j'ay dit de *farouche*, & à l'égard des beſtes & à l'égard des hommes. *Beſtes ſauvages* ſont des beſtes féroces; mais *animal ſauvage* eſt un animal qui n'eſt point apprivoiſé, & qui fuit les hommes. *Homme ſauvage* eſt le meſme qu'*homme farouche*.

SENTIR.

CE verbe, outre ce qu'il ſignifie dans le propre, a des ſigni-

fications tres-élegantes dans le figuré.

M. Pascal, aprés avoir dit que les Princes se joüent quelquefois, qu'ils ne sont pas toûjours sur leur trône, qu'ils s'y ennuyeroient, ajouste finement : *La grandeur a besoin d'estre quittée, pour estre sentie.* Il dit en un autre endroit : *Quand un discours naturel peint une passion, ou un effet ; on trouve dans soy-mesme la verité de ce qu'on entend, qui y estoit sans qu'on le sceust ; & on se sent porté à aimer celuy qui nous le fait sentir.* Et c'est en ce sens que M. Pelisson ayant raconté dans l'Histoire de l'Académie, que M. de l'Estoille lisoit ses ouvrages à sa servante aussi-bien que M. de Malherbe, dit en suite que c'estoit pour reconnoistre s'il avoit bien réüssi : parce qu'il croyoit que *les vers n'avoient pas leurs entiere perfection, s'ils n'estoient remplis d'une certaine beauté qui se fait sentir aux personnes mesmes les plus rudes & les plus grossieres.*

M. de Segrais ayant dit que ceux qui trouvent peu d'eſprit dans Virgile, ſont de cette ſecte malheureuſe qui eſt inſenſible aux attraits de l'éloquence, ajouſte : *Je mets au meſme rang ceux qui ne peuvent ſentir le tour qu'il donne à ſes penſées & à ſes vers, ni le choix ni la beauté de ſes termes.*

On dit d'un endroit qui n'eſt pas aſſez marqué, ni aſſez démeſlé dans le diſcours, *il falloit faire ſentir cela davantage.*

M. le Chevalier de Méré dit, en parlant d'un galant homme, ou plûtoſt d'un homme galant qui en diſoit trop pour eſtre crû : *Il exagere tant ſes ennuis, & ſon deſeſpoir, que l'on ſent que tout cela eſt faux.* Le meſme Ecrivain dit, en parlant de Céſar : *Il n'avoit rien qui ne fuſt noble, & qui ne ſentiſt la grandeur.*

Sentir ſe met quelquefois pour *reſſentir. Elle aimoit à prévenir les injures par ſa bonté, vive à les ſentir, facile à les pardonner*, dit M. de

Condom de Henriete d'Angleterre. Il dit aussi, en parlant de la mesme Princesse : *Affable à tous avec dignité, elle sçavoit estimer les uns sans fascher les autres ; & quoy-que le merite fust distingué, la foiblesse ne se sentoit pas dédaignée.*

On peut juger par tous ces exemples quelles sont les significations du verbe *sentir*, & à combien d'usages un mot peut servir, quand on sçait le mettre en œuvre, & l'employer à propos.

S'il faut dire,

UNE LETTRE PLEINE DE MARQUES DE SON AMITIÉ,

OU

DES MARQUES DE SON AMITIÉ.

LEs personnes intelligentes que j'ay consultées là-dessus, ne doutent pas qu'il ne faille dire, *pleine des marques de son amitié*, & que pleine *de marques de son amitié* ne

ſoit une faute ; par la raiſon que l'article indéfini *de* ne demande rien aprés ſoy qui ait ou un article défini, ou quelque choſe qui en tienne la place, comme *ſon amitié*. Je dis qui ait un article défini, ou quelque choſe qui en tienne la place : car ſi aprés *marques*, on mettoit d'*amitié*, qui eſt indéfini, pour *de ſon amitié* ; on diroit fort bien, *une lettre pleine de marques d'amitié*, de meſme qu'on dit *une lettre pleine de traits d'eſprit* ; quoy-qu'on ne diſe pas *une lettre pleine de traits de ſon eſprit*. Selon cette regle ſi importante, qui roule ſur les principes de M. de Vaugelas, & dont on ne ſçauroit trop donner d'exemples particuliers, ce ſeroit bien parler que de dire en général, *un livre plein de bons mots* ; mais ce ſeroit mal parler que de dire, *un livre plein de bons mots de Lucien, de Ciceron*, &c. Il faudroit dire, *pleine des bons mots de Lucien, de Ciceron*, &c.

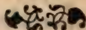

REFUSER.

CE verbe a deux régimes, qui tous deux ſont bons. Il regit quelquefois la choſe, & quelquefois la perſonne. On dit, *refuſer une grace à quelqu'un*, & *refuſer quelqu'un*. Par exemple. Aprés avoir dit, *je luy ay demandé une grace*, on dira bien, *il me l'a refuſée*, ou *il m'a refuſé*.

RENAISSANCE.

CE mot eſt bon au propre & au figuré ; & on peut dire ſans ſcrupule, *la renaiſſance des hommes ; la renaiſſance des beaux arts*.

Le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit dans le propre : *Je vous dis en verité que pour vous qui m'avez ſuivi, lors qu'au temps de la renaiſſance générale le fils de l'homme ſera aſſis ſur le trône de ſa gloire*, &c.

M. le Maiſtre l'a employé dans le figuré au ſujet de M. le Chancelier Seguier, en parlant de ſon

Ayeul un des plus éloquens hommes de ſon ſiecle : *On apperçoit dans ſes diſcours la renaiſſance des lettres humaines en ce Royaume.*

L'Auteur de la Vie de D. Barthelemi des Martyrs dit de ce ſaint homme : *Dieu luy donna des parens vrayment Chreſtiens, qui eûrent grand ſoin de le conſerver dans la pureté que ſa renaiſſance en Jeſus-Chriſt luy avoit donnée.*

PRIMITIF.

IL y a deux endroits où ce mot eſt propre : *l'Egliſe primitive* ; *les mots primitifs*. Nous entendons par *l'Egliſe primitive*, comme tout le monde ſçait, *l'Egliſe naiſſante*, *l'Egliſe des premiers ſiecles*. Nous entendons par *les mots primitifs*, les mots d'où les autres mots ſont dérivez. Hors de ces deux endroits, j'aurois de la peine à employer *primitif* dans un diſcours fort poli. Les Prédicateurs diſent néanmoins, en parlant de Dieu, *l'Eſtre primitif*, *la Gran-*

deur primitive, & je ne voudrois pas condamner ces phraſes ; elles ſont peut-eſtre bonnes pour la chaire. Je ne dis pas cela dans le ſens de l'Italien, qui diſoit, *queſto è buon per la predica* ; mais parce que la chaire ne demande pas la derniere exactitude, & que les prédicateurs ont leurs licences, auſſi-bien que les poëtes.

PARENS.

CE mot n'eſt pas noble, pour dire *ceux de qui nous avons receû la vie* : il ne ſignifie élegamment que les perſonnes qui nous ſont unies par le ſang ; & il ne les ſignifie qu'en général, ſans marquer en particulier le pere & la mere. *Nos parens ne ſont pas toûjours nos meilleurs amis ; la pluſpart des procés ſont entre de proches parens.*

A-t-on veû quelquefois dans les plaines d'Afrique, *Satyre contre l'homme.*
Dechirant à l'envi leur propre République,

Lions contre lions , parens contre parens ,
Combatre follement pour le choix des Tyrans ?

Parens pour *pere* & *mere* eſt employé néanmoins par de bons Auteurs ; & M. de la Chambre s'en eſt ſervi trois fois dans l'article IV. de l'amitié des animaux.

Il n'y a pas d'apparence que Dieu ait oublié les enfans , & qu'il ne leur ait pas auſſi donné des exemples à imiter dans l'amour & dans les devoirs qu'ils ſont obligez de rendre à leurs parens , lors meſme qu'ils ſont émancipez , & qu'ils n'ont plus beſoin d'eux.

Il a choiſi quelques animaux , où il a voulu tracer les images de l'amour & de la pieté que les enfans doivent avoir pour leurs parens.

L'exemple des Cicognes eſt ſi remarquable , que leur nom a ſervi pour exprimer la reconnoiſſance que les enfans ont pour leurs parens.

L'Auteur de la Vie d'un grand

Archeveſque ſe ſert auſſi de ce mot dans la meſme ſignification : *Dieu luy donna des parens vrayment Chreſtiens.*

Quelque fortes que ſoient ces autoritez, je ne croy pas qu'il faille y déferer trop. Les bons Ecrivains ſont en matiere de langage, ce que ſont les bons Capitaines en matiere de guerre : les uns & les autres ſe méprennent quelquefois ; & quoy-qu'on doive toûjours les eſtimer, on ne doit pas les imiter en toutes choſes.

AIRRHES, ARRHES.

L'USAGE a diſtingüé ces deux mots, qui ne ſignifient au fond que la meſme choſe, c'eſt à dire, des gages. *Airrhes* ſe dit dans le propre, *donner des airrhes au coche. Arrhes* ſe dit dans le figuré ; *les arrhes du ſalut. Ces gages*, dit un bon Auteur, *ſont les biens qu'il nous fait en cette vie ; & tant de graces temporelles & ſpirituelles, ſont comme les arrhes & les prémices des biens à ve-*

nir. On dit toûjours *airrhes* & *arrhes*; & ces mots n'ont point de singulier.

PROPRE.

CET adjectif se met avec *à* ou avec *pour*, quand il signifie l'*aptus* des Latins : *un homme propre à la guerre, propre pour la guerre*; *une herbe propre à guerir les playes, propre pour guerir les playes*. Il y a néanmoins une exception à faire, lors que *propre* est joint avec des verbes, qui sous une terminaison active ont une signification passive. L'exemple le fera entendre. *Ces fruits sont propres à confire*, cela veut dire, *à estre confits*; & ainsi *confire* a tout ensemble la terminaison du verbe actif & la signification du verbe passif. Je dis donc que *propre* estant mis avec ces sortes de verbes, ne demande qu'*à* aprés soy : *du tabac propre à mascher, propre à mettre en poudre*. Ce seroit mal dit, *du tabac propre pour mascher, propre pour met-*

tre en poudre. Il faut toûjours dire, *à maſcher, à mettre en poudre;* & tous les adjectifs qui ſe joignent avec ces verbes actifs-paſſifs, pour parler ainſi, n'ont jamais d'autre régime, comme il paroiſt par les exemples ſuivans, *cela eſt bon à manger; cela eſt beau à voir; il eſt fou à lier; des bleds preſts à couper; des campagnes preſtes à moiſſonner;* car, *bon à manger, beau à voir,* &c. veut dire *bon à eſtre mangé, beau à eſtre veû,* &c. & qui diroit, *cela eſt bon pour manger, cela eſt beau pour voir,* ne parleroit pas françois.

Quand *propre* ſignifie *proprius*, il veut avoir *à* aprés ſoy. On dit, en parlant des femmes, *la pudeur eſt une vertu propre à leur ſexe;* & en parlant des Princes, *la magnanimité eſt une vertu propre aux heros.*

DIRE UN MENSONGE, FAIRE UN MENSONGE.

TOus deux ont quelquefois le meſme ſens, & ſe diſent égale-

ment : *j'ay dit un mensonge, j'ay fait un mensonge ; il m'a dit cent mensonges, il m'a fait cent mensonges.* Cependant il ne faut pas toûjours les confondre. Car, *dire des mensonges* peut signifier quelquefois rapporter des mensonges dont on n'est pas l'auteur ; *il m'a conté toutes les nouvelles qui courent, il m'a dit mille mensonges :* au lieu que *faire des mensonges* signifie toûjours qu'on en est l'auteur. *Un diseur de mensonges*, tels que sont les faux bruits qui courent, ne ment pas en contant des nouvelles, à moins qu'il ne les ait inventées luy-mesme. *Un faiseur de mensonges* est proprement un menteur.

ENVIER, PORTER ENVIE.

ENvier se dit proprement des choses, & *porter envie* des personnes : *je n'envie point la reputation que vous avez ; je n'envie point la fortune des grands. Cette gloire,* dit l'Auteur des Iconoclastes dans son

Epiſtre au Roy, *eſt réſervée à un écrivain plus habile & plus heureux, de qui néanmoins je ne dois pas envier la fortune.*

Ce ne ſeroit pas parler exactement, que de dire : *je ne porte point envie à la réputation que vous avez ; je ne porte point envie à la fortune des grands.* Mais s'il ne s'agiſſoit ni de réputation, ni de fortune, il faudroit dire, *je ne vous porte point envie, je ne porte point envie aux grands :* & je ne parlerois pas trop juſte, ſi je diſois, *je ne vous envie point, je n'envie point les grands.*

Voicy un exemple de M. de Voiture fait exprés pour cette Remarque ; il eſt tiré d'une de ſes lettres à M. Coſtar. *Je n'ay pû lire ſans jalouſie les contentemens que vous avez eûs ſur les bords de la riviere de Charante ; & moy, qui en toute autre occaſion me réjoüis de vos avantages plus que des miens propres, & qui ne vous envie pas voſtre eſprit, voſtre ſcience, ni voſtre réputation, je vous*

porte envie d'avoir esté huit jours avec M. de Balzac.

Il est vray que le nouveau Traducteur de Rodriguez a dit: *Chacun d'eux satisfait de l'usage auquel il est destiné, ne porte nulle envie à l'employ de ceux qui en ont de plus relevez.* Il est vray qu'il a dit en suite: *Chacun de nous doit estre content de la charge qu'il exerce, sans envier ceux qui en possedent de plus hautes.* Mais il est vray aussi qu'il s'est corrigé luy-mesme dans l'*errata* de son livre, & qu'il a dit qu'on devoit lire, *n'envie point l'employ, sans porter envie à ceux*, au lieu de *ne porte nulle envie à l'employ, sans envier ceux*; & rien ne fait tant pour la Remarque que ces corrections.

RICHESSE.

CE mot est different de *richesses*, au moins pour le nombre; & se dit élegamment en diverses rencontres, soit dans le propre, soit dans le figuré.

M. de Vaugelas dit, en parlant d'Alexandre : *Eſtant reconnu aux marques Royales , & à la richeſſe de ſes armes*, &c. On diroit bien au meſme ſens , *la richeſſe d'un habit*, *la richeſſe d'une tapiſſerie*, &c. Le mot de *richeſſes* ne viendroit pas-là.

Richeſſe au ſingulier a quelquefois la ſignification de *richeſſes* au pluriel, ou du moins a une ſignification preſque ſemblable. Nous en avons un exemple dans la Vie de Socrate , où M. Charpentier , au ſujet d'Ariſtipe , qui eſtoit accuſé d'avoir le premier des diſciples de Socrate pris de l'argent pour enſeigner, parle de la ſorte : *On dit qu'il envoya un jour deux cens écus de ſon gain à Socrate , qui les luy renvoya ; & comme Socrate luy demandoit d'où venoit ſa richeſſe : Du meſme lieu , répondit-il , que te vient ta pauvreté , entendant de la philoſophie.*

Le meſme Ecrivain dit de Socrate , que *la plus excellente richeſſe , à ſon avis , c'eſtoit le repos* ; & il luy

fait dire cela, aprés avoir rapporté que ce philoſophe voyant une fois quantité de belles marchandiſes étallées, s'écria: *Bons dieux, que de choſes dont je n'ay que faire!*

M. Des Préaux uſe auſſi de *richeſſe* dans le propre: *Il en eſt de meſme du ſublime que d'une richeſſe immenſe, où l'on ne peut pas prendre garde de ſi prés, & où il faut, malgré qu'on en ait, négliger quelque choſe.* Il dit dans ſon Art poëtique:

Si l'or ſeul a pour vous d'invincibles appas,
Fuyez ces lieux charmans, qu'arroſe le Permeſſe;
Ce n'eſt point ſur ſes bords qu'habite la richeſſe.

Richeſſe a beaucoup de grace dans le figuré. *Il eſt indubitable,* dit l'Auteur des Remarques ſur la Langue Françoiſe, *que chaque Langue a ſes phraſes; & que l'eſſence, la richeſſe, & la beauté de toutes les Langues conſiſte principalement à ſe ſervir de ces phraſes-là.*

M. de

M. de Segrais, dans sa Préface sur l'Enéïde, aprés avoir dit que les plus grands hommes sont ceux qui aiment moins à parler; & qu'il n'y a point au contraire de plus grands parleurs que les demi-sçavans, parce qu'ils appréhendent de perdre l'occasion de dire ce peu qu'ils sçavent, dit en suite: *Ce defaut ne se trouve point dans Virgile; il est si asseûré de sa richesse, que ne disant que peu de chose, il ne craint point de passer pour sterile.*

Quoy-que *richesse* se prenne quelquefois dans le propre pour *richesses*, on ne dit jamais *aquerir, amasser de la richesse*, pour *aquerir, amasser des richesses.*

On dit *les richesses de la Langue*, aussi-bien que *la richesse*; & M. de Vaugelas parle de la sorte dans sa Préface: *Nous avons encore un grand nombre d'autres phrases, qui ne viennent pas de la Cour, mais qui sont prises de tous les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, dont les dépoüilles font une*

partie des richesses de nostre Langue. Mais il semble que *richesses*, à l'égard d'une Langue, donne une autre idée & une autre notion que *richesse*. On conçoit par le mot de *richesses* toutes les belles locutions qu'une Langue a de son fonds, ou d'ailleurs. On conçoit par *richesse* l'abondance, & la beauté de ces locutions.

Les Poëtes se servent de *richesse* en des endroits où *richesses* ne les accommoderoit pas ; & M. Genest a dit de Versailles & des autres maisons Royales :

Les superbes ornemens
De ces vastes bastimens,
Où l'art & la nature épuisent leur richesse,
De l'une & l'autre Rome effacent les beautez,
Surmontent la splendeur de la sçavante Grece,
Et tous ces grands Palais que la fable a chantez.

Ouvrage de l'Esprit, Ouvrage d'Esprit.

Ce ſont deux choſes differentes. Tout ce que les hommes inventent dans les Sciences & dans les Arts, eſt un *ouvrage de l'eſprit*. Les compoſitions ingénieuſes des gens de Lettres, ſoit en proſe, ſoit en vers, ſont des *ouvrages d'eſprit*. On entend par *ouvrages de l'eſprit*, un ouvrage de la raiſon & de cette intelligence qui diſtingue l'homme de la beſte : on entend par *ouvrage d'eſprit* , un ouvrage de la raiſon polie, & de cette fine intelligence, qui diſtingue un homme d'un homme.

M. Fléchier, qui parle toûjours ſi juſte, n'a pas manqué auſſi de dire dans l'Oraiſon Funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier : *Vous diray-je qu'elle pénetroit dés ſon enfance les defauts les plus cachez des ouvrages d'eſprit, & qu'elle en diſcernoit les traits les plus délicats?* M. de Segrais parle de la meſme maniere

dans la Préface ſur l'Enéïde: *Cette difference de ſuccés ſe peut remarquer par la difference des ouvrages d'eſprit & de feu, & des ouvrages de jugement & de conduite*; où il faut obſerver que dans cét endroit, *ouvrage d'eſprit* ne ſe prend pas en trop bonne part, parce qu'il eſt opposé à *ouvrage de jugement & de conduite*. Quand on fait cette oppoſition, *ouvrage d'eſprit* ſe prend pour un ouvrage qui n'a que de la vivacité & du brillant. Mais hors de là, il ſe prend pour un ouvrage raiſonnable, délicat, tout plein de ce bon ſens qui brille, & de ce beau feu qui n'a rien de trop vif, ni de trop ſubtil; & c'eſt en quoy *ouvrage d'eſprit* differe proprement d'*ouvrage de l'eſprit*, qui n'a pas une ſi ample, ni ſi belle ſignification.

Néanmoins deux Ecrivains fort polis ſemblent avoir confondu *ouvrage de l'eſprit* avec *ouvrage d'eſprit*. *Je pourrois vous faire remarquer*, dit l'un, *qu'elle connoiſſoit ſi bien la beau-*

té des ouvrages de l'eſprit, que l'on croyoit avoir atteint la perfection, quand on avoit ſceû luy plaire.

Il y a je ne ſçay quel dernier tour, dit l'autre, *qui ne peut eſtre donné aux ouvrages de l'eſprit que par ceux-là meſme qui les ont faits.*

Ces deux exemples m'empeſchent de condamner *ouvrage de l'eſprit* dans le ſens d'*ouvrage d'eſprit*; mais ils ne m'empeſchent pas de croire qu'*ouvrage d'eſprit* ne ſoit meilleur, pour dire une compoſition ſpirituelle & ingénieuſe.

Pluſieurs COMME qui ne ſont pas dans le meſme ordre.

C'EST une négligence vicieuſe d'entaſſer dans le diſcours pluſieurs *comme* les uns ſur les autres, quand ils ne ſont pas dans le meſme ordre. En voicy des exemples tirez de deux bons Auteurs, qui aſſeûrément n'y ont pas pris garde.

Ne conſiderons plus la mort comme des payens; mais comme des Chreſ-

tiens, c'est à dire, avec l'esperance, comme Saint Paul l'ordonne. Ne considerons plus un corps comme une charogne infecte; mais comme le Temple inviolable & éternel du Saint Esprit, comme la Foy nous l'apprend.

Ne considerons plus les fidelles qui sont morts en la grace de Dieu, comme ayant cessé de vivre, quoy-que la nature le suggere; mais comme commençant à vivre, comme la verité l'asseûre.

Considerez combien est grande la tyrannie de l'avarice, comme elle corompt tout, comme elle renverse tout, & comme elle domine les hommes, non-seulement comme des esclaves, mais comme des bestes.

Aux trois premiers exemples, *comme des payens, comme des Chrestiens; comme une charogne, comme le Temple du Saint Esprit; comme ayant cessé de vivre, comme commençant à vivre*, tous ces *comme* sont dans le mesme ordre, & n'ont rien d'irrégulier, ni de choquant. Mais les *comme*

qui ſuivent immediatement aprés, ſont, pour ainſi dire, d'une autre eſpece, & font un effet deſagréable. Je dis le meſme du dernier exemple. *Comme elle corrompt tout, comme elle renverſe tout, comme elle domine les hommes*, cela eſt régulier; le reſte ne l'eſt pas, je veux dire, *non-ſeulement comme des eſclaves, mais comme des beſtes*: ces *comme* là, dis-je, ne ſont pas réguliers, à cauſe des *comme* qui précedent.

Pour rectifier les premiers exemples, on pourroit mettre *ainſi que*, au lieu de *comme*. *Ne conſiderons plus la mort comme des payens; mais comme des Chreſtiens, c'eſt à dire, avec l'eſperance, ainſi que Saint Paul l'ordonne*, &c. Pour rectifier le dernier exemple, il n'y auroit qu'à dire, *comme elle traite les hommes, non-ſeulement en eſclaves, mais en beſtes*; au lieu de *comme elle domine les hommes, non-ſeulement comme des eſclaves, mais comme des beſtes*.

Je demande à ceux qui disent que l'éloquence n'est point vetilleuse, si c'est vetiller que de rectifier ainsi le discours.

SECTAIRES, SECTATEURS.

LE mot de *sectaires*, signifie en nostre Langue, *héretiques*, & n'a point de régime; *les sectaires se sont tous separez de Rome. Quand je voy*, dit M. l'Abbé de la Chambre, en parlant de l'Europe chrestienne, *les playes sanglantes & mortelles que luy ont fait les derniers sectaires*. De-sorte que *sectaire* veut dire proprement les gens d'une secte héretique, & se prend toûjours en mauvaise part.

Sectateurs se prend en bonne ou en mauvaise part, & a toûjours un régime; *les sectateurs d'Aristote, les sectateurs de M. des Cartes, les sectateurs de Mahomet, les sectateurs de Calvin. Epictete & ses sectateurs*, dit M. Pascal, *croyent que Dieu est seul digne d'estre aimé & admiré*.

EMPORTEMENT.

NOus avons veû naiſtre ce mot, ſans que nous ſçachions préciſément qui en eſt l'Auteur. Nous ſçavons ſeulement qu'il naquit durant les guerres civiles, & qu'on ne le prit d'abord que pour un mouvement & un tranſport de colere. Il eſtoit juſte en quelque façon, qu'eſtant né parmi les troubles & dans le carnage, il ne ſignifiaſt que de l'indignation & de la fureur. Il fut employé en ce ſens-là dans les écrits qui parurent alors, & il a duré long-temps avec cette ſeule ſignification. Mais depuis quelques années *emportement* a eſté appliqué à d'autres choſes qu'à la colere: on s'en eſt ſervi pour exprimer un amour aveugle & outré qui ne garde nulles meſures. Par exemple, ſi une femme, oubliant la modeſtie de ſon ſexe, s'abandonne à ſa paſſion, ſans avoir meſme égard aux bienſéances du monde, on dit

qu'*elle a des emportemens*. On dit, *il ne s'est jamais veû un tel emportement*.

Emportement se dit des passions qui n'ont rien que d'agréable aussi-bien que de celles qui sont violentes & accompagnées de trouble. Nous disons *un emportement de joye*, mais nous ne le disons gueres qu'en mauvaise part. *On vient à ne se plaire qu'à des choses vaines & inutiles, à avoir des emportemens de joye ridicules*, dit M. Regnier dans la Pratique de la Perfection Chrestienne.

Au reste, le mot d'*emportement* n'est pas borné aux mouvemens du cœur; il s'étend aux productions de l'esprit : mais à l'égard de l'esprit aussi-bien qu'à l'égard du cœur, il a toûjours un mauvais sens. Aussi M. de Segrais dit, en parlant d'Auguste, au sujet de l'Enéïde : *Cét illustre Empereur estoit dans l'âge où les actions de jugement & de conduite donnent plus d'admiration que ces boutades & ces emportemens qui sont*

ſi agréables à la premiere jeuneſſe. Ainſi on diroit bien, non-ſeulement dans un ſens moral, *emportement* pour *extravagance : avez-vous veû jamais un plus grand emportement ?* mais encore dans un ſens où les mœurs n'ont nulle part, pour *caprice* & *déreglement d'imagination. Les livres des Italiens modernes ſont pleins de je ne ſçay quels emportemens, qui ne nous conviennent pas.*

Enfin *emportement* marque d'ordinaire quelque choſe de vicieux : il pourroit peut-eſtre ſe rectifier par une épithete auſſi-bien que le mot d'*audace* ; *un bel emportement* ; *un noble emportement.*

S'il n'eſt déterminé ou par le mot qu'on y ajouſte, ou par la matiere, il retient ſa premiere ſignification, & ſe prend pour *un mouvement de colere, & pour un mouvement impetueux.* De-ſorte que quand on dit d'un homme, *il eſt à craindre dans ſon emportement*, ſans expliquer davantage ce qu'on veut dire, cela

s'entend naturellement de la colere ; & c'est comme si on disoit, *il est à craindre quand la colere l'emporte.*

ABSTRAIT.

CE mot est françois, & il y a des occasions où il est tres-élegant. Nous disons, *des sciences abstraites.* C'est ainsi que M. Pascal parle de la Géometrie & des autres Sciences ausquelles il s'appliqua estant jeune.

Pensées de M. Pascal.

J'avois passé beaucoup de temps dans l'étude des Sciences abstraites ; mais le peu de gens avec qui on en peut communiquer m'en avoit dégousté.

Quand j'ay commencé l'étude de l'homme, j'ay veû que ces Sciences abstraites ne luy sont pas propres.

Nous disons, *des raisonnemens abstraits, des discours abstraits,* pour dire *trop subtils*, ou *trop vagues* ; qui ne se font pas assez sentir, ou qui ne descendent pas assez dans le détail.

Abstrait se dit quelquefois des personnes ; *un esprit abstrait, un homme*

abſtrait : cela veut dire proprement, un eſprit qui eſt toûjours en l'air, & qui ne s'applique à rien. Quelques-uns diſent *un homme abſtract* pour *abſtrait*, mais ce n'eſt pas parler françois. *Abſtract* eſt un terme d'école, qui n'entre point dans le commerce du monde, à moins qu'on ne traite un point de philoſophie. Quelques-uns diſent *diſtrait* pour *abſtrait ; je n'ay jamais veû un homme plus diſtrait.* M. Peliſſon dit dans ſon Diſcours ſur les œuvres de M. Saraſin, en faiſant les divers caracteres de la Converſation : *On en voit d'autres qui n'ont ni ce chagrin, ni cette fierté, mais qui par une trop forte application à leurs deſſeins ſont toûjours diſtraits, & ne portent en aucun lieu que la moitié de leur eſprit.*

Diſtrait eſt un tres-beau mot, & il exprime parfaitement ce que M. Peliſſon veut dire ; mais il n'exprime pas, ce me ſemble, tout ce que ſignifie *abſtrait*, ou plûtoſt il exprime quelque autre choſe. Qui dit

abſtrait, dit une perſonne qui n'entre point dans la converſation, qui n'écoute nullement ce qu'on dit, qui ne ſonge à rien, ou qui ſonge à toute autre choſe qu'à ce qu'on dit; qui ſonge, par exemple, à la matiere ſubtile de M. des Cartes, quand on parle des nouvelles de la guerre. *Diſtrait* au contraire dit une perſonne qui écoute à la verité ce qu'on dit; mais qui n'y donne pas une attention entiere. Un eſprit *diſtrait* dans la converſation, eſt un eſprit qui ne ſuit pas la converſation, que ſes penſées emportent ailleurs de temps en temps, & que la converſation rappelle auſſi de temps en temps. Aprés tout *abſtrait* & *diſtrait* ſe confondent quelquefois; & on peut s'en ſervir indifferemment dans pluſieurs rencontres où il ſeroit aſſez inutile de les diſtinguer.

ENTERRER, DE'TERRER.

CES verbes s'employent élegamment dans le figuré depuis

quelques années. On dit d'une femme qui a renoncé au commerce du grand monde, qui aime la retraite, & qui ne voit preſque perſonne, *elle s'eſt enterrée.* On dit, en faiſant une confidence, & recommandant le ſecret, *il faut enterrer cela,* pour dire qu'il n'en faut point du tout parler.

Déterrer ſignifie *trouver, découvrir.* Par exemple, nous diſons d'une perſonne qu'on a cherchée longtemps dans une ville, *je l'ay enfin déterrée.* Nous diſons d'une choſe que nous ne ſçavons pas à fonds, par exemple, d'une nouvelle qu'on nous a dite confuſément, ou d'un conte qu'on nous a fait en général, ſans nous marquer les circonſtances particulieres, *je déterreray cela.* On dit d'un plaideur qui produit une piece nouvelle & importante, *je ne ſçay où il a déterré cela.* Mais *déterrer* ſe dit ſur tout des pieces anciennes; & nous dirions élegamment d'un de ces Sçavans qui foüillent

dans les vieilles chartres, & qui ont toûjours entre les mains de vieux manuſcrits, *c'eſt un homme qui a déterré mille choſes* : cela ſe pourroit dire avec raiſon de M. du Bouchet, à qui nous devons une infinité de connoiſſances tres-curieuſes en matiere de Généalogie & d'Hiſtoire.

AVOIR NOUVELLES, AVOIR DES NOUVELLES.

CEs deux phraſes n'ont pas tout-à-fait le meſme ſens. M. de Vaugelas dit dans ſon Quinte-Curce : *Darius ayant eû nouvelles de la mort de Memnon* ; *Alexandre avoit nouvelles que Darius devoit arriver dans cinq jours*. S'il diſoit, *Darius ayant eû des nouvelles de la mort de Memnon* ; *Alexandre avoit des nouvelles que Darius devoit arriver*, il ne diroit pas ce qu'il veût dire. *Avoir nouvelles de la mort de Memnon*, *avoir nouvelles que Darius doit arriver*, c'eſt apprendre la mort de Memnon, c'eſt apprendre que Da-

rius doit arriver : mais *apprendre des nouvelles de la mort de Memnon*, c'eſt apprendre des nouvelles qui regardent ſa mort; c'eſt plûtoſt apprendre les circonſtances & les particularitez de ſa mort, que ſa mort meſme. Pour, *avoir des nouvelles que Darius devoit arriver*, cela ne ſe dit point; on diroit bien *avoir des nouvelles de l'armée*, *avoir des nouvelles du ſiege*; mais c'eſt à dire, *avoir des nouvelles qui regardent l'armée & le ſiege*. Ainſi *avoir nouvelles* regit quelquefois *que*, & quelquefois un ſubſtantif; *j'ay nouvelles qu'on a aſſiegé une ville*, *j'ay nouvelles du ſiege*; mais *avoir des nouvelles* ne regit jamais qu'un ſubſtantif : *j'ay des nouvelles de l'armée*, *j'ay des nouvelles du ſiege*. Les Etrangers qui apprennent noſtre Langue, ſont ſujets à confondre des locutions qui ſe reſſemblent ſi fort; & nous ſommes en danger de les confondre nous-meſmes, à moins que nous n'y faſſions une réflexion particuliere.

MOUVEMENT.

CE mot, outre ses significations anciennes, en a une nouvelle, qui est de la Cour & du beau monde. On dit, en parlant d'un homme d'intrigues, qui a fait joüër toutes sortes de ressorts pour réüssir dans une affaire, *il s'est donné bien du mouvement là-dessus*. On dit au contraire, *il n'a eû aucun mouvement sur cela*. Ces façons de parler sont nées durant les dernieres Campagnes: aussi viennent-elles apparemment de la guerre; car le mot de *mouvement* est tres-commun à la guerre: *faire un mouvement; faire de grands mouvemens. Rien n'est plus perilleux*, dit M. de la Chapelle, *que de faire de grands mouvemens devant un ennemi puissant, sur le point d'en venir aux mains*.

Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg.

PASSIONNE'.

PASSIONNE' se dit des personnes & des choses qui ont rap-

port aux perſonnes; *un homme paſſionné, des ſentimens paſſionnez, des expreſſions paſſionnées, un air paſſionné.* Quand ce mot ſe dit des perſonnes, il ſe dit quelquefois ſans régime, comme quand il ſe dit des choſes, *je n'ay jamais veû un homme plus paſſionné:* mais il a le plus ſouvent un régime. *Un homme paſſionné pour la gloire, pour les richeſſes. Qui ne l'eſtimeroit heureux,* dit M. Charpentier dans l'Eloge d'Ageſilaüs, *ſi l'on conſidere qu'eſtant ſi paſſionné pour la réputation & pour la gloire, il s'en eſt veû comblé pardeſſus tous les hommes de ſon temps?* Le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome dit de meſme: *Quelque paſſionnez que vous ſoyiez pour vos richeſſes, elles vous quitteront un jour malgré vous.* Le meſme Ecrivain dit, en parlant des femmes du monde: *On en voit de ſi paſſionnées pour tous ces ajuſtemens, qu'elles ne les aiment pas moins que leurs propres enfans.* Ainſi *paſſionné*

ſe joint réguliérement avec *pour*. On ne laiſſeroit pas de dire, aprés avoir parlé de la gloire, ou des richeſſes, *il en eſt ſi paſſionné*. On diroit meſme avec le Traducteur de Saint Chryſoſtome: *C'eſt-là le fruit de ces ſpectacles dont vous eſtes ſi paſſionnez*. Mais on ne diroit pas directement, ſi nous en croyons un de nos Maiſtres, *il eſt paſſionné de la gloire & des richeſſes; vous eſtes paſſionnez de ces ſpectacles*. *En* & *dont*, ſont des détours qui ſauvent les phraſes précedentes.

Je ne dis rien de *paſſionner* actif, pour *aimer avec paſſion*, ni de *ſe paſſionner*. M. de Vaugelas a décidé que le premier eſtoit tres-mauvais, & le ſecond excellent. Il n'y a que ceux qui préferent Nicod & Dupleix à M. de Vaugelas, qui puiſſent s'oppoſer à une déciſion ſi raiſonnable. J'adjouſte ſeulement que *paſſionner* actif ſe dit depuis quelques années dans une ſignification differente de celle que M. de Vaugelas a condamnée;

& c'eſt pour dire, *reciter avec ardeur, mettre de la paſſion dans ſes paroles, & les animer.* On dira, par exemple, d'un mauvais comédien, *il eſt froid, il ne paſſionne rien*; on dira d'une perſonne qui chante, *elle paſſionne tous les airs, elle ne paſſionne pas aſſez cét endroit.*

OBSERVANCE.

CE mot ſignifie proprement, *regle, ſtatut, couſtume.* Nous diſons, *les obſervances régulieres*; & M. Patru dit, en parlant de la Novice de Pontoiſe : *Ils la trouverent bien perſuadée, bien inſtruite de toutes les obſervances de la vie religieuſe.* Le meſme Auteur dit dans le meſme plaidoyer : *Ce n'eſt point par mépris que la Superieure ſe diſpenſa de cette obſervance. Les Hoſpitalieres vivent en cloſture; mais elles n'en ſont point de vœu, & ne la gardent que par une ſainte obſervance.* Nous prenons quelquefois *obſervance* pour *réforme*; *les Cordeliers de l'Obſervance.*

Nous nous ſervons d'*obſervances*, pour exprimer *les ceremonies legales* ; & c'eſt ainſi que parle toûjours le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu : *Quand Jeſus-Chriſt dit, il falloit faire ces choſes, & ne pas omettre les autres ; il ne prétend pas nous engager à toutes les obſervances de l'ancienne Loy*. Le meſme Auteur dit des Phariſiens : *Ils eſtoient extrémement exacts dans ces obſervances exterieures, & ils mettoient leur vanité à porter des bandes plus larges & des franges plus longues que les autres hommes.*

Quelques-uns diſent *obſervance* pour *obſervation* ; *l'obſervance des commandemens de Dieu, l'obſervance des regles du monaſtere.*

Vie de Saint François de Borgia. *Il fit voir un pareil deſintereſſement & un pareil Zele pour l'exacte obſervance des Conſtitutions de ſa Compagnie.*

Panégyrique de S. Charles Borromée. *Le monde chreſtien eût tout enſemble dans ſa perſonne l'idée de la réforme preſcrite par le Concile, auſſi-*

bien que la pratique & l'obſervance exacte de cette meſme réforme.

Si d'aventure vous n'avez pas eſté fidelle à l'obſervance de vos regles. *Pratique de la Perfection Chreſtienne.*

Mais quelques-uns auſſi veulent qu'on diſe toûjours *obſervation* en ces endroits-là; & pour moy j'avoûë que j'aurois de la peine à dire *obſervance* pour *obſervation.* Je ne laiſſe pas néanmoins de croire qu'on peut s'en ſervir abſolument aprés de ſi bons Auteurs, quand il ne s'agit que de choſes ſaintes. Car je ne croy pas qu'on puiſſe dire en matiere d'éloquence, ou de poëſie, *l'obſervance des regles & des préceptes de l'art,* pour *l'obſervation.* Peut-eſtre qu'on a dit, *l'obſervance de la regle du monaſtere, l'obſervance des commandemens de Dieu,* parce que la regle, en matiere de Religion, a eſté appellée *obſervance*; & que les préceptes, les pratiques & les ceremonies de la Loy ancienne ſe nomment *les obſervances de la Loy.* La regle, qui eſt elle-meſme *l'obſervance,* a conduit

insensiblement à *l'observance de la regle*; & *les observances de la Loy à l'observance des commandemens*. Il ne faut pas quelquefois plus de fondement que cela, pour introduire une façon de parler, quelque irréguliere qu'elle soit.

CÉSAR.

CE mot s'écrit en nostre Langue sans *æ*, & je m'étonne d'avoir veû *Cæsar* dans les Pensées de M. Pascal: *Cét amusement estoit bon à Alexandre; c'estoit un jeune homme qu'il estoit difficile d'arrester, mais Cæsar devoit estre plus meûr*. C'est peut-estre une faute d'impression, qu'on a oublié de mettre dans l'*errata*. Quoy qu'il en soit, ceux qui écrivent *Cæsar* en François, font asseûrément une faute. On peut dire en général que nostre Langue n'a point proprement d'*æ*, non plus que l'espagnole & l'italienne; & je ne sçay pourquoy le Traducteur de Xenophon écrit toûjours *Cyropædie*: je

sçay

ſçay bien que l'origine du mot demande un *a*; mais nous ne ſommes pas eſclaves des origines, & nous avons ſecoûé il y a long-temps le joug de la Langue greque dans l'ortographe de pluſieurs mots. C'eſt apparemment ſelon ce principe que M. Peliſſon dit dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, en parlant de M. Charpentier: *Il a traduit toute la Cyropédie. Cyropédie* eſt écrit là comme *Céſar.*

A propos de *Céſar*, j'ay dit dans la Remarque qui a pour titre, *rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar*, que *Céſar* au ſingulier ne ſignifioit en noſtre Langue que *Jules Céſar.* Je le dis encore, quoy-que M. Godeau ait écrit dans la Vie de Saint Paul: *Ils l'accuſerent d'avoir retiré chez luy des ſéditieux qui troubloient la tranquillité publique, & offenſoient la majeſté imperiale de Céſar, diſant qu'un certain Jeſus-Chriſt eſtoit Roy.*

J'ajouſte ſeulement que ce que j'ay dit regarde la proſe: car en vers

César se dit bien pour *Empereur*; & M. Racine l'a employé souvent dans son Britannicus :

La mere de César veille seule à sa porte.

Et ce sont des secrets entre César & vous.

Allez avec César vous éclaircir du moins.

Outre que *César* est plus commode qu'*Empereur*, pour la mesure du vers; il semble avoir quelque chose de plus noble & de plus poëtique.

DISCIPLINE.

ON dit, *la discipline de l'Eglise*, ou *la discipline ecclesiastique*; *la discipline de la guerre*, ou *la discipline militaire*; *la discipline des mœurs*, *la discipline du palais*, *la discipline réguliere*, *la discipline monastique*. Mais on ne dit point, *la discipline civile*, pour dire la police.

Diſcipline ſans adjectif s'applique à tout cela, & prend diverſes ſignifications ſuivant la matiere dont il s'agit. M. Fléchier dit dans l'Oraiſon Funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier, en parlant du Roy : *Il meditoit ces glorieux deſſeins, qu'il a depuis exécutez, de réprimer l'injuſtice, de rétablir la diſcipline, de corriger les abus qui s'eſtoient gliſſez dans les loix meſmes.* M. Saraſin dit que Valſtein eſtant jeune, *au lieu d'étudier, ne s'occupoit qu'à faire des ligues contre ſes compagnons, & à les ſoulever contre l'obëiſſance & la diſcipline.* Nous liſons dans la Morale du Sage : *La victoire ſe remporte bien moins par la multitude & par la vaillance des combatans, que par l'ordre & la diſcipline*; & dans la Vie de Socrate : *Il a veſcu dans la République, quand elle commençoit à perdre de ſon ancienne diſcipline.* Tous nos bons Auteurs parlent de la ſorte.

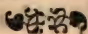

PURIFICATION.

CE mot ne se dit qu'en deux rencontres : premierement, pour signifier une feste de la Vierge ; & en second lieu, pour exprimer une ceremonie des Juifs. Nous disons, *la Purification de nostre Dame, le jour de la Purification*. Nous disons aussi, *les purifications legales.* M. Godeau parle de la sorte dans la Vie de Saint Paul : *Il pratiqua les purifications prescrites par la Loy aux Nazaréens* ; & le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome sur Saint Matthieu dit en propres termes : *Il ne veut pas nous rengager à toutes ces purifications legales.* Il avoit dit auparavant : *C'est cét orgueïl qui les a portez à détruire toute la veritable vertu, & à renfermer toute leur religion dans quelques purifications exterieures, qui ne regardoient que le corps, sans se mettre en peine de la pureté de l'ame.*

Tout cela est françois : mais je doute que *la purification de la con-*

science, comme parle un Auteur celebre, je doute, dis-je, que cette phrase soit françoise. Le mot de *purification* est consacré dans le propre à ce que faisoient les Juifs, quand ils se purifioient en lavant leur corps; & il n'est pas permis de transporter ce mot ailleurs, en luy donnant une signification figurée.

STOÏCIEN, STOÏQUE.

PLUSIEURS disent indifferemment ces deux mots. *Pensez-vous*, dit l'Auteur du Discours sur les Réflexions morales, en parlant de Seneque, *que ce Stoïcien, qui contrefaisoit si bien le maistre de ses passions, eust d'autres vertus que celles de bien cacher ses vices?* Et M. Godeau dans la Vie de Saint Paul: *Les philosophes Epicuriens & les Stoïques disputoient souvent contre luy.*

Il me semble néanmoins que le fin usage distingue *Stoïcien* & *Stoïque*. *Stoïcien* signifie, à mon avis, un Sçavant qui s'attache à la philo-

ſophie de Zenon; & *Stoïque*, un homme qui eſt inſenſible à tout, quoy-qu'il ne ſoit ni philoſophe, ni ſçavant. *Stoïcien* va proprement à l'eſprit & à la doctrine ; *Stoïque* à l'humeur & à la conduite. Suivant cette diſtinction, il faut dire, *les Stoïciens ſont de ce ſentiment. Les Stoïciens*, dit un bon Auteur, *prouvoient que tous les méchans eſtoient fous ; mais l'experience fait encore mieux voir que la pluſpart des fous ſont méchans.* Il faut dire au contraire d'un particulier qui ſe moque de la faveur des grands, qui ſe met au deſſus de la calomnie & des injures, *C'eſt un Stoïque, c'eſt un vray Stoïque.*

L'Auteur des Satires a dit en ce dernier ſens dans le Diſcours ſur la Satire : *Auſſi oſeray-je dire que j'ay regardé avec des yeux aſſez Stoïques les libelles diffamatoires qu'on a publiez contre moy.*

Enfin pour m'expliquer plus clairement, & en peu de mots, *Stoï-*

cien ne ſe dit gueres que dans le propre, quand il s'agit effectivement de Zenon & de ſes diſciples, *la philoſophie Stoïcienne. Stoïque* ſe dit preſque toûjours dans le figuré. *Je viens de voir dans ma philoſophie Stoïque,* dit M. de Balzac, *que le ſage doit avoir un ami, afin d'avoir quelqu'un pour qui il puiſſe mourir.* Car ce qu'il ajouſte de Zenon n'eſt point ſerieux, & n'eſt dit que par metaphore : *Voilà ce que c'eſt d'eſtre écolier de Zenon, & d'avoir commerce avec ces ames hautaines de l'Antiquité, dont les extravagances meſmes ſont nobles.*

PEUPLE.

CE mot ſe dit quelquefois dans une ſignification élegante. *Il faut eſtre bien peuple, pour ſe laiſſer ébloüir par l'éclat qui environne les grands*; c'eſt à dire, *il faut avoir l'ame bien baſſe, il faut avoir tous les ſentimens du peuple.* Mademoiſelle de Scudery a employé ce mot dans un endroit où il a tres-bonne grace.

Car aprés avoir dit que ceux en qui on ſe fie le plus, ſont ceux dont on eſt le plus trompé; & que pour eſtre ſage, il faut toûjours ſe défier des autres & de ſoy-meſme, elle ajouſte: *Tout le monde eſt peuple une fois en ſa vie, tout le monde fait des fautes, & tout le monde a tort en quelque rencontre.*

Au reſte, *peuple* pris dans un ſens extraordinaire n'eſt pas de nos jours; & M. de Balzac rapporte dans l'éloge du Duc de Guiſe Chef des Ligueurs, un bon mot, qu'on attribuoit à Madame la Mareſchale de Retz: *Ils avoient ſi bonne mine ces Princes Lorrains, qu'auprés d'eux, les autres Princes paroiſſoient peuple.*

» Cette façon de parler eſt un peu
» hardie, ajouſte-t-il, & un gram-
» mairien ſcrupuleux diroit, *paroiſſent*
» *bourgeois:* mais la Cour eſt au-deſſus
» de l'Ecole, & ne reconnoiſt point,
» non plus que l'Egliſe, la juriſdiction
» de la Grammaire.

Aprés tout, quoy-que ces locu-

tions ſoient belles, il faut s'en ſervir avec retenuë ; ou plûtoſt il ne faut pas les employer ſi ſouvent, parce qu'elles ont quelque choſe de trop beau. Il faut prendre garde principalement où l'on les place, & ſe ſouvenir toûjours que les locutions brillantes, & un peu précieuſes, reſſemblent aux piſtolles & aux louïs d'or, qui ne ſont pas tant d'uſage dans le commerce ordinaire, que les autres pieces de monnoye.

ENTENDRE RAILLERIE,
ENTENDRE LA RAILLERIE.

CE ſont deux choſes differentes. *Entendre raillerie,* c'eſt prendre bien ce que l'on nous dit ; c'eſt ne ſe faſcher de rien ; c'eſt non-ſeulement ſçavoir ſouffrir les railleries, mais auſſi les détourner avec adreſſe, & les repouſſer avec eſprit. *Entendre la raillerie,* c'eſt entendre l'art de railler ; comme *entendre la poëſie,* c'eſt entendre l'art des vers. Néanmoins on ne dit gueres, *entendre la*

raillerie tout ſeul : on ajouſte d'ordinaire une épithete à *la raillerie. Il entend la fine raillerie ; il y a peu de perſonnes qui entendent l'agréable & l'innocente raillerie.*

Cette Remarque fait voir ce que peuvent les articles en noſtre Langue ; puis que les phraſes changent quelquefois de ſignification, ſuivant que l'on met, ou que l'on retranche un article.

RECONDUIRE.

L'AUTEUR des Obſervations ſur la Langue Françoiſe trouve ce mot tout-à-fait bourgeois, & ne veut pas qu'on le diſe, tant il aime » la politeſſe. La pluſpart des gens de » la ville, dit-il, ſe ſervent mal de ce » mot *reconduire.* Pour faire entendre » que quelqu'un les a receûs civile- » ment, ils diſent, *il m'eſt venu recon-* » *duire juſqu'au bas du degré ; il m'eſt* » *venu reconduire juſqu'à mon caroſſe.* » Il faut dire, comme on dit à la Cour, » *il m'eſt venu conduire.*

Comme M. Ménage a veû toute ſa vie le grand monde, ainſi qu'il nous en aſſeûre luy-meſme; je m'en tiendrois à ſa déciſion, ſi des perſonnes de la Cour que j'ay conſultées, n'eſtoient d'un avis contraire. Je ne parle point de nos Maiſtres, qui croyent tous que *reconduire* eſt le mot propre, & que *conduire* en ce ſens-là n'eſt point françois. *Il m'eſt venu voir, & comme c'eſt un homme formaliſte, je n'ay pas manqué de le reconduire; ce n'eſt plus la mode de reconduire.* Qui diroit, *je n'ay pas manqué de le conduire, ce n'eſt plus la mode de conduire*, parleroit mal, & ne ſe feroit pas entendre. *Conduire* ne ſuppoſe pas une viſite comme *reconduire*. Je dirois bien d'un homme que j'aurois rencontré aux Thuilleries, ou ailleurs, *aprés m'eſtre promené quelque temps avec luy, je l'ay conduit à ſon caroſſe:* cela ſignifie ſeulement que je l'ay accompagné juſques à ſon caroſſe. *Reconduire* ne vaudroit rien en cét endroit;

mais il eſt bon en fait de viſite: & je ne ſçache que M. Bérain Avocat au Parlement de Paris, qui dans ſes nouvelles Remarques ſur la Langue, favoriſe le ſentiment de l'Auteur des Obſervations. *Roublier*, dit l'Avocat, *eſt la meſme faute que reconduire*. Ce M. Bérain a beaucoup du génie de M. Ménage, ou M. Ménage a beaucoup du génie de ce M. Bérain. Outre qu'ils ont l'un & l'autre la meſme ortographe, *ſegond, ſegret, a u*, pour *a eû*, ils ont à peu prés les meſmes veûës, & font les meſmes queſtions dans leurs Remarques. Par exemple, M. Ménage demande s'il faut dire, *pimpinelle, pimpenelle, pimpernelle*, ou *pimprenelle*; *araigne, areigne, araignée, aragnée, arignée, iragnée*, ou *iranteigne*; *mithridat*, ou *methridat*: & M. Bérain demande de ſon coſté s'il faut dire, *ſycomore, cycamore, chycomore*, ou *chycamore*; *châtaigne, châtagne*, ou *châtigne*; *oxycrat*, ou *obſecrat*. M. Ménagne eſt en peine ſi l'on dit

aiguille, ou *aigule*; *aiguillon*, ou *aigulon*; *Suiſſes*, ou *Souïſſes* : & M. Bérain, ſi l'on dit, *lequel, laquelle,* ou *lequeul*, *laqueulle* ; *effigie*, ou *effugie*, &c.

M. Ménage ſe cite tres-ſouvent luy-meſme ; & M. Bérain ne cite gueres que M. Ménage, qu'il copie preſque tout entier. M. Ménage & M. Bérain ſe fondent ſur l'autorité des vieux Dictionaires, pour terminer les differends de la Langue ; ils diſent plus d'une fois l'un & l'autre : *Je ne ſuis pas de l'avis de M. de Vaugelas* ; *ce mot ſe dit & s'écrit inconteſtablement*. Voilà une grande ſympathie. Deux eſprits auſſi conformes que ceux-là devroient eſtre toûjours d'accord : & néanmoins ils ne s'accordent pas toûjours ; & M. Bérain commence preſque ſes Remarques par faire un procés à M. Ménage ſur *benaiſtier*. *M. Ménage*, dit-il, *prétend à la fin de la neuviéme de ſes Obſervations, qu'il faut dire* benaiſtier. *Je ne ſuis pas de ſon*

avis ; il faut dire & écrire benîtier. Et pour batre M. Ménage de ses propres armes, il ajouste, *on ne trouve que* benîtier *dans plusieurs Dictionaires.*

Aprés tout, M. Bérain a raison. Aussi M. Ménage semble avoir profité de la Remarque du nouvel Auteur: car quoy-qu'il soit toûjours pour *benaistier*, & que selon luy il faille parler de la sorte, en prononçant doucement la seconde syllabe; bien loin de condamner absolument *benîtier*, il l'approuve en quelque sorte dans les *additions & changemens* de son édition nouvelle, en disant que *M. Pavillon Evesque d'Alet, dans son Rituel, & M. Des Préaux dans son Lutrin, se sont servis du mot de* benîtier. Ces deux autoritez jointes ensemble en valent mille autres. A la verité M. Des Préaux n'a point mis *benîtier* dans son Lutrin, mais il l'a mis ailleurs, & cela suffit. M. Ménage a peut-estre crû que le Rituel de M. d'Alet

& le Lutrin de M. Des Préaux feroient une opposition agréable ; peut-estre aussi qu'il l'a fait innocemment, & que ce n'est qu'une simple béveûë. Il est sujet à se méprendre en ces sortes de choses ; soit qu'il ne fasse pas beaucoup de réflexion sur ce qu'il lit, soit que ceux qui lisent pour luy le servent mal. Et c'est sans doute pour cela qu'il cite l'Entretien *des Médailles* d'Ariste & d'Eugene au lieu de l'Entretien *des Devises* ; & qu'en citant Horace, il luy fait dire *procudere verbum*, au lieu de *producere nomen*. Encore passe pour *procudere*, qu'un Commentateur d'Horace aime mieux que *producere*, qui est néanmoins dans toutes les éditions de ce Poëte ; mais *verbum* au lieu de *nomen*, est de l'invention de M. Ménage.

Cependant, pour revenir au Rituel & au Lutrin, s'il eust cité fidellement M. Des Préaux, la citation eust esté plus à propos, & plus heureuse. Car enfin c'est dans l'E-

pistre à M. Arnauld que *benîtier* est employé.

Et la fièvre demain se rendant la plus forte
Un Benîtier aux piés va l'étendre à la porte.

L'Epistre à M. Arnauld s'accorde un peu mieux que le Lutrin, avec le Rituel de M. d'Alet.

SITUATION.

CE mot autrefois ne se disoit que dans le propre, *la situation de la ville ; la situation du païs* ; & on se servoit toûjours du mot d'*assiete* dans le figuré ; *son esprit n'est jamais dans une mesme assiete ; les affaires demeurerent pour quelque temps en une assiete assez tranquille.* Depuis quelques années *situation* se dit dans le figuré plus communément & plus élegamment qu'*assiete*. *Son esprit n'est jamais dans une mesme situation ; dans la situation où sont les affaires, il n'y a nulle apparence de paix.* M. de Condom dit dans l'Oraison Funé-

bre de Madame, Duchesse d'Orleans: *Rien n'a jamais égalé la fermeté de son ame, ni ce courage paisible, qui sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé par sa naturelle situation au dessus des accidens les plus redoutables.*

NOMS DE NATIONS ET DE LANGUES.

IL n'y a peut-estre rien où la bizarrerie de l'usage soit plus visible que dans les noms de quelques Nations & de quelques Langues.

Hebreu, Hebraïque. Nous disons *les Hebreux*, pour marquer le peuple, *un Hebreu*, & ce mot n'a point de feminin. De-sorte qu'il faut dire, *la femme d'un Hebreu, la fille d'un Hebreu; les femmes & les filles des Hebreux*. Nous disons *l'Hebreu*, pour marquer la Langue; *des manuscrits Hebreux*: mais nous disons *la Langue Hebraïque, les caracteres Hebraïques.*

Juif, Judaïque. Nous disons, *un*

Juif, une Juifve, quand on confidere le peuple de Dieu, depuis que le Sceptre fut tombé dans la Tribu de Juda. On dit, *vivre à la Juifve*, pour le regard des mœurs, & *à la Judaïque*, pour le regard des ceremonies. Aussi dit-on, *les ceremonies Judaïques*: on dit néanmoins *une méchanceté Judaïque*.

Chaldéen, Chaldaïque. Chaldéen se dit des personnes, & du langage; *les Chaldéens, le Chaldéen.* On dit aussi, *le Chaldaïque*.

Syrien, Syriaque. On dit pour le peuple, *les Syriens, un Syrien, une Syrienne*, & pour la Langue, *le Syriaque, la Langue Syriaque.*

Arabe, Arabesque. Arabe se dit des hommes & des femmes; *les Arabes, un Arabe, une femme Arabe.* On dit *l'Arabe*, pour la Langue; *un mot Arabe, des manuscrits Arabes, des caracteres Arabes.* On dit quelquefois *des caracteres Arabesques*; par exemple, *il y avoit sur ce marbre des caracteres Arabesques.*

Perse, Persan, Persien, Persique. L'Auteur des Observations sur la Langue Françoise prétend qu'on dit *les Perses*, en parlant des anciens Perses; & *les Persiens*, en parlant des modernes. Je doute un peu de sa décision pour le regard de *Persiens*; & il me semble que les Perses modernes s'appellent plûtost parmi nous *Persans* que *Persiens*. Ce n'est pas que le mot de *Persan* ne se dise aussi des anciens Perses. On dit communément, *les Perses, l'armée des Perses, Cyrus Roy des Perses*: mais on dit d'ordinaire, *un Persan*, & non pas *un Perse*. M. de Vaugelas parle de la sorte dans son Quinte-Curce: *Il y avoit en l'armée du Roy un Persan nommé Sisenes.* On dit mesme quelquefois, *les Persans* pour *les Perses*; & M. Pelisson a employé ce mot, en faisant le caractere d'un esprit universel, qui prend toutes sortes de formes & de stiles, selon les differentes matieres qu'il traite: *Il imitera*, dit-il,

la souplesse d'Alcibiade, qui estoit à Sparte plus laborieux & plus austere qu'un Lacedémonien; en Ionie, plus voluptueux que les Ioniens; en Perse, plus pompeux & plus magnifique que les Persans.

Pour *Persien*, on ne le dit gueres que des habillemens, *une Persienne, une belle Persienne*; ce n'est pas à dire, *une femme Persanne*, mais *l'habillement que l'on porte en Perse*, ou l'étoffe dont est fait l'habillement: encore ne sçay-je si pour signifier l'étoffe, il ne vaudroit point mieux dire *une étoffe de Perse*, qu'une *étoffe Persienne*, comme nous disons *une étoffe de la Chine* plûtost qu'*une étoffe Chinoise*. On diroit bien, *la Langue Persienne* & *le Persien*, pour l'ancienne Langue; & M. de Vaugelas le dit, *Mithrenes qui sçavoit la Langue Persienne*. On dit *la Langue Persane*, & *le Persan*, pour la Langue nouvelle; & c'est ainsi que parle toûjours le Pere Besnier dans son projet de la Réünion

des Langues: *Ces matrices, dans la pensée des Sçavans, sont la Romaine & la Greque; la Teutonne & l'Esclavonne; l'Hebraïque, la Scythique, & la Persane.*

On dit toûjours *à la Persienne*, pour dire *à la maniere des Perses*; & M. de Vaugelas ne parle point autrement; *vestu à la Persienne*; *son cimeterre fait à la Persienne.*

Persique, ne se dit que du Golphe, qui separe la Perse de l'Arabie. *Le Golphe Persique.*

Au reste, quoy-que nous disions, en parlant de Cyrus & de Darius, qu'ils estoient *Rois des Perses*, nous disons aussi qu'ils estoient *Rois de Perse*; & M. de Vaugelas, M. Patru, M. Charpentier parlent de la sorte. Mais nous ne disons pas de mesme du Sophy de Perse, qu'il est *Roy de Perse* & *Roy des Perses*: on dit seulement *le Roy de Perse*, en parlant de luy; & qui diroit que *le Grand Seigneur fait la guerre au Roy des Perses*, ne parleroit pas François.

Turc, Turquesque. On dit *une femme Turque, un cheval Turc; la Langue Turque, le Turc*. Mais on dit, *l'armée Turquesque ; c'est agir à la Turquesque* : on dit aussi *à la Turque, il vit à la Turque*.

More, Meresque. On dit *un More, une Moresque*. On ne dit gueres *une More*, mais on dit bien, *une femme More*. On dit *le More* pour la Langue. *Le petit More*, ou *le Moresque* est un langage particulier, & different de ce qu'on appelle simplement *le More*.

Ionien, Ionique; Dorien, Dorique. On dit du peuple, *les Ioniens, les Doriens; une Ionienne, une Dorienne* : mais on dit *Dialecte Ionique; Dialecte Dorique*, en fait de Grammaire; comme *ordre Ionique, ordre Dorique*, en matiere d'Architecture.

Teuton, Teutonique, Teudesque. On dit *les Teutons* pour les peuples, & *le Teuton* pour la Langue. Mais on dit, *l'Ordre Teutonique; les Chevaliers de l'Ordre Teutonique; les*

Freres Teutoniques. *Teudeſque* ne ſe dit parmi nous, que pour ſignifier le langage des anciens Allemands; quoy-que les Italiens diſent, *la Lingua Tudeſca*, pour marquer l'Allemand moderne.

Cophte, *Egyptien*. On dit l'un & l'autre, pour exprimer le langage des Egyptiens.

Voilà les noms irréguliers que j'ay trouvez pour les Nations & pour les Langues. Les autres noms ſe diſent également du peuple & de la Langue. *Les Ethiopiens*, *l'Ethiopien*; *les Tartares*, *le Tartare*; *les Moſcovites*, *le Moſcovite*; *les Grecs*, *le Grec*; *les Latins*, *le Latin*, &c.

Avant que de finir cette Remarque, il faut que j'ajouſte deux ou trois bizarreries qui regardent les noms. Nous diſons *les Hongrois*, *un Hongrois*, quand il s'agit des hommes de Hongrie; mais quand il s'agit des chevaux qui ne ſont pas entiers, nous diſons, *un Hongre*, *un cheval Hongre*.

Nous ne disons gueres *les Bohemes*, ni *les Bohemiens*, pour dire les peuples qui habitent la Boheme. Ces mots sont attachez à ces coureurs de profession, qui disent la bonne aventure. On dit, *les peuples de Boheme*; & si on veut parler d'un homme, ou d'une femme en particulier, il faut dire, *un homme de Boheme*, *une femme de Boheme*, & non pas *un Bohemien*, *une Bohemienne*.

Nous n'avons point de nom pour exprimer le païs des Parthes; nous n'en avons point aussi pour exprimer les peuples de Barbarie. Nous disons, *les Parthes*, *le païs des Parthes*; *la Barbarie*, *les peuples de Barbarie*. Car le mot de *Barbe* ne convient qu'aux chevaux de Barbarie; & en cela nostre Langue a eû plus d'égard pour les chevaux que pour les hommes. Aussi sont-ce des chevaux extraordinaires que les Barbes: on fait leur généalogie en ce païs-là, comme nous faisons celle des gens

gens de qualité; & quand on veut vendre bien cher un cheval, on produit ses titres de noblesse, jusqu'à le faire descendre quelquefois en droite ligne de l'illustre cheval du Grand Valid.

ACHEVÉ adjectif.

QUAND ce mot se dit des choses, il se prend toûjours en bonne part, & signifie *accompli, excellent; c'est un ouvrage achevé; je n'ay rien veû de plus achevé.* Mais quand *achevé* se dit des personnes, il se prend en bonne ou en mauvaise part. Nous disons, *un Auteur achevé;* & M. Des Préaux s'exprime ainsi au sujet de Lysias: *Accusant Platon d'estre tombé en plusieurs endroits, il parle de l'autre comme d'un Auteur achevé, & qui n'a point de defauts.* Nous disons en mauvaise part dans le discours familier, *c'est un fou achevé;* & le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome sur Saint Matthieu, dit dans le stile su-

blime : *Je ne parle point à ces pecheurs achevez, qui desesperant d'eux-mesmes, se sont plongez dans le vice.*

BIENFACTEUR.

JE n'ay jamais veû les opinions plus partagées en fait de langage, que sur les mots de *bienfaiteur*, de *bienfaicteur*, & de *bienfacteur*. Non-seulement nos Maistres ne s'accordent pas les uns avec les autres, mais ils ne s'accordent pas avec eux-mesmes. Monsieur de Vaugelas a décidé que *bienfaiteur* estoit le meilleur ; que c'est comme il faut écrire, & comme il faut prononcer. M. de Voiture estant consulté là-dessus par M. Costar de la part des Gentilshommes de Poitou, répondit que *bienfaiteur* n'estoit pas bon, & qu'il falloit dire *bienfaicteur*. M. de Balzac dit de son chef *bienfacteur*, & par complaisance *bienfaiteur*. *Vous donnez, & je reçois, benit soit mon bienfacteur, ou mon bienfaiteur, puis que M. de Vaugelas le veut ainsi, & que pour*

si peu de chose, il ne faut pas se mettre mal avec ses amis.

M. d'Ablancourt dit *bienfaiteur* comme M. de Vaugelas; M. Pelisson dit *bienfaicteur* comme M. de Voiture; M. Maucroix dit *bienfaicteur* & *bienfacteur*, tantost l'un, tantost l'autre, selon l'humeur où il est. M. Ménage se déclare pour *bienfaicteur* contre *bienfaiteur* & *bienfacteur*. Chacun suit, ce semble, le parti qui luy plaist le plus, & il n'y a rien de fixe à cét égard parmi nous.

Pour moy, si j'ose déclarer mon inclination, j'avoûë que *bienfacteur* me plaist davantage. J'ay oüi dire ce mot toute ma vie à des gens qui parlent bien; & je l'ay toûjours dit comme eux, nonobstant les décisions de M. de Vaugelas & de M. de Voiture, pour lesquels j'ay d'ailleurs une veneration particuliere. Aussi M. de Vaugelas, en condamnant *bienfacteur*, confesse luy-mesme que plusieurs disent *bienfacteur*;

& M. de Voiture ſe trompe aſſeûrément, en diſant que ce mot ne ſe dit gueres. M. Ménage ſe pourroit bien tromper de meſme, quand il décide que *bienfacteur* n'eſt en uſage qu'au Profne. Pour *bienfacteur*,
» dit-il, il n'eſt plus uſité que par les
» Curez, qui diſent dans leurs Proſ-
» nes : *Priez Dieu pour les bienfacteurs*
» *de cette Egliſe*. Car enfin M. Patru n'eſt point Curé; & ce n'eſt point dans un Profne qu'il a employé *bienfacteur*.

Plaidoyer pour le Procureur du Roy de Chaſteau-Gontier.

Autre choſe eſt quand il s'agit de l'injure, diſons plûtoſt de la mort d'un homme qui eſt en effet, ou que la loy conſidere comme noſtre bienfacteur.

L'Auteur des Réflexions morales a dit *bienfacteur* dans ſes Réflexions nouvelles : *On ne ſçauroit conſerver long-temps les ſentimens qu'on doit avoir pour ſes amis & pour ſes bienfacteurs, ſi on ſe laiſſe la liberté de parler ſouvent de leurs defauts.*

On peut ajouſter à ces deux célebres Ecrivains une infinité de per-

ſonnes qui n'ont point charge d'ames, ſans parler de M. de Balzac & de M. Maucroix. Ce dernier eſt Chanoine à la verité, mais il n'eſt point Curé, & ne fait point de Profne, que je ſçache. Ainſi je croy que M. Ménage s'eſt un peu trop avancé ſur le mot de *bienfacteur* : il aime le ton affirmatif, mais il le prend quelquefois à faux ; & nous avons veû cela clairement ſur le mot de *grièveté*. Car il ne ſe contente pas de dire ; *Je mets en fait que depuis l'établiſſement de l'Académie aucun Ecrivain poli n'a employé ce mot, à la réſerve de noſtre Gentilhomme* : il ajouſte avec la derniere aſſeûrance ; *Il faut eſtre Bas-Breton, ou haut Allemand, pour parler de la ſorte.* Il s'explique, dis-je, en ces termes, quoy-que M. Regnier, qui eſt Pariſien & Académicien, uſe ſouvent de *grièveté* dans la Traduction de Rodriguez. Cela me fait juger qu'il faut eſtre Curé pour dire *bienfacteur*, comme il faut eſtre Bas-Breton ou

haut Allemand pour dire *grièveté*.

Aprés tout, ce que dit M. Ménage des Curez à l'égard de *bienfacteur*, feroit d'un grand poids pour l'établissement de ce mot, si tous les Curez du Royaume avoient la politesse de M. le Curé de Saint Barthelemy : car comme il y a bien des Curez au monde, il y auroit beaucoup de suffrages pour *bienfacteur*, & ces suffrages rendroient au moins l'usage douteux entre ce mot & les deux autres.

Au reste, en me déclarant un peu pour *bienfacteur*, je ne prétens pas condamner *bienfaiteur*, ni *bienfaicteur*, dont les partisans ont une grande autorité en nostre Langue. Je prétens seulement que *bienfacteur* n'est pas un si méchant mot que M. de Vaugelas, M. de Voiture, & M. Ménage s'imaginent; & qu'on peut le dire aprés M. de Balzac, M. Patru, & M. Maucroix.

Construction Irreguliere autoriſée par l'uſage.

Exemple. *Le ſoleil que les Mathematiciens diſent eſtre bien plus grand que la terre.* Cela ſe dit tous les jours, & ſe dit bien; quoy-qu'on ne diſe pas, *les Mathematiciens diſent le ſoleil eſtre plus grand que la terre*, & qu'il faille dire, *les Mathematiciens diſent que le ſoleil eſt plus grand que la terre.* Car *dire* regit *que* aprés ſoy.

Si on parloit ſelon la regle, on diroit, *le ſoleil que les Mathematiciens diſent qu'il eſt plus grand que la terre.* Mais cette conſtruction ſeroit bien choquante, quelque réguliere qu'elle fuſt. Pour éviter une regle françoiſe, qui en ce cas a quelque choſe de fort rude, nous prenons un tour purement latin, en diſant *le ſoleil que les Mathematiciens diſent eſtre plus grand que la terre.* C'eſt ainſi que l'uſage, qui eſt le plus ſouvent tres-bizarre, s'affranchit quel-

quefois avec raison des regles de la Grammaire.

RELIGIEUX.

CE mot a divers usages en nostre Langue. Il se prend dans son origine pour ce qui appartient à la Religion; *un culte Religieux*, c'est à dire le culte qu'on rend à Dieu & aux Saints. *Des sentimens religieux*; *un Prince religieux*, pour dire qui a de la religion & de la pieté. Aussi M. de Segrais dit fort bien que le Heros de Virgile *estoit vaillant, civil, populaire, èloquent, politique, & religieux*.

Comme ceux qui quittent le monde pour se consacrer à Dieu, & qui vivent dans la retraite, en observant les conseils évangeliques font paroistre qu'ils sont plus attachez à la Religion que les autres, on a donné par excellence le nom de *Religieux*, à leurs personnes & aux choses qui les regardent. *Les Religieux, la vie Religieuse, les Maisons Religieuses.*

Mais *religieux* se dit quelquefois dans le figuré, en des occasions profanes, où il ne s'agit point de religion. Nous disons qu'*un homme garde religieusement sa parole* ; & M. Charpentier dit dans l'Eloge d'Agesilaüs : *Il estoit si religieux en toutes ses actions, que les ennemis se tenoient plus asseûrez de la verité de ses paroles, que de la foy de leurs propres alliez.* M. de Vaugelas parle à peu prés de la sorte dans son Quinte-Curce : *Mais Darius, comme il estoit religieux, & plein de douceur, répondit qu'il ne feroit jamais cette méchanceté, de traiter ainsi ceux qui estoient à sa solde, & qui l'avoient suivi sur sa foy.*

Religieux en ces endroits signifie *exact*, *régulier*, *fidele*, mais d'une exactitude, d'une régularité, & d'une fidelité, dont on se fait une espece de religion. Cela s'étend encore plus loin ; & l'Auteur de l'Entretien sur les Tragédies dit *religieux* en un endroit où il ne s'agit point de gar-

der ſa parole : *Sophocle n'eſt pas moins religieux qu'Euripide en de parilles occaſions.* Il parle du ſoin que ces deux Poëtes avoient de ne rien mettre ſur le Théatre qui puſt bleſſer la pudeur; & *religieux* exprime bien ce qu'il veut dire.

LE SÇAVOIR-FAIRE.

CE ſubſtantif a quelque choſe de monſtrueux, eſtant compoſé de deux verbes contre le génie de noſtre Langue, qui n'a point de ſubſtantifs de cette eſpece. Auſſi l'on peut dire qu'il a eû le deſtin des monſtres : il ne veſcut pas long-temps; & à peine fut-il né, qu'il paſſa. On y prit plaiſir d'abord, comme on en prend aux choſes nouvelles & ſurprenantes : on n'entendoit par tout que *le ſçavoir-faire; c'eſt un homme qui a un grand ſçavoir-faire; il en viendra à bout par ſon ſçavoir-faire.* Quelques-uns meſme diſoient, *le ſçavoir-vivre*, à l'imitation du *ſçavoir-faire.* Ce qu'il y a de bizar-

re, c'est que *le sçavoir-faire* semble vouloir renaistre, suivant la parole du Poëte:

Multa renascentur, quæ jam cecidere.

Plusieurs personnes du beau monde recommencent à le dire ; mais on ne l'écrit point encore, & peut-estre qu'on ne le dira plus dans quelques mois. Ces sortes de locutions, qui ne sont point dans le génie de nostre Langue, & qui ne dépendent que d'un pur caprice, ne durent pas plus d'ordinaire que certaines modes extravagantes, qui n'ont rien de l'air françois.

IMPATIENT avec le génitif.

L'AUTEUR des Doutes a eû un scrupule sur une phrase de M. de Balzac; & voicy comme il parle à Messieurs de l'Académie, en les consultant. M. de Balzac dit dans « l'Avant-propos du Socrate Chrestien: « *Ils connoissoient la noblesse de leur naturel, qui est impatient du joug &*

» *de la contrainte.* *Impatient* n'est-il
» pas de ces mots qui n'ont pas de ſui-
» te, & qui vont tout ſeuls? *un hom-
me impatient, une humeur impatiente.*
M. Ménage a eû la bonté de parler
là-deſſus pour l'inſtruction du pu-
» blic. *Impatient du joug & de la con-
» trainte :* cela eſt tres-bien dit, n'en
» déplaiſe à l'Auteur des Doutes, qui
» a repris cette phraſe. Les Latins ont
» dit avec le meſme régime, *ſervitu-
» tis impatiens.*

Voyez un peu comme les eſprits raiſonnent diverſement. M. Ménage croit cette phraſe bonne, parce que les Latins diſent, *ſervitutis impatiens*; & moy je la croirois preſque mauvaiſe pour la meſme raiſon. C'eſt ce *ſervitutis impatiens*, qui me fait penſer qu'*impatient du joug* eſt plus latin que françois; & que le Bas-Breton a eû ſujet de conſulter ſur cela Meſſieurs de l'Académie. Mais je ne m'étonne pas qu'une phraſe toute latine ſoit au gré de M. Ménage : il parle volontiers Latin en François,

tant il aime la Langue Latine ; témoin *calvitie, obscenité, bien meriter de nostre Langue, il n'est pas donné à tout le monde*, &c.

Mais quand cette phrase, *impatient du joug* ne seroit pas si naturelle, ajouste-t-il, l'autorité seule de M. de Balzac la pourroit défendre. « « « «

Je ne m'y oppose pas, & je demeure d'accord avec M. Ménage que, suivant le passage de Quintilien qu'il cite si à propos, le jugement des grands hommes qui excellent dans l'éloquence, peut tenir lieu de raison, & que l'égarement mesme est glorieux quand on s'égare en suivant des guides célebres. Mais si cela est, pourquoy M. Ménage rejete-t-il des façons de parler dont se sert M. de Balzac, & entre autres celle-cy, *j'accuse la réception de vostre lettre ?* Car M. de Balzac écrit en ces termes à M. Chapelain : *Ce mot n'est que pour accuser la réception de vostre lettre* ; & cependant l'Auteur des Observations dit que cette phrase

Summorum in eloquentia virorum judicium pro ratione ; & vel error honestus est magnos duces sequentibus.

n'eſt pas du bel uſage. Il a ſans doute raiſon, & je n'ay garde de blaſmer une déciſion ſi juſte. Je veux dire ſeulement que M. Ménage ne devroit pas ſe démentir; & qu'ayant ſouſtenu *impatient du joug*, par la ſeule autorité de M. de Balzac, le bon ſens voudroit qu'il défendiſt par la meſme autorité, *j'accuſe la réception de voſtre lettre.*

DE L'USAGE DES PARTICIPES Paſſifs, dans les Préterits.

COMME il n'y a rien en toute la Grammaire françoiſe de plus important, ni de plus ignoré, ſi nous en croyons M. de Vaugelas; & qu'on ne ſçauroit trop démeſler une matiere ſi embaraſſée: j'oſe dire là-deſſus ce que je penſe, en attendant que M. Patru éclairciſſe parfaitement ce myſtere de noſtre Langue dans les Réflexions qu'il doit nous donner ſur les Remarques de M. de Vaugelas. Voicy ce que j'ay imaginé.

Nous avons deux sortes de verbes auxiliaires, le verbe *estre* & le verbe *avoir*. Le participe se joint avec l'un & avec l'autre, mais d'une maniere differente. Avec le verbe *estre* il a régulierement deux genres & deux nombres de mesme qu'en Latin; *il est aimé, elle est aimée; ils sont aimez, elles sont aimées.* Avec le verbe *avoir* il est naturellement indéclinable, n'ayant ni genre, ni nombre. *J'ay receû vos lettres; j'ay receû vos livres*, parce que c'est plûtost le supin des Latins, que le participe; & que c'est comme si on disoit, *habeo acceptum litteras, habeo acceptum libros.*

La construction du verbe *estre* passe jusqu'aux verbes réciproques, lesquels tenant plus du passif que de l'actif, se servent aussi de l'auxiliaire *estre*; *ils se sont tuez; elle s'est guerie.* La construction du verbe *avoir* passe aussi jusqu'aux verbes neutres, lesquels se servent du verbe *avoir* pour auxiliaire; *elle a passé, ils ont*

passé, elles ont passé par là. Voilà ce qui se fait régulierement & naturellement selon la pure raison de la Grammaire. Mais il y a une autre raison qui oblige de parler d'une autre maniere; & c'est lors que la prononciation ne seroit pas assez soustenuë. Car en ces rencontres, on donne des nombres & des genres aux participes, afin de soustenir le discours. On dit pour cela, *la lettre que j'ay receûë; la liberté que j'ay prise; les livres que j'ay achetez.* Cela est si vray, que lors qu'on ajouste quelque chose aprés, le participe redevient indéclinable, estant suffisamment soustenu par ce qui suit, comme il paroist dans les exemples de M. de Vaugelas. *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puissante; je l'ay veû partir*, parlant d'une femme; *c'est une fortification que j'ay appris à faire.* A quoy on peut ajouster, *la peine qu'il a pris de faire cela; la peine que m'a donné cette affaire.*

Il arrive tout le contraire à l'é-

gard du verbe *eſtre* ; car ſon participe redevient indéclinable au milieu d'un ſens, pour empeſcher la prononciation de languir, & de traiſner trop. C'eſt la raiſon pourquoy on dit, *elle s'eſt venu aſſeoir ; elle s'eſt fait peindre ; ils ſe ſont fait peindre ; elle s'eſt fait admirer ; elle s'eſt fait belle ; la liberté que je me ſuis donné de vous écrire :* quoy-qu'on diſe, *la liberté que je me ſuis donnée*, quand on n'ajouſte point *de vous écrire ; vous excuſerez la liberté que je me ſuis donnée.*

C'eſt ſuivant ces principes que nos bons Auteurs diſent : *Cette ignorance m'a épargné la peine qu'il dit qu'il a eû à ſe déterminer ſur le choix des trois copies.* *Pratique de la Perfection Chreſtienne.*

L'intention que David a eû de baſtir un Temple au Seigneur fut ſi agréable à Dieu.

Ces approbations m'ont confirmé dans l'eſtime & dans la veneration que j'ay toûjours eû pour les ouvrages qui nous reſtent de l'Antiquité. *Iphigenie, Préface.*

Commentaires de César. *S'ils se fussent senti coupables, il ne leur eust pas esté difficile de se tenir sur leurs gardes.*

S'il sçavoit qu'ils se fussent venu plaindre, il feroit mourir cruellement leurs ostages.

Nouveau Testament. *Pendant qu'elles en estoient allé acheter, l'époux vint.*

Voilà des exemples pour les deux verbes auxiliaires; & ces autoritez peuvent enhardir ceux qui font scrupule de s'éloigner quelquefois des regles communes de la Grammaire, sans considerer ce qu'a dit Quintilien, & ce que M. de Vaugelas répete souvent: *Aliud est latinè, aliud grammaticè loqui.*

Mots qui commencent par In.

L'Auteur des Observations sur la Langue Françoise a pris une telle amitié pour les mots qui commencent par *in*, qu'à la réserve d'*immortifié* & d'*inallié*, qui luy déplaisent, tous les autres sont devenus ses favoris. Il se déclare haute-

ment là-deſſus, & il trouve que ce ſont de jolis mots, qu'*intolerance, inſidiateur, inſidieux, impécunioſité, impécunieux, injudicieux, inexperimenté, invaincu, indiſputable, impardonnable, incorrompu, inconvertible, inexplicablement, injouſtenablement.* Comme les inclinations ſont libres en matiere de mots auſſi-bien qu'en autres choſes, on auroit tort de condamner l'inclination de M. Ménage: mais il auroit tort à ſon tour de trouver mauvais qu'on ne ſoit pas de ſon gouſt. Pour moy, je confeſſe qu'*immortifié* ne me déplaiſt pas tant qu'à luy; c'eſt un mot uſité dans tous les livres ſpirituels, & les Prédicateurs qui parlent le mieux, s'en ſervent ſouvent; *un eſprit immortifié; des affections immortifiées:* de-ſorte que M. Ménage devoit, à mon avis, blaſmer l'Auteur des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, de n'avoir pas approuvé *immortifié* dans les écrits de Meſſieurs de Port Royal, au lieu de l'en loüer comme il fait.

Il le loüë plus juſtement d'avoir repris *inallié*; mais je ne ſçay pourquoy il le blaſme d'avoir mis dans le meſme rang *incorrompu*, *inconvertible*, *inexperimenté*, *inſidiateur*, qui ne valent pas mieux qu'*inallié*. Pour *irreligieux* & *indévotion*, il n'a pas tort de ſe plaindre qu'on ait voulu les bannir; car ces mots ne ſont pas mauvais, non plus qu'*irreligion* & *indévot*. On pourroit y ajouſter *inapplication* & meſme *inattention*, qu'aſſez de gens diſent. M. Ménage a bien remarqué qu'*inobſervation* ſe trouve dans les Manifeſtes des Princes, *l'inobſervation des Traitez*; mais il n'a pas dit ce qu'il devoit dire pour inſtruire le public, qu'*inobſervation* eſt preſque conſacré en cét endroit, & qu'on diroit mal, *l'inobſervation des commandemens de Dieu*, *l'inobſervation des regles de l'art*.

Pour *intolerance*, *impécunioſité*, *impécunieux*, *inſidieux*, *injudicieux*, *invaincu*, *indiſputable*, *impardonna-*

ble, inexplicablement, insoustenablement, que M. Ménage ne feroit pas de difficulté d'employer, je les croy aussi bons qu'*insidiateur, incorrompu, inconvertible*; & l'autorité de Nicod ne me fera pas changer d'avis.

J'admire en verité M. Ménage avec ses citations de Nicod. Pour prouver qu'*inexplicablement* est un bon mot, il dit : Vous trouverez « dans Nicod *inexplicable*; & il ajouste, « pour faire valoir, *insidiateur, incorrompu, inconvertible*: Vous trouvez « dans Nicod un nombre infini « de ces mots beaucoup plus étranges; « *indisert, ineffaçable, inexécuté, inforçable, infrangible, inguerdonné, insciemment, inscrutable, insolu, intemperature, interminé*. Cela prouve admirablement : comme si Nicod estoit la regle de nostre langage; comme si les plus méchants mots du monde ne se trouvoient pas dans un vieux Dictionaire. Mais quand Nicod seroit le Dictionaire de l'Académie Françoise, seroit-ce bien rai-

ſonner que de dire, *inexplicable* & *inſouſtenable* ſe trouvent dans le Dictionaire de l'Académie ; donc *inexplicablement* & *inſouſtenablement* ſont de bons mots ? Combien avons-nous d'adjectifs de cette eſpece, dont nous n'avons point les adverbes ? Et en bonne foy M. Ménage voudroit-il dire *ineffaçablement* , *inforçablement*, *inſcrutablement*, parce qu'*ineffaçable*, *inforçable* & *inſcrutable* ſont dans Nicod ? Il dira peut-eſtre qu'il n'en feroit nulle difficulté ; & il le doit dire ſelon ſes principes.

Quoy qu'il en ſoit, je m'étonne encore une fois de la déference qu'il a pour Nicod. Car enfin, Nicod eſt par tout dans ſes Obſervations, & il y eſt comme un Auteur Claſſique. *M. de Vaugelas veut qu'on diſe*, l'iſle de Chypre ; *je ne ſuis pas de ſon avis ; vous trouverez* l'iſle de Cypre *dans Nicod. Nicod dans ſon Dictionaire, & M. de Moliere dans ſa Comédie du Bourgeois Gentilhomme ont dit* haute-contre. *Les Pariſiens diſent*

bigle, *Nicod le dit aussi; on ne peut donc manquer en disant* bigle. *Quoyque nous disions* arbaleste, *nous disons néanmoins* albalestrier: *ainsi plaist à l'usage; & c'est aussi comme Nicod a écrit ces mots dans son Dictionaire. J'ajouste à l'autorité de M. Chapelain celle de Nicod, qui a toûjours dit* le point du jour, *& jamais* la pointe du jour. *Rabelais a dit* court pendu, pomme de court pendu; *mais Nicod a dit* capendu: *il faut dire* capendu. *Nous disons*, bignets *dans les Provinces; Nicod le dit aussi.* M. Ménage oublie en cét endroit qu'il n'est point provincial, & qu'il y a quarante-trois ans qu'il demeure à Paris. Car c'est parler en provincial, que de dire, *nous disons dans les Provinces*, ou *nous disons en Anjou*, comme il dit ailleurs. Methridat, mithridat, *tous les deux se trouvent dans Nicod.* Enfin il n'y a presque point de page où il ne soit fait mention de ce Dictionaire; & il faut avoüer que si le Provincial ne sçait

pas mal ſon Vaugelas, M. Ménage ſçait bien ſon Nicod. Ainſi les Obſervations ſur la Langue Françoiſe ſont tres-bonnes pour apprendre comment on parloit du temps de Nicod, ou avant Nicod : car toutes les locutions de nos vieux Auteurs, bonnes & mauvaiſes, ſont fidellement ramaſſées dans ce beau Treſor de la Langue.

Mais pour revenir aux mots qui commencent par *in*, c'eſt à l'occaſion de ces mots que M. Ménage fait un grand procés au Gentilhomme provincial. L'*invaincu* de M. Corneille a conduit l'Auteur des Obſervations au mot d'*offenſeur* : il fait un chapitre exprés pour le défendre, & dans l'*addition* qu'il met en ſuite, il parle de cette ſorte.

» Ce que j'ay dit du mot d'*offenſeur*,
» qu'on pouvoit l'employer à l'exem-
» ple de M. Corneille, m'oblige de
» répondre à l'Auteur des Doutes, qui
» parle de ce mot comme d'un mot
» de rebut. *Le public*, dit-il, *eſt ſi jaloux*

*loux de son autorité, qu'il ne veut la partager avec personne; & c'est peut-estre pour cela qu'il rebute d'ordinaire les mots dont un particulier se déclare l'inventeur, ou le patron; témoin l'es*clavitude *& l'*insidieux *de M. de Malherbe, le* plumeux *de M. des Marets, l'*impardonnable *de M. de Segrais, l'*invaincu *& l'*offenseur *de M. Corneille.*

Ce que M. Ménage dit aprés, est remarquable, & je le rapporte tout au long, parce qu'il ne faut que cela pour justifier l'Auteur des Doutes. Voicy donc comme M. Ménage poursuit.

Il y a plusieurs fautes en ces quatre ou cinq lignes de nostre Critique. Premierement, il blasme un mot qui a esté approuvé par Messieurs de l'Académie, qu'il appelle ses Oracles, & ausquels il dédie son ouvrage. Car voicy comme ces Messieurs ont parlé de ce mot dans leurs sentimens sur le Cid. *L'observateur,* c'est M. de Scudery, *a quelque fondement en sa réprehension, de*

dire que ce mot offenſeur *n'eſt pas en uſage ; toutefois eſtant à ſouhaiter qu'il y fuſt, pour oppoſer à* offenſé, *cette hardieſſe n'eſt pas condamnable.*

Je demande ſi Meſſieurs de l'Académie ayant déclaré poſitivement qu'*offenſeur* n'eſtoit point en uſage, & ce mot n'ayant point eſté receû enſuite, quoy-que Meſſieurs de l'Académie l'euſſent regardé comme une hardieſſe qui n'eſtoit pas condamnable : je demande, dis-je, ſi l'Auteur des Doutes a offenſé l'Académie, en diſant que le public avoit rebuté le mot d'*offenſeur* ?

„ En ſegond lieu, continuë M.
„ Ménage, il n'eſt point vray que M.
„ Corneille ait fait ce mot, ni celuy
„ d'*invaincu*. J'ay bonne memoire d'a-
„ voir leû le premier dans l'Aſtrée ; &
„ pour le ſegond, il eſt dans Nicod.
„ Il n'eſt point vray auſſi que Mal-
„ herbe ait fait *inſidieux*, & M. Des
„ Marets *plumeux*. Le premier eſt auſſi
„ dans Nicod ; & le ſegond, comme
„ je l'ay autrefois remarqué, eſt dans

le Baron de Feneste. Il n'est point «
vray non plus que Malherbe ait fait «
esclavitude. «

Si M. Ménage, qui a tant de memoire, se souvenoit de ce qu'il vient de citer luy-mesme du livre des Doutes, il ne parleroit pas de la sorte. Car enfin le provincial dit en termes exprés : *Et c'est peut-estre pour cela que le public rebute d'ordinaire les mots dont un particulier se déclare l'inventeur, ou le patron ; témoin* l'esclavitude *&* l'insidieux *de M. de Malherbe, le* plumeux *de M. des Marets,* l'impardonnable *de M. de Segrais,* l'invaincu *&* l'offenseur *de M. Corneille.* Ce stile-là n'est pas le stile affirmatif de M. Ménage. Comme le provincial fait profession de douter, il n'asseûre rien ; il met des *peut-estre* presque par tout : & en cét endroit la proposition disjonctive avec laquelle il s'explique, *l'inventeur ou le patron*, & qui tombe sur les mots suivans, donne à entendre qu'il ne croit pas absolu-

Doutes sur la Langue Françoise, pag. 50.

ment que les Ecrivains qu'il cite ayent fait ces mots; mais qu'il croit ſeulement qu'ils les ont inventez ou adoptez, qu'ils en ſont les peres ou les patrons; c'eſt à dire, qu'ils les ont faits tout de nouveau, ou qu'ils les ont fait revivre, en les employant dans leurs ouvrages, & en prenant leur parti contre les ennemis des vieux mots.

M. Ménage fait à peu prés la meſme chicane à l'Auteur des Doutes ſur les mots d'*intrépide*, de *diſculper*, & de *bravoûre*, en diſant: *Il croit que le Cardinal Mazarin a introduit en noſtre Langue les mots d'*intrepide, *de* diſculper, *de* bravoûre; *tout cela eſt dit ſans preuve.* Voicy comme parle le provincial, & on peut juger par ſes paroles ſi M. Ménage a raiſon. *Nous avons fait de cette maniere* intrépide *d'*intrepidus *latin, ou d'*intrepido *italien*; bravoure *de* bravura, diſculper *de* diſcolpare; *& nous devons peut-eſtre ces mots à M. le Cardinal Mazarin.*

Quand on parle avec cette retenuë, & qu'on se sert d'un *peut-estre*, on n'a que faire de rien prouver.

Mais ce qui passe l'imagination, c'est que M. Ménage ajouste d'un air triomphant : *Quand tous ces particuliers auroient fait tous ces mots, il est tres faux qu'aucun d'eux se soit déclaré l'inventeur ou le patron d'aucun de ces mots.*

Il est vray qu'ils n'ont pas dit hautement : *J'ay fait* insidieux ; *j'ay fait* plumeux ; *j'ay fait* invaincu ; *j'ay fait* *offenseur* : mais ils ont usé de ces mots, lors que personne ne s'en servoit ; ils les ont soustenus contre ceux qui y trouvoient quelque chose à dire ; & c'est au moins s'en déclarer les protecteurs & les patrons.

M. Ménage ajouste, pour accabler le provincial : *Mais ce qui est tres-veritable, c'est que M. de Vaugelas, le heros de nostre homme, s'est déclaré hautement pour* insidieux. A la verité M. de Vaugelas dit, au sujet d'*insidieux* : *C'est un mot purement*

latin, que M. de Malherbe a tasché de faire françois ; car il est le premier, que je sçache, qui en ait usé. Je voudrois bien qu'il fust suivi, parce que nous n'avons point de mot qui signifie celuy-là ; outre qu'il est beau & doux à l'oreille, ce qui me fait juger qu'il se pourra établir. Le témoignage de M. de Vaugelas prouve clairement que l'Auteur des Doutes a pu dire que M. de Malherbe estoit le pere ou le patron d'*insidieux* ; mais cela ne prouve pas tout-à-fait ce que prétend M. Ménage. Si M. de Vaugelas avoit employé ce mot, ou dans ses Remarques, ou dans son Quinte-Curce, il se seroit déclaré pour *insidieux* ; ce n'est pas se déclarer hautement pour un mot, que de dire qu'il est purement latin, qu'on voudroit bien qu'il fust françois, & qu'on juge qu'il le deviendra, parce qu'on le trouve doux à l'oreille, & qu'on le croit mesme necessaire dans la Langue.

Mais quand M. de Vaugelas au-

roit eû pour *insidieux* autant de zele qu'en avoit M. de Malherbe ; comme ce mot n'a pas réüssi, & que la prédiction de M. de Vaugelas s'est trouvé fausse, l'Auteur des Doutes, qui a encore plus de déference pour l'usage que pour M. de Vaugelas, comme les vrais philosophes en ont plus pour la verité que pour Aristote, auroit toûjours esté en droit de mettre *insidieux* au rang des mots rebutez par le public.

Mais que veut dire M. Ménage, en appellant d'un air goguenard M. de Vaugelas, le heros du provincial? *M. de Vaugelas le heros de nostre homme s'est déclaré hautement pour* insidieux.

Je croy que l'Auteur des Doutes n'a attribué ces mots au Cardinal Mazarin, que pour avoir occasion de dire en suite, conformément à la doctrine de son heros M. de Vaugelas, &c.

A l'exemple de Ciceron, ou plûtost à l'exemple de son heros M. de Vaugelas, il est tombé luy-mesme dans la faute qu'il a tant blasmée.

J'aimerois autant reprocher à un homme d'épée que M. le Prince, ou M. de Turenne eſt ſon heros. Et à qui le Gentilhomme Bas-Breton pouvoit-il plus raiſonnablement s'attacher qu'à celuy qui a eſté l'oracle de la France durant ſa vie, qui l'eſt encore aprés ſa mort, & qui le ſera tandis que les François ſeront jaloux de la pureté & de la gloire de leur Langue ? M de Vaugelas n'a-t-il pas tout ce qu'il faut, pour eſtre le heros de ceux qui veulent apprendre à bien parler, & à bien écrire ?

Outre qu'il avoit un génie merveilleux pour noſtre Langue, il a eſté élevé à la Cour ; & comme il y vint extrémement jeune, il ne s'eſt point ſenti du mauvais air des provinces. Il fit une longue étude du langage, avant que de ſonger à compoſer des Remarques ; & quand il eût pris le deſſein d'écrire ſes lumieres & ſes réflexions, il ne ſe précipita point pour faire un livre. Qu'y a-t-il de plus judicieux, de

plus élegant, & de plus modeste, que ces belles Remarques qu'il a travaillées avec tant de soin, & où il a mis tant d'années ? Il choisit bien les Auteurs qu'il cite ; il ne confond pas les modernes avec les anciens, ni les bons avec les mauvais. Les raisonnemens qu'il fait, ne sont ni vagues, ni faux ; il ne s'amuse point à des questions inutiles ; il ne remplit point son livre de fatras, & de je ne sçay quelle érudition qui ne sert à rien, ou qui ne sert qu'à fatiguer les lecteurs. S'il cite quelquefois du Latin, c'est avec réserve, & quand il ne peut se faire entendre autrement. Quelque sombre que soit sa matiere, il trouve le secret de l'égayer par des réflexions subtiles mais sensées, & par des traits de loûange ou de satire fort délicats. De-sorte que les Remarques de M. de Vaugelas ont un agrément & une fleur que n'ont pas beaucoup de livres, dont la matiere n'est ni seche, ni épineuse. Mais ce que j'es-

time infiniment, il parle toûjours en honneste homme; il ne dit rien qui blesse la pudeur ou la bienséance; il ne se loûë point; il ne fait point le docteur; il ne dit jamais, *selon moy ce mot est bon, selon moy ce mot ne vaut rien, dites sur ma parole*, &c. Enfin il ne se propose point pour modele; & je suis asseûré que si la Traduction de Quinte-Curce avoit paru avant les Remarques sur la Langue Françoise, il n'y auroit pas renvoyé les lecteurs, en disant par tout, *Voyez mon Quinte-Curce, je me suis servi de ce mot dans mon Quinte-Curce, j'ay employé cette phrase dans mon Quinte-Curce.*

Pour moy, je ne m'étonne pas aprés cela que le Bas-Breton, tout campagnard & tout Bas-Breton qu'il est, ait choisi M. de Vaugelas pour son heros: mais ce qui m'étonne extrémement, c'est que M. Ménage, qui a un si grand usage du monde, ait quelquefois si peu de considera-

tion pour M. de Vaugelas, que de luy préferer Nicod & Dupleix. Ce qui m'épouvante, c'eſt qu'il le meſnage ſi peu, qu'on diroit qu'il ait entrepris de l'offenſer. *Je ne ſuis pas,* dit-il, *de l'avis de M. de Vaugelas; & ſelon moy, c'eſt eſtre dégouſté, plûtoſt que délicat, de ne pouvoir ſouffrir ces petites négligences. C'eſt la veritable raiſon de ce mot,* dit-il ailleurs; *celles dont M. de Vaugelas fait mention ſont non-ſeulement fauſſes, mais ridicules.* Quand l'Auteur des Obſervations en uſe de la ſorte, il oublie ce qu'il dit luy-meſme en quelques endroits; que M. de Vaugelas eſt *le maiſtre juré de la Langue.*

Au reſte, en défendant le provincial & ſon heros, je ne prétends pas défendre tout ce que M. de Vaugelas a décidé dans ſes Remarques. Je ſçay bien que depuis la mort de ce grand homme, quelques locutions qu'il a approuvées, ont vieilli; & que quelques autres, qu'il a con-

damnées, se sont introduites, suivant le destin des Langues vivantes : mais, excepté ces locutions, qui sont en petit nombre, comme je feray voir à la fin de mes Remarques, tout le reste subsiste, & nous peut servir de regle pour bien parler, & pour bien écrire.

INDOLENCE, INCLEMENCE, INDELEBILE, IMMANGABLE.

ON n'a parlé dans la Remarque précedente que des mots dont M. Ménage parle dans le chapitre 150. de ses Observations : en voicy d'autres qui commencent par *in*, & sur lesquels l'Auteur des Doutes n'a point consulté Messieurs de l'Académie. *Indolence* est un mot consacré en quelque façon, pour signifier l'humeur des Epicuriens, & M. d'Ablancourt s'en est servi dans le Dialogue de Lucien intitulé *Nigrinus, ou les mœurs des Philosophes. Il n'approuvoit pas ce que quelques-uns prennent pour un grand exercice de vertu, de*

ſe foüéter, ou déchiqueter la peau, pour s'accouſtumer à la douleur; & diſoit que c'eſtoit dans l'ame qu'il falloit planter l'indolence. Ce mot s'applique à d'autres qu'aux Epicuriens; & nous l'employons élegamment pour marquer le caractere de certaines gens qui n'ont nulle ſenſibilité, qui ne prennent aucun intereſt à tout ce qui ſe paſſe dans le monde, que rien ne réjoüit, & que rien n'afflige. On uſe meſme quelquefois d'*indolent*; & un de nos meilleurs Poëtes l'a mis dans un lieu où ce mot fait une image tres-agréable & tres-naturelle :

> *Quatre bœufs attelez d'un pas tranquille & lent,*
> *Promenoient dans Paris le Monarque indolent.*

Inclemence n'eſt pas ſi établi qu'*indolence*. M. de Balzac l'a employé dans le propre; *l'inclemence de l'air, l'inclemence du temps*. On commence à s'en ſervir dans le figuré, & M. Racine fait dire à Ulyſſe :

Tandis que pour fléchir l'inclemence des Dieux,
Il faut du sang peut-estre, & du plus précieux.

Il auroit pû mettre *la colere des Dieux*, mais il a crû sans doute que *l'inclemence des Dieux* estoit plus beau & plus poëtique. Je croy que M. Racine a raison, & je croy mesme qu'avec le temps *inclemence* pourra passer de la poësie à la prose.

Indelebile est un mot fait contre l'analogie de la Langue, qui oste régulierement l'*i* aprés le *b* en ces sortes de verbaux, *invisible*, *insensible*, *inflexible*, *irreprehensible*, &c. Cependant, *indelebile* se dit en matiere de Sacremens, *le caractere du Baptesme est un caractere indelebile.* Hors de-là *indelebile* ne vaut rien; & qui diroit, ou dans le propre, ou dans le figuré, *des traits indelebiles*, pour des traits qui ne se peuvent effacer, parleroit tres-mal. Ce seroit encore pis, si on disoit *des traits indeleble*s,

ou *ineffaçables*, comme diſent quelques-uns.

Immancable eſt un des mots que nous avons veû naiſtre, & qui ſont nez ſous une conſtellation heureuſe. Tout le monde le dit, *cela eſt immancable, c'eſt une affaire immancable* : on dit meſme *immancablement ; je m'y trouveray à telle heure immancablement*. Je ſçay bien que ce mot paroiſt barbare à un de nos Maiſtres ; mais je ſçay bien auſſi que quand il plaiſt à l'uſage, les termes les plus barbares deviennent françois : & quand il plaira à cét uſage ſi bizarre & ſi imperieux, *incharitable, infaiſable, inſurprenable, irramenable*, ne ſeront plus de méchants mots.

VISION.

CE mot eſt élegant dans le figuré. Il ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part, quand on n'y ajouſte point d'épithete qui le rectifie. Par exemple, pour condamner

le deſſein de quelqu'un, nous diſons; *quelle viſion !* Nous diſons d'un homme qui ſe met des chimeres dans l'eſprit, & qui forme des projets extravagans, *il a des viſions.* Un Ecrivain fort poli a uſé de ce mot bien à propos : *Gardez-vous bien de croire vos lettres auſſi bonnes que les lettres provinciales ; ce ſeroit une étrange viſion que cela. Viſion* s'applique aux ouvrages d'eſprit ; & M. de Balzac dit à M. Chapelain : *Eſt-il poſſible qu'avec une goutte de ſens commun on puiſſe préferer les poëtes eſpagnols aux italiens, & prendre les viſions d'un certain Lope de Vega pour de raiſonnables compoſitions?*

Quand on donne une épithete à *viſions*, il ſe prend en bien, ou en mal, ſelon la nature de l'épithete qu'on luy donne. Nous diſons d'une perſonne qui imagine de plaiſantes choſes dans la converſation, *elle a des viſions agréables ;* mais ſi elle n'imaginoit que des ſotiſes, nous dirions bien, *elle a de ſotes viſions.*

A propos de *visions*, il ne sera pas inutile de remarquer en passant que *folies* a quelquefois un bon sens parmi nous, aussi-bien que *visions*. Exemple: *Quand on a du feu dans l'imagination, & de l'agrément dans l'esprit, on dit cent folies, qui animent, & qui égayent les conversations les plus sérieuses. M. de Voiture disoit toûjours quelques folies ingénieuses dans les compagnies où il se plaisoit.* Il faut estre bien raisonnable & bien sage pour estre fou de la sorte. C'est un desordre & un crime en nostre Langue que de *faire des folies*: mais ce n'en est pas un que de *dire des folies*, j'entens de ces folies, qui bien-loin de blesser la bienséance & la raison, partent d'un esprit poli & délicat, d'une intelligence vive & lumineuse; car je sçay bien que *dire des folies* a quelquefois un mauvais sens.

AME, ESPRIT.

IL faut prendre garde à ne pas mettre un pronom aprés ces mots,

quand ils sont pris personnellement. Par exemple, ce seroit mal dit, en parlant à une Dévote, ou à un Bel Esprit, *les Ames dévotes n'ont pas tant d'ardeur pour les richesses que la vostre en a ; les Beaux Esprits ne sont pas si sombres, ni si tristes que le vostre*. Il faut dire, *les Ames dévotes n'ont pas tant d'ardeur pour les richesses que vous en avez ; les Beaux Esprits ne sont pas si sombres, ni si tristes que vous estes* : & je doute que M. de Voiture parle juste, quand il dit à M. de Schomberg : *En verité ç'a esté une bonne fortune pour nous autres qui faisons des Beaux Esprits, que le vostre ait esté employé jusqu'à cette heure à commander des armées, & à conduire des provinces.* Je dis le mesme de *teste*, de *plume*, d'*épée*, quand ils tiennent lieu de la personne. *C'est une bonne teste ; c'est une bonne plume ; c'est une bonne épée. Il n'y a pas dans le Parlement une meilleure teste que Monsieur * * * ; il n'y a pas dans l'Académie une meil-*

leure plume que Monſieur * * *; il n'y a pas au monde une meilleure épée que Monſieur* * * *, & non pas *que celle de Monſieur* * * *, qui feroit un autre ſens. Car *il n'y a pas au monde une meilleure épée que celle de Monſieur* * * *, ſignifie proprement que l'épée qu'il porte, & dont il ſe ſert, eſt d'une trempe excellente.

REGLÉ, RÉGULIER, DÉREGLÉ, IRRÉGULIER.

R*Eglé* & *régulier* n'ont pas tout-à-fait les meſmes uſages. L'un & l'autre ſe dit des perſonnes & des choſes, mais avec des ſignifications aſſez differentes.

On dit, *un homme reglé dans ſes études & dans ſa conduite*, pour dire un homme qui n'agit point par caprice, & qui ne ſuit point ſa paſſion. On dit dans le meſme ſens, *un eſprit reglé*.

Nous diſons *des mœurs reglées*, pour *de bonnes mœurs*; *une vie reglée*, pour *une vie pure & innocen-*

coup de vertu, & tres-peu de dévotion.

On dit *régulier*, des choses qui sont faites dans les formes, ou selon les regles de l'art; *une procedure réguliere, un bastiment régulier, une fortification réguliere, un discours régulier, une construction réguliere.*

Nous disons *des traits réguliers, une beauté réguliere. Ce n'est pas,* dit-on, parlant d'une femme, *une beauté réguliere.*

Nous disons aussi *un mouvement régulier*, pour *un mouvement égal & uniforme; la Lune n'a pas un mouvement régulier.*

Tous ces exemples font voir que *reglé* & *régulier* ne se disent pas indifferemment, & qu'il y a une grande distinction entre ces deux mots. On dit néanmoins dans le mesme sens, *écrire reglément, écrire régulierement toutes les semaines.*

Dereglé se dit par opposition à *reglé*, quand il s'agit de la morale; *un homme dereglé, un esprit dereglé,*

des mœurs dereglées, une vie dereglée.

Hors de-là il ne ſe dit point; du moins je ne vois pas d'occaſions où il ſe diſe: car on ne dit point, *diſpute dereglée, repas dereglé,* &c. dans un ſens oppoſé à *diſpute reglée, repas reglé,* &c.

Pour *irrégulier*, il ne ſe dit gueres des perſonnes qu'en matiere Eccleſiaſtique; *un Preſtre irrégulier* ne ſignifie pas *qui vit dans le deſordre*, mais *qui a encouru irrégularité.* On dit cependant, *c'eſt un homme fort irrégulier,* pour dire, dont la conduite n'eſt point égale ni reglée. *Fort* devant *irrégulier* donne à ce mot une autre ſignification. Mais ce qui ne ſe dit point des perſonnes, ſe dit bien des choſes. *Une procedure irréguliere, un baſtiment irrégulier, une fortification irréguliere, un diſcours irrégulier, une conſtruction irréguliere,* &c.

DESENTESTER.

CE mot eſt aſſez nouveau, mais il plaiſt à beaucoup de gens;

& je ne doute pas qu'il ne s'établiſſe un jour, pour le moins autant qu'*enteſter*. Comme on dit, *s'enteſter de quelqu'un*, *s'enteſter de quelque choſe*, *eſtre enteſté d'une perſonne*, *eſtre enteſté de ſa nobleſſe*, *de ſa grandeur*, &c. on dit *ſe deſenteſter de quelqu'un*, *ſe deſenteſter de quelque choſe*; *eſtre deſenteſté d'une perſonne*, *eſtre deſenteſté de ſa nobleſſe*, *de ſa grandeur*, &c. Quoy-que ces mots expriment bien, ils ne ſont pas des plus nobles; & ceux qui ont le plus de gouſt pour noſtre Langue, ne croyent pas qu'il faille les employer dans le ſtile ſublime. Ce ſont des mots propres pour la converſation, & pour le ſtile mediocre.

Au reſte *deſenteſter* eſt plus heureux que *deſaveugler*, *deſappliquer*, *deſoccuper*, qui n'ont pas le bonheur de plaire à nos Maiſtres, & qui ne réüſſiſſent point dans le monde, quoy-qu'ils ayent des peres & des patrons conſidérables. Nous avons pluſieurs

plusieurs verbes de cette espece, *desabuser*, *desavoüer*, *desalterer*, *desarmer*, *détromper*, &c. mais il n'est pas permis d'en faire à sa fantaisie, à moins qu'on ne les fasse en riant, comme Malherbe qui se vantoit d'avoir *dégasconné* la Cour.

FEU pour DÉFUNT.

ON demande si *feu* se dit d'une femme comme d'un homme, & s'il faut dire, *la feu Reine Mere*, ou *la feuë Reine Mere*. Les esprits sont partagez là-dessus. La plus saine opinion, à mon avis, est celle qui fait *feu* indéclinable. M. Ménage la combat de toute sa force, parce qu'au-lieu de faire venir *feu* de *fuit*, il le fait venir par la vertu de son esprit étymologique de *felix*, en cette maniere : *Felix*, *felicis*, *felice*, *felce*, *feu*. Néanmoins, en voulant détruire *la feu Reine*, il l'établit, sans y penser. Car il avoüë que les Italiens disent, *la fu Madama*, comme *il fù Gran Duca*, & que plusieurs

disent *la feu Reine.* Il cite entre autres M. de Gombaud, qui a dit, *Elegie sur la mort de feu Madame d'Orleans*; & il auroit pû citer M. Chapelain, qui estoit pour *la feu Reine*, contre *la feuë Reine.* M. Patru, M. de Segrais, & d'autres Ecrivains celebres, sont dans le mesme sentiment.

DONNER LA MAIN.

QUELQUES-UNS de nos Poëtes dramatiques usent de cette phrase, pour signifier le mariage.

O cœur vrayment Romain,
Et digne du Heros qui vous donna la main!

Ma main de se donner n'est pas encor pressée.

Ils prennent quelquefois *la main* pour le mariage mesme. Car aprés avoir dit:

Helas, suis-je en estat de vous donner la main!

ils disent:

Et moy sans cette main, Seigneur, suis-je maistresse,
De ce que m'a daigné confier la Princesse?

Quelque merite & quelque réputation qu'ayent ces poëtes, je ne puis m'empescher de dire que *donner la main* en ce sens-là, n'est pas une phrase bien françoise. *Donner la main à une dame*, c'est luy aider à marcher, ou à monter en carosse. Ainsi toutes les antitheses qui roulent sur le cœur & sur la main me paroissent fausses. Mais comme ces poëtes se sont persuadé que *la main* signifioit le mariage, ils ne se contentent pas de dire *donner la main*, ils disent *prester la main*, en voulant parler d'un mariage apparent:

Prestez-moy vostre main, je vous donne l'empire.

On dit à un homme, dont le secours nous est necessaire pour nous venger par la plume, ou par l'épée, *prestez-moy vostre main, prestez-moy vostre bras*: mais sans cela, je ne sçay ce

que signifie en nostre Langue *prestez-moy vostre main* ; & j'aimerois autant dire, *prestez-moy vostre pié*.

COMMENT IL FAUT PRONONCER *re* au commencement des mots.

LA prononciation de *re* au commencement des mots, est l'écueïl non-seulement des Etrangers, mais aussi de la pluspart des provinciaux, & particulierement des Gascons, des Languedochiens, des Lionnois, & des Provençaux, qui s'y méprennent presque toûjours. On a examiné ces mots en leur faveur; & voicy ce qu'on a découvert, aprés y avoir fait réflexion.

I. Quand les mots qui commencent par la préposition *re*, signifient une action qui se fait une seconde fois, on prononce toûjours l'*e* muet, c'est à dire, qu'il est presque insensible dans la prononciation. Cela paroist dans les mots suivans, *rebastir, rebatre, recoudre, recouvrir, redemander, refaire, relire, remonter, re-*

passer, retoucher, revoir, renoüer, &c. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le mesme mot, sous des significations differentes, conserve la mesme prononciation : ainsi on dit toûjours, *reprendre*, soit que ce mot signifie *prendre une seconde fois*, soit qu'il signifie l'*arguere* des Latins. On dit toûjours, *remettre*, soit qu'il signifie *mettre une seconde fois*, soit qu'il signifie *pardonner, remettre un peché*.

Ce principe est universel ; car quoy-qu'on prononce par un *é* fermé, & masculin, *rétablir, réchauffer*, cela ne détruit pas la regle, puis que l'*é* qui se prononce dans ces verbes composez, est l'*é* des verbes simples, *établir, échauffer*, & non pas l'*e* de la préposition, qui est absorbé par l'*é* de son verbe, pour éviter le concours des deux voyelles ; & cela paroist manifestement dans la difference qui se rencontre entre ces deux verbes, *rechauffer, réchauffer*, dont l'un est composé de

re, & de *chauffer*, & l'autre de *re* & d'*échauffer*. On dit *rechauffer* par un *e* muet, pour dire *chauffer une seconde fois, se rechauffer, rechauffer le four*. On dit *réchauffer* par un *é* fermé, comme si l'on disoit *reéchauffer, réchauffer le courage des soldats; réchauffer dans le lit; je me suis levé au bruit que j'ay entendu, & je n'ay pû réchauffer de toute la nuit.*

Il faut ajouster à *rétablir*, & à *réchauffer, réveiller, récrier, récrire, réchapper*. A cause que l'*é* de la préposition *re* est mangé par l'*é* des verbes simples, *éveiller, écrier, écrire, échapper*; ils se prononcent comme *rétablir* & *réchauffer*.

Il n'y a que cinq verbes qui semblent contraires au principe général que nous avons établi d'abord, *réiterer, régénerer, réhabiliter, réformer, récapituler*. Mais ils ne le sont pas en effet; car le principe ne s'entend que des composez, dont le simple est en usage dans la mesme signification que le composé: ce qui

n'a point lieu dans ces verbes, puis qu'on ne dit point ni *iterer*, ni *generer*, ni mesme *habiliter* qu'en termes de Palais ; & si l'on dit *former*, & *capituler*, c'est en un sens tout different de celuy de *réformer*, & de *récapituler*.

I I. Toutes les fois que la particule *re* est françoise purement, c'est à dire, que les mots où elle se rencontre ne viennent point directement du Latin, on prononce l'*e* muet. Cela paroist non-seulement dans la plusspart des mots qui marquent réiteration, comme *rebastir*, *recoudre*, *remonter*, &c. mais aussi dans une infinité d'autres, comme *rebrousser*, *rebuter*, *refuser*, *regarder*, *regimber*, *reposer*, *retirer*, &c. On dit néanmoins *rétraction de nerfs*.

I I I. Lors que *re* se trouve dans le Latin, & que le verbe françois en a esté tiré tout entier sans beaucoup d'alteration, l'*é* est fermé ; *réciter*, *réclamer*, *réserver*, *réformer*, *réprimer*, *répeter*, *résonner*, *rétracter*, *résis-*

ter, &c. & c'eſt pour cette raiſon qu'on dit, *réparer une bréch e, réparer le temps perdu*, de *reparare*, quoy-qu'on diſe, *un gueux reparé*, de *parer, reparer*. La meſme prononciation ſe garde dans les mots dérivez à la Françoiſe, *récit, réclame, réſerve*, &c. Il faut exeepter, *reprendre*, & *remettre*, de *reprehendere* & *remittere*; & ils ſont exceptez ſans doute, à cauſe du rapport qu'ils ont avec ces verbes tout françois, *reprendre, remettre*, compoſez de *re* & des ſimples *prendre, mettre*. Car comme j'ay dit au commencement de la Remarque, les meſmes mots ont pour l'ordinaire la meſme prononciation ſous des ſignifications differentes.

Quoy-qu'on prononce *reprendre*, & *remettre* par un *e* muet, en quelque ſens que ce ſoit on prononce toûjours *réprehenſion*, & *rémiſſion*, ſelon la regle générale.

Il faut excepter encore, *rebelle, replet, refuge*, qui ont un *e* muet

quoy-que *rébellion*, *réplation*, *réfugier*, ayent un *e* fermé.

J'ay dit que l'*é* eſt fermé dans les verbes qui viennent du Latin ſans beaucoup d'alteration; car ſi l'alteration eſt notable, l'*e* eſt muet: cela paroiſt dans *reluire*, *reconnoiſtre*, *renaiſtre*, *retenir*, &c. On dit néanmoins, *rétention*.

IV. Tous les mots compoſez d'un mot ſimple qui eſt en uſage dans noſtre Langue, ſoit qu'il ait la meſme ſignification, ſoit qu'il en ait une autre, comme *retourner*, *rebord*, *rebut*, *regain*, *refrain*, *recruë*, *remiſe*, *renouveau*, *repartir*, *repartie*, *retraite*, &c. à quoy il faut ajouſter les mots qui ne paroiſſent point compoſez, mais qui le ſont dans leur premiere origine, quoy-que le ſimple ne ſoit point en uſage, comme *remede*, *repentir*, *repos*, &c. On prononce à la verité *République*, mais ce mot n'eſt pas compoſé de la prépoſition *re*, dont il s'agit en cette Remarque, mais du mot Latin *res*.

V. Les mots ſimples ont ordinairement un *é* fermé, *récent*, *réel*, *réalité*, *répit*, &c. Il faut excepter, *Religion*, *Religieux*, *Regiſtre*.

PROVERBES, QUOLIBETS.

LES proverbes eſtoient autrefois en uſage parmi nous, & faiſoient meſme une pattie des richeſſes de noſtre Langue. Henri Eſtienne dans ſon livre de la Précellence du langage françois, fait pour cela une longue liſte de nos vieux proverbes, & il prétend que rien ne contribuë davantage à l'ornement du diſcours. Par exemple, *de jeune angelot, vieux diable; à bon vin ne faut point d'enſeigne; le fol ſe coupe de ſon couſteau*, &c. C'eſt auſſi pour cette raiſon qu'à la fin du Dictionaire de Nicod, on a mis tous les proverbes françois, comme pour ajouſter de nouvelles richeſſes à ce Treſor de la Langue.

Cela eſtoit bon pour le temps paſſé. On ſeroit ridicule d'uſer au-

jourd'huy de ces ſortes de proverbes dans un diſcours ſerieux, & dans des compoſitions relevées. On ne peut gueres les employer qu'en riant, & dans la converſation ; encore le faut-il faire ſobrement, de-peur qu'on ne nous accuſe de parler proverbe. M. de Vaugelas ne les aimoit point ; & l'Auteur de la Guerre des Auteurs l'a fait parler dans ſon génie, en luy faiſant dire à un Bel Eſprit fanfaron & grand-diſeur de méchantes choſes : *N'eſt-ce pas aſſez de vos équivoques? Voulez-vous encore nous aſſaſſiner de vos proverbes?* Ce Bel Eſprit avoit dit auparavant, *ſi vous eſtes glorieux comme un barbier, je vous apprens que je ſuis fantaſque comme la mule du Pape, & vaillant comme mon épée.* M. d'Ablancourt, qui eſtoit ſi intelligent en noſtre Langue, avoit le meſme gouſt que M. de Vaugelas ; & il dit dans l'Epiſtre dédicatoire de ſon Lucien, que pour rendre ſa traduction plus agréable, il n'a pas traduit tous

les proverbes dont cét Auteur Grec s'est servi. Et en effet, rien n'a moins de grace dans un ouvrage raisonnable que des locutions proverbiales entassées les unes sur les autres ; rien n'est moins propre à divertir les personnes délicates : & si la Comédie des Proverbes du Comte de Cramail estoit joüée à l'Hostel de Bourgogne, je doute qu'elle fist autant rire que l'Iphigénie de M. Racine a fait pleurer. Ainsi toutes ces richesses, que Henri Estienne fait valoir, & qui augmentent le Dictionaire de Nicod, sont presque comptées pour rien aujourd'huy. Elles ressemblent à ces vieilles armes & à ces habits antiques qui sont dans les gardes-meubles des grandes maisons, & qui ne servent jamais, ou qui ne servent, tout au plus, qu'à des mascarades & à des ballets. Car enfin un proverbe peut trouver sa place dans une piece comique, & dans un ouvrage burlesque.

Ce n'eſt pas que certains proverbes ne puiſſent entrer quelquefois dans des lettres ingénieuſes, & dans des diſcours délicats; mais il faut un grand art pour les mettre bien en œuvre, & c'eſt en quoy M. de Voiture a excellé. Jamais perſonne n'a mieux ſceû que luy oſter aux proverbes ce qu'ils ont de bas & de proverbial. Il ſe ſert des plus communs d'une façon extraordinaire, par le tour qu'il leur donne, & par l'application qu'il en fait; & c'eſt entre ſes mains, pour me ſervir des termes de M. Coſtar, que cette boûë & cette ordure ſe change en or & en diamans. Cela paroiſt non-ſeulement dans la lettre de la Carpe; mais auſſi dans d'autres lettres, qui ne ſont ni allegoriques, ni burleſques. Il n'appartient qu'à M. de Voiture de commencer une lettre ſur la priſe de Dunkerque, par dire au grand Prince qu'il veut loûër d'une ſi grande action: *Monſeigneur, je croy*

que vous prendriez la lune avec les dents, si vous l'aviez entrepris.

Il n'y a pas jusqu'aux proverbes latins qu'il ne sçache faire valoir en françois, témoin sa lettre à M. le
» Mareschal de Schomberg. Est-ce que
» vous aviez peur que ce que vous
» m'écririez sentist l'huile, que vous
» m'avez envoyé la vostre sans me fai-
» re l'honneur de m'écrire ? Vostre
» lettre pourtant, qui m'est venuë de-
» puis, a fait, je vous asseûre, la meil-
» leure partie de vostre present : sans
» elle, *operam & oleum perdideras* ; &
» vous m'eussiez pû envoyer tous les
» oliviers de Languedoc, que vous
» n'eussiez pas fait vostre paix avec
« moy.

Un des artifices de M. de Voiture pour assaisonner les proverbes les plus fades, & pour leur donner je ne sçay quoy de piquant, c'est de les renverser quelquefois, ou de les détourner de leur signification ordinaire. Par exemple, dans la lettre de la Carpe, il releve admira-

blement ce proverbe, *jeune chair* & *vieux poiſſon*, en diſant: Vous faites « bien mentir le proverbe, qui dit, « *jeune chair, & vieux poiſſon*; car « n'eſtant qu'un jeune brochet, com- « me vous eſtes, vous avez une fer- « meté que les vieux eſturgeons n'ont « pas. Et dans la lettre à l'Abbeſſe, « pour la remercier du chat qu'elle luy avoit envoyé: Je l'aimeray tant « pour l'amour de vous, dit-il, que « je feray changer le proverbe, & « que l'on dira doreſnavant, *qui m'ai-* « *me, aime mon chat*. «

Il eſt dangereux de vouloir copier ces originaux, à moins que l'on n'ait l'eſprit de M. de Voiture; car il n'y a rien de plus aiſé que de tomber dans une baſſeſſe indigne de noſtre Langue, en voulant dire des proverbes, & ne ſçachant pas le ſecret de les relever. Les Eſpagnols & les Italiens n'y entendent pas tant de fineſſe que nous. Les premiers ont leurs *Refranes*, dont ils ſe ſervent communément; & les autres

ont une infinité de ſentences ou de façons de parler proverbiales, dont ils embelliſſent leurs diſcours. Par exemple, *dal detto al' fatto è un gran tratto; chi ſi loda s'inbroda; i riſpetti, li diſpetti, li ſoſpetti, guaſtano il mondo*, &c.

Mais ce qui eſt aſſez bizarre, c'eſt que ne nous ſervant pas volontiers de nos proverbes, nous empruntons quelquefois ceux des Etrangers, pour orner noſtre diſcours; & ce qui eſt encore plus plaiſant, un proverbe françois que nous aurions honte de citer, & dont tout le monde ſe moqueroit, ne déplaira pas, ſi nous le citons en Italien, ou en Eſpagnol; comme ſi un langage étranger oſtoit à un vieux proverbe ce qu'il a d'antique, de meſme à peu prés qu'un habit neuf & une nouvelle perruque ſemblent rajeunir un vieillard.

Pour les quolibets, depuis que noſtre Langue eſt devenuë raiſonnable, elle les hait encore plus que les proverbes. Car enfin les prover-

bes sont des sentences où le vray se trouve, & qui ont quelque chose de simple & de naturel; mais les quolibets ne sont, à proprement parler, que de miserables pointes, qui ne portent d'ordinaire sur rien, & où il y a du faux presque toûjours. Ce sont des allusions grossieres, froides, insipides, qui déplaisent, & qui fatiguent d'autant plus que celuy qui les fait, a dessein de plaire & de réjoüir. Je ne parle pas seulement des vieux quolibets qui sont dans la bouche du petit peuple, & qui se communiquent de pere en fils. *Où est Monsieur? il est sur ses pieds. Où avez-vous disné? sous le nez. Bruslez vostre chemise, & vous n'aurez plus mal dedans*, en parlant à une personne qui a mal aux dents. *La fortune luy a tourné le dos*, en parlant d'une personne contrefaite, &c. Je parle des quolibets qui se font tout de nouveau, en écrivant, ou en parlant; & dont, ceux qui écrivent, ou qui

parlent, se sçavent quelquefois bon gré.

Un Ecrivain qui aura l'esprit tourné au quolibet, pensera estre fort agréable, en disant, pour se moquer d'une exclamation que son adversaire aura faite, *son grand O n'est qu'un o en chiffre.* Il pensera dire un bon mot, en l'avertissant *de ne pas suivre le grand nombre, de-peur d'estre un docteur à la douzaine.* Un homme à quolibet ne manquera pas de joüer sur un nom dans des écrits injurieux. Il intitulera un libelle, *la Sausse au Verjus*; & dira en suite, *les raisins qui ne peuvent jamais meûrir, sont bons à faire du verjus. La France approuve ces desseins par son Ministre à la Cour de Brandebourg, & la sausse court risque de n'estre pas des meilleures; puis qu'on y met trop de verjus.*

Il faut avoir le goust bien méchant, pour trouver bon un mot de cuisine. Rien ne fait plus mal au cœur que ces allusions fades, qui

n'ont ni ſel, ni grace; & je ne ſçay ſi je n'aimerois point autant la plaiſanterie de ce Prédicateur ſi fameux, qui preſchant devant un grand Prince, & ayant pris pour ſon texte, *omnis caro fœnum,* commença par dire : *Monſeigneur, foin de vous, foin de moy, foin de tous les hommes, omnis caro fœnum.* Mais à parler ſerieuſement, la turlupinade du Miniſtre de Vienne, & celle du Prédicateur de Paris, ſe valent bien l'une l'autre. Le Miniſtre offenſe la majeſté de l'Empire par un mot groſſier & ridicule, en voulant la ſouſtenir; le Prédicateur deshonore la ſainteté de la parole divine par une expreſſion baſſe & bouffonne. L'un & l'autre bleſſe la dignité de noſtre Langue, qui ne peut ſouffrir qu'on plaiſante mal à propos & groſſierement.

Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des occaſions où un quolibet ne puiſſe trouver ſa place; mais ces occaſions ſont rares, & il faut que le quoli-

bet ſoit ſpirituel & délicat, s'il peut y avoir de l'eſprit & de la délicateſſe en quolibets. M. de Voiture ne réüſſit pas moins en quolibets qu'en proverbes. Eſtant en Afrique, il mande à Mademoiſelle Paulet : *L'air de ce païs m'a déja donné je ne ſçay quoy de felon, qui fait que je vous crains moins ; & quand je traiteray deſormais avec vous, faites eſtat que c'eſt de Turc à More.* Il dit à M. de Cериſantes Réſident pour le Roy prés la Reine de Suéde : *J'admire que les Muſes vous ayent pû ſuivre juſques-là. Vous pouvez vous vanter que vous les avez menées plus loin que ne fit Ovide, & que jamais perſonne ne leur a fait voir plus de païs que vous.* Toute la lettre de la Carpe eſt pleine d'alluſions ſemblables, & c'eſt là que *la ſauſſe* n'a rien qui dégouſte. *Quoy-que vous ayiez eſté excellent juſques icy à toutes les ſauſſes où l'on vous a mis, il faut avoüer que la ſauſſe d'Allemagne vous donne un grand gouſt, &*

que les lauriers qui y entrent, vous relevent merveilleuſement. Les gens de l'Empereur qui vous penſoient frire, & vous manger avec un grain de ſel, en ſont venus à bout comme j'ay le dos, &c.

Tout cela eſt fin, tout cela eſt heureux, & préparé par l'allegorie du Brochet, ſans laquelle M. de Voiture n'auroit eû garde de pouſſer les choſes ſi loin.

Nous avons l'exemple d'un autre quolibet délicat dans une petite piece de M. Patris. C'eſt ce M. Patris Auteur de la plainte des conſones qui n'ont pas l'honneur d'entrer au nom de Neufgermain, laquelle ſe trouve parmi les Poëſies de M. de Voiture, & à laquelle il fit une réponſe ſi ingénieuſe. Pour juger du quolibet, il faut voir la piece où il eſt enchaſſé. La voicy.

Je ſongeois cette nuit que de mal conſumé,
Coſte à coſte d'un pauvre on m'avoit inhumé;

Et que n'en pouvant pas souffrir le voisinage,
En mort de qualité je luy tins ce langage:
Retire-toy, coquin; va pourrir loin d'icy,
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
Coquin, ce me dit-il, d'une arrogance extréme;
Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toy-mesme.
Icy tous sont égaux, je ne te dois plus rien:
Je suis sur mon fumier, comme toy sur le tien.

Le quolibet est au dernier vers, comme on voit. *Je suis sur mon fumier,* &c. a quelque chose de noble en cét endroit; & si Virgile a dit qu'il tiroit des perles du fumier d'Ennius, ne peut-on pas dire que M. Patris a changé le fumier mesme en quelque chose de précieux?

Comme il est difficile de rencontrer toûjours si heureusement; à par-

ler en général, le bon ſens veut que dans les ouvrages d'eſprit, on évite toutes ſortes de quolibets, depeur que, ſans y penſer, on ne tombe dans ce ſtile froid, qui déplaiſt tant à Longin & au Traducteur de Longin.

Il faut meſme s'abſtenir dans la converſation la plus enjoûée & la plus libre de tout ce qui a l'air de turlupinade & de quolibet; & s'il échape quelque plaiſanterie de cette nature, il ne faut pas manquer de faire entendre, ou de laiſſer entrevoir que c'eſt une méchante plaiſanterie, qu'on dit exprés; il eſt bon de s'en moquer le premier; car ſi, au ſentiment de M. Paſcal, un diſeur de bons mots eſt un mauvais caractere, que ſera-ce d'un diſeur de méchans mots? Tout cela n'empeſche pas néanmoins qu'on ne puiſſe quelquefois uſer d'un jeu de paroles pour s'expliquer finement: & c'eſt ainſi que quand on parla du mariage de Catherine ſœur de Hen-

ri IV. avec le Duc de Bar, la Princesse, qui aimoit ailleurs, si on en croit la chronique scandaleuse, dît de bonne foy qu'elle ne trouvoit pas son comte dans cette alliance, faisant allusion à la qualité de celuy qu'elle aimoit. Quoy-que la Cour soit plus polie qu'elle n'estoit alors, un quolibet comme celuy-là ne blesseroit pas peut-estre les oreilles de nos courtisans; mais pour le dire encore une fois, le plus seûr est de ne point donner dans ce qui s'appelle quolibet. Toutes ces sortes d'allusions marquent un petit esprit, & ont je ne sçay quoy de rampant, qui s'accorde mal avec la noblesse de nostre Langue.

EN QUOY IL NE FAUT point suivre les Remarques de M. de Vaugelas.

BIEN que les Remarques de M. de Vaugelas soient sans doute les plus seûres regles de nostre Langue,

Langue, on pourroit quelquefois s'égarer en les ſuivant, ſi on ne ſçavoit les changemens qui ſe ſont faits depuis qu'elles ſont écrites. Car comme les choſes vivantes ne demeurent jamais dans le meſme eſtat, quelque parfaites qu'elles ſoient; il ne ſe peut faire que la Langue Françoiſe ne ſouffre quelques petites alterations de temps en temps, nonobſtant la perfection où elle eſt parvenuë aprés pluſieurs ſiecles de barbarie. C'eſt meſme l'idée que nous avons de la perfection qui rend noſtre Langue changeante, non pas dans l'eſſentiel, mais dans des choſes aſſez legeres, & de petite conſequence: car enfin nous n'y changeons rien que pour la perfectionner davantage. Voicy les changemens que j'ay remarquez à l'égard des locutions dont M. de Vaugelas a parlé, ou plûtoſt que j'ay appris des maiſtres de la Langue, & des perſonnes qui parlent le mieux.

Pour que.

M. de Vaugelas condamne *pour que* en trois ou quatre ſens qu'on peut voir dans ſes Remarques ; mais en le condamnant, il dit que cette façon de parler eſtant courte & commode, il y a grande apparence qu'elle s'établira tout-à-fait.

Les choſes ne ſont pas arrivées comme M. de Vaugelas l'a crû. *Pour que* ne s'eſt point établi entierement. A la verité pluſieurs femmes & quelques hommes du monde diſent dans la converſation, *il en uſe trop bien, pour qu'on ſe plaigne de luy ; ſa réputation eſt trop bonne, pour qu'on croye les diſcours de ſes ennemis ; ils ſont trop de gens, pour qu'un ſeul homme les attaque*, &c. mais aucun de nos bons Auteurs n'écrit de la ſorte, & les plus grands maiſtres de la Langue ſont dans le ſentiment où eſtoit M. de Vaugelas, que ſi l'on avoit à dire *pour que*, il faudroit que ce ne fuſt qu'en cette

façon; qu'il est bon cependant de s'en abstenir, jusques à ce que l'usage l'ait établi tout-à-fait.

Rencontre.

M. de Vaugelas dit qu'en matiere de querelle, plusieurs font *rencontre* masculin; *ce n'est pas un duel, ce n'est qu'un rencontre*; mais que le meilleur est de le faire feminin. Tous les gens qui parlent bien, disent maintenant *une rencontre; ce n'est pas un duel, ce n'est qu'une rencontre.* Le feminin a prévalu.

Quasi.

Ce terme, qui estoit vieux du temps de M. de Vaugelas, l'est encore davantage presentement; plusieurs mesme le croyent mort, & ne voudroient pas s'en servir dans l'endroit où M. de Vaugelas croit qu'il se peut dire. *Il n'arrive presque jamais* leur semble plus élegant que *quasi jamais:* néanmoins je ne voudrois pas le proscrire tout-à-fait; & quand

ce ne ſeroit qu'afin d'éviter la rencontre des deux *que*, *il n'arrive preſque jamais que*, &c. je ſerois du ſentiment de M. de Vaugelas, qu'il y a des endroits où *quaſi* peut trouver ſa place.

Je vais, je va.

On ne dit plus *je va*, comme on le diſoit à la Cour, lors que M. de Vaugelas écrivoit ſes Remarques ſur la Langue. On dit, *je vais*, ou *je vas*. Il y a de grands ſuffrages pour l'un & pour l'autre.

La pour *le*.

M. de Vaugelas a décidé qu'un homme ayant dit, *quand je ſuis malade, j'aime à voir compagnie*, une femme doit répondre, *& moy quand je le ſuis, je ſuis bien-aiſe de ne voir perſonne*. Il veut meſme que ce ſoit une faute de dire *quand je la ſuis*. M. Patru n'eſt pas tout-à-fait de ce ſentiment, & il en a de bonnes raiſons, qu'il nous expliquera luy-meſme dans les Remarques qu'il pré-

pare ; mais en attendant, je croy qu'on s'en peut tenir à la déciſion de M. de Vaugelas.

Reproche.

On ne dit plus *de ſanglantes reproches*, on dit *de ſanglans reproches*; & ce mot eſt toûjours maſculin, tant au pluriel qu'au ſingulier.

Voire meſme.

M. de Vaugelas dit qu'il ne voudroit pas ſe ſervir de cette façon de parler; mais qu'il ne la condamne point aux autres : elle a fort vieilli depuis, & ceux qui écrivent purement, n'en uſent jamais.

Securité.

Je prévois, dit M. de Vaugelas, *que ce mot ſera un jour fort en uſage, à cauſe qu'il exprime bien cette confiance aſſeûrée que nous ne ſçaurions exprimer en un mot que par celuy-là. Je l'ay déja oüi dire, meſme à des femmes de la Cour.* Nos Maiſtres ap-

prouvent *securité*, & plusieurs bons Ecrivains de nostre temps l'ont employé dans leurs livres. M. de la Chambre dit: *Il y a trois sortes d'animaux qui marchent avec grande securité, le Lion entre les bestes de charge, le Coq entre les Poules, & le Bouc qui va devant les Chévres.* Mais les femmes ne s'en servent gueres, parce qu'elles ne sçavent pas bien ce qu'il signifie: de-sorte qu'il n'est pas encore fort en usage; il y sera bientost apparemment, & nous verrons à cét égard la prédiction de M. de Vaugelas entierement accomplie.

Parce que & *Pource que.*

Tous deux estoient en usage, lors que M. de Vaugelas écrivoit; mais *parce que* l'a emporté sur *pource que.*

Si est-ce que.

C'estoit une façon de parler fort bonne & fort élegante au temps de M. de Vaugelas, mais elle ne l'est

gueres maintenant; & ceux qui écrivent avec le plus de politeſſe, font ſcrupule de s'en ſervir.

Noms propres.

Selon M. de Vaugelas, on dit *Brutus*, & non pas *Brute*. Nos Poëtes modernes diſent *Brute*, & ce beau vers de M. Corneille,

Il eſt des aſſaſſins, mais il n'eſt plus de Brutes,

ſemble avoir autoriſé ce mot, qui eſt d'ailleurs fort choquant.

On ne dit plus que *Livie*, *Octavie*; on dit meſme *Poppée*, au lieu de *Poppea.*

Le onziéme.

M. de Vaugelas condamne *le onziéme*, & prétend qu'il faut dire & écrire *l'onziéme*. Je croy qu'il a raiſon; mais comme depuis ſes Remarques pluſieurs diſent & écrivent *le onziéme*, je ne voudrois pas le condamner. Ceux qui ſont pour *le onziéme*, défendent leur opinion par

l'usage, qui fait dire *du onze, j'ay receû des lettres du onze*, & non pas *de l'onze*.

Liberal arbitre.

M. de Vaugelas parle de *liberal arbitre* comme d'une ancienne phrase, qui n'est défenduë que par un fort long usage. Il préfere *franc arbitre* à *libre arbitre*; car voicy comme il parle de *libre arbitre: On le dit, & on l'écrit encore aujourd'huy; mais le plus seûr, & le meilleur est de dire, & d'écrire* franc arbitre. Des gens qui parlent, & qui écrivent tres-bien, aiment mieux *libre arbitre* que *franc arbitre*. Les disputes de la Grace, où l'on a cité souvent Saint Augustin & Saint Bernard *de Gratia & libero arbitrio*, ont fait valoir en nostre temps *libre arbitre*. Et c'est ainsi que M. Godeau a parlé au sujet de Cassien: *Dans le dessein qu'il avoit d'accorder la grace avec le libre arbitre, il blessa l'honneur de celle-là, & flatta l'or-*

gueil de celuy-cy. Pour *liberal arbitre*, il n'eſt plus en uſage que parmi le peuple.

Quatre pour *quatriéme*, & autres ſemblables.

On dit communément aujourd'huy *Henri Quatre*, *Henri Trois*, *Charles Six*, *Charles Sept*, *Charles Huit*, *Charles Neuf*, *Loüis Onze*, *Loüis Treize*, *Loüis Quatorze*. On ne dit pas néanmoins *Henri Deux*, ni *Henri Deuxiéme*; on dit toûjours *Henri Second*, comme l'Auteur des Obſervations a bien remarqué dans un chapitre qui contient pluſieurs remarques curieuſes touchant les mots de nombre. *Henri Quatriéme*, *Henri Troiſiéme*, &c. eſt plus ſelon la grammaire; mais *Henri Quatre*, *Henri Trois*, &c. eſt plus ſelon l'uſage.

Incendie.

Incendie eſt maintenant auſſi uſité qu'*embraſement*. *Incendie* ſe met

d'ordinaire ſans régime ; *il y a eû cette nuit un incendie vers le Louvre ; on n'a jamais veû un plus grand incendie.* *Embraſement* a d'ordinaire un régime, *l'embraſement de Troye, l'embraſement du Palais.* La difference tirée du cas fortuit que M. de Vaugelas raporte d'un des oracles de noſtre Langue, ne ſubſiſte plus ce me ſemble ; car on dit *incendie* & *embraſement*, d'un feu qui a eſté mis à deſſein, ou par hazard ; quoy-qu'*incendiaire* ne ſe diſe que d'un brûleur de maiſons.

Pour l'heure.

Pour l'heure, au lieu de *pour lors*, ne s'employe maintenant dans aucun ſtile. Je ne ſçay meſme ſi *pour lors* eſt fort bon ; le plus ſeûr eſt de dire *alors*.

Quant à moy.

Outre *quant à moy*, que M. de Vaugelas condamne, on ne dit plus *quant à luy, quant à vous, quant*

à nous, qui ſe diſoient de ſon temps. On commence meſme à bannir du Palais, *quant aux Procureurs*, qui s'eſt toûjours dit dans les ouvertures du Parlement; & un célebre Magiſtrat, qui a beaucoup de politeſſe avec beaucoup de ſçavoir, dît l'année paſſée dans ſa harangue, *pour les Procureurs*, au lieu de *quant aux Procureurs*.

Il en eſt des hommes comme des animaux.

M. de Vaugelas prétend qu'il faut dire, *il eſt des hommes comme des animaux*, &c. Comme depuis la mort de M. de Vaugelas noſtre Langue s'eſt fort perfectionnée, particulierement en ce qui regarde la clarté & la netteté du ſtile, ceux qui ont le plus travaillé à retrancher les ambiguitez & les équivoques, en ont trouvé une viſible dans l'exemple de M. de Vaugelas. *Il eſt des hommes comme des animaux*, fait un faux ſens, ou plûtoſt un dou-

ble ſens, qui embaraſſe l'eſprit d'abord. Car il ſemble que cela veuïlle dire, *il y a des hommes au monde comme il y a des animaux:* & néanmoins ce n'eſt pas-là ce qu'on entend; le vray ſens eſt que *les hommes reſſemblent aux animaux.* Ainſi, pour oſter toute équivoque, nos Maiſtres ſont d'avis qu'on diſe, *il en eſt des hommes comme des animaux;* & c'eſt dans cette veûë ſans doute que le Traducteur de Longin a dit: *Il en eſt de meſme des diſcours que des corps, qui doivent ordinairement leur principale excellence à l'aſſemblage & à la juſte proportion de ſes membres.* Cependant quand il auroit dit, *il eſt de meſme des diſcours que des corps*, la netteté ne ſeroit pas bleſſée comme dans l'autre exemple, *il eſt des hommes comme des animaux.*

A preſent.

Cette façon de parler, que les courtiſans ne pouvoient ſouffrir au-

trefois, eſt devenuë bonne & élegante avec le temps. Nous diſons *à preſent* comme *à cette heure, maintenant, aujourd'huy, en ce temps, preſentement.*

Nonchalamment.

Ce mot ſe dit en quelques endroits avec plus de grace que *négligemment ; il eſtoit couché nonchalamment dans ſon caroſſe ; elle avoit le bras appuyé nonchalamment.*

Dépendre, Dépenſer.

On ne dit plus que *dépenſer.*

Sarge.

Ceux qui parlent bien, diſent *ſerge* ; & les gens de la Cour s'accordent en cela avec les Bourgeois & les Marchands.

A l'encontre.

Cela ne ſe dit plus, pas meſme au Palais, que par de vieux Avocats, qui aiment les vieilles phra-

ses, & qui disent encore, *il a son recours à l'encontre d'un tel.* Les autres disent, *il a son recours contre un tel.*

Fors.

Ce mot est banni aujourd'huy des vers comme de la prose ; & ceux qui excellent en poësie parmi nous, bien loin de le trouver noble, & meilleur que *hors*, le trouvent bas & méchant.

Sériosité.

M. de Vaugelas avoit bonne opinion de ce mot : *Si l'on faisoit l'horoscope des mots*, dit-il, *on pourroit, ce me semble, prédire de celuy-cy qu'un jour il s'établira, puis que nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous luy faisons signifier.*

Il ne s'est point établi, quoy-que M. de Balzac l'ait employé dans ses Lettres ; & *sérieux* substantif, qui déplaisoit à beaucoup d'oreilles délicates, lors que M. de Vaugelas faisoit ses Remarques, est au gré de

tout le monde presentement. *Il est dans un sérieux ; je n'ay jamais veû un plus grand sérieux ; son sérieux me glace.*

Il m'a dit de faire.

Quoy-que cette façon de parler soit gasconne, & qu'elle ne vaille rien dans le fonds, elle s'est introduite à Paris & à la Cour. Mille gens parlent de la sorte dans le discours familier, qui abrége tout. *Il m'a dit d'aller, il m'a dit de faire* est plus court, & va plus viste ; *il m'a dit que je fisse, il m'a dit que j'allasse* traisne davantage. Ainsi dans la conversation, je croy qu'on peut user de ce gasconisme : mais je ne voudrois pas l'employer en écrivant comme fait un Auteur célebre.

Accueïllir.

Ce verbe est presque passé : on ne s'en sert plus en bonne part ; on dit, *il a esté bien receû, on luy a fait un accueïl favorable*, & non pas *il*

a esté accueilli favorablement. On pourroit encore l'employer en mauvaise part dans le figuré, *accueilli de la tempeste, accueilli de toutes sortes de malheurs.*

Se condouloir.

Cette façon de parler n'est plus en usage. On dit *s'affliger avec quelqu'un*, ou *faire compliment à quelqu'un sur* &c. M. de Vaugelas s'est corrigé luy-mesme dans une addition qu'il a mise à la fin de sa préface. *Condoléance* n'est point si étrange maintenant qu'il paroissoit à M. de Vaugelas; on dit, *faire des complimens de condoléance.*

Bienfaiteur, Bienfaicteur, Bienfacteur.

Je n'ay rien à dire sur cela que ce que j'ay dit dans la Remarque de *Bienfacteur.*

Cupidité.

Ce mot peut passer dans un sens

theologique, & n'eſt pas mauvais pour la Chaire. Comme Saint Auguſtin dit ſouvent *cupiditas*, & qu'il l'oppoſe à *charitas*, on a mis *cupidité* fort en œuvre dans les conteſtations paſſées, & on s'y eſt accouſtumé inſenſiblement. Les Ecrivains qui l'employent ne le prennent gueres que pour la concupiſcence dont parle Saint Paul. Hors de-là je ne voudrois pas m'en ſervir, ni dire, par exemple, *la cupidité de regner, la cupidité des richeſſes.*

Cy joint aux Subſtantifs.

On dit *dans ce temps-cy*, & non pas dans *ce temps-icy*; & on doit ſe ſervir quelquefois de cette expreſſion, pour bien marquer ce qu'on veut dire. *Ce temps-cy* eſt oppoſé à *ce temps-là* de la meſme maniere que *cecy* eſt oppoſé à *cela.*

Expedition.

Nous le diſons d'un voyage de

guerre, ſans y ajouſter *militaire*; & tout le monde l'entend, pourveû que la matiere détermine ce mot à la guerre. Par exemple, *Céſar partit pour cette grande expedition; il ne s'eſt jamais veû d'expeditions plus hardies, ni plus heureuſes que celles d'Alexandre.*

Accouſtumance.

Ce mot, qui commençoit à vieillir du temps de M. de Vaugelas, s'eſt rétabli peu à peu; on le dit, & on l'écrit tous les jours. Le Traducteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, & d'autres bons Ecrivains s'en ſervent ſouvent.

Sur les armes, & ſous les armes.

On ne dit plus gueres que *ſous les armes. L'Armée demeura toute la nuit ſous les armes.*

Commencer.

J'ay fait une Remarque ſur ce verbe, à laquelle je n'ay rien à ajouſter.

De façon que, De maniere que.

M. de Vaugelas dit que ces deux locutions ſont françoiſes, mais ſi peu élegantes, qu'il n'y a pas un bon Auteur qui s'en ſerve. Elles ſont aujourd'huy dans la bouche de pluſieurs perſonnes; & quelques-uns de nos bons Auteurs les employent, quand il n'y auroit que le nouveau Traducteur de Rodriguez, qui dit ſouvent *de maniere que.*

Le préterit du verbe *Sortir.*

Toutes les femmes preſque diſent, *il y a huit jours que je n'ay ſorti; je n'ay ſorti qu'une fois cette ſemaine*, pour dire, *il y a huit jours que je n'ay fait de viſites, que je n'ay eſté me promener*, &c. Cependant celles qui parlent de la ſorte, ſi on leur demande, *un tel, qui demeure avec vous, eſt-il au logis?* elles répondent, *il eſt ſorti.* Selon les principes de M. de Vaugelas, & ſelon l'ancien uſage, il eſt certain qu'il

faut dire, *il eſt ſorti de ſa chambre, il eſt ſorti du logis, il eſt ſorti de la ville*; mais peut-eſtre que pour le regard des viſites, ou des autres affaires, le nouvel uſage établira, *j'ay ſorti, elle a ſorti*, s'il ne l'a déja établi. Celles qui diſent, *je n'ay ſorti qu'une fois*, n'ajouſtent point *du logis*: elles diſent abſolument, *je n'ay ſorti qu'une fois; il y a huit jours que je n'ay ſorti.*

Fortuné.

Il ne ſe dit plus en mauvaiſe part.

Futur.

Ce mot eſt bon non-ſeulement en vers, mais auſſi en proſe, & dans le beau ſtile. Il y a pluſieurs endroits où l'on peut mettre *futur*. *Les préſages de ſa grandeur future; les biens de la vie future*, par oppoſition *aux biens de la vie preſente.* Nos bons Ecrivains parlent de la ſorte. Il faut éviter ſeulement de

donner dans le ſtile de Notaire, *futur époux, future épouſe.*

Pluriel.

On dit auſſi *plurier*; & peut-eſtre que *plurier* s'éloigne moins de l'analogie ordinaire, ſi on en croit nos plus habiles Grammairiens. Car enfin puis que *plurier* & *pluriel* ſe prononcent de la meſme maniere, au ſentiment meſme de M. de Vaugelas, l'uſage ſemble ne décider rien en faveur de *pluriel*; & la raiſon ſemble luy eſtre contraire: car il n'y a point de mots en noſtre Langue, qui ayant une *l* finale dans l'écriture, l'ayent muette dans la prononciation, comme il paroiſt dans *miel, fiel, ciel, arc-en-ciel, eſſentiel, formel, originel, mortel, véniel,* &c.

Découverte, ou *Découverture.*

On ne dit plus que *la découverte du nouveau monde, la découverte d'un païs. Découverture* eſt devenu tout-à-fait barbare.

Diſcord pour *Diſcorde.*

Preſentement il ne vaut gueres mieux en vers qu'en proſe, & nos meilleurs Poëtes ne s'en ſervent point.

Perdre le reſpect à quelqu'un.

Cette phraſe, qui eſtoit ſi *fort* de la Cour autrefois, & dont le Duc de Guiſe uſe ſouvent dans ſes Mémoires, a beaucoup perdu de ſa faveur; je ne ſçache point de bon Auteur qui l'employe.

S'il faut dire.

Cueïllera, & *Recueïllera*,

ou

Cueïllira, & *Recueïllira.*

On dit aujourd'huy plus communément *cueïllera*, *recueïllera* : *Aprés cette ſaiſon de larmes*, dit M. Maucroix, *il en viendra une de joye* : *& de tant de maux nous recueïllerons une*

grande moisson de gloire. Et si M. Regnier a dit, *l'on recueïlliroit moins de fruit qu'on ne sémeroit de scandale*, il s'est rétracté dans l'errata de son livre, où il a mis qu'il falloit lire *recueïlleroit*, au lieu de *recueïlliroit.* M. Patru, & d'autres personnes intelligentes, sans parler de M. Ménage, sont pour *cueïllera* contre *cueïllira.*

Convent.

On prononce & on écrit aujourd'huy *Couvent.*

Arondelle, Hirondelle, Herondelle.

Hirondelle a gagné le dessus, & c'est ainsi que tout le monde parle maintenant.

Gracieux.

Il ne se dit point en prose sérieusement, que quand il s'agit de peinture; *un tableau qui a quelque chose de gracieux, une figure qui a l'air*

gracieux. On peut l'employer en vers, & M. Ménage s'en eſt ſervi fort à propos dans ſon Eglogue pour la Reine de Suéde :

Pour moy, de qui le chant n'a rien de gracieux.

HORS ces changemens, *qui ne* ſont pas fort conſiderables, comme on voit, les Remarques de M. de Vaugelas ont aujourd'huy la meſme autorité qu'elles avoient il y a trente ans. C'eſt le ſentiment de nos Maiſtres ; & il n'y a que *Dupleix*, M. de la Mothe le Vayer, M. Ménage, & M. Bérain, qui ſoient d'une autre opinion.

FIN.

TABLE.

A.

B.

C.

D.

E.

P.

Q.

R.

Rport

T.

Fin de la Table.

EXTRAIT DU PRIVILEGE.

PAR Lettres Patentes du Roy données à Saint Germain en Laye le premier jour de Mars 1675. ſignées DESVIEUX, & ſcellées du grand Sceau de cire jaune, il eſt permis à Sebaſtien Mabre-Cramoiſy, Imprimeur du Roy, & Directeur de l'Imprimerie Royale du Louvre, d'imprimer en tels volumes, marges, caracteres, & autant de fois que bon luy ſemblera, un Livre compoſé par le Pere Bouhours de la Compagnie de JESUS, & intitulé, *Remarques Nouvelles ſur la Langue Françoiſe*; & ce pendant le temps de vingt années entieres & conſecutives, à compter du jour que chaque volume ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Avec défenſes à toutes perſonnes d'imprimer, ou faire imprimer ledit Livre, ni d'en faire des extraits, ou des abregez, ſous les peines portées par leſdites Lettres.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, l'onziéme Mars mil ſix cens ſoixante-quinze.

Signé, D. THIERRY, Sindic.

Digitized by Google

Digitized by Google

WIDENER LIBRARY
HX IHXU J

Digitized by Google